SI VOTRE COMMERCE
languit, ayez recours à la voix puissante de la "Patrie." 100,000 personnes l'entendent chaque jour.

La Patrie

LA FAIL...
guette le comm...t qui n'annonce pas. ...e hâte de recourir à la p...té de la "Patrie."

Conseil Législatif
Jul09
1365

31e ANNEE--No 87--QUATORZE PAGES MONTREAL, MARDI 8 JUIN 1909 LE NUMERO : UN CENTIN

Sir W. MacDonald achète la propriété Joseph

Sir William McDonald vient d'acheter la propriété Joseph, que voulait acquérir le syndicat des hôtel Ritz ; Sir Williams fera cadeau de cette propriété à l'Université McGill.

M. Janin veut différer la filtration de l'eau

M. Geo. Janin, surintendant de l'aqueduc, présentera cet après-midi, à la Commission de l'aqueduc un très important rapport, concernant la filtration de l'eau. M. Janin est partisan de la filtration, mais, il croit que la ville doit d'abord, compléter les travaux d'élargissement de l'aqueduc, avant que de s'occuper de l'établissement d'un bassin de filtrage.

Un banquet offert au chef de l'opposition

Un banquet sera offert à Joliette à la fin de ce mois ou dans les premiers jours de juillet, à M. J. M. Tellier, chef de l'opposition à la Législature de Québec. En vue de s'organiser pour cette démonstration que l'on veut grandiose, il y aura, jeudi soir, à 8 heures, réunion au club Lafontaine, des députés conservateurs fédéraux et provinciaux et des délégués de Québec et de Joliette.

L'Union Textile accepte la décision arbitrale

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

OTTAWA, Ont., 8. — M. A. A. Gibeault, président de la Fédération des fileurs de Montréal a écrit au Département du Travail que les employés de la compagnie concernés dans la dernière enquête qui s'est produite devant le comité de conciliation ont accepté le rapport du comité. Sans cette enquête, M. Gibeault pense qu'il y aurait eu une grève longue et sérieuse.

Candidatures pour la mairie de Montréal

Il est à peu près certain que l'échevin Gallery et l'échevin Yates seront candidats à la prochaine élection pour la mairie.

L'échevin Yates admet qu'il ne sera pas candidat à l'échevinage l'année prochaine et dit qu'il démissionnera au commencement de l'année. Il ne veut pas dire s'il sera candidat à la mairie, mais, ceux de ses amis qui sont au fait des intentions du président de la Commission des incendies, assurent qu'il sera candidat.

Quant à l'échevin Gallery, sa candidature semble un fait certain, dans les cercles municipaux.

En réponse à une question qui lui fut posée, l'échevin Gallery a déclaré qu'il est encore trop tôt pour se prononcer à ce sujet. Le représentant du quartier Sainte-Anne est maintenant à peu près rétabli de sa récente indisposition.

L'INAUGURATION DU MONUMENT MONTCALM

Fêtes grandioses en perspective à Candiac et à Nimes. — Une lettre de M. Georges Bellerive.

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 8.— M. Geo. Bellerive, secrétaire du comité canadien du monument Montcalm, a adressé à votre correspondant la lettre suivante:

Québec, 7 juin 1909.

Mon cher Monsieur,

Veuillez donc avoir l'obligeance d'annoncer comme un événement d'une très haute portée, l'inauguration du monument Montcalm, à Vestric-Candiac, près de Nimès, pour la fin de septembre prochain. Telle est la nouvelle que je suis autorisé à faire publier et que m'apprend une lettre de M. Gaston Bouzanquet, secrétaire général du comité à Vauvert, France.

Des fêtes superbes sont organisées pour cette circonstance, à Vestric-Candiac et à Nimes; et elles dureront deux ou trois jours.

Il y aura entre autres attractions, une course de taureaux dans les célèbres arènes romaines de Nimes.

Des invitations seront adressées aux gouvernements du Dominion et de la province de Québec, aux cités de Québec, Montréal, Ottawa, les priant d'envoyer des représentants pour ces fêtes franco-canadiennes.

Le comité s'attend aussi à recevoir un bon nombre de membres des comités de Québec, Montréal et Ottawa, qui seront aussi spécialement invités, et il invite aussi tous ceux qui pourront assister à ces fêtes de s'y rendre, en se joignant aux membres ges comités Canadiens, les assurant de la plus cordiale réception.

Les plus hauts personnages de France seront aussi invités à ces fêtes; et il est à peu près certain aussi que l'inauguration du monument aura lieu sous la présidence d'honneur du ministre de l'Instruction Publique, M. Doumergue, député de la région.

La Poésie française y sera représentée par M. Frédéric Mistral, le fameux poète provençal, dont on vient de fêter le cinquantenaire de "Mireille" à Arles. La Poésie Canadienne y sera représentée par notre poète lauréat canadien, Monsieur William Chapman.

Je vous prie aussi d'annoncer que ceux qui désirent assister à cette fête franco-canadienne des plus importantes et des plus agréables, et se joindre aux membres des comités canadiens pour faire le voyage en famille sont priés de donner leur nom à M. George Bellerive, secrétaire général du Canada du comité du monument Montcalm, à Québec; il leur indiquera la date du départ de Québec, l'itinéraire adopté, et l'endroit où se procurer leurs billets de passage au plus bas prix.

Je vous serai aussi bien obligé d'ajouter un mot sur l'importance de cette fête au point de vue des relations de toutes sortes entre les deux pays.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

GEORGES BELLERIVE,
Secrétaire-général au Canada du comité du monument Montcalm à Vauvert (France).

CHORALE ST-GEORGES

Les chantres de la paroisse St-Georges viennent de se former en association chorale, et les élections qui ont eu lieu ce soir ont donné le résultat suivant :

Chapelain, M. l'abbé Paul Laperrière ; président, M. Ovide Lavoie ; secrétaire-trésorier, M. Lucien Caron ; bibliothécaire, M. Jos. Tremblay ; conseillers, MM. Auguste Lamalice et E. A. Pigeon.

Maître de chapelle, M. L. O. Perrier ; organiste, M. Jean Guiblin.

ELZ. A. PIGEON,
De Pigeon Realty Co.,
Montréal, 7 juin 1909.

GROSSE TRANSACTION IMMOBILIERE

LONDRES, 8.— M. Frank Curzon, s'est porté aujourd'hui acquéreur de l'hôtel Piccaddily à raison de 500,000 livres sterling. Cet hôtel de construction récente a été mis en liquidation peu après son inauguration.

M. HARRIMAN A PARIS

PARIS, 8. — M. Harriman, de New-York, est arrivé, venant de Londres. A son arrivée à Cherbourg il a essayé vainement de se faire composer un train spécial pour se rendre à Paris.

La foule émue défile devant feu Mgr Duhamel

De toutes parts affluent à l'Archevêché d'Ottawa des messages de sympathies. Le Pape lui-même exprime ses regrets, par son Secrétaire d'Etat

ON ACHEVE LES PREPARATIFS DES OBSEQUES

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 8. — La foule émue, ressentant et partageant le deuil profond qui frappe le clergé du diocèse d'Ottawa, défile sans cesse depuis plus de vingt-quatre heures, devant le cercueil de celui qui fut l'une des figures les plus intéressantes de l'épiscopat canadien, feu l'archevêque d'Ottawa.

Catholiques et protestants, ainsi que les étrangers de passage à Ottawa, tiennent à rendre un dernier hommage à Mgr Duhamel, dont les qualités et les œuvres ont été partout si vivement appréciées.

A l'archevêché, l'on reçoit à chaque heure du jour de nombreux télégrammes et lettres de profondes sympathies à l'occasion de la mort tragique de Mgr Duhamel.

Mgr Routhier, administrateur "sede vacante" du diocèse, a reçu une lettre de condoléances de Sir Hanbury-Williams, secrétaire militaire du gouverneur général. Sir Hanbury dit qu'il cherche à annoncer la triste nouvelle au moyen d'un

MARCONIGRAMME A LORD GREY

actuellement en mer, à bord de l'"Empress of Ireland", en route pour l'Angleterre. Sir Hanbury-Williams représentera le parti vice-royal aux funérailles, jeudi matin.

CABLOGRAMME DU PAPE

Un cablogramme a été reçu du cardinal Merry del Val, offrant les sympathies de Sa Sainteté Pie X au clergé et à la population du diocèse d'Ottawa. Voici le texte: Mgr Routhier, administrateur du diocèse d'Ottawa, etc., "Saint-Père très peiné de la triste nouvelle de la mort de Mgr Duhamel. Prie pour l'âme du regretté prélat." Cardinal Merry del Val.

Au correspondant de la PATRIE, Mgr Routhier a fait remarquer que la nouvelle de la mort de Mgr Duhamel a été envoyée au Vatican et une réponse reçue à Ottawa en vingt-quatre heures, temps excessivement rapide. Les nombreux Canadiens à Rome ont appris l'événement presqu'en même temps que la population du district.

M. l'abbé Brunet, secrétaire de Mgr Duhamel, qui voyageait en Europe depuis quelques mois, pour le bénéfice de sa santé, ne sait pas encore la mort de Sa Grandeur. M. Brunet s'est embarqué, samedi, pour revenir au Canada, et le steamer à bord duquel il se trouve, n'a pas encore été localisé par la télégraphie sans fil. Il est probable qu'il n'apprendra le triste événement qu'en arrivant dans le pays.

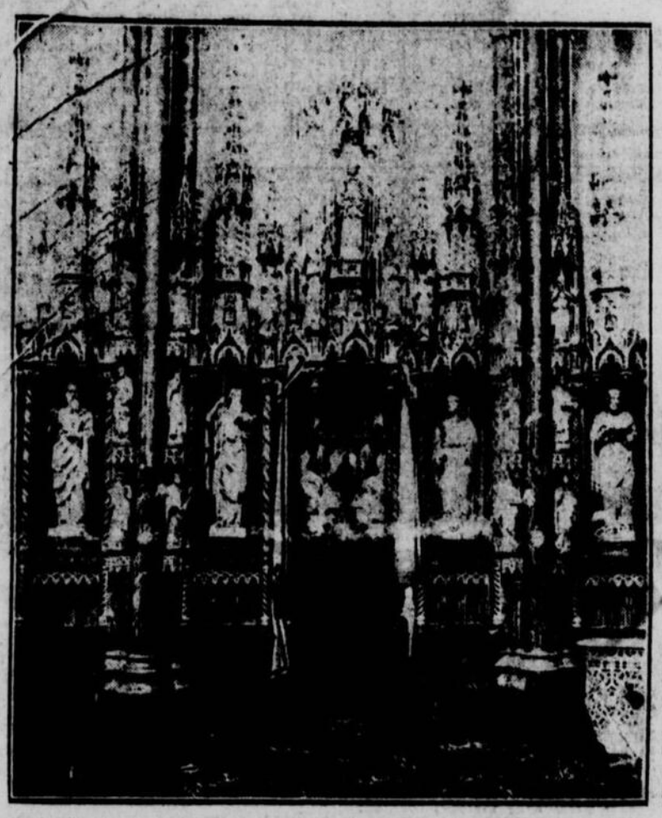

VUE DU TRONE ARCHIEPISCOPAL DE FEU Mgr DUHAMEL, dans la Basilique d'Ottawa.

Mgr J.-T. DUHAMEL en 1874, date de son élévation à la dignité épiscopale.

cartes personnelles. Chaque famille de la paroisse Notre-Dame aura droit à un représentant, qui entrera dans l'église avec une carte spéciale.

Les sociétés nationales canadiennes-françaises ou irlandaises, les sociétés catholiques de secours mutuels et autres organisations catholiques auront chacune droit à deux représentants.

Les invitations au clergé comprennent tous les archevêques et évêques du pays, ainsi que tous les prêtres du diocèse d'Ottawa.

Le Pacifique Canadien a décidé de mettre un train spécial devant partir à 5.15 heures a.m., jeudi matin, et devant arriver à Ottawa à 9.15 heures, à temps pour les funérailles. On croit que des trains spéciaux circuleront sur toutes les lignes.

PAS DE FLEURS

Le corps de Mgr Duhamel repose toujours à l'entrée du choeur de la Basilique, entouré de religieux et d'une garde d'honneur fournie par la Garde Champlain. Il n'y a pas encore de chapelle ardente, les préparatifs à cet effet ne seront terminés que demain. Des offrandes mortuaires sont reçues en grand nombre. Mgr Routhier demande de ne pas envoyer d'offrandes de fleurs.

L'INHUMATION

Tel que la "Patrie" l'a déjà annoncé, le corps de Mgr Duhamel sera déposé dans le crypte qu'il a fait construire dans le soubassement de l'église pour Mgr Guigues. Aussitôt le service terminé jeudi, le corps demeurera exposé pour le clergé et les étrangers qui ne l'auront pas encore vu. Dans l'après-midi ou la soirée, les chanoines du diocèse et les membres de la famille porteront eux-mêmes le corps de Sa Grandeur à sa dernière demeure.

La crypte contient déjà le corps du premier évêque du diocèse d'Ottawa et celui de Mgr Duhamel sera placé au-dessus. Ce monument mortuaire est en marbre blanc et d'un style très artistique.

MESSES DE REQUIEM

Dans chaque église du diocèse une

(Suite à la 10e page)

VUE DU MAUSOLEE DE LA BASILIQUE, où reposeront les restes de feu Mgr Duhamel.

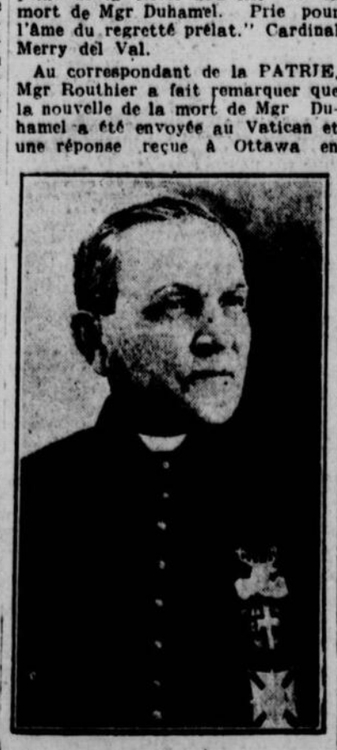

Mgr ROUTHIER, administrateur "sede vacante" du diocèse d'Ottawa, d'après sa plus récente photographie.

SIR PELLETIER,

lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a envoyé le télégramme suivant: "Je suis très sensible à la perte que le clergé et la province viennent de subir par la mort de votre vénérable archevêque. Je vous offre mes condoléances. Je me ferai représenter aux funérailles par mon secrétaire."

LES FUNERAILLES.

Le programme des funérailles sera complètement terminé d'ici à ce soir. Tous les détails en sont réglés à l'archevêché sans l'aide d'aucun comité du clergé. Tel qu'annoncé par la "Patrie," le service sera chanté, jeudi matin. Les invités officiels seront le représentant du gouverneur général, le premier ministre du Canada, les ministres fédéraux, les premiers ministres et ministres provinciaux, les lieutenants gouverneurs, les juges de la Cour Suprême du Canada, les députés, les sénateurs, les sous-ministres. Ces personnages seront admis dans la Basilique sur la présentation de leurs

LA CONVENTION DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Les délégués mutualistes de la Province de Québec entrent en congrès cet après-midi, à Moncton. — Heureux voyage par l'Intercolonial, etc.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

MONCTON, N.-B., 8.—Le splendide train spécial de l'Intercolonial, composé de neuf wagons-dortoirs, deux wagons-réfectoires et un wagon d'utilité générale, qui laissait Montréal à 2 heures et 10 minutes de l'après-midi, dimanche dernier, emportant à toute vitesse vers Moncton, N. B., les deux cent cinquante délégués qui prendront part à la neuvième convention de la Cour Provinciale de Québec de l'Ordre des Forestiers Catholiques est arrivé à destination vers 3.40 hrs, temps de Moncton (ou 2.40 heures, temps de Montréal, hier après-midi, après avoir parcouru les 654 milles qui séparent cette jolie petite ville du Nouveau-Brunswick de Montréal en vingt-cinq heures et demi, sans qu'il lui arrivât la moindre avarie, et avec tous ses voyageurs en parfaite santé.

Le service à bord de ce train, est le plus complet, nous dit-on, au point de vue du nombre des wagons palais, qui ait été organisé depuis nombre d'années par le chemin de fer du gouvernement, a été fait d'une façon irréprochable dans toutes ces voitures de luxe, et tous les délégués, en arrivant à Moncton, n'avaient qu'une voix pour féliciter les officiers de l'Intercolonial et en particulier M. H.H. Melançon, agent de ce chemin à Moncton, qui s'est multiplié tout le long de la route pour leur rendre le trajet aussi agréable que possible.

Somme toute, les délégués sont des plus satisfaits du confort qu'ils ont trouvé à bord.

Hier soir, lundi, il y a eu grande soirée dramatique et musicale dans la salle de l'Opéra, sous les auspices de la cour Bernard No. 1477, de Moncton, et à laquelle assistaient tous les délégués et leurs amis. On a joué le beau mélodrame d'Ennery, intitulé "Marie-Jeanne." Ce matin, à 9 heures 30, tous les délégués se sont rendus en procession à l'église Saint-Bernard où une grand'messe solennelle a été chantée à 10 heures, avec sermon en français et en anglais. Immédiatement après la messe eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, l'ouverture officielle de la convention, suivie de la réception du rapport du comité des lettres de créances, de la nomination des autres commissions.

Vers 11 heures 45 il y a eu ajournement afin de permettre aux délégués et à leurs amis d'être témoins de la marée montante qui cause un refoulement des eaux dans la rivière "Petitcodiac," qui atteint parfois 40 pieds de hauteur et que l'on appelle le "bore."

La première séance régulière de la convention pour l'expédition des affaires s'ouvre à deux heures cet après-midi.

UN NOUVEAU GEANT DES MERS

APRES UN VOYAGE D'ESSAI FRUCTUEUX LE "MEGANTIC" VIENDRA A MONTREAL DANS DEUX SEMAINES.

Le "Mégantic", le nouveau géant des mers de la compagnie White Star Dominion et le second des plus gros vaisseaux qui soient venus dans les eaux canadiennes a fait son premier voyage d'essai vendredi en se rendant de Belfast à Liverpool.

Le résultat a été des plus satisfaisants pour la compagnie et les entrepreneurs MM. Harland et Wolff de Belfast.

Ce magnifique steamer comme le "Laurentic" ne possède qu'une cheminée; il est à deux mats, jauge 15,000 tonnes, mesure 565 pieds de longueur et 67 pieds 4 pouces de largeur. Le "Mégantic", outre ses 260 passagers de première classe, ses 430 de seconde et 1,000 d'entrepont, peut encore prendre une forte cargaison.

Il a été construit d'après les derniers principes de la construction navale et les détails n'ont souffert aucun oubli. Construit à double fond. La partie où se trouve placés les engins a été consolidée de façon toute spéciale, et cette combinaison d'engins réciproques et de turbines à basse pression est une des plus grandes particularités du vaisseau. Les décorations sont d'un goût artistique réel. Sa richesse s'allie à la simplicité des lignes. Tout est spacieux, bien éclairé, l'air circule sans cesse renouvelé. Enfin tout ce que l'expérience des propriétaires et des constructeurs a pu découvrir au sujet du confort moderne a été mis à profit.

Il fera son premier voyage le 17 juin en quittant Liverpool pour Québec et Montréal.

NOUVEAU CLUB ATHLETIQUE

Une assemblée de sportsmen assez considérable a été tenue, hier soir, au Parc Dominion. M. R. L. Cooper occupait le fauteuil d'honneur. On résolu de former un club athlétique d'amateurs sous le nom de "Club Amateur Athlétique du Parc Dominion." Voici le résultat des élections: Président, H. A. Dorsey; vice-président, J. Quinn; directeurs: W. Armstrong, John E. Cassidy, J. B. Brown, J. R. Stearns et L. A. Fontain; secrétaire-trésorier, Edmond T. Sayers.

Le club aura une réunion athlétique avant longtemps.

Le petit JEAN LABROSSE qui sera probablement le petit Saint-Jean-Baptiste de la division est.

L'EXPOSITION DE SEATTLE

MTRE HORACE GAGNE EN EST NOMME COMMISSAIRE GENERAL POUR LES PROVINCES DE L'EST.

Mtre Horace J. Gagné, du barreau de Montréal, vient de recevoir, de Seattle, Wash., la confirmation de sa nomination comme commissaire-général pour les provinces de l'Est, de l'Exposition Alaska-Yukon-Pacifique.

Né en 1879 à St-Rémi de Napierville, où il fit ses études commerciales après quelques années passées dans les Etats de l'ouest, M. Gagné, après ses études classiques au collège de Rigaud, s'en fut décrocher son degré d'expert en sciences à l'Université du Minnesota, vint à Laval où il reçut ses diplômes de B. A. et L. L. B., s'inscrivit au barreau du Nouveau-Brunswick, fut admis à la pratique du droit à Québec en 1904 et pratiqua avec grand succès sa profession à Montréal, depuis ce temps.

M. HORACE GAGNÉ

Entre temps, M. Gagné fit, comme représentant de différents journaux et compagnies de publications américaines, plusieurs fois le tour des Etats-Unis et du Canada.

"Self-made man", grâce à son énergie, à ses manières courtoises et à son esprit vif et entreprenant, il a su se créer et conserver dans tous les centres qu'il a visités, de précieuses amitiés.

Ceux qui le connaissent savent qu'il remplira avec succès le poste très honorable auquel viennent de l'appeler les directeurs de l'Exposition de Seattle.

Ceux de nos concitoyens qui désirent visiter cette exposition obtiendront de M. Gagné, qui va incessamment organiser son bureau, de précieux renseignements en s'adressant à son étude, 97 St-Jacques, chambre 28-29, ou en lui téléphonant à Main 2915 ou Est 1056.

La PATRIE, dont M. Gagné est un correspondant estimé souhaite au nouveau commissaire tout le succès possible.

GARE INCENDIEE

SHERBROOKE, 8. — La gare du chemin de fer Boston & Maine, à Massawippi, a été détruite par un incendie hier après-midi.

Le feu aurait été causé par des étincelles provenant d'une locomotive de la compagnie.

AU PARC ATWATER

LES MONTREAL METTENT TROIS PITCHERS HORS DE COMBAT ET ENREGISTRENT 17 POINTS.

RESULTATS DES AUTRES JOUTES

AU PARC ATWATER

Les Toronto se souviendront longtemps de la série de parties de baseball qu'ils ont jouées contre les Montréal. Jamais insuccès plus complet n'a été enregistré par aucun club de la ligue de l'Est depuis plusieurs années. Sur quatre parties, en effet, ils n'en ont pas gagné une seule.

L'insuccès des Toronto s'est complété avec la partie d'hier, qui fut la plus désastreuse qu'aucun club ait encore enregistrée.

Nos joueurs, qui étaient tous en forme "extraordinaire", à l'exception du shérif Jones, se jouèrent de leurs adversaires avec une aisance qui portait à rire aux larmes.

Joe Kelly, assis sur son banc, n'en pouvait croire ses yeux.

Suant à grosses gouttes, il enregistrait dans ses cartons, à chaque inning, le nombre quasi incalculable de points qu'accumulaient sans cesse les "héros" du Docteur.

Ce fut désastreux, le disions-nous !

17 points à 2, tel fut le résultat de cette partie mémorable jouée hier après-midi au parc Atwater, en présence d'une couple de mille personnes.

Nos "boys" débutèrent à une grande allure. Ils y allèrent avec tant de cœur et de courage qu'ils enregistrèrent 8 points au cours d'une seule inning.

Lundergren, qui lançait, n'en voyait que du feu. 20 minutes durant il fut tenu sur des épines et n'obtint finalement sa grâce qu'après avoir été frappé une douzaine de fois. Ces 8 points furent comptés sur 6 hits, 2 buts sur balles et 3 erreurs.

Moffitt, qui lui succéda, fut un peu plus chanceux, mais il ne put cependant contrôler l'ardeur des Montréal, qui ne cessaient leur bombardement.

En désespoir de cause, Kelly substitua Duggleby à Moffitt. Tout comme ses prédécesseurs, ses balles furent frappées à volonté tant et si bien qu'à la neuvième inning, les Royal avaient accumulé 17 points sur 20 coups bons pour un, deux et trois buts.

Nous avons nous-mêmes été grandement surpris de ce résultat, car nos 'boys' ne nous avaient pas encore donné l'occasion d'apprécier un travail aussi bien réussi. Et ce qui est encore plus beau, c'est qu'au cours de cette joute, pas une seule erreur ne fut commise par eux. Corcoran se distingua en acceptant sept chances avec succès.

Les Toronto et les Montréal nous ont quittés hier. Ils joueront trois parties dans la Ville Reine.

Espérons que le résultat sera aussi encourageant pour les nôtres.

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Joyce, l.f.	5	4	3	2	0	0
Yeager, s.s.	5	2	3	3	4	0
O'Neil, r.f.	6	2	2	1	0	0
Jones, c.f.	5	0	0	2	0	0
Cockill, 1b.	3	3	2	14	1	0
Casey, 3b.	4	2	3	1	1	0
Corcoran, 2b.	5	2	3	3	7	0
Clarke, c.	5	1	3	0	0	0
Keefe, p.	4	1	2	1	2	0
Totaux	42	17	20	27	15	0

TORONTO

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Goode, r.f.	4	0	0	0	0	2
Mahling, c.c. et 2b.	4	1	1	4	2	0
Houser, 1b.	4	0	1	7	1	1
Mitchell, c.	1	0	0	0	1	0
Vandegrift, c.	3	0	2	2	3	0
Weidensaul, l.f.	4	1	1	4	0	0
Mullen, 2b.	2	0	0	1	0	0
Rudolph, c.f.	2	0	0	1	0	0
Frick, 3b.	3	0	1	3	2	0
Lundgren, p.	0	0	0	0	0	0
Moffit, p.	1	0	0	0	0	0
Puggleby, p.	2	0	0	0	1	0
Totaux	34	2	8	24	13	5

Score par inning—
Montréal .... 80314001x—17
Toronto .... 000000011—2

SOMMAIRE

Coups bon pour 3 buts, O'Neil, Joyce ; coup bon pour 2 buts, Keefe, Joyce, Clarke, Vandegrift ; 1er but sur erreur, Montréal 3 ; laissés sur les buts, Montréal 7, Toronto 3 ; Struck out, par Moffit, 1, par Duggleby 1 ; but sur balle, de Lundgren 2 ; frappés par le pitcher, par Moffit 1, par Duggleby 1 ; coups sacrifiés, Yeager, buts volés, Cockill, Corcoran ; wild pitch, Keefe 1. Temps, 1.40. Umpire, Byron. Assistance, 1,500.

A Rochester —

	R.	H.	E.
Buffalo .... 200000000—	2	6	6
Rochester .... 00020234x—	10	15	0

Batteries—Kissinger et Ryan ; Barber et Erwin.

A Providence —

	R.	H.	E.
Newark .... 200001020—	5	11	5
Providence .... 000000000—	0	2	1

Batteries—McGinnity et Crisp; Hardy, Laffitte et Peterson.

A Jersey City —

	R.	H.	E.
Jersey City .... 001000010—	6	11	2
Baltimore .... 300000100—	7	9	2

Batteries—Sitton, Goettel et Spahr; Adkins et Hearne.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Perc.
Rochester	23	10	.697
Toronto	20	16	.556
Montréal	19	16	.543
Baltimore	18	20	.474
Buffalo	19	20	.469
Newark	16	18	.471
Providence	14	20	.412
Jersey City	14	21	.400

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg—

	R.	H.	E.
Pittsburg .... 00000004x—	1	7	1
Philadelphie .... 000000000—	0	7	1

Batteries : Leifield, Adams et Gibson ; Moren, Brown et Dooin.

A Cincinnati—

	R.	H.	E.
Cincinnati .... 121000000x—	6	11	2
Boston .... 000000001—	1	7	3

Batteries : Campbell, McLean et Roth ; Ferguson, Mattern et Smith.

A Saint-Louis—

	R.	H.	E.
St-Louis .... 000000000—	0	6	1
Brooklyn .... 000001100—	2	6	1

Batteries : Beebe, Salles et Bresnahan ; Bell et Bergen.

A Chicago—

La partie Chicago - New-York remise. Froid.

POSITION DES CLUBS.

	Gag.	Perd.	Perc
Pittsburg	29	12	.707
Chicago	28	16	.636
New-York	20	17	.541
Cincinnati	24	21	.533
Philadelphie	17	21	.447
Brooklyn	17	23	.425
St-Louis	17	26	.395
Boston	12	28	.300

LIGUE AMERICAINE

A Boston —

	R.	H.	E.
St-Louis .... 100000000—	1	6	1
Boston .... 01221600x—	9	1	2

Batteries : Graham, Howell, Stevens et Smith ; Arellanes, Cicotte et Carrigan.

A Washington—

	R.	H.	E.
Washington .... 000000000—	0	5	4
Chicago .... 000000000—	6	9	0

Batteries : Gray et Street ; Walsh et Owens.

A Détroit—

	R.	H.	E.
Détroit .... 001000000—	1	4	2
New-York .... 00032000x—	5	11	3

Batteries : Summers, Works, Schmidt et Beckendorf ; Manning et Kleinow.

A Philadelphie —

	R.	H.	E.
Philadelphie .... 010000000—	1	8	1
Cleveland .... 400000000—	4	9	1

Batteries : Plank, Dygert, Vickers, Thomas et Livingstone ; Berger et Bemis.

POSITION DES CLUBS.

	Gag.	Perd.	Perc
Détroit	25	14	.602
New-York	22	19	.556
Philadelphie	23	17	.575
Boston	22	19	.507
Cleveland	18	20	.460
St-Louis	17	22	.436
Chicago	17	23	.43
Washington	12	27	.308

La journée des Favoris, à Blue Bonnets

Sur six courses, ils en ont gagnées cinq

DES MILLIERS DE PERSONNES A LA PISTE

LA DEUXIEME JOURNEE

Noblesse oblige est un proverbe qui semble connu même chez le noble compagnon de l'homme. Dans ces deux premiers jours de course, dix favoris sur douze se sont classés premiers. Les buveurs d'air font donc leur devoir. Le feront-ils jusqu'au bout ? Certes oui, s'il n'en tenait qu'à eux, mais ce mois est gros de conséquence pour la bourse du public, les "coups" vont être montés sous peu. Les surprises vont bientôt faire leur apparition. Des amis se chuchotent à l'oreille que mercredi, un "long shot", le "long shot" rêvé, dépouillera au moins une douzaine de "bookies". Un autre tuyau veut que ce soit jeudi. Il en sera ainsi tous les jours. Parieurs, soyez sur vos gardes, la tentation est forte, l'argent dur à gagner.

Hier le public a eu le dessus sur ses amis aux ardoises magiques. La cote des favoris était raisonnable et la masse en a profité. Le seul deuxième choix à gagner fut Dalhousie dans la quatrième course, mais il était fortement supporté par une large partie de l'assistance.

Cette assistance, pour un lundi était très nombreuse, dans les 4,000. La "société", le petit "400" de Montréal, n'était pas en force, mais exhibait néanmoins de forts jolies toilettes. Pourtant la température était idéale et Blue Bonnets est un Eden pour les oisifs et surtout les oisives. Les étrangers qui visitent notre champ de courses pour la première fois, ne tarissent pas d'éloges sur la beauté de son site. La seule critique à faire est que les estrades sont trop petites. Le remède est facile, on l'appliquera avant longtemps. Une autre amélioration qui s'impose, c'est l'élargissement de la ... de Snowdon au champ de course. Les rencontres, surtout en automobile, y sont difficiles.

La première épreuve comptait neuf concurrents. Josley était favori, mais Chilla et Pinte avaient beaucoup de preneurs. Goldstein qui pilotait Tosley, se maintint suivant son habitude, en troisième position jusqu'au dernier détour, puis démarra pour finir aisément une longueur en avant de Chilla.

Goldstein gagna aussi la deuxième course avec Compton, un autre favori. Compton bondit en tête dès la barrière levée et gagna par six longueurs, Amyl se classant 2e et Rounder 3e.

La troisième course, "pour chasseurs" était la carte de la journée. Bobbie Kean, de beaucoup le meilleur de sa classe, n'eut aucune peine à s'adjuger la victoire. Thomond profita d'une bon départ pour se classer deuxième, battant Stalker par trois longueurs. La quatrième course fut la plus contestée de la journée.

Le favori Bob R. fut laissé loin en arrière par Dalhousie et Chief Kee qui coururent tête à tête pendant les deux derniers furlongs. Dalhousie, l'emportant finalement par la longueur du nez. Chief Kee faillit fournir le "long shot" de la journée.

Ceux qui l'avaient vu courir samedi, ne pouvaient croire que c'était le même cheval. Qu'on ne s'y fie pas, il y a des lièvres qui jouent à la tortue quelquefois, surtout quand ils sont sous les soins d'entraîneurs astucieux.

La course à obstacle fut une promenade pour Economy, le favori. Dacra fit une superbe arrivée et Wild Refrain dut faire un effort surchevalin pour gagner la deuxième place par une tête.

Dans la sixième course, Centershot eut peut-être brisé le record de la piste si on l'eut forcée quelque peu. Cette jument tint la tête, du départ à l'arrivée et courut le mille en 1.39 1-5. Ontario abandonna au dernier furlong et se classa troisième, cédant sa deuxième à Darlington.

Aujourd'hui les entrées sont assez nombreuses et les chances des concurrents bien équilibrées.

—o—

Les autorités de Blue Bonnets ne permettront pas à Capt. John, à M. W. Cahill, de partir de nouveau dans un steeple, à moins d'avoir été préalablement exercé à mieux sauter les barrières. Il a failli causer un accident dans le démarrage d'hier en se retournant subitement alors que tout son champ allait à grande vitesse. M. Dade a averti son propriétaire d'avoir à le surveiller avec soin.

TROISIEME REUNION DU PRINTEMPS

DEUXIEME JOURNEE.— LUNDI, 7 JUIN

Temps clair. | **Piste rapide.**

1ERE COURSE. — Distance 6 Furlongs. -- Chevaux de 3 ans.--Bourse : $500. — Victoire facile. Bon départ. Au poteau, 4 mins. Vainqueur : Tasley, issu de Sempronius Allegra, à M. Clyde.—Temps, 23 2-5, 47 3-5, 1.13 4-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Tasley, 103, Goldstein	5	3 1-2	3 1 1-2	1 1	1 1	1	6-5	2-5
Chilla, 104, Howard	1	1 t	2 2	2 2	2 5	3	3	4-5
Pinte, 107, Preston	6	5 1-2	4 2	3 2	3 1	4	6-2	1
Jeanette, M., 102, J. Reid.	2	6 6	6 5	5 3	4 10	20	20	8
Colored Lady, 102, Devenet	3	2 3	1 1-2	4 3	5 1-2	50	40	12
Pleasing, 104, Francis	4	4 t	5 1	6 6	6 4	50	40	12
Toll Box, 107, Gilbert	7	7 2	7 2	7 3	7 4	40	40	12
Nod, 107, McCarthy	8	8	8	8	8	20	15	6
Capt. John, 108, Mentry	9	LAcha				30	40	12

Tasley prit les devants sans efforts dans la ligne droite d'arrivée et devança Chilla par une longueur à la tribune des Commissaires.

2EME COURSE — Distance 4 1-2 furlongs. — Bourse : $400. — Chevaux de 2 ans, (A réclamer).—Bon départ. — Victoire facile en galopant. — Vainqueur : Compton, issu de Ingoldsby Country-Grand, entraîné par M. Pressgrave. — Temps : 23 2-5, 48, 55 3-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Compton, 111, Goldstein	2		1 10	1 8	1 6	7-10	1-2	
Amyl, 108, McCarthy	1		3 2	2 1	2 4	12	25	6
Rounder, 111, Howard	3		4 5	4 4	3 1	30	25	6
Wild Fire, 108, Hinchcliffe.	5		5	5	4 4	3 2	2	1-3
Royal Hunt, 106, McTaggart	4		2 t	3 1	5	20	30	7

Compton déclassa son champ. Il prit les devants dans une foulée. Il entra en galopant. Wild Fire déconcerta ses preneurs en faisant un mauvais départ.

3ième COURSE. — Pour chevaux de Chasse. — Distance : 1 1-8 mille. — Bourse : $400.—Chevaux de 3 ans et plus.—Bon départ. Victoire facile de Bobbie Kean, issu de Flatlands-Lizzie M., entraîné par M. Coles. Temps : 26 2-5, 51 3-5, 1.18 4-5, 1.45, 1.59 4-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Bobbie Kean, 162 M. Holland	3	1 t	2 3	1 1-2	1 6	7-10	7-10	1-3
Thomond, 159, G. Henderson	2	3 3	1 t	2 4	2 3	4	4	1
Stalker, 159, H. Henderson.	1	4 6	4 2	4 4	3 2	4	6	3-2
Elmhurst, 162, Wray	5	6	1 t	3 1-2	4 12	5	8	2
Sweetner, 147, Mathas	4	2 t	2 3	5	5	20	20	6

Bobbie Kean fut maître de la course dans tout le parcours et entra très tranquillement dans la ligne d'arrivée. Thomond ne se fatigua guère et Stalker ne donna pas satisfaction à ses preneurs.

4ième COURSE.—5 furlongs.—Pour débutants de 2 ans — Bon départ. Victoire facile de Dalhousie issu de Bryn-Mawr-Octavia — Bourse $400. Temps : 24, 48 3-5, 1.01 4-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Dalhousie, 115, Goldstein	1	3 t	2 t	1 1-2	1 n	6-5	2	2-5
Chief Kee, 115, Preston	2	2	4 1-2	3 1	2 5	12	15	6
Daisy Garth, 112, Gilbert	3	1 1-2	1 t	2 1-2	3 1-2	13	20	10
Sociable, 115, Musgrave	4	2 t	3 1	4 2	4 t	12	10	3
Bob R., 115, Harty	5	5 1-2	6 2	5 3	5 10	8-5	6-5	2-5
Détroit, 115, Hammond	7	6 1-2	5 1-2	6 4	6 2	30	50	20
Etta May, 112, Howard	6	4 t	7	7	7	12	12	4

Dalhousie et Chief Kee se firent une belle lutte sur tout le parcours. Goldstein et Preston rivalisèrent d'adresse, mais le premier réussit à faire gagner sa monture par un nez.

5EME COURSE — Steeplechase — Distance 2 1-2 milles — Bourse $400. — Chevaux de 4 ans et plus — A réclamer — Bon départ — Victoire assez disputée d'Economy issu de Voter-Frugal — Temps, 5.37.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Economy, 139, Mahon	1	1 5	1 8	1 10	1 1	1-2	3-5	
Wild Refrain, 136, Heider	2	3 10	3 4	2 1	2 t	5	4 1-2	4-5
Dacra, 146, Pending	4	4	4	3 4	3 15	12	10	8-6
Jim McGill, 146, Williams	3	2 1	2 6	4	4	4	6	6-5

Economy sauta à la perfection et maintint un avantage assez prononcé sur son champ pendant toué le parcourt.

6EME COURSE — Distance 1 mille—Bourse $400 — Chevaux de 3 ans et plus —Bon départ — Victoire facile de Center Shot issu de Sain-Grand Shot — Temps, 24 3-5, 48 2-5, 1.10 4-5, 1.39 1-5.

	D.	1-2	3-4	L.D.	Fin.	O.	F.	Pl.
Center Shot, 104, McCarthy	3	1 2	1 1	1 1	1 4	3-5	9-10	1-3
Dareington, 109, Musgrave	2	3 6	2 t	2 1	2 2	6	6	1
Ontario, 109, Goldstein	1	2 1	3 3	3 5	3 5	2 1-2	3	1-2
Amri, 99, Hammond	4	4	4	4	4	10	7	8-5

Center Shot déclassa tous ses rivaux et fut retenu durant toute la course.

Voici la liste des entrées pour cet après-midi :—

1ERE COURSE — Chevaux de 3 ans et plus. Six furlongs :—

Descomnets	105
Simcoe	105
Gold Find	105
Jack Parker	108
Bridoon	108
Puralane	120
Hanbridge	120

2EME COURSE — A réclamer. Chevaux de 2 ans. — 4 1-2 Furlongs—

Puritan Lad	95
Merman	98
Adonia	101
Oppar	102
Front Row	103
Siscus	104

3EME COURSE — Chevaux de 3 ans, à réclamer — 7 furlongs—

LA FOULE ATTENDANT PATIEMMENT LE DEPART DES CHEVAUX DANS LA PREMIERE COURSE AU PROGRAMME SAMEDI DERNIER A BLUE BONNETS.

L'ASSAUT DE JEUDI

WILLER ET CARROLL PARIENT SUR LEURS CHANCES DE SUCCES.

POUR LE CHAMPIONNAT LIGHTWEIGHT

A L'ARSENAL DES VICTORIA.

Les amateurs de boxe attendent avec impatience l'important assaut de boxe que se livreront jeudi soir à l'Arsenal des Victoria, rue Cathcart, les fameux pugilistes Billy Weller, champion lightweight du Canada et Frank Carroll. De gros montants d'argent sont engagés sur le résultat de cette bataille qui sera l'une des plus émouvantes que nous ayons encore vues à Montréal.

Les deux hommes se sont entraînés avec un soin jaloux, depuis une couple de semaines et tout nous porte à croire qu'il y aura knock-out.

Carroll est admirablement en forme et désireux de faire oublier sa défaite. Quant à Weller, on nous a dit qu'il s'entraînait discrètement depuis sept semaines et qu'il saurait se faire justice lorsque le moment sera venu de mettre les gants.

Le combat sera de 15 assauts et promet d'être très scientifique et très contesté. Ce sera, à n'en pas douter, un régal pour les amateurs de sport.

Ce qui nous fait d'autant plus croire que la bataille en question sera réussie sous tous rapports, c'est qu'elle est organisée par le club Athlétique Riverside, cette association sportive si avantageusement connue du public Montréalais.

L'Automobilisme

UN CHAMPION QUI VOIT LA MORT DE PRES

PATERSEN, N.-Y., 8 — Au cours d'une tentative pour briser le record du monde en motocycle, record de 3.56 3-5 pour 5 milles, Jake Desrosiers, le champion du monde, a failli se tuer.

Desrosiers avait terminé son 1er mille en .55 3-5 sec. et lançait sa machine à toute vitesse au second mille, quand le pneu de sa roue d'arrière creva, et la machine fut précipitée sur le côté de la piste.

Desrosiers avec une présence d'esprit admirable se jeta à bas de sa machine et vint culbuter sur la piste, d'où il se releva presque miraculeusement avec quelques égratignures, au milieu de cris de terreur de la foule stupéfiée.

On prétend que Desrosiers faisait son mille en 50 secondes lorsque l'accident se produisit. En dépit de cet accident les trois concurrents dans cette lutte ne finirent pas moins la course qui fut la plus rapide et la plus contestée qui se soit vue.

L'UNE DES COURSES LES PLUS EXCITANTES DE LA JOURNEE DE SAMEDI AU MONTREAL JOCKEY CLUB.

La Crosse

LES JOUTES DE SAMEDI

Deux parties de crosse seulement seront jouées samedi prochain par les clubs de la ligue Nationale.

A Montréal, les National recevront la visite des Capital, qui seront pour la circonstance en possession de tous leurs joueurs réguliers.

Que nos hommes se le tiennent pour dit : les nouvelles que nous avons reçues d'Ottawa ce matin nous apprennent que les directeurs du Capital ont enfin réussi à grouper autour du vieux drapeau les brebis égarées. La lutte sera chaude samedi prochain, et le club qui en sortira victorieux gagnera chèrement ses épaulettes.

Nous prions les directeurs du National d'être très prudents dans le choix des arbitres pour cette partie.

A TORONTO

Les Shamrock iront jouer leur première partie de la saison contre les hommes du vétéran Murphy.

MM. Foran et McIntyre ont été retenus comme arbitres.

30 MINUTES DE SEANCE

Les représentants de tous les clubs de crosse de la N.L.U., à l'exception des Capital, s'étaient réunis hier soir en l'hôtel Windsor, afin de prendre en sérieuse considération le protêt des Shamrock contre Roberts, du club Montréal.

M. Slattery, qui représentait le club irlandais, attaqua avec autant d'habileté que possible le cas de l'inculpé, mais devant les décisions énergiques de toute l'assemblée, le représentant irlandais prétendit qu'il ne voulait nullement faire revenir Roberts aux Shamrock, mais tout simplement combattre pour un principe.

On ne porta aucunement attention aux remarques de M. Slattery et l'assemblée décida que le nouveau règlement n'avait pas d'effet rétroactif. En conséquence, Roberts aura le droit de jouer pour les Montréal. Et l'assemblée fut aussitôt levée. On avait siégé 30 minutes.

Avant de se séparer, les magnats se montrèrent bons garçons en remettant aux Shamrock les $25.00 que la perte de leur protêt les obligeait de verser au fonds de secours de la N.L.U. Les clubs étaient représentés comme suit : National : M. E. C. St-Père; Shamrock, M. T. Slattery ; Toronto, M. James Murphy ; Tecumseh, C. Querrie ; Montréal, J. White ; Cornwall, W. Fitzgibbons. Les Caps n'étaient pas représentés.

LE CANADIEN DE ST-HENRI

Le club de crosse le Canadien, de St-Henri, a eu une grande pratique dimanche après-midi, devant une assistance de trois cents personnes environ, à St-Henri.

Assistaient à la pratique, A. Lefebvre, A. Dupras, R. Gauthier, H. Dupras, O. Dupras, A. Richard, A. Gougeon, W. Dubuc, O. Montpetit, D. Boisvert, F. Dubuc.

Le Canadien en aura une autre mercredi soir. Tous les joueurs sont obligés d'y assister, par ordre,

LE COMITE

LE CHOIX D'UN BOOKMAKER POUR AUJOURD'HUI

1ère course — Hanbridge, Jack Parker, Purslane.

2e course—Front Row, Adonia, Puritan Lad.

3ème course — Dennis Stafford, Gemmell, Woolstone.

4ème course — Busy, Flying Squirrel, Mégantic.

5ème course — Expansionist, Waterway, Thistledale.

6ème course — Creel, Zipango, Belle Scott.

Les Quilles

ECHOS DU GRAND TOURNOI A MADISON SQUARE GARDEN. — CADIEUX SE DISTINGUE.

NEW-YORK, 6 — Le grand tournoi du Madison Garden entre dans sa troisième et dernière semaine demain.

Les plus hauts scores faits jusqu'à ce jour sont les suivants :

EQUIPES DE 5 HOMMES

Corinthians, New-York	2,899
Cleveland, (Ohio)	2,835
Sunset Club, (Brooklyn)	2,833

Les Corinthians, dans un "match game" joué vendredi soir contre les Algonquins, également de New-York, ont éclipsé leur propre score ci-haut, enregistrant 2,927.

EQUIPES DE 2 HOMMES

Wood et Lockwood, club Belvedère, de New-York	1,275

INDIVIDUELS

E. Thompson, New-York	699

NOTES

Il y a environ une douzaine de joueurs avec des scores excédant 600, parmi lesquels se trouvent M. H. Cadieux avec 627.

Les "Canucks", prête-nom de l'équipe que la M.A.A.A. a envoyée prendre part au tournoi, n'ont rien fait d'épatant.

Gardner et Darlington, toutefois, courent quelque chance d'accrocher un prix dans les "deux hommes" avec 1,129, soit 51 points de moins que les Champêtres.

Durant la dernière semaine, le concours des dames attirera beaucoup d'attention.

Mme Bertha Wilson, de Philadelphie, qui s'entraîne sur les allées de M. Cadieux, promet de battre les 552 de Mme Littlefield.

Mme Lester est également à redouter.

Souque à la Corde

AU PARC DOMINION

Dans le concours d'hier au Parc Dominion, les chaudronniers du G.T.R. ont vaincu les tireurs de la Canada Car Co.

Les Montréal Street R. ont aussi remporté la victoire sur ceux de la Locomotive et les forgerons du G.T.R. sur ceux de la M. L. H. & Powers.

Notes

Seymour Butler a pris la direction des Pinkertons de la piste.

—o—

M. W. A. Fraser, l'écrivain sportif bien connu était au nombre des spectateurs de la deuxième journée.

—o—

M. E. C. St-Père, le sportman Canadien-français bien connu de Montréal, est chargé de la partie française à la rédaction sportive du Montreal Jockey Club.! !

—o—

Le juge J. J. Burke, le commis de la piste Gerhardy et M. Frank Nelson, sont arrivés dimanche de Toronto et ont officié hier à Blue Bonnets.

Le jockey Mahon est en train de devenir un expert en obstacles après avoir brillé en plat. La maîtrise qu'il a déployée hier en pilotant Armony à la victoire, a été admirée par tous les turfmen. L'expérience en fera sûrement sous peu l'un des meilleurs jockeys en obstacles du pays.

—o—

Mortimer Mahony, le chef du bureau des renseignements à Woodbine est arrivé hier à Montréal.

Les preneurs de Rounder auraient démantibulé "la banque" si leur favori eût mieux fait que d'entrer troisième. Mis en vente à 50 contre 1 et à 25 contre 1, Rounder a évité une fière panique chez les preneurs "au livre" en laissant la victoire à un rival rangé à une cote plus raisonnable.

—o—

M. Holland ne manquera certainement pas d'emploi s'il continue à monter aussi parfaitement qu'il l'a fait hier sur Bobbie Kean. Froid comme un glacier, Holland connaît la course par intuition et ne perd jamais la chance qui lui est offerte de pousser sa monture de l'avant. M. Holland a reçu une jolie coupe offerte par le Montreal Jockey Club au vainqueur de l'épreuve réservée hier aux chevaux de chasse.

UN BEL ACTE DE COURAGE

Un garçonnet de onze ans, du nom de Johnnie Donaldson, dont la famille habite à Verdun, s'est conduit en héros, dimanche soir. Sa sœur, Marthe, âgée de trois ans, tomba à l'eau du quai du steamer "Saint-Louis", alors qu'elle s'amusait avec des enfants du même âge. La petite se serait sans doute noyée si son frère, qui sait nager ne se fut pas jeté dans le fleuve.

L'enfant est parvenu, non sans risque, à retirer sa sœur de l'eau.

Cet acte de courage a valu au petit Donaldson de vives et chaleureuses félicitations.

VIEUX DICTONS

Cœur qui soupire
N'a pas ce qu'il désire ;
Et quand il a bien soupiré,
Il n'a encore pas ce qu'il a désiré.

AMUSEMENTS

Academie Mat. tous les jours, 25c, 50c. Soirées, 25c, 50c, 75c.
L'invincible champion du monde
James J. Jeffries
Avec une TROUPE DE VAUDEVILLE DE PREMIERE CLASSE.
Les Premières vues animées "Le Roi gagnant le Derby." 87-5

BENNETT'S THEATRE
Semaine du 7 Juin
Eva Tanguay, Kennedy & Melrose, Henry Keene & Olive Briscoe, Sam Stern, A-sa-do's, Kealey Bros, Armstrong & Burns, Ferry, Bennettographe.
Prix : Mat. 15c-25c. Soirée 15c-75c
86-5

PRINCESS Tél. Uptown 88. Toute cette semaine
La Compagnie d'Opéra Robinson | SAID PASHA Opera Oriental.
86-5

Français Matinées 10, 20, 30c. Soirées 10, 20, 30, 50c
THE CUMMINGS STOCK CO.
Dans la Comédie-Drame Musicale
How Baxter Butted In
Matinées tous les jours, 1,000 des meilleurs sièges pour les dames à 10c. 87-4

READOSCOPE MAISONNEUVE
TOUS LES SOIRS A 8.15.

Montreal JOCKEY CLUB
COURSES DU PRINTEMPS DU 5 AU 19 JUIN 1909.
Piste de Blue Bonnets
COURSES ET STEEPLECHASE TOUS LES JOURS, PLUIE OU BEAU TEMPS.
PREMIERE COURSE A 2.45 P.M.
Admission sur la piste—y compris la grande estrade—$1.00. Sièges de loges, $1.00 de plus. Insignes de saison pour la grande estrade, $10.00. Loges de saison, $50. Insignes de saison et de grande estrade ainsi que les billets de loges, en vente à la succursale du "Star", angle des rues Peel et Ste-Catherine.
Un train spécial partira de la gare Windsor tous les jours à 1.50 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, il y aura un second train spécial à 2.15 p.m. Ces trains vont directement jusqu'à la piste et retournent immédiatement après les courses.
Service spécial de tramway du carré Victoria à la piste, via rue Bleury, toutes les cinq (5) minutes depuis midi jusqu'à 3.00 p.m. PRECISES. Après 3.00 p.m., service spécial depuis l'avenue Mont-Royal et la station de l'avenue du Parc, direct jusqu'à la piste.
Dix cents—10c—en argent pour le voyage. Pas de correspondance. 86-5

PARC SOHMER TOUS LES JOURS à 3 et 8 heures p.m.
PROGRAMME NOUVEAU CHAQUE SEMAINE
Admission, 10c. Enfants, après-midi, 5c.
La Bande complète sur le nouveau kiosque tous les soirs. 86-6

PARC DOMINION
Le plus grand de tous les endroits d'amusements. Cinquante grandes attractions. Destruction de San Francisco par le tremblement de terre, l'attraction de la saison. Programme splendide au nouveau théâtre de vaudeville.
GRAND CONCOURS DE SOUQUE A LA CORDE demain soir: National Brewers vs. l'Equipe Ecossaise M. L. & Power Co. vs. Montreal Locomotives. — Journée du Victorian Order of Nurses, JEUDI PROCHAIN. Le Parc sera sous la direction des dames. Tout le monde sera là. Tous les tramways allant vers l'est conduisent au Parc.—Dix cents—ADMISSION—Dix cents.

Complets en Homespuns pure laine de la Nouvelle-Ecosse.
Souples, légers, Elégants. A deux ou trois morceaux $10
338 Ste-Catherine Ouest
475 rue Ste-Catherine Est
Angle des rues Craig et St-Pierre.
"MALE ATTIRE" Liberty Clothes

L'AMERIQUE CONQUERANTE

ON ORGANISE DE FACON DEGUISEE UN MINISTERE DES COLONIES.

WASHINGTON, 8 — La chambre des représentants a voté sans amendement le projet de loi relatif à Puerto Rico. Le projet de loi décrète que, chaque fois que la législature négligera de voter les crédits nécessaires pour l'exercice financier suivant, les crédits de l'exercice courant seront regardés comme étant en vigueur.

Il est aussi décrété qu'à l'avenir tous les rapports d'une nature officielle seront faits directement à un département exécutif du gouvernement des Etats-Unis qui sera nommé par le président, et ce département sera autorisé à exercer sa juridiction sur toutes les affaires de l'île.

COURRIER DE SAINT-JEAN

SAINT-JEAN, Qué., 8 — M. l'abbé Lussier, autrefois de St-Eusèbe de Montréal, est arrivé à Saint-Jean, samedi dernier. Il remplacera M. l'abbé Arbour, récemment nommé curé à St-Bernard de Lacolle. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau vicaire.

—La procession de la Fête-Dieu aura lieu dimanche prochain, dans la paroisse de Saint-Jean. Le défilé aura lieu par les rues Saint-Jacques, Jacques-Cartier, Saint-Thomas jusqu'au Parc Marchand où sera placé le reposoir. De là la procession continuera par les rues Duchesne, Saint-Charles, Saint-Jean et Saint-Jacques jusqu'à l'église.

Dans la paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice, le parcours sera les rues de Salaberry, Saint-Paul jusqu'à la rue Grant, chez M. le notaire A. N. Deland, où sera placé le reposoir. Puis on reviendra par les rues Grant, Saint-Louis et de Salaberry.

—Un commencement d'incendie a eu lieu dimanche matin chez M. Charles Beauvais, barbier, de la rue Saint-Jacques. Dommages peu considérables.

—Le juge Monet a rendu jugement hier matin dans la cause importante de Bourgeois vs Bourgeois. Il s'agissait d'une demande en révocation de testament. On alléguait captation.

—C'est ce soir qu'a lieu à l'hôtel de ville la séance des enfants de l'asile des Révérendes Sœurs Grises. Le programme que nous avons parcouru est des plus intéressants et nul doute que nos jeunes acteurs sauront remplir leurs rôles avec leur perfection accoutumée qui fait tant d'honneur à leurs dévouées institutrices.

—M. Joseph Demers, M. P., est parti, hier matin, pour Lewiston, Maine, où il passera quelques jours.

—A raison de la Cour de Révision qui doit siéger à Montréal, les 10 et 11 juin courant, il n'y aura pas de terme de la Cour de Circuit durant le mois de juin.

—L'association des courses de Saint-Jean a organisé des courses au trot et à l'amble pour le 20 juin prochain. Ces courses auront lieu sur le terrain de l'exposition et comprendront les classes de 2.35 et de 2.50 ainsi qu'une classe de voitures légères.

Les officiers de cette association, sont MM. F. Tétrault, président, Alf. Beauchmap, M. Lanoue, V. Poirier et J. A. Lussier, secrétaire-trésorier.

Ou Manger ?
LE MEILLEUR ENDROIT TOUJOURS OUVERT, PROPRE, SERVICE PROMPT—C'EST LE
CAFE FRANCAIS
38 rue Ste-Catherine Est.
VIS-A-VIS LE THEATRE FRANCAIS.
70ma-s-jno

Notre Exposition
— DE —
Voitures, Surreys, Runabouts, Bogheis
se trouve sur le plancher de nos salles d'exposition attendant votre examen.
Harnais
pour tous usages. Faits dans notre fabrique, modernes et garantis.
DES VALEURS QUE VOUS NE VERREZ PAS AILLEURS
E. N. HENEY CO, Ltd,
Manufacturiers en Gros.
333-335 Rue St-Paul.
MONTREAL.

Ces messieurs DAY & MARTIN opèrent de réelles merveilles dans la fabrication du cirage à chaussures. "Just Out" est la vraie chose.
CHAS. GYDE, Montréal, Seul agent.

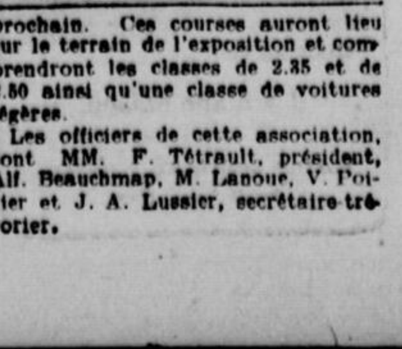

CHRONIQUE OUVRIERE

L'action politique indépendante.

Les lois américaines sont si hostiles aux syndicats professionnels du travail, ou du moins les tribunaux de justice les interprètent d'une façon si contraire aux intérêts de ces organisations que leur utilité cessera bientôt si l'on n'apporte quelques modifications à ces lois ou si l'on ne trouve un moyen de forcer la magistrature à en respecter la lettre et l'esprit.

Mais comment obtenir ce résultat?. Il n'y a qu'un moyen,c'est de recourir à l'action politique.

La chose est si vraie, que tous les dirigeants du mouvement syndicaliste, naguère si opposés à suivre les adversaires du travail syndiqué sur ce terrain, sont aujourd'hui unanimes à reconnaitre qu'il n'y a pas d'autres moyens que celui-là pour échapper à l'anéantissement de l'unionisme.

Il suffit d'ouvrir les périodiques des unions ouvrières pour se convaincre de cette évolution d'idée.

Que ce soit le journal des typographes,ceux des briqueteurs,des charpentiers, des machinistes, des cigariers,en un mot, de n'importe lequel des centaines d'autres syndicats que l'on ouvre, on y trouve des articles de tous les chefs recommandant le recours à l'action politique.

Il est vrai que les méthodes proposées pour la lutte sur ce nouveau champ de bataille diffèrent encore beaucoup entre elles.

Les uns voudraient la lutte de guérillas qui consisterait à faire la lutte aux personnalités, d'autres voudraient l'union avec les partis les moins hostiles au travail syndique, d'autres encore, préconisent la création pure et simple d'un parti ouvrier ayant une politique intermédiaire entre celle des partis bourgeois et celle du parti sosialiste-collectiviste.

Mai, nous le répétons, tous sont d'avis que l'action politique est devenue indispensable.

Il n'y a pas de doute que cette évolution du syndicalisme va créer de profonds bouleversements dans le monde politique, qui provoquerait de grosses colères de la part de ceux que ce changement de front des ouvriers troublera:

Mais vaines colères, car le changement est en train de s'opérer et il n'y a pas de puissance capable de l'arrêter.

Quant aux ouvriers, nous ne craignons pas de le dire, pour combattre avec chance de succès sur le terrain politique, il n'y a qu'une méthode à employer, c'est celle de l'action, indépendante des vieux partis politiques, de même que des nouveaux qui n'adopteront pas à la lettre le programme du parti ouvrier, ce qui veut naturellement dire que le parti ouvrier devra repousser tout projet de fusion ou d'alliance.

C'est notre idée et nous la croyons bien supérieure à celle de MM, Gompers, Mitchel et de quelques autres dirigeants de la Fédération américaine du travail qui veulent nous pousser à faire des luttes pour les vieux partis, lesquels nous ont toujours ignorés et qui sont liés, ou plutôt enchaînés, à des intérêts tout contraires aux nôtres. ...

L'idée de l'action politique indépendantes dans le sens que nous venons d'indiquer, a pour elle la grande majorité des ouvriers syndiqués, on ne peut en douter, quand on lit les nombreux journaux des syndicats, et ce n'est que par respect pour les honorables chefs ouvriers que nous venons de nommer et aux autres dont nous avons fait allusion, qu'elle n'est pas proclamée.

Mais il est presque certain que M. Gompers et ceux qui partagent ces idées vont continuer à évoluer jusqu'à ce qu'ils en soient arrivés à reconnaitre que l'action politique indépendante est la seule qui peut avoir des résultats.

Autrement, ils courraient le risque de faire perdre patience à leurs troupes qui pourraient bien finir par se mutiner.

—o—

Les empêchements à l'application d'un bon principe.

Il y a longtemps que les unions ouvrières discutent le problème d'un label unique sans pouvoir s'entendre, à cause des inconvénients multiples que l'application de cette réforme ferait surgir.

On a posé bien des raisons futiles à l'adaptation de cette proposition, mais il y en a cependant de très sérieuse que l'on a fait aussi valoir.

Il y a par exemple celle-ci : lorsqu'un employeur est à la tête d'une industrie complexe qui exige l'emploie d'ouvriers de professions différentes, laquelle de ces professions aurait le droit d'accorder ou de refuser l'usage du label unique à cet employeur.

Si, par exemple, il accepte les conditions de travail déterminées par l'union des ouvriers de l'une de ces professions et qu'il la refuse aux autres, que devra-t-on faire avec ce patron, lui accorder ou lui refuser ce label ?

Dans le premier cas, les ouvriers des professions maltraitées auront raison de s'en plaindre. Dans l'autre cas, les ouvriers n'ayant aucun sujet de plainte contre ce patron voudront bien laisser l'usage du label.

Comment trancher la question ?

Il n'y a pas bien longtamps, le Boston American se voyait boycotter par les crieurs de journaux pour avoir augmenter le prix de vente de ce journal. L'Union Typographique, l'union des pressiers, des clicheurs, des dessinateurs, des stéréotipeurs, etc, protestèrent parce que le Boston American avait le droit de se servir du label de chacune des syndicats des ouvriers de ces différentes profession et il a fallu l'intervention de haute autorité de la Fédération américaine du travail pour annuler les effets du boycottage des crieurs de journaux.

Quelques temps auparavant, la locale de l'Union typographique internationale, à Brockton, Mass., avait boycotté une manufacture de chaussures se servant du label de l'Union internationale des cordonnniers, parce que cette maison employait cinq ou six typographes pour l'exécution de ses impressions typographiques. Cette maison emploie plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières tous membres de l'Union des cordonniers. Ce conflit a heureusement été réglé, mais seulement après de longs et vifs pourparlers.

Il est probable que s'il n'y avait eu alors qu'un seul et unique label, la bataille entre les unions intéressées aurait pris un caractère très dangereux.

On peut donc conclure de ces incidents que s'il n'y avait qu'un seul label, en l'état actuel, il serait une cause de contestations constantes et très dangereuses entre les unions intéressées, soit directement, soit indirectement dans une même industrie.

Avant donc d'adopter le système du label unique, il faudra établir la solidité générale et complète parmi les ouvriers, à la place de la solidarité professionnelle.

—o—

Mot de la fin:

La Van Cleeve's Citizens Alliance est une honnête institution. Les demande d'adhésion dans ce pieux syndicat doivent comporter une déclaration que l'adhérent n'appartient à aucun groupe qui recourt au boycottage," mais il n'est pas nécessaire d'y ajouter "qui ne recourt pas au tableau noir." Cette expression n'est pas sur sa liste de ce qui constitue pour elle un délit.

J.-A. RODIER.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 8—On a célébré dimanche à St-Georges de Beauce,les noces d'argent sacerdotales du curé H.-A. Dionne. Ce dernier a chanté une grand'messe solennelle, assisté des abbés Wilfrid Roy et Elzéar Dionne. Le sermon a été prononcé par l'abbé Z. Lambert, curé de Beauceville.

Un nombreux clergé assistait à cette fête qui a été splendide. Après la messe, M. Arthur Godbout, député de Beauce, a présenté au jubilaire une adresse accompagnée d'un calice en or.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste. 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est 2916. j.n.o.

PAS D'HOPITAL A WESTMOUNT

Le conseil adopte un règlement prohibant ce genre d'institution. — Il en est de même des écuries.

Le conseil de ville de Westmount a étudié hier la question de l'établissement, dans les limites de l'aristocratique cité, de l'hôpital de maternité que se propose d'y fonder l'Armée du Salut. Un règlement défendant l'établissement de cet hôpital a été adopté, aux applaudissements d'un grand nombre de citoyens de Westmount présents à la réunion du conseil.

On a ensuite adopté en première lecture un règlement préparé par l'échevin F. S. McLennan et pourvoyant à ce qu'aucune étable pour plus de quatre chevaux, autres que celles des postes de pompiers, des vidangeurset de l'Aréna, ne puisse être maintenue dans le haut de la ville de Westmount, après le premier mai de l'année prochaine. Les étables pour plus de quatre chevaux et les écuries de louage seront reléguées au-delà de la ligne du Pacifique.

Au début de la séance, on a souhaité la bienvenue à l'échevin D. H. McLennan, le successeur de l'échevin Gall, qui prenait place parmi ses collègues pour la première fois.

GOUDRON ET PLUMES

WASHINGTON, Penn., 8—Le village de Daisy-Town, près de la petite ville de California, a été la nuit dernière le théâtre d'une scène scandaleuse. Une bande d'individus ont pénétré dans une maison,après en avoir enfoncé les portes, ont enduit les occupants, Wright et sa femme, de goudron et de plume. Non contents de cela, ils les ont traînés à la petite rivière qui longe le village où ils les précipitèrent.La femme faillit se noyer et ne fut retirée de l'onde qu'avec les plus grandes peines par son mari.

Il appert que parmi les auteurs de ce haut-fait sont les propres frères du mari lesquels en sont les instigateurs.

Cette querelle de famille va se terminer devant les tribunaux.

A la Tête de la Classe

est la place que chaque écolier devrait occuper.

Mais une nourriture impropre—ne nourrissant pas le cerveau et le corps—retient plus d'un élève brillant en arrière. La nourriture

Grape-Nuts

est rapidement servie—pas de cuisson—ne contient que les éléments du blé et de l'orge, y compris le phosphate de potasse, contenu dans le grain, pour reconstruire les cellules des jeunes cerveaux et rendre l'étude agréable.

"Il y a une Raison."

POSTUM CEREAL CO., LIMITED, Battle Creek, Mich.

LES FLAMMES FONT RAGE

LES RESERVES A BOIS DETRUITES. — DES COLONS VOIENT LEURS MAISONS RASEES PAR L'INCENDIE.

PRESQU'ILE, Maine, 8 —Le feu a fait rage cette nuit, détruisant cent maisons, soit le quart du village, Parmi les ruines on compte la gare du Pacifique et ses dépendances, l'église de la Congrégation, et le temple maçonnique. Les dégâts s'élèvent à $300,000. Un millier de personnes sont sans abri.Les flammes ont été poussées par un vent violent. La valeur des propriétés qui constituent le village est de deux millions approximativement.

WOODSTOCK, Nouveau - Brunswick, 8 —L'incendie est à peu près fini. De Tapley Mills,, à Woodstock le feu a détruit une bande de terre de huit milles couvrant une superficie de près de six milles âcres.

ST - STEPHEN, Nouveau-Brunswick, 8 — Les incendies qui désolaient la région sont à peu près finis. Les dégâts sont considérables à Lynnfield. Les réserves de bois de la Sainte-Croix Paper Co à Lawrence ont été détruites. Cent hommes ont combattu le feu jour et nuit.

Le feu a fait rage ces jours derniers à Grand Manan.

OTTAWA, 8 — Des considérables feux de forêts ravagent le nord et les réserves à bois sont dévastées. Un feu de forêt, dans la région du Nominingue couvre une superficie de vingt milles. Plusieurs colons ont vu leurs maisons détruites par les flammes.

FREDERICTON, Nouveau - Brunswick, 8—La situation demeure la même. Le feu est rendu à Bird-Settlement, Le vent est tombé en sorte que les flammes ne font que peu de progrès, mais au moindre souffle dé la brise, il est probable que l'élément destructeur va reprendre sa marche en avant. On évalue à cinquante milles carrés les réserves à bois de la Kewish Lumber Co. qui ont été détruits.

Le fai fait rage à Moon Cove à l'endroit où la voie du Transcontinental traverse la rivière Miramichi.

PREMIERE MESSE DE M. J. LACOMBE

UN GRAND NOMBRE DE FIDELES RECOIVENT LA PREMIERE BENEDICTION DU NOUVEAU LEVITE.

(Corr. spéciale à la PATRIE)

SAINTE-SCHOLASTIQUE, 8. — Notre église a été dimanche le théâtre d'une cérémonie aussi imposante que simple. En effet, ce jour-là, M. l'abbé Maximillien Lacombe, fils de M. Jos. Lacombe célébrait pour la première fois le Divin Sacrifice dans l'église de sa place natale. Comme bien on pense, l'église était remplie de paroissiens désireux de recevoir les premières bénédictions du jeune lévite.

M. l'abbé Lacombe a été ordonné samedi ; c'est le trente-neuvième enfant de notre paroisse qui reçoit l'onction sainte. A cette première messe le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Limoges, vicaire à Sainte-Agathe-des-Monts, ami et condisciple du nouveau prêtre. M. Limoges est lui-même natif de Sainte-Scholastique et c'est en termes bien émus, qu'il rappela son enfance, et tous les sacrifices qu'il s'imposa pour atteindre la grandeur du sacerdoce. Le prédicateur a surtout fait ressortir la dignité du caractère sacerdotal.

Malgré la joie que provoque un si grand événement, M. l'abbé Lacombe ne pouvait résister à la peine qui envahissait son âme au souvenir de sa mère. En effet, le jeune prêtre eut la douleur de perdre sa mère un mois avant le jour de son ordination sacerdotale.

L'AFFAIRE DILLON

La motion de la défense pour obtenir une nouvelle commission rogatoire.

A la fin de la séance d'hier après midi de la cour d'assises, Mtre Papineau Mathieu a fait motion pour que le procès de Dillon soit remis au mois de septembre prochain et que, dans l'intervalle, une nouvelle commission aille en Irlande enquêter sur les antécédents de Dillon. Mtre Hibbard s'opposa à la nomination d'une nouvelle commission, disant que depuis un an que le crime avait été commis la défense avait du avoir eu le temps de préparer ses moyens.

L'hon. juge Cross semblait disposer à rejeter cette demande d'une nouvelle commission, mais sur les représentations de Mtre Mathieu qui avait des lettres excessivement importantes à lui soumettre, il décida de remettre sa décision à ce matin, pour lire ces lettres dans l'intervalle.

Pendant toute cette discussion, Dillon était dans la boîte aux témoins, tiré à quatre épingles comme jadis.

GUERIT UN MAUVAIS RHUME RAPIDEMENT

Rien ne guérit aussi rapidement que les essences curatives du Pin contenues dans Catarrhozone. Il remplit les organes respiratoires d'une vapeur curative, adoucissante qui fait disparaître l'irritation immédiatement. Les rhumes ordinaires sont guéris en dix minutes. Absolument sûr contre le Catarrhe, et contre les maladies de la gorge il agit comme un charme. Catarrhozone assure une guérison permanente de la bronchite et du mal de gorge. Vous ne faites pas une expérience—vous n'éprouvez pas un soulagement temporaire — mais une guérison assurée. Procurez-vous "Catarrhozone" aujourd'hui. En grandeurs de 25c et $1.00.

L'"ECONOMISER" OXFORD-GURNEY

Adopté à notre Fournaise à Eau Chaude.

Est une merveilleuse invention qui épargne en moyenne 20 pour cent de combustible. Il est impossible, grâce à lui, que le gaz de fournaise se répande dans la maison.

Il maintient frais le tuyau de fumée, il n'est pas besoin d'ouvrir la porte d'alimentation pour diminuer l'intensité du feu, de même qu'il n'est pas besoin d'air frais pour refroidir les sections à eau.

Breveté pour s'adapter aux fournaises Oxford Gurney seulement.

Venez et nous vous renseignerons plus au long à ce sujet.

The Gurney-Massey Co., LIMITED, 385-387 rue Saint-Paul, MONTREAL.

POUR ceux qui sont bons juges de l'argent sterling le fait que nous avons eu de New-York

Les Derniers Dessins de Gorham Company,

indique le genre de notre assortiment. Quoique remarquables pour leur bon poids, leurs effets artistiques et leur fabrication parfaite, ces articles procurent des avantages additionnels par le fait des prix modérés auxquels nous les offrons. Nos arrangements spéciaux avec la Gorham Co., et le volume de leur production nous permet de tenir les prix à réduction.

Johnston Bros
BIJOUTIERS
483 rue Ste-Catherine O.
Près de la rue Peel.

AVIS DE DEMENAGEMENT

S. THIBAULT & CIE., Marchands de Grains et Foin, ont transporté leur magasin de la rue Notre-Dame au No. 305 rue St-Denis.

TELEPHONE EST 2188
30-26-fs.

Etablie en 1900

Montreal Window Cleaning Co.

Fenêtres de magasins, de bureaux et de résidences privées nettoyées à la semaine au mois ou à l'année, par contrat, à des prix raisonnables. Enseignes de cuivre polies.

Donnez vos commandes par Tel.—Main 2443.
73-m-j-s-au 1er juet

DES AMIS D'ENFANCE

Mgr BRUCHESI FAIT UNE VISITE A M. AUGUSTIN BENOIT DE LA LONGUE-POINTE.

Dimanche après-midi, à l'issue de la confirmation qui eut lieu dans l'église Ste-Claire de Tétreaultville, Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, accompagnée de son secrétaire particulier, M. l'abbé Demers, se rendit à la résidence de M. J. C. Vien, à la Longue-Pointe, visiter un de ses vieux amis d'enfance, M. Augustin Benoit, beau-père de ce dernier. Monseigneur l'Archevêque remémora au père Benoit divers incidents de son jeune temps qui firent rire le bon vieillard jusqu'aux larmes et comme le père Benoit a conservé toutes ses facultés malgré son âge (80 ans), il ne demeura pas en reste avec Sa Grandeur et lui rappela quelques fredaines d'écoliers qui amena la gaieté parmi l'assistance.

Bref l'heure que passa Monseigneur s'écoula trop vite au gré de toutes les personnes présentes et l'archevêque dont la journée de travail et de dévouement n'était pas finie, dut quitter ses hôtes, non sans avoir au préalable béni la demeure ainsi que les personnes présentes à cette réunion intime et en promettant de revenir voir son vieil ami.

Les résidences de MM. A. Dupéré et J. C. Vien étaient décorées d'une manière artistique pour la circonstance.

Outre Sa Grandeur et son secrétaire, les personnes suivantes assistaient à cette fête : M. Aug. Benoit, M. et Mme J. C. Vien, M. et Mme J. B. Vien, Mlle N. Benoit, M. et Mme Oscar Venne, M. et Mme A. Dupéré, M. et Mme B. Bernard, Mlle E. Beauchamp, Mme Jos. Bernard, Mme J. Jodoin, etc.

A LA POLICE

Le lieutenant Morin, jadis attaché au poste de la rue Chenneville, a été envoyé au poste Central, où il remplacera le capitaine Bériau, absent pendant trois mois. Le lieutenant Gorman remplacera le lieutenant Morin au poste No. 5.

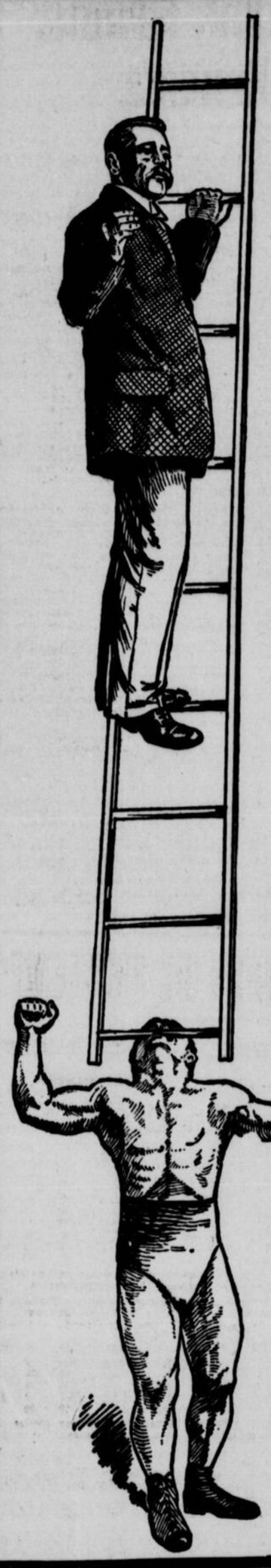

ARTHUR BOURRET

Le Champion du Monde dans la Classe Featherweight

a grandement bénéficié de l'usage régulier du tonique par excellence, l'inimitable

VIN ST-MICHEL

qui a développé chez lui la force et la vigueur qui font l'admiration de tous. Arthur Bourret a 4 pieds et 10½ pouces de haut ; il mesure 47 pouces de tour des épaules et 36 pouces de tour à l'estomac. Tour de cou 15½"; avant-bras 13½"; Biceps, 15½" ; Cuisse, 20½" ; Mollet 13½" ; Poids, 114 lbs.

¶ Notre dessin le représente dans l'exécution d'un de ses tours de force les plus remarquables et les plus applaudis, où il fait valoir sa force superbe et sa science consommée des lois de l'équilibre. Soutenir le poids d'un homme pesant dans les 150 livres, perché en haut d'une échelle d'une belle longueur qu'il tient entre ses dents, n'est pas un exploit banal.

¶ Un régime substantiel dans lequel le VIN ST-MICHEL joue un role prépondérant a permis au Champion Canadien de développer et de faire valoir une vigueur peu commune et qui lui permet de défier tous les hommes forts de sa classe ; et si vous avez besoin de fortifiants, il vous dira simplement : "Faites comme moi, prenez du VIN ST-MICHEL : vous y puiserez force et courage."

LE VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.,
AGENTS GENERAUX
MONTREAL

EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS
BOSTON, MASS, U.S.A.

Le veritable et seul Authentique. Meflez-vous des imitations vendues d'apres les merites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd.
m-j-s

SOURCES ST-LOUIS
EAU DE VICHY

TRÈFLE ROUGE

COMMENT LES LEGERES INFILTRATIONS DE L'EAU DE PLUIE DETRUISENT SECRETEMENT LA PLUPART DES TOITURES.

L'eau de pluie est mortelle pour presque toutes les Toitures, à l'exception de la **Brantford.** Elle contient des millions de petits germes qui rongent son existence même et vous n'êtes pas au fait de cette insurrection jusqu'à ce que la Toiture soit détruite. La pulpe de bois, le jute, la toile de coton, etc., sont employés comme base de la plupart des Toitures. Elle n'a pas de force et ne peut résister par elle même. L'enduit de rebut qui n'a pas une parcelle de résistance est par lui-même nuisible à la Toiture. La courbe légère produira de nombreuses crevasses ou des joints ouverts parce que l'enduit est cassant. La base de la **Toiture Cristal Brantford,** consiste, au contraire, dans une feuille de laine pure à longues fibres et d'une condensation uniforme subissant un Procédé spécial de saturation, laissant pénétrer cette saturation d'asphalte dans son entier et devenant par là aussi dure que la pierre. Cette laine saturée est capable seule de résister aux assauts de n'importe quel ennemi. Mais pour la rendre doublement durable la **Brantford** possède de plus un enduit épais de cristaux de roche à l'épreuve des intempéries et du feu, n'exigeant aucune peinture. Après avoir subi ce procédé ,aucun ennemi de la toiture ne peut l'affecter.

La Toiture Brantford

est flexible et à l'épreuve de l'eau, de la gelée, de la neige, de l'alcali, des acides et du feu.—Elle ne peut absorber la moisissure, se geler, se fendiller ou s'ouvrir aux joints Elle s'adapte sans difficulté au Toit — ne peut plier, et reste telle que posée, résistant aux ravages de l'hiver rigoureux et à la pression de la chaleur de l'été—elle ne peut se fondre ni devenir collante. Enfin, après plusieurs années de service vous serez heureux d'avoir fait ce placement. Vous n'avez qu'à payer qu'une fois pour la **Brantford,** c'est la première fois.

Elle n'a pas besoin de réparations et n'importe qui peut la poser sous n'importe quelle température. Le gros livre sur la toiture donné gratis soit par le vendeur ou par nous. **Toiture Brantford en asphalte, Nos 1, 2, 3. Toiture Brantford en caoutchouc, Nos 1, 2, 3. Toiture Brantford en Cristal, une sorte seulement. —épaisse—Toiture Mohawk, une sorte seulement.**

BRANTFORD ROOFING CO., Limited, BRANTFORD, CAN.
SUCCURSALE A MONTREAL 300 RUE SAINT-JACQUES, TEL. MAIN 3020.
30-mar-26

COURRIER DE SAINT-JEROME

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 7. — Une grosse rumeur qui circule et qui n'est pas sans réjouir un peu tout le monde ici, c'est que la manufacture de caoutchouc réouvrirait sous peu ses portes pour employer un plus grand nombre de mains encore qu'autrefois.

Ce qui a donné naissance à cette nouvelle, que je donne sous toutes réserves, c'est que cinq des actionnaires principaux étaient en notre ville jeudi à ce sujet et auraient fait une minutieuse visite de leur propriété ici.

—M. Ross a ouvert au commencement de la semaine un scope tout à fait à la mode dans l'ancien magasin Godmer qui a été aménagé de façon tout à fait moderne. Aussi le nouveau théâtre est-il très achalandé.

—M. J. E. Parent est à faire d'importantes améliorations à ses bureaux et à sa librairie.

NOUVELLE PAROISSE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 8—On a lu dimanche à l'église de St-J.-Baptiste,un décret de Mgr Bégin, divisant la paroisse de Saint-Jean Baptiste pour former celle de Notre-Dame du Chemin. Cette dernière sera desservie par le R. P. Désy, S.J.

Il suffit de bien s'observer pour apprendre à se moquer des autres.
A. TOURNIER

La Patrie

MONTREAL, 8 JUIN 1909.

Problèmes impérialistes

C'est peut-être le Canada, bien qu'il n'ait pas paru s'emballer autant que les autres colonies, qui aura finalement donné le plus de satisfaction à la métropole par la solution qu'il a choisie au problème de la défense impériale.

L'excellente revue "Canada" qui est publiée à Londres même avec mission spéciale de resserrer les liens qui unissent notre pays à l'Empire, exprime cette opinion dans son dernier numéro du 29 mai.

Sans doute, la participation que préconisent la Nouvelle-Zélande et l'Australie est plus directe et répond mieux aux sentiments des ardents impérialistes. Malheureusement, en Australie surtout, l'opinion est loin d'être unanime sur la question, et l'offrande d'un Dreadnought à l'Angleterre y est déjà l'objet de controverses violentes. L'Europe, qui suit avec un intérêt facile à comprendre tout ce mouvement des colonies, en conclut que l'unité de sentiments n'existe pas dans l'Empire et l'effet peut être fâcheux.

Le gouvernement canadien a agi plus sagement en conciliant à la fois les propres intérêts de notre pays avec ses devoirs envers l'Empire. Nous aurons notre propre marine qui aura pour mission première de défendre les côtes et le commerce du Canada, mais qui pourra aussi, dans les cas de nécessité urgente, aider au maintien de cette suprématie navale de l'Angleterre qui est en somme la garantie de notre sécurité.

Il n'est pas question pour le Canada d'entrer tête baissée dans le militarisme, mais il ne peut guère se dérober plus longtemps aux obligations qui s'imposent à toute nation dans ce monde moderne.

Le journal "Canada," de Londres, nous cite l'exemple du Mexique. Porfirio Diaz, qui préside aux destinées de cette république depuis plus de trente ans et qui est un des grands hommes d'Etat de nos jours, est un partisan déterminé de la paix, et il ne nourrit pour son pays aucune ambition de conquête. Cependant, il a tenu à ce que le Mexique eût une marine pour protéger son commerce contre le danger des agressions.

La marine mexicaine se compose d'une vingtaine de navires dont le plus petit ne ferait qu'une bouchée de notre croiseur du revenu le "Canada." Si nous avions seulement une marine comme celle du Mexique, ce qui ne sera pas exagéré avant longtemps avec l'importance grandissante de la nation canadienne, aucune entreprise ne serait plus à craindre contre notre sécurité, d'autant plus que nous aurions encore derrière nous la puissance navale de l'Angleterre elle-même.

Telle est du moins la théorie exposée par le journal londonien le "Canada." Nous croyons, nous, que le gouvernement canadien, puisqu'il accepte d'organiser la propre défense du pays, devra se tracer un programme bien net et bien défini, mais qu'il devra procéder lentement, judicieusement.

En dépit du discours pessimiste prononcé par lord Rosebery, rien ne presse absolument, et l'on ne voit pas qu'il y ait des signes aussi certains d'une guerre prochaine. Les grands organes américains prétendent que l'ancien premier ministre est victime d'un accès de jingoïsme. En tous les cas, il n'y a pas d'indice que la paix puisse être troublée avant bien longtemps sur le continent d'Amérique, et le Canada peut faire ses préparatifs à loisir.

——:o:——

Une autre question d'une extrême importance et qui intéresse immédiatement l'Empire, a été discutée longuement hier à la conférence de la Presse, à Londres. Tous les délégués sont d'accord pour proclamer l'urgence de la question et la nécessité de plus grandes facilités télégraphiques entre les colonies et la métropole et entre les colonies elles-mêmes. Le secrétaire pour les colonies, lord Crewe, déclare que le gouvernement fera tous ses efforts pour encourager et aider le mouvement commencé en faveur des cablogrammes à bon marché.

Plusieurs suggestions pratiques ont été faites. Ainsi l'on a proposé la construction d'un cable All Red de l'Angleterre au Canada et de lignes télégraphiques contrôlées par le gouvernement à travers le Canada.

Mais la conférence ne s'est encore prononcée sur aucun des moyens suggérés. Elle a nommé un comité qui étudiera spécialement la question et qui fera rapport le 25 juin, lors de la reprise des séances.

Nous n'avons aucun doute que l'opinion de la Conférence de la Presse pèsera d'un grand poids en faveur de la réalisation de ce projet tant attendu. La question intéresse d'une façon toute particulière les journaux de l'Empire, et elle méritait, comme l'a dit lord Crewe, d'occuper, avant toutes les autres peut-être, l'attention de leurs représentants, dans cette circonstance solennelle.

Pour le peuple!

La Commission des Finances, à l'exception de l'échevin Laviolette, a refusé $2,000 pour donner des concerts populaires dans les parcs.

Les années se succèdent sans qu'on puisse vaincre la résistance que toutes les Commissions des Finances opposent à la réalisation de ce projet.

Que le budget municipal soit de deux, trois ou cinq millions, on n'a jamais pu y trouver cette modeste somme de $2,000 pour ces concerts gratuits. Mais qu'un choeur de Sheffield vienne, à Montréal donner des concerts payants, vite nos édiles votent le million de piastres nécessaire à sa réception.

On encourage les chanteurs venus de loin, mais on se refuse à subventionner les musiciens prêts à donner des concerts populaires pour une faible somme.

Cette indifférence, ce mépris pour tout ce qui touche de près ou de loin au bien-être du peuple paraît être la note dominante de la politique de certaines commissions municipales. Pourquoi la Commission des Finances a-t-elle refusé cette minime subvention de $2,000 dans son budget de cinq millions, destinée à procurer aux Montréalais le plaisir d'entendre de la bonne musique, le soir, à la fraîche, dans nos parcs ?

La question n'était pas nouvelle : elle a été posée il y a quelques années et tous les ans la Commission des Finances la repousse avec un parti pris regrettable.

Les concerts gratuits dans les parcs, les carrés, les places publiques existent dans toutes les villes dont les administrations se soucient quelque peu du bien-être des administrés.

Ces concerts attirent la foule; donnent un but de promenade aux familles; procurent à nombre de travailleurs une récréation que leurs moyens ne leur permettent pas de se donner, et contribuent au maintien de la santé publique en attirant au grand air des femmes et des enfants qui, sans cet attrait, resteraient sur le pas de leur porte ou dans la rue.

Encore une année pendant laquelle notre population, ou du moins cette partie de la population trop pauvre ou trop occupée pour aller en villégiature, devra se priver de concerts en plein air. La ville de Montréal est trop pauvre pour se donner ce luxe qui lui coûterait l'énorme somme de $2,000.

Le Conseil ne pourrait-il par un virement quelconque, trouver ces $2,000 et donner à la Commission des Finances la leçon qu'elle mérite.

La Commission et le Conseil

La presque totalité de la séance d'hier du Conseil-de-Ville a été consacrée à la Commission Royale. Nombre d'échevins ne sont pas satisfaits de ce qui s'y passe et de la manière dont cela se passe. Ils ont profité d'une suggestion faite par Son Honneur le maire pour exprimer leur mécontentement et formuler leurs critiques.

Le maire avait fait remarquer qu'au cours des débats l'administration entière, c'est-à-dire le Conseil, était sinon compromise, tout au moins tenue solidaire de ce qu'on pouvait reprocher soit à un de ses membres, soit à un employé ; que cet état de choses était nuisible aux intérêts de la ville, à sa réputation et qu'il serait bon que le Conseil fût représenté par un avocat du département en loi, non pour intervenir dans les débats, mais simplement pour se tenir à la disposition du Commissaire et lui fournir les renseignements dont il pourrait avoir besoin.

Cette sage proposition ne fut pas très bien comprise; de là une motion très dangereuse demandant qu'un des avocats de la corporation assiste aux séance de la Commission pour montrer l'administration telle qu'elle est. De nombreux amendements et sous-amendements furent faits à cette motion et à six heures et demie, amendements et motions ayant été battus, on ajourna sans avoir rien fait.

Il y avait pourtant quelque chose à faire: c'était simplement de suivre l'avis du maire; d'adopter sa suggestion et de mettre un avocat de la ville à la disposition du Commissaire.

L'absence d'un représentant légal de la ville à la Commission ne saurait être blâmée. Il était fort délicat pour le conseil de prendre part aux débats, car on aurait pu interpréter son intervention comme une défense.

Mais le Conseil devait se faire représenter pour fournir à la Commission les informations nécessaires sur la manière dont la charte et les règlements étaient interprétés et appliqués et pour faire modifier les demandes des avocats quand ces demandes pouvaient gêner le fonctionnement de l'administration.

Enfin il eut été simplement poli, convenable d'acquiescer au désir formulé par le juge Cannon de voir un représentant légal de la ville assister aux séances de la Commission.

Le Conseil ne fait rien pour entraver les travaux de la Commission ; mais il ne fait rien, non plus, pour aider la Commission et c'est justement ce que le maire lui reprochait.

C'est avec raison que notre premier magistrat a dit hier que l'administration de la ville devrait venir en aide à la Commission, aux citoyens qui formulaient des plaintes, afin que l'enquête soit menée aussi rapidement et aussi à fond que possible et que dans cette direction la présence d'un avocat représentant le Conseil pouvait être utile à la Commission.

Le Conseil en a décidé autrement, hier ; espérons qu'il reviendra bientôt sur sa décision.

——o——

Nous enregistrons avec plaisir la remarque faite au cours de la séance d'hier : que c'est la PATRIE qui a pris la tête du mouvement qui a abouti à la nomination de la Commission Royale.

LE CHENAL DU ST-LAURENT

La presse tout entière a accueilli comme une bonne nouvelle l'annonce faite par le ministre de la Marine que le chenal du Saint-Laurent serait avant longtemps creusé à une profondeur de 35 pieds. Dans la province d'Ontario, comme ailleurs, l'on comprend que le port de Montréal n'appartient pas à la province de Québec seule mais à tout le Canada. Or, si l'on veut que Montréal conserve le rang qu'il a déjà conquis à la tête des ports d'Amérique pour la distribution du grain, il faut de toute nécessité qu'on en permette l'accès plus facilement aux navires océaniques dont les proportions grandissent toujours.

Le "Globe" est cependant d'opinion qu'une limite devra s'imposer tôt ou tard à la taille des transatlantiques, et qu'avec un chenal d'une profondeur de 35 pieds, Montréal aura pour de longues années tous les avantages d'un port océanique en plein coeur de la contrée.

CE PAUVRE LECONTE

La mort si tristement tragique de Charles Leconte, du "Canada" a plongé tous ses anciens compagnons dans le deuil.

Leconte était le meilleur des camarades. Bon, affable, courtois, obligeant, charmant causeur, il possédait l'estime de tous ceux qui venaient en contact avec lui. Il était d'ordinaire si gai, si souriant, que sa fin lamentable cause autant de surprise que d'affliction.

Que Dieu ait pitié de son âme !

LES LIVRES D'ECOLES DANS ONTARIO

Les prix des livres de lecture des écoles séparées dans Ontario seront diminués d'environ la moitié.

Cette réduction est le résultat de négociations entre les évêques catholiques et la compagnie de publication, depuis qu'il a été annoncé qu'il y aurait réduction dans le prix des livres de lecture des écoles publiques.

Les prix actuels sont les mêmes que ceux des livres des écoles publiques, c'est-à-dire, 10, 15, 20, 30 et 40 cents.

Comme résultat de cette diminution, les livres de lecture d'Ontario seront adoptés par plusieurs autres provinces.

Ces livres seront publiés à minime profit. Il a été impossible de faire une réduction aussi considérable que pour les livres des écoles publiques, car dans ce dernier cas, toutes les plaques d'impression sont fournies par le gouvernement et la quantité de livres est de beaucoup plus grande.

L'annonce officielle des nouveaux prix sera faite vers le milieu de juin.

CA ET LA

C'est demain après-midi que le conseil de la Chambre de Commerce de Montréal offre un dîner à son dévoué président, M. Isaïe Préfontaine.

—o—

La commission de l'état du Vermont a lancé des invitations pour les fêtes du tricentenaire de la découverte du lac Champlain.

—o—

Les membres de l'Alliance Evangélique, réunis à St-Jean, N.-B., ne veulent pas que le Pacifique fasse circuler ses trains le dimanche. De braves gens !

—o—

Sir Wilfrid Laurier et l'hon. Rodolphe Lemieux sont allés à Québec afin de rencontrer Sir Lomer Gouin et de discuter la question de la nomination de juges additionnels à Montréal.

Sir Wilfrid se rendra ensuite à Arthabaskaville, pour y goûter quelques jours de repos. Le premier ministre assistera aux funérailles de Mgr Duhamel.

—o—

M. Geo. Bellerive, avocat de Québec, vient de recevoir une lettre de France, l'informant que le dévoilement du monument Montcalm à Vauvert-Candiac, près de Nimes, aura lieu à la fin de Septembre prochain. Les fêtes dureront 3 jours. Des invitations seront adressées aux gouvernements du Canada et de la province de Québec, aux cités de Québec, Montréal et Ottawa. Plusieurs citoyens de ces villes seront spécialement invités, de même que les plus hautes personnages de France. Frédéric Mistral représentera la poésie française et M. William Chapman, la poésie canadienne.

Le monument Montcalm est actuellement exposé au salon des beaux-arts à Paris. On inaugurera à Québec le double de ce monument en juin 1910.

—o—

D'après le "Times" de New-York, le Canada commencera incessamment la construction de cinq croiseurs de première classe, de dix torpilleurs, et de dix destructeurs." Le gouvernement fédéral serait prêt à payer tout de suite un cinquième du coût de la flotte ; les quatre autres cinquièmes seront versés d'ici à cinq ans.

QUARTIER DELORIMIER

MM. CHABOT ET MAYRAND ABANDONNENT LA PARTIE, MAIS M. GEO. JEFFREY, ANCIEN ECHEVIN, ACCEPTE LA CANDIDATURE POUR LE SIEGE NO 1.

MM. Napoléon Chabot et G. Mayrand, désignés comme candidats à l'élection du quartier Delorimier, laquelle doit avoir lieu le 23 courant, ont décliné tous deux l'honneur, hier soir, à une assemblée publique des contribuables, et M. Geo. Jeffrey, ancien échevin de la municipalité a accepté de se porter candidat pour le siège No 1.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Généreux donateurs de prix.

Cette institution éprouve une grande satisfaction de voir que des citoyens distingués et des corps publics apprécient hautement l'importance et la valeur du travail accompli dans les nombreux cours gratuits donnés à Montréal et dans les dix autres villes de la province. Nous donnons avec le plaisir les noms des généreux donateurs de récompenses aux élèves des cours de Montréal ; récompenses qui seront décernées, mardi, 15 juin prochain, au Monument National. Ce sont l'Association des maîtres-plombiers, qui s'est chargée de présenter les prix aux élèves de plomberie. Cette association prend un vif intérêt dans le travail de cette branche importante. Elle délègue de ses membres qui font de fréquentes visites aux cours. M. Raoul Lanthier, un des propriétaires de la Kinsbury Shoe Company, a bien voulu offrir une médaille d'argent au premier prix du cours de confection de patrons de chaussures.

La Société des Arts du Canada a offert également les prix aux élèves des cours de peinture et de dessin à main levée, section du jour.

Le Conseil des Arts et Manufacture tient à remercier publiquement ces institutions et particuliers qui démontrent tant d'intérêt à l'enseignement donné par ce conseil à Montréal et dans d'autres parties de la province.

BIBLIOGRAPHIE

LES DEMOISELLES DE LA POSTE, par Paul Bonhomme.

La psychologie intime et l'existence journalière de nos " petites fonctionnaires " ont attiré depuis peu l'attention des romanciers et des hommes de théâtre. L'oeuvre nouvelle de Paul Bonhomme nous présente, au premier plan d'une action émouvante, dans le décor apaisé d'un site du Vexin, une jolie receveuse des postes, de noble naissance, tombée là par un caprice de la Fortune et gardée par une duègne intrépide, sa propre tante, dont elle a fait son aide assermentée. Mais un peintre survient sous prétexte de restaurer les tableaux de l'église et vous devinez que le drame naît, dénoué à la fin par un événement imprévu et aussi par la bonté d'un oncle bourru et bienfaisant. La vie isolée, dépendante, monotone, de la postière rurale est très finement décrite et analysée dans ce récit rapide et coloré, avec les curiosités implacables, les commérages forcenés des petites bourgades, avec les tracasseries mesquines de l'Administration, personnifiée par un odieux inspecteur, les exigences de la clientèle et toutes celles de la fonction.

Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50— Librairie Plon-Nourrit et Cie., 8, rue Garancière, Paris.—6e.

L'ASSOCIATION ARTISTIQUE

DONNE SON DERNIER CONCERT DE LA SAISON.

L'Association Artistique des Dames Canadiennes a terminé, vendredi soir dernier, d'une façon très brillante la série de ses concerts mensuels. Cette association dont le but est le développement des arts dans notre beau pays a déjà donné depuis sa fondation qui date d'un an à peine, sept jolis concerts qui tous ont remporté le plus franc succès. Ces concerts ont mis en évidence plusieurs beaux talents qui n'attendaient que l'occasion pour se manifester et ce fait seul de permettre à nos jeunes artistes canadiennes-françaises de s'affirmer mériterait à l'Association Artistique notre encouragement et notre sympathie.

Vendredi soir, dans la coquette salle Archambault, un public nombreux et distingué était venu, une dernière fois cette saison, applaudir les nôtres.

Mesdames MacMillan et McNamara les premières au programme, ont ouvert le concert par un solo de Chaminade, "La Fée Viliane" exécuté avec succès et qui leur a valu les honneurs du rappel.

Mlle Duval a ensuite très bien chanté "Beaux Rêves" de Saint-Saëns et a aussi été rappelée.

Mlle Chaput, élève de Mlle St-Jean, a récité délicieusement "L'Ecrin" de Mme Tinel et en rappel "Les Papillons" d'Edmond Rostand. L'auditoire littéralement sous le charme l'a forcée à revenir une troisième fois. Mlle Chaput nous dit alors, avec un égal succès "L'Amour Frileux."

Mlle Chevalier, élève de Mlle Marier, qui chanta ensuite, eut aussi sa grosse part d'applaudissements.

M. l'abbé Perrier qui avait bien voulu se laisser inscrire au programme pour une causerie, "L'Art et la Morale", tint son auditoire sous le charme de sa parole chaude et convaincue. M. l'abbé Perrier nous a servi là une belle page de littérature et nous voudrions plutôt que de simples éloges, pouvoir la reproduire en entier. Cette intéressante causerie fut, sans contredit, le clou de la soirée.

Mlle Rita Augé, une jeune violoniste qui promet, a joué sur le violon d'admirables choses.

Mme McEnroe remporta aussi un joli succès dans son "Hymne au Soleil."

Mlle Besner exécuta ensuite sur le piano, avec beaucoup de précision et de goût : "Le Ruisseau" de Schütl et "Chanson Vénitienne" de Nevin.

Puis les élèves de Mlle Marier rendirent avec succès un très beau chœur de Chaminade "Pardon Breton."

Mlle Idola St-Jean, présidente de l'Association Artistique, vint ensuite, à l'occasion de cette fin d'année, dire un mot de l'Association, et remercier en termes délicats et choisis toutes les personnes dont l'encouragement leur a été si précieux. Elle dit un cordial merci à leurs invités d'honneur, M. l'abbé Perrier, au Dr Dubé et à MM. les Professeurs Taranto et Dussault ; un merci aussi à M. Archambault qui leur a accordé une si gracieuse hospitalité ; un autre merci aux journalistes qui leur ont aidé à leur manière ; un merci enfin et un au revoir aux membres et aux amis de l'association.

LES QUARANTE HEURES

Mardi, 15 juin, Contrecœur.
Jeudi, 17 juin, Saint-Jacques-le-Mineur.
Samedi, 19 juin, Hôtel-Dieu.

ŒUVRE DES TABERNACLES

Le salut de la clôture des réunions de l'Oeuvre des Tabernacles aura lieu le lundi 14 juin, à 3.30 du soir soir, dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié.

MALADIES DE LA PEAU

Une peau malade ou défigurée a toujours son effet sur l'esprit de l'individu. Beaucoup de gens souffrent de maladies de la peau, évitent la société et perdent toute confiance dans leur apparence personnelle. Les éruptions de la peau et les plaies sont entièrement dues à l'impureté du sang.

Dans tous les cas, les Burdock Blood Bitters purifieront promptement le sang et chasseront toutes les impuretés du système.

ERUPTION DEMANGEANTE GUERIE.

Mme J. J. Magee, jr., Kinmount, Ont., écrit : " Au printemps de 1906 je fus affligée d'une éruption qui me couvrait tout le corps. Le mal était surtout à la tête et à la figure. A l'état aigu et squammeux, et si j'avais chaud, j'éprouvais les remèdes du médecin, mais sans bon effet, alors j'achetai une bouteille de Burdock Blood Bitters et avant de l'avoir finie, l'éruption avait complètement disparu."

PLAIES SUR LA FIGURE.

Madame Hervey Barkhouse, Gold River, N.E., écrit : "J'étais grandement affectée de plaies sur la figure et le mal était enfin devenu si grave que je dus consulter un médecin, mais il ne fit rien pour me soulager.

" Je pensai aux Burdock Blood Bitters et décidai d'en essayer une bouteille. Je ne saurais trop recommander les B.B.B., car j'en avais à peine pris une bouteille que ma figure était guérie."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands.

L'Epargne à deux, dans un Compte Conjoint

permet au mari et à la femme d'opérer dans un même compte leurs dépots ou retraits d'argent en tout temps. Ces dépots portent intérêt et assurent toute sécurité contre la perte et le vol.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital Payé : $2,500,000. Fonds de Réserve : $2,150,000.

1-8-12-17-22-29

LA CIE S. CARSLEY Limitée

Magasin du Bas de la Ville, Rue Notre-Dame Ouest

LE MAGASIN FERME A 6 HEURES P. M. MARDI, 8 JUIN 1909

Un Ecoulement d'Etoffes à Robes Demain !

CHALIS CHEVIOTES NUN'S VEILINGS VOILES SERGES LUSTRES POPLINES TWEEDS FANTAISIE LAMAS TISSUS A RAYURES OMBREES, Etc.

Ce n'est pas une vente organisée pour nous débarrasser de lignes dont la vente se fait lentement (cela est très rare ici) — mais la saison de vente régulière est passée, et cet écoulement démontre simplement la précision avec laquelle nous avions estimé les besoins de plusieurs milliers de dames, quelques mois à l'avance. Nous vous conseillons de ne pas remettre votre visite. Les quantités sont petites dans la plupart des cas — une pièce ou deux se vendront promptement aux prix auxquels nous les avons marqués. Ces items indiquent simplement les épargnes à réaliser.

Poplines Françaises Pure Laine — 40 pouces de largeur, appropriées pour robes et costumes, dans les couleurs de vert, brun, Copenhague, grenat et gris. Valeur régulière 50 cts. Prix de vente... **45c**

Lamas Pure Laine — de très belle qualité, unis et à rayures ombrées, dans les plus nouvelles couleurs et de pesanteur appropriée pour l'été Valeur régulière 65c. Prix de vente **55c**

Tweeds Très Légers — Pour l'été — en jolis patrons de carreaux gris, 32 pouces de largeur; balance d'un achat spécial. Prix régulier 20 cts. Prix de vente **20c**

La VENTE de COSTUMES d'ETE se continue !

—et l'addition de ces deux lignes augmente l'intérêt pour demain.

COSTUMES-BLOUSES EN LINON POUR DAMES, dans la populaire couleur champagne, garnis de plis ou tuyautés en brun ou blanc, collet empesé, manches longues— un très élégant costume, valant régulièrement $4.50 : mercredi **$2.25**

COSTUMES JUMPER EN TOILE POUR DAMES — style Princess, verts, rouges ou fauves, garnis de piqué blanc ; aussi quelques-uns en mousseline, fantaisie, finis avec dentelle, etc. Aucun costume dans le lot ne vaut moins de $5.50. Mercredi, un seul prix..... **$3.45**

MEUBLES POUR LE COTTAGE ET LE CAMP

100 TABOURETS PLIANTS, avec dossier, pour le camp, valeur de 50 cents ..... Pour **40c**

75 LITS DE CAMP avec dessus en canevas, bien faits, valant $1.20, pour **$1.10**

75 CHAISES PLIANTES, à dossier incliné, pour pelouses et vérandahs, en bois dur de couleur naturelle, valant $1.15 pour **$1.00**

25 LITS DE CAMP, pliants, avec dessus en canevas, valant $2.75, pour **$2.45**

SOIES de 55c à 65c, pour..... 39c

1,760 verges de taffetas rouge uni, aussi tamalines et louisines carreautées, en noir et blanc, bleu-marin et blanc, gris et blanc — très en demande maintenant. Rég. 55c et 65c. Mercredi **39c**

Pour Robes Blanches d'Eté

Linon blanc de 40 pouces	8½c
Nansook blanc de 40 pouces	10c
Linon Victoria blanc de 40 pouces	10c
Très belle mousseline blanche carreautée et rayée, 27 pouces	9c
Linon indien	11c
Linon persan	11c
Mousseline suisse à pois	10c
Duck blanc pour jupes	12c

Suggestions de Valeurs dans le Rayon de la Porcelaine!

Plats à légumes recouverts, avec jolies décorations, valant jusqu'à 75c chaque, pour vendre à **45c**

Porte-parapluies en terra-cotta, seraient un joli article à ajouter dans un passage, à **$2.45**

Services de toilette de 10 morceaux, dessins variés riches décorations en or, service complet, pour..... **$2.69**

Demandez notre Nouveau CATALOGUE DU PRINTEMPS

PROVISIONS POUR PARTIS DE PECHE, PROVISIONS POUR LES CAMPEURS et PROVISIONS POUR LES FAMILLES DEMENAGEANT A LA CAMPAGNE.

Nous donnons une attention personnelle et attentive à ces clients et les marchandises sont empaquetées avec soin et expédiées sous le plus bref délai possible.

EPICERIES DE TOUT GENRE

Toujours fraîches chez Fraser et de la qualité la plus excellente.

JAMBONS FUMES SPECIAUX DE FRASER et BACONS SPECIAUX de FRASER pour le DEJEUNER

Reçus frais tous les matins des fumeries ; les viandes fumées les mieux choisies au Canada.

500 VIEUX FROMAGES CANADIENS

A Offrir .. Fabriqués il y a plus de 2 ans.

Il est difficile aujourd'hui de se procurer un morceau de bon vieux fromage canadien, et quand nous en trouvons un lot, il disparaît en un clin d'œil.

Venez voir ce qu'on a à offrir aujourd'hui à 30c la lb.

Aussi fromage Cheddar du mois de septembre, à 20c et fromage canadien doux à 15c la livre.

OFFRES SPECIALES DE METS pour LUNCH FROID

Poulet sans os	Boîtes de 1 lb.	35c boîte
Dinde sans os	Boîtes de 1 lb.	35c boîte
Canard sans os	Boîtes de 1 lb.	35c boîte
Porc pour lunch	Boîtes de 1 lb.	15c boîte
Pâté de veau pour lunch	Boîtes de 1 lb.	15c boîte
Tenderloin en gelée pour lunch	Boîtes de 1 lb.	35c boîte

Pour Trancher.

Jambon cuit frais	35c la lb.
Langue cuite fraîche	35c la lb.

Corned Beef Hash	Petites boîtes	15c la boîte
Corned Beef Hash	Grandes boîtes	25c la boîte
Bœuf en conserve Franco-américain		10c la boîte
Corned Beef cuit	Boîtes de 1 lb.	20c la boîte
Corned Beef cuit	Boîtes de 2 lbs.	30c la boîte

LANGUES DE BŒUF CUITES

En Boîtes et Bocaux en Verre.

Langue de bœuf de Armour	Boîtes de 1 1-2 lb.	80c la boîte
Langue de bœuf de Armour	Boîtes de 2 lbs.	65c la boîte
Langue de bœuf de Armour	Boîtes de 2 1-2 lbs.	$1.10 la boîte
Langue de bœuf de Armour	Boîtes de 3 lbs.	$1.35 la boîte
Langue de bœuf de Selby	Bocal en verre	$1.25 le bocal
Langue de bœuf anglaise	Bocal en verre	$1.40 le bocal

CHUTNEYS INDIENS ASSORTIS DE PECK

"Délicieuses mangues tranchées Sweet & Med Hot"	50c la bouteille
Mangue verte "Sour et Hot Slices"	50c la bouteille
Bengol "Hot Pulp"	50c la bouteille
Madras "Sweet, Hot"	50c la bouteille
Cashmere "Sour & Hot, cut in slices"	50c la bouteille

Aussi des milliers d'autres délicatesses provenant de tous les marchés du monde.

Demandez le catalogue.

Les gens se rendant aux lacs Muskoka, dans le district Tomagami et du Témiscamingue, aux lacs et ruisseaux, dans le bas du St-Laurent, aux villégiatures du bord de la mer, Tadousac, Cacouna, Chicoutimi, Murray Bay, Cap à l'Aigle, Rivière du Loup, Notre-Dame du Portage, St-Irénée, etc., etc., ou toute autre place d'été dans la montagne, sur les bords des rivières ou de la mer, sont invités à nous envoyer leur liste au plus tôt possible.

FRASER, VIGER & CO., LIMITED

ITALIAN WAREHOUSE. Etabli en 1836. EDIFICE FRASER, 207, 209 et 211 rue St-Jacques, Montréal.

PAGES D'ALBUM

Le proverbe dit : "Il est bon de vivre avec des gens contents." C'est toujours facile en s'oubliant pour les autres.

EDMOND BROSSARD
AVOCAT
Société légale LEBLANC & BROSSARD
EDIFICE DU CREDIT FONCIER
88 St-Jacques, Montréal. Tél. Main 512
67-1mo

MALAISES

Sans être absolument malade, on peut n'être pas en parfaite santé. Cet état intermédiaire porte le nom vague de malaise. Les actions organiques du corps ne s'exécutent pas normalement et cependant elles ne sont pas assez dérangées pour constituer une maladie caractérisée. Il y a un simple état de souffrance.

Presque toutes les maladies cependant débutent par des malaises, et c'est pourquoi il est toujours bon de ne pas les laisser empirer sans s'inquiéter de leur importance.

Tous les systèmes d'organes peuvent être atteints de malaises et les plus fréquents sont ceux qui atteignent l'appareil digestif et le système nerveux.

Des causes extérieures, telles que les fortes chaleurs, les changements brusques de température et de pressions atmosphériques, les vents très violents peuvent influer sur l'éclosion des malaises.

N'oublions pas que nous vivons dans un pays où le changement de saison à une autre est excessivement brusque et où le passage des jours froids de l'hiver aux journées d'une chaleur tropicale s'opère sans presque de transition. Quand arrivent les chaleurs, il n'est pas rare de se sentir la tête lourde, les oreilles bourdonnantes, la vue troublée. Ce sont quelquefois les signes précurseurs de la fâcheuse congestion qui risque de se traduire au bout de peu de temps par les éblouissements, les syncopes, les coups de sang et les attaques d'apoplexie.

Quant aux personnes qui, depuis longtemps, connaissent l'état de santé précaire de leur appareil circulatoire, à celles qui ont été soignées pour une maladie de cœur, qui présentent ordinairement des palpitations, des essoufflements, des vertiges, des signes de congestion, comme la couperose, les varices, les hémorroïdes, celles-là sont instruites par l'expérience et savent combien la saison d'été est préjudiciable à leur santé.

C'est cette catégorie de personnes qui ont besoin le plus de conseils ; dans l'intérêt de leur santé, qu'elles évitent avec soin, autant que le permet leur état social, les fatigues soit du travail, soit du sport, le travail de bureau pendant la digestion, qu'elles veillent avec soin à faire usage d'une alimentation à la fois nutritive et légère ; qu'elles se préoccupent du bon fonctionnement de leur intestin et surtout qu'elles s'efforcent d'abaisser la tension sanguine trop élevée, en utilisant les propriétés des médicaments toniques.

Les Pilules Moro sont pour ces malades un élixir de longue vie ; elles mettent leur organisme en état de défense et de résistance par l'action combinée qu'exercent sur le tube digestif et sur tout le système arterioso veineux les médicaments de choix qui les composent.

Les hémorroïdes, sans être la plus grave des affections que nous venons de signaler, n'en sont pas moins peut-être la plus douloureuse et la plus désagréable. Leur traitement est médical ou chirurgical, mais, comme nous avons eu occasion de le dire pour beaucoup d'autres maladies, on ne doit recourir à l'intervention chirurgicale que dans les cas où l'on ne peut pas faire autrement ; et, grâce aux Pilules Moro, les cas où l'on ne peut pas faire autrement sont devenus excessivement rares et l'on peut même dire qu'ils ont disparu complètement.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro guérissent les hémorroïdes presque aussi sûrement, avec leurs traitements, que les instruments de chirurgie les plus tranchants. Les Pilules Moro préviennent l'inflammation des tumeurs, elles régularisent, atténuent et finalement suppriment les poussées fluxionnaires. Enfin, elles ont la propriété, qui ne saurait appartenir à aucun degré à l'intervention chirurgicale, de purifier le sang et de neutraliser ce qu'on pourrait appeler le "vice hémorroïdal."

Les Pilules Moro agissent dans les périodes silencieuses de la maladie, celles où se fait le travail lent de désorganisation de la paroi veineuse et de la viciation du sang. Intervenant à ce moment, les Pilules Moro constituent une sorte de contre-mine détruisant à mesure qu'ils s'élèvent les ouvrages que construit l'ennemi. Elles s'attaquent à la fois au sang qu'elles purifient et aux tuniques musculaires qu'elles consolident et c'est ainsi que l'effort de la nature, qui tend à la soustraction spontanée d'une certaine quantité de sang, est rendu à la fois inutile et impossible.

Voici d'ailleurs un intéressant certificat de la part d'un des nombreux malades que nous avons traités avec succès et qui doit aux Pilules Moro sa guérison complète d'hémorroïdes qui le faisaient souffrir depuis cinq ans :

Saint-Godfroi, Marcil Office,
28 décembre 1908.

Messieurs les Spécialistes de la
Compagnie Médicale Moro,
Messieurs, Montréal.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que je suis heureusement guéri, grâce aux Pilules Moro, de tous les malaises dont je souffrais à l'estomac et aux jambes, et surtout des hémorroïdes qui, depuis cinq ans, me torturaient sans relâche. Sur les avis d'un ami qui avait été guéri du même mal par les Pilules Moro, je vous ai écrit pour avoir vos conseils et pour recevoir de vos bonnes pilules. Au bout de trois boîtes, je me suis trouvé soulagé et avec cinq boîtes j'ai été parfaitement guéri. Depuis je n'ai plus souffert, je me trouve absolument bien et mes hémorroïdes n'ont plus reparu.

Je recommande instamment les Pilules Moro à tous les hommes qui redoutent à l'approche de l'été et craignent de voir apparaître cette douloureuse et débilitante affection. Les hémorroïdes ne résistent pas aux Pilules Moro.

Votre tout dévoué,
JOSEPH LeCOURTOIS.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les consultations gratuites des Médecins de la Compagnie Médicale Moro se donnent tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin, à 6 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

LE CONSEIL ET LA COMMISSION ROYALE

Par une forte majorité, les échevins repoussent toute proposition à l'effet de faire représenter officiellement la ville devant la Commission Royale, par ministère d'avocat.

Après avoir discuté pendant au-delà de deux heures et demie sur l'opportunité de faire représenter la ville par ministère d'avocat devant la Commission Royale, le Conseil a fini, hier, par rejeter à une très forte majorité, toute proposition faite en ce sens. Les échevins se sont divisés en trois groupes: ceux qui trouvaient que la proposition de se faire représenter par un avocat de la ville n'allait pas assez loin; d'autres, que cette proposition allait trop loin et ceux qui ne voulaient rien du tout.

Avant de passer à l'ordre du jour, Son Honneur le maire Payette se leva:

"Tous les membres de ce conseil, dit-il sont au fait de l'importance de l'enquête qui se poursuit devant la Commission Royale et je désire attirer l'attention du Conseil tout entier sur ce qui se passe. Je crois qu'il serait désirable que la ville soit représentée officiellement, par un avocat, devant la commission. — L'intérêt de la ville est en jeu et je crains que l'enquête ait des conséquences désastreuses, car du train qu'on y va, on finira par faire croire que l'administration de la ville, est corrompue d'un bout à l'autre.

La ville, le conseil, les échevins, et toute l'administration sont en état de subir une critique juste, mais je dis que le conseil a le droit et le, devoir d'intervenir, lorsqu'on insinue que la ville toute entière est corrompue. C'est pourquoi je désire, je demande, je veux que des instructions soient données aux avocats de la ville de suivre les séances de la commission et de donner les explications requises au besoin.

"La situation est en effet des plus fâcheuses. Il est manifeste, d'après les rapports des journaux qu'il se présente des cas nombreux où des explications sont nécessaires, afin de compléter des témoignages et de donner les informations que les témoins ne donnent pas : informations qui ne leur sont pas demandées non plus, alors qu'elles sont de nature à modifier l'impression des témoignages entendus. Il arrive, ainsi, que des soupçons sont répandus, qui affectent les réputations de ceux qui n'ont rien à se reprocher. Avec toute la bonne foi du monde, les avocats du comité des citoyens ne peuvent, je crois, suppléer au défaut d'information, dû à l'absence d'un avocat absolument au courant de l'administration municipale. Il arrive que la ville de Montréal se fait à l'étranger une réputation qu'elle ne mérite pas. Il est temps que la ville se lève et proteste. J'ai déjà demandé aux avocats de la ville de suivre les séances de l'enquête. Mtre Butler a commencé, mais, il se plaignit d'un surcroit d'ouvrage et il ne reparut plus. J'ai laissé faire, mais le temps est venu de parler."

L'échevin Lavallée se leva aussitôt et félicita le maire de l'attitude qu'il venait de prendre. Il dit que le public ne connait qu'un seul côté de la question, et il reproche aux journaux de compliquer la situation par des rapports à sensation. Il est de l'intérêt de la ville que ses aviseurs légaux assistent les avocats des citoyens, non pour les empêcher de faire leur preuve, mais pour exposer l'administration de la ville telle qu'elle est, et sous son vrai jour. Avec la meilleure bonne foi, l'honorable commissaire ne peut être au fait de tous les faits de l'administration et les avocats de la ville lui seraient certainement d'un grand secours.

Il se peut qu'il y ait des vices dans le système administratif, mais ils n'affectent pas l'honneur des échevins. C'est

LA FAUTE DE LA CHARTE.

Il propose donc, appuyé par l'échevin Lapointe, que le département en loi reçoive instruction d'aider la Commission Royale dans ses recherches et d'exposer l'administration de la ville sous son véritable jour.

L'échevin Giroux est de ceux qui croient que Montréal doit protéger sa réputation et celle des citoyens. Il a constaté qu'à maintes reprises le juge Cannon a exprimé sa surprise de voir que la ville n'était pas reprsentée à l'enquête. Or, il considère que si la ville doit se faire représenter là, ce doit être par un homme du dehors, puisque l'administration comprend le département en loi comme les autres. Il veut un avocat éclairé est c'est pourquoi il propose en amendement que M. Aimé Geoffrion, avocat, soit prié de représenter la ville devant la Commission Royale. Il demande à l'échevin Lapointe de seconder cet amendement.

Un point d'ordre fut soulevé à l'effet que cet amendement ne pourvoyait pas à la question des frais et le maire dit qu'il faudrait au préalable une résolution des Finances.

L'échevin Carter dit que le fait de se faire représenter à l'enquête voudrait dire que la ville se considère en besoin de se défendre. On a demandé une Commission Royale car, il faut avoir des causes légitimes de critique et ce n'est pas au moment que l'enquête prouve son efficacité et qu'elle est cause que des choses désagréables aient été dites que l'on tenter d'intervenir. Monsieur Carter dit qu'il a vu Mtre Butler, au début de l'enquête et il lui dit de s'en aller, s'il n'avait pas un mandat exprès du Conseil de ville.

Le maire Payette proteste contre les paroles de l'échevin Carter et dit qu'il n'est pas question d'aller se défendre devant la Commission Rayale, mais d'aller l'aider au contraire et lui faciliter la besogne. Le maire ne proteste pas contre l'enquête, mais contre son résultat. On omet de fournir les explications élémentaires qui seraient de nature à prévenir les erreurs que l'on commet et on éviterait de salir la réputation des représentants du peuple. Il s'agit de conserver l'honorabilité de ceux qui en ont et il ne veut pas que la ville se fasse le reproche d'avoir sacrifié ses intérêts par sa propre inertie.

L'échevin Clearihue dit que

LE JUGE CANNON EST LE SERVITEUR DU CONSEIL

et ce serait manquer à son devoir que nommer un avocat pour intervenir dans son travail.

L'échevin Ward cite l'enquête royale de la Marine pour justifier l'absence d'un avocat et l'échevin Mercier dit que les cas ne sont pas identiques, car l'enquête de la Marine était l'enquête du gouvernement sur son personnel. Il ne faut pas avoir peur de reconnaitre, dit-il, que dans le cas qui nous occupe, les échevins sont des accusés et il s'agit de savoir s'ils sont innocents à l'encontre des principes de la loi criminelle anglaise. Les échevins sont dans la position de prisonniers qui ne se défendent pas. Il comprend que chaque échevin intéressé doit prendre la défense du département qu'il représente, et pour sa part il défendra lui-même le département des incendies, lorsque le temps sera venu, mais il convient que l'on suive l'argumentation à la lumière de la charte et il faut le secours d'un avocat. Or un avocat étranger sera en meilleure position que les avocats de la ville pour suivre l'enquête.

L'échevin Carter propose alors en amendement d'abord, et en sous-amendement ensuite, que si l'honorable Commissaire exprime le désir de se faire aider, la ville sera heureuse de lui fournir les services d'un de ses aviseurs légaux.

L'échevin Giroux substitue alors à son premier amendement un autre, à l'effet de nommer l'avocat et de donner instruction aux Finances de donner effet à la résolution du Conseil, en votant l'argent nécessaire.

Cet amendement ayant été déclaré dans l'ordre, la discussion se continua pendant une heure encore, après quoi le vote fut pris sur le sous-amendement Carter, qui fut perdu comme suit :

Pour, les échevins Clearihue, Lévesque, Turner, Sadler, Gallery, O'Connel, Gadbois, Robinson, Ward, Fraser, Carter, Lamoureux.—12.

Contre, les échevins Lapointe, L. A., Giroux, Yates, Martin, M., Dagenais, Lespérance, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, Lapointe, N., Mercier, Couture, Laviolette, Martin, J. B, A., Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Prud'homme, Resther.—25.

Un autre sous-amendement présenté par l'échevin Prud'homme fut rejeté sur un vote de 31 à 6, et l'on prit le vote sur l'amendement Giroux lequel fut rejeté sur la division suivante :

Pour, les échevins Giroux, Yates, Gallery, Lapointe, N., Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, Martin, J. B. A., Nault, Séguin, Major, Guay, David.—14.

Contre, les échevins Lapointe, L. A., Clearihue, Martin, M., Dagenais, Léveseque, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, O'Connell, Robinson, Ward, Marin, Duquette, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther.—23.

Un autre amendement de l'échevin L. A. Lapointe fut battu et le dernier vote se prit sur la motion principale. Il donna le résultat suivant:

Pour, les échevins Dagenais, Robillard, Lavallée, Larivière, Lapointe, N., Martin, J. B. A., Marin, Duquette Major, Guay, Roy, Resther.—12.

Contre les échevins Lapointe, L. A., Giroux, Yates, Martin, M., Lévesque, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, Séguin, David, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme —23.

Il était sept heures et le Conseil ajourna à jeudi pour prendre l'ordre du jour.

LE DREADNOUGHT DE L'AUSTRALIE

MELBOURNE (Australie), 8. — On a reçu ici un câblogramme du gouvernement impérial, acceptant l'offre officielle de l'Australie d'un Dreadnought ou de la somme d'argent équivalente.

Pourquoi suis-je Malade?

Comment le Savoir.

Chaque rhume affecte-t-il votre dos et cause-t-il une sensation de frisson, suivie de dérangements rénaux?

L'usage des spiritueux, du thé ou de la bière excite-t- les reins? Vous fatigues-vous facilement et un rien vous ennuie-t-il ? avez-vous les mains et les pieds froids ? La circulation est-elle défectueuse ? Vos pieds et jambes enflent-ils? Avez-vous des bouffissures au - dessus des yeux? Avez-vous le rhumatisme, la vue mauvaise, des maux de tête et de dos? Avez-vous la gravelle ou vos reins fonctionnent-ils mal?

Si vous avez l'un de ces symptômes, vos reins sont faibles ou en mauvais état, et ces symptômes vous avertissent que des maux plus graves vont suivre : le mal de Bright, le diabète ou l'Hydropisie.

Quelque vous fassiez, et peu importe la maladie que vous croyez avoir, surveillez bien vos reins, au premier symptôme de dérangement, donnez-leur l'aide qu'ils exigent dans les Pilules de Doan pour les reins, et voyez comme vous vous sentirez bien après en avoir pris, même quelques doses.

Mme O. Warren, Radisson, Sask., écrit : "J'endurais de graves douleurs au dos, depuis des années. J'essayai tous les remèdes que je croyais bons, mais inutilement. Une amie me parla des Pilules de Doan pour les Reins, et après en avoir pris deux boîtes, j'étais guérie pour de bon.

Prix, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands ou de The T. Milburn Co., Limited, Toronto.

En commandant, spécifiez les Pilules de "Doan".

LES FRUITS SONT LE GRAND REMEDE

Merveilleuse valeur médicinale des pommes, oranges, figues et pruneaux.

Combien de personnes savent quels remarquables principes curatifs se trouvent dans les jus de fruits. Il y a deux principes — l'amer et le sucré. Il y a environ dix fois autant de sucré que d'amer, bien que le principe amer soit celui qui ait l'effet curatif sur la maladie. Les pommes, les oranges, les figues et les pruneaux renferment le plus grand pourcentage de principe amer et sont, par conséquent, les plus hygiéniques.

C'était une théorie d'un médecin d'Ottawa que si la quantité du principe amer pouvait être doublée, la propriété curative en serait augmentée, non pas de deux, mais de plusieurs fois.

Après plusieurs essais, ce médecin réussit à introduire dans les jus de fruits combinés un atôme additionnel de principe amer, et forma ainsi un composé nouveau. Aux jus combinés furent ajoutés d'excellents toniques et antiseptiques, et le tout fut mis sous la forme de tablettes. Tels sont les "Fruit-a-tives" — le seul remède connu de la science qui soit fait de fruits.

Les merveilleuses guérisons opérées dans les cas de maladie d'estomac, biliosité, constipation, rhumatisme, maux de tête chroniques et névralgie, maladies des reins, du foie et de la peau, sont dues uniquement au fait que "Fruit-a-tives" renferment les propriétés médicinales des fruits. 50c la boîte, 6 pour $2.50, ou boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

LE CLUB DE TIR DE WATERLOO —MORT SUBITE. — EN APPEL. —VENTES DES PRODUITS LAITIERS. — FUNERAILLES.—ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 8. — L'assemblée annuelle d'élection des officiers du Club de Tir de Waterloo, a eu lieu vendredi soir aux quartiers de l'association et donna le résultat suivant :

Président Honoraire: H. E. Allen, M. P.

Vice-présidents honoraires: l'hon. E. T. de Varennes, L.-P. Bernard, M.-P.-P., et C. A. Nutting, C.R.

Sergent d'Etat, R.-F. Shaw.

Secrétaire, George S. Walsh.

Officiers de Cible, Lt. J.E. Macfarlane et N.-O. Rockwell.

Comité, S.-H. Martin, Geo. S.-Walsh et N. P. Rockwell.

—Charles H. McClintock, un résident des plus en vue du comté de Stanstead, et depuis sept ans percepteur des douanes au port de Stanstead, est décédé subitement hier matin, à sa demeure de Beebe, d'une syncope de cœur.

—Le Club de Raquettes St-François, de Sherbrooke-Est, récemment incorporé, convoque une assemblée générale de ses membres pour le 9 du courant, à l'Hôtel East Sherbrooke, pour faire l'élection de ses directeurs pour la prochaine saison.

—La Nichols Chemical Co., condamnée successivement par la Cour Supérieure et la Cour de Révision à un dommage de $1500 en faveur de Mme Newman, pour la mort de son mari, accidentellement tué aux chantiers de la Compagnie, a agressé hier matin une requête à la cour de ce district, demandant l'autorisation d'en appeler de ces jugements à la Cour Suprême.

—Le dernier terme de la Cour Supérieure du district St-François, avant l'ouverture de la vacance réglementaire, s'est ouvert ce matin pour une durée de six jours.

—Il y eut séance régulière de la Commission Laitière de Cowansville, samedi. On y a transigé des affaires considérables et avec un gain sur les prix de la vente précédente. Près de 1600 boîtes de beurre et 280 meules de fromage passèrent aux mains de différents acheteurs de Montréal, à des prix variant de 21 7-8 à 22 cts, pour le beurre et 11 5-8 cts la livre, pour le fromage.

Au comptoir de la Commission d'Echange de Sherbrooke, lundi, on a aussi remarqué une hausse perceptible dans les prix, le beurre rapportant 21 1-2 cts et le fromage, 11 1-2 cents.

—Hier matin, ont eu lieu à la Cathédrale, les funérailles de Melle Marie-Anna, fille de M. John Miller, décédée, samedi à l'âge de 17 ans.

Le service funèbre fut présidé par Mgr Tanguay, assisté des abbés Rabidas et Gosselin, comme diacre et sous-diacre.

La défunte fut portée à son dernier repos, par cinq de ses frères: MM. André, Arthur, Joseph, Alfred et Siméon Miller et M. Joseph Béchette. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Michel.

—Dimanche après-midi avaient lieu à l'église St-Jean-Bte Sherbrooke-Est, les funérailles de Cécile, enfant cadette de M. Victor Archambault, commerçant et maître de poste de Sherbrooke-Est.

—M. l'abbé Dolor Biron, vicaire à Weedon, était de passage à Sherbrooke hier, en route pour Louiseville, où il est allé officier aux obsèques de Mme David Martin, née Clairmont, Oliva, sa tante, décédée en cette localité samedi et dont les funérailles ont eu lieu ce matin.

VIVE ALERTE

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE AUX BUREAUX DU "HERALD", RUE ST-JACQUES, FAIT CRAINDRE UNE CONFLAGRATION.

Toute la brigade de pompiers, la patrouille de la police et les ambulances des divers hôpitaux de la ville, ont été appelés, hier après-midi, vers 3 heures 30, pour un commencement d'incendie qui s'était déclaré aux bureaux du "Herald", square Victoria.

En moins de sept minutes, deux alarmes furent sonnées et les derniers appareils n'étaient pas encore arrivés sur le théâtre de l'incendie, que déjà tout danger de conflagration était disparu.

L'alerte a été causée par une défectuosité survenue dans l'installation de l'énorme réseau de fils électriques fixé sur le toit de l'édifice du "Herald et qui fut la cause que le feu se communiqua à la toiture. Les flammes furent éteintes avant que des dégâts sérieux fussent causés. Le personnel de l'établissement fut d'abord pris de panique, mais comprenant qu'il n'y avait aucun danger, les employés retournèrent à leur poste.

LES GENIES DU PANTHEON

PARIS, 8. — Depuis un certain temps déjà il se fait un mouvement à l'effet de mettre en meilleure place les cendres de Victor Hugo, actuellement au Panthéon. Le cercueil du grand poète est dans un caveau et repose entre Rousseau et Voltaire, et cependant on estime que ce n'est pas là une place suffisante puisqu'on veut le placer sur un socle sous le dôme près de l'œuvre de Rodin.

D'autre part, on parle de sortir des caveaux du Panthéon les cendres de Rousseau et de Voltaire et de les placer sous leurs monuments respectifs, qui seront également placés sous le dôme.

Médecin et patient :

—Eh bien ! comment allez-vous ?

—Docteur, j'allais précisément vous le demander...

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE MONTREAL

On attire spécialement votre intention sur les items suivants, marqués à des prix spéciaux durant la Vente de Juin.

Chapeaux Panama pour Hommes, Moins 20 p. c.

Vu un achat considérable de ces chapeaux, nous pouvons offrir toutes les lignes de chapeaux Panama à un escompte spécial de 20 p. c durant la vente de juin.

Chapeaux de paille pour hommes, pour la chaloupe, moins 50 p. c.

Chapeaux en feutre mou pour hommes, toutes les principales nuances, régulier de $1.50 à $3.50 ; tous à moitié prix.

Chapeaux de formes Alpine et Télescope, pour hommes et garçonnets, moins 25 p. c.

Un assortiment considérable de canotiers en paille, pour garçonnets et fillettes, à moitié prix.

Cameras à Plaques Beaucoup Réduits

Un seul seulement, Star Premo, 4¼ x 5¼ pourvu de lentilles plantographes et d'un volet automatique Bausch et Lomb ; prix de la vente de juin $15.00 ; régulier $25.00.

Cameras anglais à plaques, pourvus de lentilles Beck de première classe complets avec porte-plaques et boite pour transport; les prix varient de $9.50 à $50.00. Durant la vente de juin. 20 p.c. de réduction.

(Au rayon de Kodaks, rez-de-chaussée)

Escomptes sur les Marchandises Brodées

Blouses blanches en broderie Suisse, comprenant ¾ de verge de broderie pour le devant ; les longueurs sont de 2½ verges de longueur et consistent en mousseline carreautée ou rayée Durant la vente de juin, 20 pour cent de réduction.

Blouses en crêpon de couleur, en blanc, bleu, rose, brun et vert.

Prix $1.35, moins 20 pour cent.

Valises et Sacoches beaucoup Réduites

Un assortiment considérable de malles japonaises à costumes, sacoches à main et télescope, légères et fortes et très appropriées pour l'été, depuis 40c à $8.00, moins 20 p. c.

Rayon des Machines à Coudre

Une seule seulement, une nouvelle machine à coudre Colonial House, dessus en forme de boite, trois tiroirs. Prix de la vente de juin $20.00. régulier $25.00.

Une seule machine Pupitre-Cabinet, finie en chêne doré, prix de la vente de juin $40.00, régulier $50.00.

Escomptes dans la Galerie Artistique

Une variété considérable de splendides vieilles gravures en couleurs, cadres en noyer, acajou et dorure antique. En exhibition à la galerie artistique. Sur toutes ces gravures, 25 pour cent d'escompte.

Placage en Sheffield, 10 pour cent de réduction.

Commandes pour cadres, 20 pour cent de réduction.

Peintures au rayon des gravures, 50 pour cent de réduction.

Edredons à 20 pour cent de Réduction.

Une importation spéciale de 200 beaux édredons (comforters) obtenus de beaucoup audessous du prix régulier et que nous écoulerons à un escompte spécial de 20 p. c.

Edredon de satin, très belles couvertures à effets de panneaux, ventilés et garantis à l'épreuve du duvet, à $6.50, $8.00, $8.25 et $9.50. Moins 20 pour cent.

Belle ligne d'édredons en satin à $10.50, $12.50, $13.00 et $15.50, moins 20 p. c.

Escomptes sur les Meubles de Bureau

Chaises désassorties pour bureau en chêne doré et acajou, de 20 p. c. à 50 p. c. de réduction.

Hauts pupitres avec couvercle enroulé, de 20 p. c. à 33⅓ p. c. de réduction.

Pupitres doubles à dessus plats, 25 p. c. de réduction.

Articles uniques de fini antique et aussi pièces désassorties à des escomptes de 50 p. c. à 66⅔ p. c.

Bottines de Première Classe pour Dames, $3.00

Bottines pour dames, en chevreau vici, poulin verni, et en veau gunmetal, marques américaines de première classe, comprenant les John J. Laterman, Queen Quality, Uyz et Dunn. Prix de la vente de juin $3.00 la paire; prix rég. de $5.00 à $6.00.

Bottines, souliers et souliers avec attaches aux chevilles pour enfants, lignes brisées; pointures de 3½ à 7; prix de la vente de juin 75c la paire, régulier de $1.25 à $1.75.

Lignes brisées en fait de bottines pour dames et enfants. Voyez la table de $1.00.

Réductions sur Tapis et Rugs

Tapis Axminster, Bruxelles, Wilton et Tapestry, depuis 10 à 33⅓ p. c. de réduction.

Prélarts et Linoleums en marquetés, moins 10 p. c. à 33⅓ p. c.

Seulement 20 rugs en laine, moins 33⅓ p.c.

Cinquante carpettes toutes faites, en Axminster, Wilton, Bruxelle et Tapestry, à moins de 33⅓ p. c.

L'assortiment complet de rugs Axminster sans coutures, dans toutes les grandeurs, moins 10 p. c.

L'assortiment complet des rugs orientaux, moins 25 p. c.

Nattes chinoises et japonaises, moins 10 p. c. 25 p. c.

Rugs "Mourzouk" à véranda, rugs "Crex" pour le cottage d'été, moins 10 p. c.

Carpettes spéciales d'escalier en jute, 18, 22, 27 et 36 pouces, moins 50 p. c.

Offres du Rayon de la Confection

Pour quelques jours seulement ce rayon offre un assortiment exclusif et élégant de costumes en flanelle et Worsted anglais gris pâle de $32.00, $34.00, $35.00 et $36.00 pour être vendus à un seul prix, celui de $28.00.

Toutes les modes les plus récentes de New-York en fait de costumes en serge bleue, au même prix $28.00.

Assortiment de modes anglaises, américaines et canadiennes.

Un choix attrayant de robes de bain maintenant en vente dans le rayon de la confection (annexe) toutes moins 50 p. c.

Le Jour du Victorian Order au Parc Dominion

Bénéfice du Victorian Order of Nurses.

Attractions Spéciales. JEUDI, LE 10 JUIN. Après-midi et Soirée.

Sous le patronage de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse Grey.

Plus Riches-Meilleurs
Même Prix

Il y a plus de gras de beurre, conséquemment plus de nourriture, dans le

Lait "Reindeer"
et la
Crème "Jersey"

que dans toute autre marque vendue au Canada. Ne vous en tenez pas simplement à notre parole—lisez le bulletin No 144 du gouvernement du Dominion, en date du 3 janvier, 1908.

Meilleur goût, aussi.

Demandez ces marques —elles en valent la peine.

TRURO CONDENSED MILK CO., Limited.
TRURO, N. E.

—Eh bien ! mon portrait a été fait en 7 heures vingt-cinq minutes, exactement.

—Vous aviez pris votre peintre au taximètre ?

—Entre sportsmen.

Je vous présente mon fils, un bon garçon, mais une tête brûlée qui a besoin quelquefois qu'on lui flanque un galop pour le mettre au pas.

DE LA "PATRIE" DU 8 JUIN 1884

LA ST-JEAN-BAPTISTE EN BATEAUX

Un nouveau genre de parade a été découvert pour la St-Jean-Baptiste; il y aura une procession de bateaux.

Les navires de toutes les compagnies de navigation prendront part à cette procession.

LE SIXIEME JOUR DE LA KERMESSE

La grande kermesse de Montréal fera certainement époque dans les annales de nos fêtes de charité. C'est aujourd'hui le sixième jour de son existence et elle paraît avoir un regain de popularité. Hier soir, les barrières étaient assiégées par une foule compacte. Aussi la recette a-t-elle été abondante : $2,128 ont été placés hier à l'actif du comité d'organisation. Plus de sept mille personnes ont visité la kermesse.

Quatre-vingt douze commis ont pris place au banquet d'hier soir.

NOTRE-DAME DU LAC SAINT-CLAIR

L'érection d'une nouvelle paroisse canadienne-française à Walkerville, Ont., est maintenant un fait accompli; l'église Notre-Dame avance rapidement et sera complétée cet automne.

Le père Wagner, voulant doter ce nouveau sanctuaire d'un autel digne de Notre-Dame, promet à tous ceux qui lui enverront $100 pour cette belle œuvre, de faire graver leurs noms sur une plaque d'argent dans l'intérieur du tabernacle. L'autel est actuellement en construction dans l'atelier, de M. O'Brien, marbrier, rue Sainte-Catherine, à Montréal.

L'ECHEVIN RESTHER

LES ECHEVINS MERCIER ET GALLERY AYANT RESIGNE LES SIEGES QU'ILS OCCUPAIENT A L'INCINERATION ET AUX PARCS, LE REPRESENTANT DU QUARTIER CENTRE LEUR SUCCEDE.

Sur l'invitation du maire Payette, le Conseil de Ville a confié une place dans deux commissions hier après-midi, les échevins Mercier et Gallery ayant résigné leur siège dans les commissions de l'Incinération et des Parcs.

L'échevin Resther dit qu'il n'est pas difficile. Il eût préféré passer à l'Incendie et aux Parcs, où il estime qu'il peut être utile cette année même; mais, il acceptera ce qu'on lui offrira et il fera son devoir partout.

Une motion ayant été faite, pour que l'échevin Resther fût appelé à succéder aux deux échevins démissionnaires, elle fut adoptée à l'unanimité. Une motion de l'échevin Gallery demandant la reconsidération d'un vote, pris à une séance antérieure concernant l'achat d'un rouleau à vapeur, pour les travaux de voirie, fut rejetée, faute d'une majorité suffisante pour l'adopter, une motion de reconsidération exigeant un vote plus considérable que celui donné sur la proposition originale.

GENEROSITE POSTHUME

M. Chauchard, laisse $400,000 aux pauvres de Paris.

PARIS, 8—Par son testament, H. A. Chauchard, propriétaire des magasins du Louvre, lègue sa collection de tableaux, de bronzes, marbres, etc. au musée national du Louvre. Il laisse $600,000 aux employés des Magasins du Louvre, $400,000 aux pauvres de Paris, et de nombreux legs à différentes institutions philanthropiques et charitables. Les gros legs individuels comprenant $3,000,000 à Georges Leygues, avocat et homme de lettres, et aux membres de sa famille, et $400,000 à Gaston Calmette, propriétaire du "Figaro".

LES TRAINS DU DIMANCHE

SAINT-JEAN, Nouveau Brunswick, 8. — La St. John Evangelical Association, composée de ministres protestants de cette ville, proteste énergiquement contre la mise en marche de trains le dimanche. Ces trains seront mis en service par le Pacifique dès le mois prochain entre Montréal et cette ville.

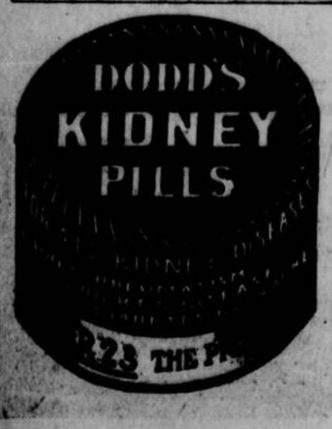

LES TRAMWAYS DE LONGUEUIL

LE REGLEMENT DESTINE A EN RESOUDRE LE PROBLEME SUBIT UNE SECONDE LECTURE. —DES TROTTOIRS PERMANENTS SERONT CONSTRUITS CET ETE, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 8 — Le règlement relatif à l'établissement prochain d'une ligne de tramways entre Montréal et notre ville a franchi, hier soir, une étape des plus importantes. Ce règlement a, en effet, subi une seconde lecture devant notre conseil de ville et l'on a décidé de commencer incessamment dans le "Herald" et la PATRIE la publication des avis requis par la loi avant l'adoption définitive de cette mesure. C'est pour le 12 juillet prochain que les contribuables de Longueil sont convoqués en assemblée publique, à l'hôtel de ville, afin de se prononcer sur l'opportunité de ce règlement, qui, sans aucun doute, recevra l'assentiment général.

On attendra le retour prochain de M. Fitzhugh, actuellement en Europe, pour discuter définitivement la clause 6, relative aux heures du service.

Longueuil demande un service de toutes les demi-heures, entre six et neuf heures, le matin, et entre cinq et sept heures le soir. La compagnie ne voulait s'engager qu'à un service minimum de toutes les heures, mais la plupart des directeurs sont revenus sur leur première décision et sont prêts à accorder le service minimum de toutes les demi-heures, le matin et le soir. Cependant, avant de se prononcer définitivement sur ce point en litige, les directeurs de la compagnie consulteront leur collègue M. Fitzhugh, représentant spécial de capitalistes anglais intéressés dans l'entreprise.

En vertu de l'entente conclue, les travaux devront commencer le ou avant le 1er août 1909 et être achevés le ou avant le 1er juin 1910.

Le trafic du fret sera limité à certaines rues et à certaines heures de la nuit.

Durant l'hiver le trafic sera aussi limité à certaines rues de Longueuil, afin d'éviter des frais trop onéreux que nécessiterait l'enlèvement de la neige.

Les autres principales clauses du règlement sont déjà connues de nos lecteurs.

— L'échevin Cinq-Mars a donné avis qu'il proposera un règlement relatif à la construction de trottoirs permanents dans la ville de Longueuil. En définitive on paraît avoir décidé de construire ces trottoirs en pierre et en partie à la charge des propriétaires riverains.

L'échevin Dupras a rendu un juste hommage au maire, M. Amédée Geoffrion, qui a dû lutter opiniâtrément à la Législature de Québec afin de faire amender convenablement notre charte, à l'article touchant cette question.

— M. F.-X. Lajeunesse, laitier, dénonce plusieurs citoyens de Longueuil, qu'il accuse de vendre du lait, sans licence. Référé au comité de police, avec demande d'un rapport pour la prochaine assemblée.

—La Fabrique de Longueuil informe le conseil qu'elle n'est pas disposée à contribuer au coût de la construction d'égouts à travers le cimetière catholique. Référé au comité général.

— On décide d'accorder aux Frères des écoles chrétiennes l'usage gratuit de la salle de l'hôtel-de-ville pour le 23 juin, date de la distribution des prix aux élèves.

— Le secrétaire donne lecture de l'état financier de la ville, et des divers comités permanents. En voici un résumé :

Appropriations	Dépenses.	En caisse.
	Finances	
$14,000	$9,311.87	$4,688.13
	Chemins	
3,750	3,203.69	546.31
	Aqueduc	
3,600	3,447.35	152.65
	Police	
1,500	1,480.84	19.16
	Feu et éclairage	
1,650	1,086.50	563.50
	Parcs et marché	
300	310.90	
Déficit, $10.90.		

Les revenus perçus sur taxes générales dans la ville de Longueuil pour l'année fiscale se terminant le 1er juin, ont été de $33,872.08. Cependant un montant de $7,468.13 reste à percevoir.

Il y a en caisse une balance de $9,727.46.

— Le règlement imposant une taxe sur les théâtres et autres lieux de spectacle est lu une troisième fois puis adopté.

Cette taxe est de $2 par jour, ou de $60 par semestre, ou de $100 par année.

—On décide d'acheter un nouveau cheval et un harnais pour les besoins du service de la voirie et du département du feu.

— A la demande de l'échevin Saint-Mars, le service de l'arrosage des rues devra être particulièrement soigné, le dimanche comme la semaine.

— Le maire rapporte les démarches faites auprès des compagnies de chemin de fer intéressés en vue de maintenir l'ancien horaire des trains du Québec Southern. Dès la semaine prochaine, le train qui partait à 5.15 heures p. m. de la gare Bonaventure, partira à 4.50 heures p. m. Cet horaire ne pourra être modifié avant novembre prochain.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Un Juif polonais du nom de Mitramsky, s'est fait frapper par un tramway à l'angle des rues Saint-Laurent et Ontario, vers neuf heures et demie hier soir. On a transporté le blessé à l'hôpital Général. Il a des plaies à la tête et l'épaule gauche disjointe.

Magasin des Tapis, 553 rue Ste-Catherine, 1ère porte à l'ouest du Lyric Hall.

W. H. Scroggie Limited
Rues Ste-Catherine et Peel.

Argent Remis pour achats non satisfaisants.

2500 Paires de Longs Gants en Soie et en Lisle de 50c à $1.50 pour 29c et 49c

Ce titre vous indique que ce n'est pas une condition ordinaire du marché qui met à la portée de tous des gants de 50c à $1.50 pour 29c et 49c la paire.

Un manufacturier fameux ayant un plus grand surplus de stock qu'à l'ordinaire, nous offrit la quantité entière à un prix très bas pour de l'ARGENT COMPTANT.

La quantité est quelque peu considérable, mais considérant que la demande en est très grande—que nous pouvions compter sur des retours rapides—et que le prix était excessivement bas, le marché fut conclu, et les gants seront en vente demain.

GANTS EN SOIE MILANAISE PESANTE. — Gants en soie, lisle et dentelle de la meilleure qualité, longueur au coude, poignet Jersey ou Mousquetaire avec 2 fermoirs et doigts avec bouts doubles, dans les couleurs de noir, blanc, modes, gris et tans. Aussi quelques-uns dans les nuances de taupe, immense assortiment de toutes les grandeurs, 6 à 7½. En vente en deux lots :

VALEURS DE 50c A 75c. POUR 29c
VALEURS DE 85c A $1.50. POUR 49c

NOTRE VENTE DE BRODERIE

L'événement de cette vente importante sera une cause d'intérêt et de profits pour les dames de Montréal pour quelques jours à venir—28,000 verges ne peuvent être vendues dans une journée bien que nous nous attendons à vendre jusqu'à la dernière verge de ces broderies à la fin de la semaine. Venez voir les merveilleuses valeurs et les assortiments, ne fut-ce que par curiosité—vous courrez les chances de vous décider de vous en procurer une grande quantité pour vous en servir plus tard.

ENTRE-DEUX en batiste et Suisse, ½ à 3 pouces de largeur .....
BORDURES en batiste et Suisse, 1½ à 9 pouces de largeur .....

Prix de vente : 4½, 7½ et 10c la verge

Devants et Allovers aussi bien que les Bordures et les Entre-Deux les plus larges. Pour, la verge 14c

Deux Numéros Spéciaux en Couvertures de Planchers

Magasin des Tapis 553 rue Ste-Catherine, 1ère porte à l'Ouest de l'entrée du Lyric Hall

Linoléum en Liège

900 verges de notre magnifique linoleum en liège "Record", la meilleure valeur jamais offerte à Montréal. La ligne serait bon marché à 50c.

33c la verge carrée

Prélart Ecossais

1,500 verges de prélart écossais de la meilleure qualité qu'on puisse acheter. 4 verges de largeur. Des milles verges de cette excellente marchandise ont été vendues à $1.00 la verge dans le passé.

60c la verge carrée

UNE LETTRE DE M. VILLENEUVE

EN REPONSE A M. L'ECHEVIN GIROUX, M. VILLENEUVE CRITIQUE LES CONTRATS POUR LA CONFECTION DE PAVAGES ET DE TROTTOIRS.

En réponse à la lettre de M. l'échevin Giroux, publiée dans les journaux, M. Eugène Villeneuve a adressé au Conseil de ville, hier, la lettre suivante :

Montréal, 7 Juin, 1909.

A Son Honneur le Maire et à MM. les échevins de la Cité de Montréal.

Messieurs :—

En réponse à une lettre adressée par le Comité des Citoyens à votre Conseil, lundi le 30 mai, dans laquelle nous attirions l'attention des membres du Conseil relativement à l'octroi des contrats par la Commission de la voirie nous plaignant que ces contrats avaient été accordés au plus haut soumissionnaire, l'échevin Giroux, président de la commission de la voirie, a lu à la dite commission, à l'assemblée du 2 juin courant, une lettre qu'il a ensuite communiquée aux journaux, dans laquelle il se défend lui-même ainsi que ses collègues de la voirie, pour avoir accordé les contrats aux plus hauts soumissionnaires.

Nous prétendons de nouveau :

1. Que le contrat octroyé à la compagnie de pavage Hassam est illégal, nul et frappé d'irrégularités, vu que la soumission de cette dernière compagnie n'était en aucun point conforme aux spécifications ;

Pour l'intelligence de la question et éclairer le conseil sur la valeur du pavage Hassam, nous nous permettons de citer l'extrait suivant d'un discours de Frederick S. Deitrick, candidat à la mairie de la ville de Cambridge, Mass., prononcé à une assemblée le 8 février 1909 :

"Look up in North Cambridge. They spent $35,000 or $40,000 in paving one side of the street with Hassam, as I understand it, is some sort of mixture of cement and stone. As soon as it gets a little bit ruffled, it begins to chip off and there are holes big enough end of the street to the other, although it is almost a mile long, and there are holes big enough it to drive an ice wagon through. Who loses ? No one but the citizens of Cambridge. It is your money that goes to pay for these streets.

If you do not own a home and do not pay taxes directly, you pay rent, and rent pays the majority of the taxes of the City of Cambridge. So, I say to you, that your money has gone to pave that street in North Cambridge. You are entitled to better streets down here, and we, who live in the other end of the city, are entitled to better streets up there."

Ce passage parle par lui-même.

2. Pour ce qui est de la fourniture des dalles de trottoir, nous n'acceptons pas l'affirmation de l'échevin Giroux quant à la force de résistance de la dalle "Danforth." Nous dirons que le devoir du conseil, au lieu d'accepter le rapport fait, même par les experts du McGill, devrait lui-même soumettre à ces experts les pierres produites comme échantillon, par les différents soumissionnaires au département des chemins, alors il aura une expertise désintéressée et juste, sans se baser sur le travail des personnes intéressées.

Nous prétendons encore que la pierre Danforth est moins durable que la pierre bleue de New-York, dont la ville se sert depuis 40 ans.

L'échevin Giroux n'a, d'ailleurs, pu contredire qu'il existe une différence de prix entre la "Danforth" et la pierre bleue de New-York, de 50 cts par verge carrée pour les dalles de 4 pieds et de 53 cts par verge carrée pour les dalles de 5 pieds et de 38 cts pour les dalles de 6 pieds.

3. Quant à la confection des trottoirs permanents, nous croyons qu'une expérience de 20 ans dans Montréal de l'asphalte "Mastic Asphalte Sicilian" est plus que suffisante pour détruire même l'opinion d'un chef de service en ce qui regarde un nouveau produit, et que la soumission de la Sicily Asphalt Co., à 51 cts par verge carrée meilleur marché que celle de l'asphalte "Seyssel" aurait dû être acceptée dans l'intérêt des contribuables.

4—Pour ce qui est des trottoirs en composition de ciment, nous maintenons que la Cie de constructions et de pavages modernes de Montréal n'aurait pas dû se voir adjuger le contrat; sa soumission n'était pas conforme aux spécifications et n'aurait pas dû être reçue; sa soumission était de 38 cts plus élevée que la soumission Hofeller, et malgré cela la Commission des chemins a passé outre et a accordé pour plus de $25,000 de ces trottoirs au plus haut soumissionnaire.

M. Hofeller a une longue expérience en la matière, est chargé des travaux identiques pour le gouvernement fédéral, et malgré l'affirmation de M. l'échevin Giroux, pour conclure d'un mot, de la compagnie ci-haut nommée et de M. Hofeller, seul ce dernier s'en est tenu aux spécifications et devis.

Et d'ailleurs, on ne peut alléguer que M. Hofeller n'avait pas produit d'échantillon puisque la ville possède en face du bureau de poste l'échantillon le plus sûr; un trottoir fait l'an dernier par M. Hofeller et qui passe à bon droit pour l'un des meilleurs à Montréal.

5—Quant à la fourniture de l'asphalte, nous regrettons que M. Giroux a cru devoir refuser l'offre de la compagnie Warren Scharf de se rendre à Toronto aux frais de la compagnie pour juger par lui-même des travaux de cette compagnie en cette ville. M. Barlow également invité ne s'est pas plus rendu.

Ce déplacement de MM. Giroux & Barlow aurait sauvé à la ville $4.00 par tonne sur une quantité considérable d'asphalte que la ville achète pour ses besoins.

6—S'il est faux que l'échevin Giroux ait donné une seule commande pour du granit à $1.79 la verge carré, il ne niera pas que le rapport de la voirie, maintenant devant le Conseil pour la fourniture de granit comporte des blocs à $1.79 la verge carrée qui est le prix du plus haut soumissionnaire, et que nous avions raison de prétendre que l'intention du comité était d'accorder les contrats aux plus hauts soumissionnaires, alors que l'on pouvait avoir un article équivalent à 36 cents la verge meilleur marché, soit $1.43 la verge carrée.

7—Pour le pavage des rues en asphalte, si l'échevin Giroux n'avait pas l'intention de payer $2.37 la verge carrée à la "Barber Asphalt Co." pourquoi alors recommandait-il au conseil que la soumission de cette compagnie soit acceptée et qu'un contrat soit octroyé à cette compagnie et recommandait au Maire de le signer au nom de la ville. Si son intention n'était pas de payer $2.37 la verge pourquoi n'a-t-il pas recommandé que seule la soumission de $2.29 la verge carrée de la Sicily Asphaltum Paving Co. soit acceptée?

8—Quant à la fourniture de la pierre à bordure, l'échevin Giroux n'a pas cru accepter la soumission la plus basse, soit 43 cts le pied, préférant la prendre de tout venant à 42 cts du pied, comme il le dit, soit un centin par pied plus bas que la plus basse soumission offerte à la commission de la voirie. Nous nous demandons pourquoi il n'a pas traité de la même façon les autres demandes de sa commission pour la pierre à dalle, les trottoirs en ciment, en asphalte, etc., etc. Il aurait ainsi démontré sa sollicitude pour les intérêts de Montréal.

C'est pourquoi, nous prions les membres du Conseil ainsi que Son Honneur le Maire, de faire en sorte que les intérêts des contribuables soient sauvegardés en refusant de sanctionner les contrats accordés aux plus hauts soumissionnaires de façon à prévenir toutes contestation du rôle par les propriétaires intéressés.

Pour le Comité des Citoyens.
(Signé(E. W. VILLENEUVE.
C. S. J. PHILLIPS.

UN QUAI S'EFFONDRE

MANDEVILLE, (Louisville), 8 — Par suite de l'effondrement d'une passerelle, dix personnes sur le point de s'embarquer sur le bateau qui devait les conduire à la Nouvelle-Orléans, ont trouvé la mort.

PERSONNEL

M. Ernest Houle, du greffe de la Cour du Recorder, qui avait été envoyé à Québec par la Commission des Finances, pour vérifier certains comptes dus par la Ville au gouvernement Provincial, est revenu à Montréal, ce matin.

Les Relations du Foie et des Reins

Sont telles que l'une souffre lorsque l'autre est dérangée.

Les cas compliqués ne peuvent être guéris que par un traitement combiné comme les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie.

Le foie filtre les poisons du sang.

Les reins aussi filtrent les poisons du sang.

Quand le foie devient paresseux et inactif, ou qu'il a trop à faire par suite d'une nourriture trop abondante, les reins doivent lui porter secours dans cette œuvre de filtration. Si le foie fait défaut, les reins doivent faire tout l'ouvrage.

Et voilà justement ce qui cause les neuf-dixièmes des maladies des reins.

Cela commence par la biliosité, l'indigestion, la constipation, après quelque temps, les reins commencent à être affectés, viennent alors les maux de dos, les dérangements urinaires et finalement la maladie des reins sous quelqu'une de ses formes les plus douloureuses et les plus fatales.

Les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie sont le remède rationnel contre la maladie des reins, tout comme elles sont les meilleures, parce qu'elles vont à la racine du mal et exercent une influence directe sur le foie, les reins et les intestins.

Elles nettoient promptement et complètement les intestins et en stimulant l'action du foie, elles enlèvent le fardeau des reins. Ensuite par leur action directe sur les reins amènent le fonctionnement naturel sanitaire de ces organes.

Mme Dave W. McCall, Lombardy, Co. de Leeds, Ont., écrit : "J'ai souffert de maladies des reins pendant huit ans et fus soignée en vain par plusieurs médecins jusqu'à ce que je commençasse à employer les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie qui me guérirent complètement. Je crois que je serais morte maintenant si je n'avais pas eu ce remède."

Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, une pilule par dose, 25c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Courses à Blue Bonnets

Les mardis, jeudis et samedis, deux trains, à 1.50 p.m. et 2.15 p.m. Les lundis, mercredis et vendredis, un train à 1.50 p.m. Retour immédiatement après la dernière course. Billets, dans une seule direction, 15c. Aller et retour, 25c.

Achetez vos billets de bonne heure et évitez la foule aux guichets. Billets en vente au No 129 rue St-Jacques, à l'hôtel Windsor et à la gare Windsor.

TRAINS DU TRANS-CONTINENTAL

Deux trains laissent la gare Windsor, tous les jours, à 10.10 a.m. et 10.30 p.m., pour Winnipeg et Vancouver.

Double Service de Trains Quotidiens

y compris le dimanche, entre Montréal et Toronto, quittant Montréal à 8.45 a.m. et 10.00 p.m. Au retour ils quittent Toronto à 9.00 a.m., et 10.00 p.m.

FUNERAILLES DE MGR. DUHAMEL

Des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un

Passage Simple de Première Classe

Valides pour partir par les trains de l'après-midi du mercredi 9 juin et par les trains du matin 10 juin, valides pour revenir jusqu'au vendredi, 11 juin.

Un train spécial quittera Montréal gare Viger, à 5.45 a.m., jeudi, 10 juin, arrêtant aux gares intermédiaires et arrivant à Ottawa à 9.15 a.m.

EXPOSITION ALASKA-YUKON PACIFIQUE
SEATTLE, WASH., DU 1er JUIN AU 16 OCTOBRE 1909.

Des billets de première classe pour le voyage aller et retour seront vendus jusqu'au 30 septembre 1909, de Montréal à

VANCOUVER, C. A.
VICTORIA, C. A.
SEATTLE, Wash.
TACOMA, Wash.
PORTLAND, Ore. } $89.00

Départ par n'importe quelle route directe régulière, retour par la même route ou n'importe quelle autre route directe régulière.

SAN FRANCISCO, Cal.
LOS ANGELES, Cal. $104.25

Départ par n'importe quelle route directe régulière pour San Francisco, retour par Portland, Oregon et de là par n'importe quelle route directe régulière ou vice versa.

Bons pour retour jusqu'au 31 octobre 1909.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE : 129 rue St-Jacques, près du Bureau de poste. 87-jno

Fournitures Générales pour
AQUEDUCS
Spécialités :
Tuyaux de Fonte, de Fer et de Grès.
CIMENT
Aussi assortiment complet de
COUTELLERIE,
Vitres, Vernis, Peintures, etc.
ENGINS A GAZOLINE
Bateau en Acier "Mullin"
GROS ET DETAIL
I. L. LAFLEUR,
LIMITEE.
362-366
RUE NOTRE-DAME OUEST,
MONTREAL
ma- jno

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire

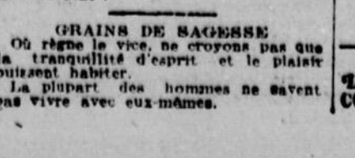

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasin et bureaux. 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 25-m-j-s-jno

Les femmes sont toujours nerveuses, malades, mourantes, et finalement elles nous enterrent.

A. Tournier

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FUNERAILLES DE MGR. DUHAMEL
Ottawa, 10 Juin 1909.

Passage aller et retour, de Montréal $3.35

Départ par le train de l'après-midi du 9 juin et par les trains du 10 juin. Limite de retour, 11 juin 1909.

Exposition Alaska-Yukon-Pacifique
Seattle, Wash., du 1er Juin au 16 Octobre 1909.

Des billets de première classe, aller et retour, seront vendus du 20 mai au 30 septembre 1909, de Montréal à

VANCOUVER, C. A.,
VICTORIA, C. A.,
SEATTLE, WASH.,
TACOMA, WASH.,
PORTLAND, ORE., } $89.00

Départ par toute ligne directe régulière, retour par la même ou par toute autre ligne directe régulière.

SAN FRANCISCO, CAL.,
LOS ANGELES, CAL., } $104.25

Départ par n'importe quelle ligne directe régulière pour San Francisco, retour par Portland, Orégon, et de là par toute autre ligne directe, ou vice-versa.

Valides pour revenir jusqu'au 31 octobre 1909.

4 TRAINS — POUR L'OUEST — TOUS LES JOURS

International Limited 9.00 a.m. — Trains Express 9.45 a.m. 7.30 p.m. — Express rapide de nuit 10.00 p.m.

International Limited
Le plus beau et le plus rapide train du Canada.

A un wagon salon et un wagon-lit Pullman direct de Montréal à Chicago, aussi un wagon-salon, wagon-bibliothèque et wagon-café du Grand-Tronc et wagons directs de Montréal à Toronto et Détroit—Repas et rafraîchissements en route.

Wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

Attractions Spéciales

Double voie — Parfait nivellement de la voie — Equipement Moderne — Bibliothèque gratuite — Paysage magnifique et fraîche brise le long des rives du Lac Ontario — Trains rapides, opérés par système de "Block Signal". Employés courtois et soigneux. Voyez la grande usine électrique en usage maintenant pour faire passer tous les trains de passagers du Grand-Tronc à travers le grand Tunel international de Ste-Claire. Tout ce qui peut assurer le plus de confort et de satisfaction pour les clients. Portier à casquette rouge, garçons toujours à portée pour répondre aux passagers et leur aider.

Les Wagons-Lits pour Touristes

Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST jusqu'à la Côte du Pacifique — Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.

Pour billets, prix, cartes, accommodations de wagons-lits, wagons-salons, et complètes informations, s'adresser aux

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure. 87-jno

NAVIGATION

Quebec Steamship Co'y, Ltd.
LIGNE DU ST-LAURENT

STEAMER "CAMPANA"
Prochain départ de Montréal (QUAI VICTORIA)
LUNDI, 7 JUIN, A 4 P. M.

et dans la suite tous les deux lundis durant la saison, quittant Québec le jour suivant, à midi, pour le

Bassin de Gaspé, la Malbaie, Pereé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour passagers.

On ne reçoit pas de cargaison après 2 p.m., le jour du départ.

Pour fret, passage et cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents.
211 rue des Commissaires, Montréal. 66-jno

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, France
DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs. a. m.

xCHICAGO (Suppl.) ... 5 Juin
xLA PROVENCE ... 10 Juin
xLA SAVOIE ... 17 Juin
xLA LORRAINE ... 24 Juin
xLA PROVENCE ... 1 Juillet

x Bateaux à deux hélices.

Renseignements : Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 83—jno

Cie. Navigation Can. du St-Laurent Ltée.

MONTREAL ET QUEBEC

Billet simple, $3.00 ; retour, $5.00. Départ tous les jours à 5 hrs. p.m., excepté le dimanche.

MONTREAL ET CHAMBLY

Départ les mardis et vendredis à MIDI.

Excursion le Dimanche

Départ à 9 a.m. pour St-Sulpice, Lavaltrie, Lanorale et Sorel, de retour à 7.30 p.m.

Prix, aller et retour, 75c.

BUREAU : 58 NOTRE-DAME EST.
Phone Main 974 ; Quai, Main 3168.
M-ma-me-v-jno

OTTAWA RIVER NAV CO

Le Vapeur de la Malle Quotidienne

Commenceront leur service LE MARDI, 8 JUIN, JUSQU'A CARILLON seulement d'ici à nouvel ordre. Prenez le train du G.T.R. à 8 heures a.m. pour raccorder au quai de Lachine avec le vapeur qui se rend à Carillon en arrêtant aux endroits intermédiaires.

Prenez le train du G.T.R. à 5 p.m. pour raccorder au quai de Lachine avec le vapeur qui saute les rapides.

AVIS — Le Service de la Ligne d'Ottawa Commencera le Jeudi, 10 Juin.

R & O. Voyages Idéals sur l'Eau sur des Elégants Vapeurs Modernes pour Passagers

LIGNE DE MONTREAL-TORONTO, (via les Mille Iles et Rochester, N.Y.), à partir du 1er juin, les vapeurs partiront tous les jours, excepté les dimanches.

LIGNE DE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, (via les 1000 Iles et la Baie de Quinté). Le vapeur Belleville part tous les vendredis à 7 heures p.m.

Bas prix spécial sur ce vapeur.

Les vapeurs de la LIGNE QUEBEC partent tous les jours à 7 p.m.

Les vapeurs de la LIGNE SAGUENAY quittent Québec les mardis et samedis à 8.00 a.m.

Pour tous renseignements, s'adresser au BUREAU DES BILLETS, en ville, 128 rue St-Jacques, vis-à-vis le BUREAU DE POSTE. 90-jno

CONSEIL DU ROI

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 8 — M. Ernest Lapointe, avocat, député de Kamouraska au fédéral, a été nommé conseil du roi.

Père et fils :

—Qu'est-ce que tu aimerais mieux de toutes ces pendules, montres et réveils ?

—Celui-là, parce qu'il marque 4 heures et qu'à ce moment, on me donne du chocolat !

GRAINS DE SAGESSE

Où règne le vice, ne croyons pas que la tranquillité d'esprit et le plaisir puissent habiter.

La plupart des hommes ne savent pas vivre avec eux-mêmes.

COMMON SENSE
Détruit les Rats, Souris, Coquerelles Punaises, Mites.
NE REPAND PAS DE MAUVAISE ODEUR
chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co. Toronto, Ont
13-jno

BREVETS,
Marques de Commerce, etc.
C.C. COUSINS
SOLLICITEUR DE BREVETS
Chambre 906 Mathieu New York Life
Téléphone Main 3056.
M-jno

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" RAPPORTENT BEAUCOUP AUX ANNONCEURS.

MORT TRAGIQUE DE CHARLES LECONTE

Ce reporter s'est suicidé dans une crise de folie. —Lettre touchante à sa mère, etc.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 8. — Le personnage mystérieux qui s'est suicidé, dimanche, à Saint-Nicholas, en se jetant dans le fleuve, est bien Charles Leconte, journaliste, qui travaillait depuis cinq ans à la rédaction du "Canada". Son cadavre, qui gît en ce moment à la morgue de Lévis, a été reconnu, hier, par plusieurs personnes qui l'ont bien connu.

Ce pauvre Leconte a évidemment été victime d'une crise de folie. Une lettre qu'il a laissée dans son calepin le prouve hors de tout doute. Cette lettre, écrite à sa mère, en France, est incohérente et pleine de contradictions. Elle est cependant écrite dans un style original, comme celui dont se servait d'ailleurs Leconte.

En voici quelques passages :

" Ma chère mère,

" Tu me verras sans doute arriver bientôt pour un court séjour au milieu de vous. Un enchainement de circonstances idiotes que je te conterai, a bouleversé mon existence... Il va me falloir me refaire une nouvelle existence, et je sais que, malheureusement, vous ne pouvez guère m'y aider. Si j'étais seul, ce serait parfait, mais il me fait grand peine pour ma femme et mes deux enfants de ne pouvoir faire pour eux davantage.

" Tu m'excuseras si je t'écris ainsi sur des feuillets d'un vieux carnet de reportage, mais je n'ai pas d'autre papier sous la main, notre ménage étant complètement emballé...

" Rien ne rehausse la volupté comme le goût de la mort. Tous ces jours derniers, toutes ces nuits dernières, le spectre blanc s'est penché sur nos baisers... je ne veux pas mourir encore, et c'est seulement parce que j'ai trente ans, un bon estomac et le reste à l'avenant que je ne suis pas, ce soir, couché dans un cercueil...

" Ah ! ma pauvre chère maman, jamais plus je ne reviendrai le bon petit gars que tu as connu. Jamais plus ! J'ai été jusqu'alors un peu beaucoup toi, je te ressemblais par beaucoup de côtés...

....

" Dis-moi, ma chère maman, tu ne m'en voudras pas si je devenais un peu quelqu'un comme Bel-Ami, tu sais, Bel-Ami, de Maupassant... Ces jours derniers, j'ai bu, j'ai bu éperduement...

" J'espère te revoir, chère petite maman, et t'embrasser après si longtemps. Pourtant, il se peut que je meure comme un bon soldat ; mais Dieu ! que cette mort serait bête, sans la noblesse du duel, sans la griserie du combat...

"...Je n'ai pas envie d'être fataliste, et je crois qu'un être infiniment supérieur à nous guide notre destin.

Qu'il soit fait ainsi qu'il le souhaite. Et tout sera pour le mieux si l'on en croit le philosophe... (nom incompréhensible.)

"Apprête-toi donc, ma chère maman, à me bien recevoir..."

Cette lettre ne contient aucune adresse. Son calepin contient aussi une autre lettre adressée à "ma chère petite Térésa."

Leconte a dû partir de Montréal samedi, sur un train du Grand Tronc. Il a payé son passage sur le train, car il avait dans ses poches un reçu du conducteur. Il est descendu à quelque station en arrière de Saint-Nicholas. Dimanche, il est entré dans plusieurs maisons de cet endroit, et il a demandé à acheter un revolver, disant qu'il voulait se flamber la tête. Naturellement, personne ne lui en a vendu. Dimanche soir, il est allé chez M. Pierre Lagueux, charretier, et lui a demandé de le conduire à Saint-Romuald. M. Lagueux y consentit.

Chemin faisant, il raconta à M. Lagueux qu'on le persécutait depuis plusieurs jours, qu'on voulait l'emprisonner, etc. Il répéta à maintes reprises qu'il voulait en finir avec la vie. M. Lagueux essaya de le consoler de son mieux en lui parlant de Dieu. Leconte ne voulut rien entendre.

Souvent, contemplant le fleuve, il disait : "Il est beau en effet, votre Saint-Laurent !"

Soudain, il saisit les guides que tenait M. Lagueux et arrêta le cheval. Il dit à M. Lagueux : "Vous aussi, vous êtes bien comme les autres. Vous êtes le complice de mes persécuteurs. Je m'en vais me noyer !"

Et il se dirigea en courant vers le fleuve. Rendu sur la grève, il enleva son gilet, son veston et son pantalon. Il sortit une somme de $32 et un trousseau de clefs qu'il avait dans ses poches et déposa ces objets sur une pierre, puis il se jeta à l'eau. Mais comme l'eau n'avait à cet endroit qu'une profondeur de dix-huit pouces, il se releva et marcha vers le large.

A ce moment, M. Lagueux et quelques autres personnes qu'il avait averties de ce qui se passait, se mirent à sa poursuite, mais ce fut en vain. Dès que Leconte eut de l'eau à la hauteur des épaules, il se mit à nager vers le large, puis il disparut.

M. Lagueux et ses compagnons cherchèrent à la hâte une embarcation pour se porter à son secours. Après une demi-heure de travail, ils parvinrent à le retirer de l'eau, mais ce n'était plus qu'un cadavre.

Le coroner Jolicœur fut informé, M. Charles Moisan, entrepreneur de pompes funèbres, alla chercher le cadavre qu'il transporta à la morgue de Lévis.

Parmi les objets qu'on a trouvés dans ses habits, il y a un livret de la banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal. Une somme de $581.16 est à son crédit. Leconte avait commencé à déposer à cette banque en 1906. Son premier dépôt était de $5, et ce n'est que par petites sommes comme cela qu'il était parvenu à économiser près de $800.

Le 20 mai dernier, il retira pour la première fois $50, et le 4 juin, $100.

M. Charles Moisan a appris, hier, la triste nouvelle à M. Meussot, beau-père de Leconte, acteur bien connu, qui joue en ce moment au théâtre des Variétés. Madame Leconte, épouse du malheureux reporter, joue aussi à ce théâtre sous le nom de Madame Laviolette. Elle est la fille de M. Meussot.

On n'a pas jugé à propos d'informer, hier, Madame Leconte de la mort de son mari, et elle a joué comme à l'ordinaire.

L'enquête du coroner doit avoir lieu, demain.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste. 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est 2916. j.n.o.

IL RETOURNE A BOSTON

Le Sergent-détective Armstrong, est arrivé de Boston, ce matin et il y retournera ce soir en compagnie de McGee, accusé d'avoir détourné $10,000 à ses patrons, des tailleurs de Boston. McGee a refusé de se prévaloir de la loi d'extradition et retourne de son plein gré.

PARC SOHMER

Demain soir, mercredi, soirée de gala, la bande sur le nouveau kiosque, jusqu'à minuit. Illumination, etc., etc. 87-1.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 8 — L'académie de La Salle vient de fournir une nouvelle preuve de l'excellent enseignement qui s'y donne, par le succès que trois de ses élèves finissants de la classe académique, ont obtenu ces jours derniers.

Ce sont MM. Bruno Grandmont, Ulric Hamelin et H. Massue qui ont passé un brillant examen à Montréal pour l'étude du génie civil, à l'Ecole Polytechnique, et ont tous trois été admis avec distinction.

C'est une bonne note de plus au crédit de cette institution qui a déjà tant fait pour la jeunesse étudiante.

—M. Charles Lavallée vient de faire le don généreux d'une belle montre en or, qui sera décernée, comme premier prix de musique, à l'élève le plus méritant de l'Académie de La Salle, sous la direction des Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes à Trois-Rivières.

—Les funérailles de Narcisse St-Arnauld, qui s'est accidentellement noyé au Lac au Brochet, dans le haut du St-Maurice, ont eu lieu à Trois-Rivières, vendredi matin, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

—Ordre a été donné à la "North Shore Power Company", de placer à une hauteur de 30 pieds toutes ses lampes électriques à arc qui servent à éclairer les rues de Trois-Rivières, et cela, afin d'améliorer l'éclairage.

—Le Dr E. F. Panneton, est à faire de grandes améliorations à sa maison de la rue Royale, en face du carré Champlain. Les travaux qu'on y exécute en changent complètement l'aspect primitif, tout à l'avantage de cette propriété qui était déjà considérée comme une des plus jolies de cette ville.

—L'hon. Jacques Bureau est à faire faire des travaux considérables d'agrandissement et d'embellissement à sa maison de la rue St-Joseph.

—Dimanche dernier, les jeunes gens de Trois-Rivières, au nombre de plusieurs centaines, prenaient passage à bord du vapeur "Glacial", à 7 heures du matin, pour faire leur pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine.

—Dimanche prochain, 13 juin, si le temps le permet, aura lieu la procession solennelle du Très-Saint-Sacrement en notre ville.

Comme l'incendie de l'an dernier a causé un dérangement dans une bonne partie de nos rues, le parcours de cette procession sera plus court cette année, qu'à l'ordinaire. Elle partira de la Cathédrale en suivant les rues Bonaventure, St-Denis, Des Forges, et reviendra par la rue Royal à son point de départ.

—Les propriétaires des grandes scieries de cette ville sont à faire les travaux nécessaires, afin que tout soit prêt à commencer les opérations aussitôt que la descente des billots s'effectuera.

—Une grande partie de baseball a eu lieu ici dimanche après-midi, entre le club "Star" de Montréal, et notre club local le "Trois-Rivières. La victoire a été remportée par le "Trois-Rivières," par un score de 11 à 7.

ANNONCE IMPORTANTE

Les Pharmacies du Dr J. Leduc & Cie, désirent annoncer aux lecteurs de la PATRIE, qu'elles ont obtenu l'agence du "Parisian Sage", le merveilleux remède pour les pellicules, et la délicieuse préparation pour les cheveux.

La Compagnie Leduc est heureuse de déclarer que "Parisian Sage" est un restaurateur absolument garanti pour les cheveux.

Il guérit les pellicules en deux semaines en en tuant les germes ; il arrête la chute des cheveux, il guérit toutes les maladies du cuir chevelu ou l'on vous remet votre argent.

C'est une délicieuse préparation pour les cheveux, surtout pour les dames, car il rend les cheveux souples et lustrés. Le prix n'est que de 50 cents la grande bouteille, en vente aux pharmacies Leduc, 456 Notre-Dame Ouest, angle des rues St-Denis et Sherbrooke, 1089 rue Ste-Catherine Est. On expédie franco par la poste, par la Giroux Mfg., Co., Fort Erie, Ont.

VILLEGIATURE

LACHUTE

Dr B. S. Stockhouse est parti pour la saison d'été, au lac des Seize Iles à sa villa "Idle Wydle".

Mlle Camélia Fairbanks, d'Ottawa, était chez sa sœur Mme Monette, jeudi dernier.

M. Silas Carpenter a passé une partie de la semaine à Montréal.

Mlles Buchan, sont allées à l'Original vendredi.

M. F. Roberts, de Montréal, fut l'invité de Mme G. Deacon, la semaine dernière.

Mlle Jessie Drennan, est allé visiter ses amis à Montréal.

Rév. M. Therrien, D.D, de Montréal, fut l'invité de Mme T. Jousse, dimanche dernier.

Mme T. Watchorn, de Moinellatts, est retournée chez elle, accompagnée de son père, M. Jos. M. Kinnine.

M. L. X. Gould nous a quittés, jeudi dernier, pour retourner à Latchford, Ont., après avoir passé un mois parmi nous.

M. Carl Fraser, de Winchester, Ont. était chez ses parents, dimanche.

Mme Lapointe est allée à Montréal, passer quelques jours.

M. Arthur Bennett, de Montréal, était ici, dimanche, à la pension "Painter's House".

M. A. D. Kennedy, agent d'assurance, d'Ottawa, était de passage dans notre petite ville, dimanche.

M. et Mme Pit. Campbell, de Montréal, étaient dans nos parages ces jours-ci.

Mlle Ruby Hampton, est revenue d'une longue promenade à Montréal, où elle fut l'invitée de Madame Small.

Mlle J. M. Dougall, employée au bureau de poste, est allée voir sa famille à Dumany, Qué, dimanche, dernier.

Mme E. Lamtley, ainsi que son fils, Norman, sont allés à Montréal, pour le Victoria Day.

M. J. Lamb, d'Ottawa, était l'invité de Mlle J. Christie, ces jours derniers.

M. Geffroy Bédard, ainsi que Madame Bédard sont allés passer quelques jours à Montréal, chez leurs parents.

M. Albert Dubreuil, de Montréal, était de passage dimanche, en visite chez Mlle Beatrice Bédard.

M. Eug. Aspech, de la Pointe St-Charles était ici dimanche.

M. Pierre Auguste Lafleur, de Montréal, était chez son père, dimanche dernier.

M. et Mme Clément Tremblay, ainsi que leur fillette Estelle, sont allés à Hochelaga, chez des parents, dimanche et lundi.

Mlle M. Powter, de Montréal, était en visite dimanche, chez M. Cayford, au lac "Sir John".

—Mlles Georgette et Rita Colomb de Laprairie, étaient dimanche et lundi, les hôtes de leur cousine Mlle Quevillon, à la villa "Bellevue."

—M. René Quevillon, de Montréal, a passé quelques jours dans sa famille, à la villa "Bellevue".

—M. Emile Dumais est allé passer le dimanche chez sa mère, à Montréal.

—Mme R. Bellemare, de Montréal était l'invité ces jours derniers de Mme J. E. Valois.

—Mme Bouthillier, de Ste-Scholastique, était l'hôte de sa fille, Mme J. E. Valois, dimanche.

—Mme B. S. Stackhouse, est revenue d'une promenade à Montréal.

—M. Lemieux, d'Ottawa, était en ville jeudi dernier.

—Mlle Fruitier, de Montréal, était l'hôte de sa tante, Mme J. Mathieu.

—MM. C. E. Decelles, J. Brunet, A. Nadon, sont allés passer la journée de "Victoria Day" à Montréal.

—M. Henri Dumouchel et Mlle R. McIntyre, sont allés passer la "Victoria Day" à Stonefield.

—Mlle Annie McArthur, de l'Original, était chez son père jeudi dernier.

—Mlle Annie McFarrel, est retournée à l'hôpital "Good Samaritan" à Montréal, pour continuer ses études.

—M. R. Davidson, de New-York, était dans nos parages cette semaine.

—Mlle Murray, de Montréal était l'invitée de Mme D. Joss, ces jours derniers.

—Mlle J. McAdam, de Montréal, était chez son oncle M. McAdam, dimanche.

—Mlles Thompson et Drennan, d'Ottawa, étaient les hôtes de leurs parents, ces jours derniers.

—Mme Garand et sa fillette Eveline, de Dompton Station, sont les invités de Mme S. Veitch.

—Mlle Jessie M. Faul, de New-York, est ici en promenade chez sa sœur Mme E. W. Wilson, pour un mois.

—Mlles B. Dresser et G. Plaiste, sont allées passer quelques jours à Ottawa.

—Mlles E. Paquette et Leduc, ainsi que M. O. Paquette, de Montréal étaient les invités de M. F. Paquette.

—M. et Mme G. E. Bampton, sont allés passer quelques jours à Montréal.

—Dr A. Rutherford, ainsi que sa dame, d'Hawkesbury, étaient chez leurs parents dimanche.

—Mlle E. Chapman et M. Bryan, de Montréal, étaient les hôtes de Mme Andrews.

—Mlle McCuaig, de Montréal, était l'hôte de Mlles Bareford.

—Mme Jules Roby, est revenue d'une jolie promenade à Montréal.

—M. Alderic Lavigne, est allé passer la journée de jeudi dernier à Montréal.

Etaient de passage dans notre petite ville dimanche et lundi : MM. O. Laperle, Ben Moore, A. Grandmain, Jim Drysdale, L. E. D. McCoy, E. C. Bédard, J. Fraser, W. Fraser, A. Small, Roy Fraser, A. Giles, W. Ewing, Miles Marshall, McGillvray, D. Kennedy, A. McFall, K. Ewan, M. Reid.

M. J. E. Valois, O. Paquette, E. Ayers, sont partis samedi pour la pêche dans le nord.

—MM. D. Gall, W. Hampton, M. Gall, A. Small, A. Dupuis et plusieurs autres sont allés en parti de pêche au lac "Sir John".

—MM. I. Holland et Campbell, ainsi que Mlle E. Henry, de Montréal, étaient les hôtes de Mme Holland à la Villa "Ivan Bower".

—Mme J. Stewart, est allé passer quelques jours à Montréal.

—Mlle J. Marsil de La Chute-Mille est allée passer quelques jours chez sa tante Mme Charland, de Montréal.

Le 24 mai, "Victoria Day" comme le temps était superbe les bateaux sillonnaient notre jolie petite rivière du Nord, entre autre nous avons remarqué ceux de MM. T. Jonesse et J. S. Giles qui étaient chargés d'amis venus de toutes parts pour aller passer la journée à la "Pointe aux Pins", pour admirer la nature et goûter le bon air, mais surtout les bons mets que nous avions apportés pour satisfaire l'appétit de chacun. Le goûter était délicieux et c'est avec regret que nous nous séparâmes mais se promettant d'y retourner bientôt.

—M. A. Strachhome ainsi que sa femme ont donné un pique-nique lundi en haut de la rivière du Nord. Pour s'y rendre ils ont pris "Le Gracia", superbe yacht appartenant à M. Strachome. Ont pris part, la famille McQuah, Dr Rutherford et sa femme, Mme B. S. Strachome.

—M. A. Smyrthe, sous-gérant de la banque Ottawa est allé passer le dimanche à Montréal.

—Mlle Colombe Cyr, est allé à Montréal pour quelques jours.

Lachute voit chaque année un bon nombre de familles s'installer dans ses magnifiques résidences ; elle est située au bord de la Rivière du Nord et aux pieds des Laurentides. C'est un site idéal et charmeur. Aussi c'est agréable de passer le temps des grandes chaleurs dans cette petite ville, où l'on peut canoter et jouir de la tranquillité et de tout ce qui enchante.

—M. Rodrigue Charlebois est revenu de Montréal, après avoir passé quelques temps chez sa tante, Mme Ed. Rodrigue, de la rue Mance.

—Rev. H. Charters, est revenu de Montréal, après y avoir passé une semaine.

—Mlles Edira Dupont et Eva Lavigne sont allées passer une journée au couvent de Saint-Laurent.

—M. et Mme J. R. Cahier, sont retournés à Westmount après avoir fait une jolie promenade à leur résidence d'été à Hill-Head.

—Mme W. Alexander et ses deux enfants sont partis pour un mois à Kingston, Ont., chez son père.

—M. J. M. Dorion et famille sont arrivés dans leur jolie villa pour la saison d'été.

—Mme E. Garand est partie jeudi dernier pour l'Angleterre, visiter sa famille.

—M. Gaëtan Valois, étudiant, de Montréal, était l'hôte de son père, dimanche.

—M. Henri Langlois, de Ste-Scholastique, était de passage, samedi.

—M. Eugène Beaumier, opérateur est allé à Montréal, par affaire, vendredi dernier.

—M. Albert Giles, de Montréal, de Bontréal, était l'hôte de son père, dimanche.

—M. Wilbur Fraser, de Calumet, était dans nos parages, dimanche.

—Mlle Thérèse Carrière, de St-Philippe d'Argenteuil était de passage ici dimanche.

—Mlle Laroeque, de Sherbrooke, est en visite pour quelques temps chez sa cousine Mme J. E. Valois.

—Mme Bouthillier ainsi que son petit-fils, Jean Langlois, de Sainte-Scholastique étaient de passage ici dimanche.

—M. et Mme Mainville, de Montréal, étaient en promenade chez leur oncle M. H. St-Jacques, dimanche.

—Mlle C. Cyr est revenue d'une jolie promenade à Montréal et St-Hermas.

—M. Henri Quevillon, est parti pour Ottawa et Rockland, lundi soir.

—M. Clairoux, de Montréal, inspecteur d'écoles, est ici pour quelques jours.

—M. E. Gélinas, de St-Hyacinthe, était ici la semaine dernière.

—M. Arthur Griffith est revenu d'Arnprior, après avoir passé quelques jours.

—Rr W. S. Strachhouse est venu passer quelques jours dans sa famille et retourne ce soir à sa villa "Idyle Wylle" au lac des Seize Iles.

—Mme Audette et ses fillettes, d'Hawkesbury étaient de passage ici la semaine dernière, à l'hôtel Windsor.

—Mme Thos. Christie est revenue d'une promenade à Montréal.

—M. Patterson, de Montréal, était en promenade chez son beau-frère, M. E. Smith, dimanche.

—M. Eug. Aspech, de Montréal, était chez lui dimanche.

M—M. et Mme Carpenter sont revenus de Montréal, dimanche.

—M. A. Birtis était à la "Painter House" mercredi dernier.

—M. et Mme McLennan, de Demany, Me., étaient de passage ici lundi, en route pour Ottawa.

—M. A. Bright, de St-Jean, Qué., était de passage ici la semaine dernière.

—MM. Jos. Brunet et Henri Bonhomme sont allés passer le dimanche à St-Benoit, Qué.

—Plusieurs Montréalais et ainsi que des nôtres sont partis pour la pêche aux lacs "Sir John" et "Louisa". Bonne chance !

—L'avocat St-Jacques, de Montréal, était ici samedi.

—M. G. J. Walker est revenu d'une promenade à Québec.

LA HIERARCHIE CATHOLIQUE

La revue "Rome" donne un aperçu sommaire de la hiérarchie catholique à travers le monde. En Europe, l'Italie compte 268 sièges épiscopaux, la France 84, l'Espagne 56, l'Autriche-Hongrie 52, la Russie 13, le Portugal 12, la Turquie d'Europe 7, la Grèce 7, la Belgique 6, la Hollande 3, la Bosnie-Herzégovine 3, la Roumanie 2, la Bulgarie, le Luxembourg, Monaco et la Serbie 1 siège chacun ; l'Irlande 28, l'Angleterre 16, l'Ecosse 6 et Malte 2. En Asie, les Indes orientales en ont 32, le Japon 4, la Turquie d'Asie 3, et la Perse 1. En Amérique, le Canada possède 29 sièges, les Etats-Unis 93 (le chiffre le plus élevé après l'Italie), Terre-Neuve 3 et les différentes républiques de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale 130. En Océanie, l'Australie en a 19, la Nouvelle-Zélande 4 et les Philippines 9. Les sièges résidentiels du rite oriental s'élèvent à 81. Il y a 143 évêques titulaires ayant juridiction sur des vicariats apostoliques. En tout le nombre des évêques catholiques dans le monde est de 1,400.

Une Chic Robe Jumper Princesse

En Mousseline Organdie Carreautée.

Le style de cette robe nous charma lorsque nous le vimes pour la première fois chez le manufacturier ; il nous charme encore plus aujourd'hui, parce que dans ce style, on n'a visé ni à l'ostentation ni au recherché — c'est un petit jumper dessiné avec une simplicité qui ravit de plus en plus à mesure que les chaleurs se font plus grandes, et les yeux recherchent le calme avec autant d'ardeur que les membres se dégagent des parures et du fardeau que leur imposaient les styles du commencement du printemps.

Les carreaux fauve pâle, bleu pâle, gris et verts nous charmèrent aussi par la belle sobriété de leurs tons.

La légère mousseline organdie nous charma à cause de sa souplesse et de sa légèreté. Mais ce qui nous a le plus enchantés, c'est le prix de vente que le fabricant, par ses concessions, nous a permis de fixer : **$3.50**

Blouses Désassorties en Lingerie

Non pas d'une Seule Section, Mais de Tout le Rayon.

De temps à autre nous faisons l'examen d'une certaine section de notre stock de blouses en lingerie et nous en enlevons toutes les blouses désassorties qui s'y trouvent afin de les écouler. Mais en vue de la vente de demain, nous avons tout examiné et avons réuni plus de 500 blouses marquées même jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes, à $1.25, $1.50, $1.75 et $2.00. Nous nous proposons de les écouler mercredi à, chacune ..... **.95**

Vous devez vous imaginer si la dentelle est belle, et la broderie est jolie, si la mulle et la lingerie sont légères dans nos blouses à ces prix ! Qu'est-il besoin d'en dire davantage ? Il y a, dans la collection, une blouse dans la grandeur que vous désirez, dans un style au moins, sinon plus.

Vous pouvez Acheter Mercredi un Chapeau de $17.50, $20.00 ou $25.00 — Pour **$8.50**

Nous sommes à confectionner quinze ou vingt chapeaux pour ajouter à nos styles de $17.50, $20.00 et $25.00 afin d'en avoir 50 à vous offrir Mercredi à $8.50.

Alors même que tous les gens de la maison s'en vont tous à la campagne, rappelez-vous qu'il y a notre Salle de Lunch !

The John Murphy Company Limited

HOTEL ET PENSION D'ETE

Ye Surf House
Old Orchard, Maine
ECRIVEZ POUR CONDITIONS.
86-30fs

"HOTEL MANOIR DRUMMOND"
Drummondville, Qué.
Situé sur les rives du St-François, à environ 60 milles de Montréal, (1.45 hr. chemin de fer). Hôtel fashionable. Capacité 65 chambres, eau chaude, eau froide, bain, ainsi que téléphone dans toutes les chambres. Ecrire pour plus amples informations. 85ma-j-s-jno

Revue Mondaine

Mariages prochains.

On annonce pour le 15 juin le mariage de Mlle Alexina Bergevin, à M. Donat Patenaude, tous deux de cette ville. La cérémonie nuptiale aura lieu à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, à 7 heures a. m.

—On annonce pour le 21 juin, le mariage de M. Jules Dufresne, autrefois de Montréal, ingénieur pour le Transcontinental, de Saint-Basile, fils de feu le docteur Georges-H. Dufresne, à Mademoiselle Anna Bélanger ("Harpe"), de Québec, fille de feu M. C. A. Bélanger, arpenteur-géomètre.

On annonce pour le 21 du mois courant, le mariage de Mademoiselle Veleria Matte, fille de M. Octave Matte, de la société Vandry et Matte, à M. R. Lagarde, représentant de la "Lake of the Woods Milling Company" à Québec.

—o—

Fiançailles.

La semaine dernière ont eu lieu les fiançailles de Mlle Thérèse Leduc, fille de feu le Dr J. G. Leduc avec le docteur Albert Prévost, récemment arrivé de Paris.

—o—

En voyage.

M. Joseph B. Bérard, avocat, et Madame Bérard sont à Québec pour quelques jours.

—Mlle Alice Demers, de Montréal, était en visite dimanche, chez sa tante, Madame Dubrule, de Bordeaux.

—o—

De retour.

Mademoiselle Berthe Brodeur, d'Ottawa, est retournée chez elle, après une promenade d'une semaine à Montréal.

—Mlle Ida Lindsay, de la rue Sherbrooke, qui a passé l'hiver au Japon et aux Indes, est de retour à Montréal.

—Madame Philippe Gilbert est revenue d'un voyage à Saranac Lake.

—o—

Pour l'Europe.

Mme Arthur Vaillancourt, de la rue Durocher, et sa mère, Mme H. Beaugrand, partiront pour l'Europe le dix-neuf juin, à bord du "Laurentic" de la compagnie de navigation "Dominion-White-Star".

—o—

Jolie réunion.

Dimanche, le 6 juin, chez M. Thimothée Martel, de la rue Rose-de-Lima, il y eut réunion de parents et d'amis à l'occasion du 17me anniversaire de leur jeune fille, Melle Elvina. Une jolie adresse lui fut lue par M. le Dr Tremblay et une montre en or fut présentée par Mlle. Blanche Martel.

Il y eut chant, musique, danse

Cette soirée fut des plus amusantes et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Parmi les invités présents, citons : M. le Dr Tremblay, M. et Mme T. Martel, grand'père et grand'mère M. et Mme A. Martel, M. A. Martel, Mlle A. Lefebvre, M. F. X. Martel, Mlle M. Gauthier M. et Mme P. Gauthier, M. et Mme E. Bernier, M. A. Leduc, Mlle B. Martel. M. N. Martel, Mlle C. Robidoux, M. et Mme L. Boucher, et Mlle C. Boucher, leur fille, M. A. Martel, M. et Mme Major M. et Madame Cholette, M. Allard, Mlle Hébert, M. H. Bélair, Mlle Rollin, M. et Mme O. Doré, M. J. Marcoux, Mlle. N. Gauthier, M. Adélard Gauthier, M. Aimé Gauthier, etc. etc.

—o—

Paulhus-Rimmer.

A l'église Saint-Antoine hier matin, M. J.-A. Paulhus, de la maison D. Hatton Co., épousait Mlle Teresa, troisième fille de feu Charles Blundell-Rimmer, de Lydiate, Liverpool, Angleterre. Servaient de témoins, M. Achille Bergevin, député, et M. J.-E. Paulhus. M. l'abbé J. O. Paulhus, frère du marié, a donné la bénédiction nuptiale.

Le jeune couple est parti en voyage à New-York et dans la Virginie.

—La Science de la vie.

Avant le mariage, on croit souvent qu'on ne pourrait pas vivre "sans" elle.

Après le mariage, on s'aperçoit éloquemment qu'on ne peut vivre "avec" elle.

L'Empois Ordinaire

Détériore le linge et use plus que le lavage. Aussi avons-nous importé un empois directement d'Angleterre. Cet empois est unique et rend les collets, manchettes, etc., tout-à-fait élastiques, pas trop raides, mais suffisamment durs et lustrés.

Troy Laundry
CO., LIMITED,
Téléphones 4 VERDUN.

Le Pétrole Hahn

La meilleur lotion au monde pour l'Entretien, la Beauté, la Conservation et l'Accroissement de la

CHEVELURE

détruit les pellicules, supprime les démangeaisons, nettoie les cheveux, assainit le cuir chevelu.

Demander-le à votre Fournisseur.

Anglo-French Importing Co.,
232 RUE LEMOINE,
Montréal.
87-1

Une Police d'Assurance dans un confort solide

Vous êtes assuré d'un confort solide du moment que vous portez les sous-vêtements Pen-Angle. Les Pen-Angle gardent leurs excellentes qualités de douceur, de confort et de durabilité ainsi que leur forme parfaite originale même après de nombreux voyages à la buanderie—longtemps encore après que les sous-vêtements de marques communes sont émoussés et devenus irritables. Les Pen-Angle ne rétrécissent pas — ils sont tricotés d'après les formes, ne s'étirent pas. Ils sont frais, propres, hygiéniques et se lavent facilement. Une grande variété de styles, formes et pesanteurs. Les sous-vêtements Pen-Angle sont d'un prix si raisonnable que personne ne devrait s'en passer. Pourquoi accepter une marque inférieure quand les Pen-Angle ne coûtent pas plus cher. Il y a des Pen-Angle pour chaque membre de la famille. Chaque vêtement est garanti.

PEN-ANGLE UNDERWEAR

UNE FUGUE ORIGINALE

UN RICHE BOSTONNAIS EPOUSE SA SECRETAIRE ET SE SAUVE AVEC ELLE EN AUTOMOBILE. —SON DEUXIEME MARIAGE EN SEPT MOIS.

BOSTON (Mass.,) 8.— Qu'est devenu Bernard L. Tarbox, cet homme d'affaires de Boston, qui en sept mois s'est marié deux fois? Telle est la question que chacun se pose sans pouvoir encore y apporter la solution qu'elle comporte.

Madame Blanche Mathews, ci-devant de Bath (Maine), sa femme, est revenue à Boston, hier soir, venant de chez sa tante, Madame J. F. Phelps, de Laconia, N.H., où elle s'était rendue, jeudi, pour y attendre son mari qui devait l'emmener faire un voyage au Canada dans sa nouvelle automobile.

Son beau-frère, Ernest A. Allen, sont arrivés à Boston, hier soir, venant de Bath, où ils ont laissé la mère de Tarbox sous le coup d'une prostration nerveuse provoquée par l'incompréhensible fugue de son fils, et son second mariage avec Gertrude Mae Devine, de Dorchester, consommé, jeudi, à Woonsocket, qui avait été jusqu'ici employée dans son bureau à titre de sténo-dactylographe.

Le couple est parti de Woonsocket vers quatre heures, jeudi après-midi, après qu'eût été prononcé le mariage par le Révérend Hugh P. Hughes. Depuis on n'a pas retrouvé trace des nouveau époux, et on ne sait rien de leurs allées et venues.

Les parents et les amis des nouveaux époux sont stupéfiés de ce qu'ils considéraient tout d'abord, comme une simple fugue. Malheureusement aucun doute ne peut subsister sur la gravité de l'acte qu'ils ont accompli puisque un pasteur a régulièrement officié à leur mariage. On ne peut trouver aucune explication à ce que tous s'accordent à considérer comme un acte de fou.

Peu de temps avant son départ, M. Tarbox donna à M. J. Bernard, Boland, un étudiant en droit, attaché à l'étude de James Magenis, sise dans le Tremont Building, les pouvoirs de chargé d'affaires avec pleins pouvoirs, même celui d'engager des procédures en son nom.

On suppose qu'au lieu d'emmener avec lui sa femme dans son voyage en automobile à travers le Canada, il aura préféré emmener sa sténo-dactylographe. Il y aurait donc lieu de supposer que M. Tarbox et sa prétendue femme sont à Montréal, ce matin, où dans les environs.

LA FETE-DIEU

LA GRANDE PROCESSION DE DIMANCHE PROCHAIN.

La procession de la Fête-Dieu aura lieu dimanche prochain, si la température le permet.

Comme les années passées, les paroisses de la Cathédrale, de Saint-Jacques, de Saint-Patrice et de Sainte-Hélène prendront part à la procession, organisée par la paroisse de Notre-Dame.

Dimanche matin, à neuf heures, il y aura une messe, pendant laquelle s'organisera la procession.

Vers neuf heures et demie, la procession sortira de l'église, traversera la Place d'Armes, prendra les rues Saint-Jacques, Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Saint-Denis, pour se rendre à l'Université Laval, où aura lieu le reposoir. Au retour, la procession prendra les rues Saint-Denis, Bonsecours, du Champ de Mars, Gosford et Notre-Dame pour rentrer à l'église, où une basse messe sera célébrée.

PERSONNEL

M. Pierre Ynchaurraga, représentant spécial de la maison B. Léon Croizet est actuellement à Montréal dans l'intérêt de sa maison. Il visitera les principales villes du Dominion.

UN SINISTRE EN POLOGNE

EXPLOSION D'UN DEPOT DE PROJECTILES. — LES HOPITAUX ENCOMBRES DE BLESSES.

LONDRES, 8 — Une dépêche reçue de Cracovie, dans la Pologne autrichienne, mande que cinq cents personnes ont été blessées par l'explosion d'un dépôt de poudre de l'armée, samedi soir. Trois soldats ont été tués, quarante maisons détruites et des centaines d'autres endommagées, et plusieurs des blessés sont dans un état critique. Le dépôt qui était situé près de la gare du chemin de fer, fut frappé par la foudre et plusieurs milliers de livres de poudre sautèrent. Quinze cents projectiles éclatèrent parmi une foule nombreuse qui était réunie à la gare, attendant un train. Les hôpitaux sont remplis de blessés.

ECHOS DE RIGAUD

Campement militaire. — Nouveau docteur. — Pèlerinage régional. — Etc.

(Spécial à la PATRIE)

RIGAUD, 8. — L'escadron B. du 17e Régiment, duc d'York, Hussards canadiens, Royaux, a reçu ordre de faire son entrainement annuel à ses quartiers-généraux à Rigaud. Nos militaires ont appris cette nouvelle avec infiniment de plaisir car en premier lieu, le département avait décidé que le 17e Régiment camperait à Westmount et seulement avec la moitié de son effectif, ce qui aurait privé plusieurs Hussards d'y prendre part. Plus tard il a été décidé que l'escadron B. au complet camperait à ses quartiers-généraux à Rigaud même.

Le major Boyer en aura le commandement et les jeunes militaires de Vaudreuil se proposent de donner beaucoup de relief à leur entrainement annuel qui aura lieu en plein centre du coquet et charmant village qu'est Rigaud.

M. Eugène Malette est arrivé ici la semaine dernière, de Montréal, où il a décroché avec distinction ses titres de docteur à l'Université Laval.

—Le pèlerinage régionnal au sanctuaire de Lourdes aura lieu jeudi de cette semaine. Cette imposante démonstration réunie d'ordinaire six à sept mille personnes.

— L'honorable Jean Prévost était ici, ces jours derniers, en partie de pêche.

— La sortie des élèves au collège Bourget aura lieu le 21 du courant. La distribution des prix aura lieu le soir précédent.

Si c'est une question de prix — alors, toutes choses considérées, "Salada" est la meilleure valeur que l'on puisse acheter, parce que l'expérience a prouvé que "Salada" empaqueté dans les paquets en plomb à l'épreuve de l'air, est le meilleur thé. 87-1

LE PREVENU FAMILIER

L'ETRANGE MEPRISE DE LAVOIE LE FAIT METTRE AU CACHOT POUR MEPRIS DE COUR.

Pour s'être conduit d'une manière un peu trop sans gêne et avoir proféré des jurons en présence du tribunal, Harry Lavoie, accusé de voies de faits et de "sollicitation sans licence" a été mis en prison à la discrétion de la Cour et son patron, David Steinberg, accusé aussi de voies de faits devra subir son procès vendredi.

Steinberg tient un magasin de confections pour hommes, rue St-Laurent, près de la rue Vitré et Harry Lavoie est employé chez lui et occupe le poste important de "puller in".

Le "puller-in" est d'institution américo-hébraïque. Il stationne à la porte des magasins de confection, est généralement assez bien mis et engage les gens à entrer acheter un habillement qu'on peut avoir pour moins que le prix des boutons.

Ses manières sont d'abord serviles, plus tard, brusques et il est des cas où il saisit sa victime au collet et le traine de force dans le magasin où on doit l'habiller des pieds à la tête presque gratuitement.

Le "puller-in" doit être observateur. Il doit savoir deviner à un dollar près la somme que vous avez en poche et ne pas arrêter les gens bien mis.

John D. Rockfeller ou Pierpont Morgan se promenant rue Saint-Laurent, seraient à l'abri de ses demandes obséquieuses. Mais le pauvre diable qui revient de son travail, sa semaine ou sa quinzaine en poche sont pour lui la proie qu'il ne laisse jamais pour l'ombre.

Il débute par une phrase insidieuse, démontre la supériorité des vêtements de Goldberg sur ceux des autres maisons concurrentes, vous fait voir avec limpidité quel besoin urgent vous avez d'un habit qui ne rétrécit pas à la pluie et ne rougit qu'un peu au soleil. Il devient collant, assommant, abrutisant et, parfois vous cédez. Si vous ne cédez pas, c'est la même chose, il vous prend par le bras et vous entraine dans le magasin où un commis au nez aquilin étale devant vous les merveilles que recèlent ses rayons.

Dans le cas qui occupait la cour du Recorder, hier, Harry Lavoie s'est emparé de Patrick Churchill, un cultivateur demeurant aux environs de Montréal et l'a "entré" dans le magasin. Comme ce client forcé paraissait avoir de quoi payer, le commis fit miroiter à ses yeux les reflets d'un magnifique complet qu'il lui offrit pour $14.00.

—Sept, dit Churchill.

—Il est à vous, dit le commis.

Churchill dit qu'il n'avait fait cette offre qu'en plaisantant et il voulu quitter la boutique. Mais ni Steinberg ni Lavoie ne voulurent le laisser aller et ils le maintinrent prisonnier dans la boutique pendant deux heures.

Voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir de lui, ils le relâchèrent, ce qui permit à notre homme d'aller raconter ses peines au constable John Collins, de faction au coin de la rue.

Collins alla se promener devant le magasin de Steinberg et prit Lavoie sur le fait. Il essayait de raccrocher les passants et de les faire entrer dans son maggsin. Arrêté, il fut admis à caution et une accusation de voies de faits fut déposée contre lui et son patron par Churchill.

Mais l'histoire devient drôle quand nous arrivons à la comparution de Lavoie. Un observateur, même superficiel, pouvait s'apercevoir que Lavoie s'était abondamment rafraichi avant de pénétrer dans le prétoire et quand le Recorder s'en aperçut, il ordonna la remise du procès, disant à l'avocat: "Votre client ne me semble pas assez bien pour subir son procès. La cause fut donc remise à vendredi.

Pour manifester sa joie, Lavoie fit un petit signe avec son chapeau et dit en s'adressant au Recorder: "Well, good bye, old boy! I'll see you on Friday."

Cette remarque intempestive amena la réarrestation de Lavoie et sa condamnation immédiate à $3 d'amende et aux frais pour mépris de Cour. Mais ceci ne sembla pas satisfaire notre homme, car il se répandit en un torrent d'injures contre le constable John Collins et la police toute entière.

C'est alors que le Recorder ordonna d'écrouer Lavoie à la discrétion de la Cour et ordonna subséquemment de le maintenir 3 heures en cellule, puis de lui faire payer l'amende imposée.

EN JOUANT AVEC DES ALLUMETTES

Marguerite Lampton, fillette de 9 ans, demeurant au No. 435 de la rue Moreau, s'est cruellement brûlée en jouant avec des allumettes. L'état des blessures est très grave et les médecins ne savent pas si la fillette vivra. La petite Lampton est à l'hôpital Victoria.

CE BANQUET AU DR P. PELLETIER

IL AURA LIEU A SHERBROOKE LE 17 DU COURANT — QUATRE COMITES D'ORGANISATION.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE 8. — A une assemblée du comité général d'organisation du banquet d'honneur au docteur Pelletier, orateur de l'Assemblée Législative, il a été décidé de fixer à jeudi soir, le 17 du courant, la date de cet événement qui aura lieu à la salle St-Jean-Baptiste, Sherbrooke-Est. La réunion en sera une tout à fait sociale et non politique. la liste des invités portant les noms des chefs du gouvernement et de l'opposition et des différents représentants, tant conservateur que libéraux, des Cantons de l'Est.

Quatre comités spéciaux ont été formés avec représentation suivante: Impressions — MM. G. L. deLottinville, L. E. Dastous et B. A. Dugal. Réception. — MM. L. E. Panneton, M. T. Stenson, John Léonard, N. T. Dussault, D. McManamy, Wm. Farwell.

Décorations. — MM. Joseph Simoneau, C. E. Therrien et P. Fortin. Finances. — Notaire Sylvestre, G. E. Bégin, B. A. Dugal, J. A. Gauthier et L. H. Olivier.

Les soins des tables, du menu et de la décoration de la salle ont été confiés à la maison D. H. Welsh & Coy., pourvoyeurs de Montréal.

LA VEUVE DE LOUIS FRECHETTE

Elle reçoit les hommages et les sympathies des membres de l'Alliance Française de Paris.

Les membres du bureau-chef de l'Alliance Française, à Paris, sous la présidence de M. Louis Herbette, ont tenu à présenter à la veuve et à la fille de l'auteur de la "Légende d'un peuple", les hommages et les sympathies de tous les penseurs et écrivains de la ville lumière.

L'adresse, qui lui fut lue par Mlle Dufaille, a très vivement ému Mmes Fréchette et les assistants.

M. Louis Herbette a ensuite prononcé quelques paroles élogieuses sur l'œuvre de Fréchette.

La séance se termina par une causerie aussi instructive qu'amusante de M. Charnay, l'explorateur des civilisations pré-colombiennes.

LA CLOCHE DE N. D. DES VICTOIRES

Monsieur le curé a annoncé hier au prône que tous ceux qui avaient des lots à Guybourg et au Parc Terminal étaient cordialement invités à la bénédiction d'une cloche qui aura lieu le 20 du courant, à 3 1-2 hrs p. m. C'est l'ancienne cloche du Bureau de Poste de Montréal que le Gouvernement a donnée à la chapelle de Notre-Dame des Victoires. Le chanoine G. LePailleur, curé au Mile-End, fera le sermon de circonstance. On attend plusieurs ministres et députés à cette belle fête.

LE REFERENDUM DE TORONTO

TORONTO, 8 — Les contribuables se sont prononcés contre le projet de construire une jetée dont le coût prévu est de $700,000, à une majorité de 1667.

Le projet comportant la construction d'une pompe pour l'aqueduc, et le prolongement des conduites d'eau de manière à desservir les nouvelles localités annexées a été adopté à une majorité de 30 voix. Ce référendum n'a pas intéressé un grand nombre de contribuables, puisque sur un total de 40,000, 4,300 à peine se sont dérangés pour voter.

IRREGULARITES DOULOUREUSES GUERIES

Témoignage d'une dame de Clarksburg qui démontre que Ferrozone dépasse tous les autres remèdes.

La santé, chez un grand nombre de femmes, est mise constamment en péril par le défaut de certains organes à fonctionner selon les lois naturelles.

Dans ces cas-là, il n'y a pas de remède plus sûr à employer que Ferrozone qui a une action spécifique dans les maladies féminines.

Non seulement il agit directement sur les organes dont il assure la régularité et qu'il délivre de la douleur, mais, en formant un sang riche et rouge, il fortifie le système contre l'épuisement.

Ferrozone rend les Femmes Robustes.

Ferrozone possède une foule de qualités précieuses qui font totalement défaut dans et sa supériorité est les remèdes ordinaires, proclamée par des liers de femmes qu'il a rétablies à une santé vigoureuse. De Mme F. G. Caldwell, nous vient le témoignage suivant, écrit chez elle à Clarkburg: "J'ai eu beaucoup à souffrir de ce qu'on appelle communément "maladie féminine". Il n'est pas nécessaire de mentionner mes symptômes, mais mes souffrances étaient très grandes. Ma santé était presque ruinée, et j'étais dans un état tel que je ne pouvais même pas dormir. J'étais affreusement nerveuse, faible et pâle. Différents remèdes me furent recommandés, et j'en fis l'essai, mais Ferrozone fut le premier à me soulager. Ma santé s'améliora grandement, grâce à Ferrozone, et revint finalement aux conditions normales. J'acquis du poids, les couleurs et la bonne humeur me revinrent aussi, et je reconquis ma santé d'autrefois. Ferrozone m'a guérie, et c'est de tout mon cœur que je recommande ce bon remède à toutes les autres femmes."

Méfiez-vous des imitations. — Ne permettez pas à un pharmacien de vous imposer autre chose que Ferrozone, qui coûte 50c la boite ou six boîtes pour $2.50 chez tous les marchands.

Contre la CONSTIPATION

Hunyadi János

LA MEILLEURE

EAU NATURELLE LAXATIVE.—Guérison certaine de la constipation, la bile, l'engorgement du foie et tous désordres d'estomac. Remède incomparable et infaillible qui produit un soulagement doux et naturel. Efficatif et peu dispendieux. Essayez une petite bouteille.

Il faut combattre la Consomption dès les premiers symptomes :

A cette condition, il est possible d'en venir à bout — votre médecin vous le dira; mais il ne se contentera pas de soigner le rhume, il vous prescrira des fortifiants, des reconstituants, les Hypophosphites et les Lactophosphates de Chaux associés à un Tonique généreux qui en facilitera l'assimilation rapide. Le

VIN MORIN Créso-Phates

réalise les vues des spécialistes les plus éminents qui traitent les maladies de poitrine. Il soulage et soutient le malade. Il guérit Toux, Rhume, Bronchite, Catarrhe, Grippe, Crachement de sang, Débilité Générale et la Consomption à ses premières périodes.

EN VENTE PARTOUT

DR. ED. MORIN & CIE, QUEBEC, P.Q.

A 5-Year Guarantee Tag with each Quality Bed

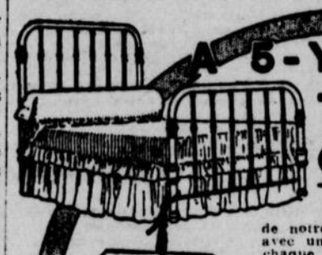

5 Years Guarantee

30 Days Trial

POUR vous démontrer que nous sommes de bonne foi au sujet de notre essai de 30 jours et de nos ventes avec une garantie de 5 ans, nous attachons à chaque couchette Quality une étiquette signée. Cette étiquette est une garantie indescriptible de notre honnêteté — une protection légale pour vous.

Pour connaitre tous les détails au sujet de cette offre, demandez le joli catalogue illustré —"Bedtime". Il décrit la différence entre les couchettes Quality et celles d'autres marques et vous apprend comment acheter la meilleure couchette. Il donne aussi en illustrations plusieurs splendides couchettes Quality en cuivre et en fer. Ca vaut la peine de l'avoir et il est gratuit.

Il y a une bonne raison pour laquelle nous sommes si bien disposés à vous laisser essayer chez vous durant 30 jours les couchettes Quality et à vous faire profiter d'une garantie de 5 ans—et c'est précisément la suivante: Il n'y a pas d'autres couchettes sur terre pour égaler les couchettes Quality et nous sommes prêts à le prouver immédiatement. Cependant le prix des couchettes Quality n'est pas un centin plus élevé que celui des autres marques. C'est suffisant, n'est-ce pas?

QUALITY BEDS LIMITED MANUFACTURERS WELLAND CANADA

OUVRAGE EN FEUILLE METALLIQUE

WATEROUS Brantford Canada

POUR VOTRE

CHARBON DUR OU MOU

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ A

Wilfrid TALBOT

933 WISEMAN OUTREMONT. | Aussi Bois de Sciage de toutes sortes. Prix, Qualité et Livraison Garantis. | Bell Tel. Est 77. Boite Postale 1120. Montréal, Can. 87-6

COMMERCE DE LIBRAIRIE

M. E. Hartman, du No. 1237 rue St-André, Montréal, bien connu par de nombreuses personnes du Canada et des Etats-Unis que les livres intéressent, vient de conclure l'achat du fonds de librairie de M. Jean F. Côté, contraint d'abandonner les affaires par suite d'un état de santé précaire. Comme auparavant M. Hartman est toujours prêt à donner des renseignements exacts sur les sujets les plus divers, et se fera un plaisir de répondre aux clients de M. Côté avec l'exactitude qui lui a valu la faveur de ses correspondants depuis près de quinze ans.

DEPART DE L'HON. OLIVER

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 8—L'hon. Frank Oliver s'embarquera à la fin de la semaine pour l'Europe; il sera absent plusieurs semaines.

Fabriqué au Canada

ROYAL YEAST CAKES

Ce qui se fabrique de plus parfait

VENDU ET EMPLOYÉ PARTOUT

E. W. GILLETT CO., LTD. Toronto, Ont.

Un Maître Puissant Est Celui

Qui peut sagement se gouverner lui-meme.

Il est curieux de voir quelle lutte vous avez à soutenir de temps à autre (peut-être deux ou trois maintenant et plusieurs pour l'avenir) contre ce que le vieil écossais appelle la "partie endiablée" de votre organisme.

• • •

Il est sage de "vous" le dire et de ne pas manquer le but, car tous nous appartenons à la même loge, et il semble que ce soit une partie de quelque plan de génie de nous mettre à l'épreuve et de constater si nous pouvons ainsi acquérir le droit de diriger des choses plus importantes.

• • •

Presque chaque jour, un des nombreux "guerriers de l'ennemi" vient sur votre sentier de guerre et engage la lutte pour voir s'il peut être le maitre.

• • •

Vous devez être bien entrainé et agile ou il vous fera plier le genou, ou peut-être vous brisera une jambe ou encore vous rendra impotent pour toujours.

• • •

Il y a plusieurs de ces ennemis qu'on peut nommer, mais pour le but de cet article, permettez-nous de mentionner les narcotiques, cette famille comprenant la morphine, le whisky, le café, la cocaine, le thé, le tabac, etc., tous de la même famille, et dont chaque membre a un degré de force différent.

• • •

Aujourd'hui, le café est peut-être le plus plausible et le plus perfide de tous.

• • •

Il compte plusieurs amis mais il les poignarde avec sang-froid et ruse, ces gens ne savent pas d'où vient le coup.

• • •

Nombre de victimes, une épave nerveuse avec un cœur affaibli, souffrent le jour et passent les nuits sans sommeil sans soupsonner que "leur cher vieil ami", M. Café les poussent tranquillement vers la tombe. Non, le café ne blesse personne d'une manière directe, mais il choisit les individus les plus fortement constitués et c'est par centaines qu'il les réduit à l'état d'épaves.

• • •

Peut-être que la victime le comprend, mais il a perdu du terrain dans la bataille et on l'a fouetté si souvent qu'il se rend et courbe la tête sous la chaine de son maitre.

• • •

"Je ne puis réellement abandonner mon café", voilà la plainte, et jour par jour la victime rampe et le maitre le cloue plus serré sur la croix des souffrances.

• • •

Soyez certain d'une chose. Quand vous constatez que la bataille est engagée, la souffrance se maintient constamment jusqu'à ce que vous soyez capable d'être le maitre.

• • •

Alors arrive la récompense, le confort, la santé et le bonheur pour le vainqueur.

• • •

C'est une besogne efficace de se tenir droit et de tout détruire au moyen d'une "main de fer", mais il est beaucoup plus confortable de flageller le M. Café en le jetant "pardessus la montagne" et de le remplacer par Postum.

• • •

Une tasse bouillante et parfumée de ce bruvage a cette couleur brune claire qui se change avec la crème en un riche brun doré.

• • •

Souvent, des changements remarquables suivent rapidement la victoire de celui qui se défend le mieux contre un ennemi connu. Un sommeil paisible, des nerfs solides, un cœur plus fort et toute joie provenant de l'abandon d'une drogue et de son remplacement par les éléments d'une nourriture naturelle que la vieille dame nature n'est que trop contente de prendre pour la matière vivifiante dont le besoin est si grand et qu'on a si longtemps reniée.

• • •

Eh bien, nos meilleurs souhaits, lecteurs. Nous espérons que vous ne serez pas "battu" trop souvent, cela affaiblit.

"Il y a une Raison"

Postum Cereal Company, Limited, Battle Creek, Michigan, E.U.A.

PAS DE MUSIQUE DANS NOS SQUARES

LA COMMISSION DES FINANCES DECIDE DE NE PAS SE PAYER CE LUXE CETTE ANNEE ENCORE.

Il n'y aura pas de musique dans les squares publics, encore cette année, ainsi en a décidé la commission des finances. L'échevin L. A. Lapointe dit que la ville ne dispose pas de ressources suffisantes pour se permettre ce luxe encore cette année, et que force est aux autorités municipales de faire face aux besoins plus pressants.

Seul, l'échevin Laviolette a plaidé en faveur de la requête de la commission des Parcs, demandant $2,000 pour ce service.

La commission a voté divers crédits tels que $50,000 pour l'achat de blocs de granit ; $5,000 pour améliorer les allées du Parc Lafontaine ; $1,000 pour la construction d'une aile à la serre du Parc Lafontaine ; $114,000 pour le macadamisage de certaines rues ; $15,000 pour l'achat de puisards ; $53,000 pour la confection de trottoirs et $5,000 pour l'Ecole Technique.

Le fameux rapport de la Voirie, concernant le pavage de plusieurs rues, lequel fut référé par le conseil pour plus amples informations, est revenu devant la commission des finances, ce matin, et renvoyé au conseil. Il comporte une dépense de $361,000.

En dépit de vives sollicitations des échevins Yates et Mercier et du chef Tremblay, la commission a mis de côté toutes les demandes faites par la commission des incendies, faute de fonds.

La proposition de construire des chalets de nécessité souterrains au square Victoria et à la Place d'Armes a été complètement ignorée par la commission des finances, qui a virtuellement épuisé tous les fonds qu'elle avait à sa disposition.

LES ASSISES DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 8 — Le terme spécial des assises s'est ouvert, hier, sous la présidence du juge Lavergne. Durant ce terme on instruira les trois autres procès de Geo. Atkitson pour faux ; celui de Lucien Gosselin, pour fraude, et d'Alfred Poirier, pour obtention d'argent sous de faux prétextes.

LA LOI ANGLAISE N'EST PAS LA LOI

LES VOLONTAIRES SONT TENUS D'OBEIR AUX ORDRES DE LEURS SUPERIEURS.

"Les lois militaires anglaises ne comptent pas ici, vous devez vous guider sur nos lois de la milice canadienne qui sont les seules à faire autorité en ce pays."

Telle a été la décision du Recorder Weir en renvoyant la plaidorie présentée par le canonnier Edward Keens, du Second Régiment d'Artillerie, accusé par le major Ewing de n'avoir pas assisté aux exercices de son régiment.

On se souvient que son camarade, Omer Chevrier, a été condamné, vendredi dernier, à trois dollars d'amende pour une offense du même genre. Keens a tenté de prouver qu'il n'était pas régulièrement engagé et ne faisait partie du régiment.

Il s'appuie d'abord sur un texte de loi anglaise disant que l'officier commandant un régiment ne peut assermenter une recrue sans un ordre formel du commandant de la division militaire, et c'est cette prétention que le Recorder repousse. Il allègue aussi avoir été en état d'ivresse quand il a été assermenté, ce qui est nié par le major Ewing. Enfin, il montre ses certificats de l'armée anglaise disant qu'il a été réformé pour vice rédhibitoire, et ne peut être appelé à servir dans l'armée ou la milice, sauf en cas de nécessité absolue, comme l'invasion du territoire.

Cette prétention est aussi repoussée et Keens est condamné à $5.00 d'amende et aux frais ou à trente jours de prison.

NOMINATION DE COMMISSAIRES

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 8 — A la dernière session le Gouvernement a reçu l'autorisation de nommer une commission pour étudier l'élevage des porcs en Angleterre et au Danemark. Les commissaires nommés sont W. W. Ballantyne, de Stratford, Ont. ; M. Jones, de Zinda, Ont. ; Geo. S. Garceau, de Trois-Rivières ; J. E. Sinclair, de Springfield, N.-E., et Jos. Rye, de Duagh, Alberta. Les commissaires s'embarqueront le 19 du courant pour l'Europe.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Les deux permis de construire suivants ont été accordés hier :

Victor Gagnon, 6 logements, rue St-André, $10,000 ; Isidore Caron, 8 logements, rue St-Hubert, $8,000.

PRECOCES MALFAITEURS

QUATRE JEUNES GARCONS AVOUENT AVOIR COMMIS PLUSIEURS VOLS DE CONSEQUENCE.

Après une longue semaine de recherches, les détectives Laberge et Giguère viennent de mettre la main sur une bande de jeunes voleurs qui ont une foule de méfaits à se reprocher : cambriolages, vols à l'étalage et larcins sans nombre. Ce sont quatre petits garçons âgés de 13 à 16 ans, et ils ont déjà avoué avoir dévalisé les maisons suivantes :

Chez M. J. R. Janin, 118 rue Cherrier, le Club Athlétique Gordon, 1208 rue Saint-Laurent ; M. Michael Thompson, 593 rue de Lorimier ; E. Faucaunas, 391 rue Ontario Est, Oscar Voisard, 106 avenue Mont-Royal, etc., etc.

Partout ils ont volé des bijoux et de l'argent, et dans chaque endroit, ils ont brisé le comptoir à gaz pour s'emparer de l'argent y contenu.

Conduits aux cellules, les quatre précoces bandits ont donné les noms de Charles Mathurin, 330A rue Saint-André, Henry Hillman, 288 rue Sainte-Timothée ; Harvey Gagné, 11 rue Allard, et Roméo Corbeil, rue Saint-Christophe. Ils ont été conduits devant le magistrat Bazin, et ont plaidé non coupable. Le procès aura lieu jeudi.

UN VIOLENT COUP DE MASSUE

DWYER INFLIGE UNE ATROCE BLESSURE A UN COMPAGNON DE TRAVAIL.

Une accusation de tentative de meurtre a été portée contre James Dwyer, 48 ans, demeurant 18 rue Saint Bernard.

Dwyer était employé à creuser une tranchée rue Lagauchetière, en face des magasins de l'aqueduc de la ville, et il avait pour compagnon un nommé Pierre Riendeau. Une dispute s'étant élevé entre les deux hommes, Dwyer saisit une massue de fer et en frappa son compagnon à la nuque, lui infligeant une atroce blessure.

Dwyer fut arrêté et accusé tout d'abord de voies de fait graves, mais, ce matin, le juge fut prévenu que l'état de Riendeau donnait des inquiétudes aux médecins de l'hôpital Général, et cette accusation fut changée en celle de tentative de meurtre.

Dwyer a plaidé non coupable, et son procès a été fixé au 10 courant.

LA DOUBLE RESPONSABILITE

UN MAITRE DE POSTE CONDAMNE A REMBOURSER AU DOUBLE UN DEPOT PERDU.

M. Frédéric Courtemanche a été condamné par l'hon. juge Mercier, à payer $2000 au département des postes à Ottawa.

M. Courtemanche est maître de poste, à Chambly Canton. Il y a quelques mois, sa femme, qui tenait le bureau de poste pour lui, reçut d'un cultivateur de Chambly Canton un dépôt de $1,000 destiné à la caisse d'épargne postale or ce dépôt n'a jamais atteint Ottawa et Mme Courtemanche jure pourtant l'avoir envoyé. L'honorable R. Lemieux, le directeur-général des postes, a chargé Mtre Gonzalve Desaulniers de recouvrer cette somme, plus l'amende au double imposable en pareil cas.

L'affaire est venue devant l'hon. juge Mercier, et Mme Courtemanche a juré avoir mis l'argent dans une enveloppe qu'elle a cachetée et montée avec elle le soir ; le lendemain matin, elle a montré l'enveloppe à son mari et à sa fille, mais sans dire le montant qu'elle contenait ; elle a aussi montré cette enveloppe à un homme du village, mais sams lui dire quelle somme elle contenait.

Le commis de la succussale d'Ottawa de la banque de Montréal, qui encaisse cet argent, pour le gouvernement, a juré avoir reçu l'enveloppe ; mais elle ne contenait, d'après lui, que $75, qui provenaient d'autres dépôts.

Malgré ces témoignages, quelque peu en désaccord, l'hon. juge Mercier a cru devoir donner gain de cause à la poursuite.

LA COURSE DANS LES AIRS

M. GLIDDEN VA DE NOUVEAU TENTER DE DECROCHER LA COUPE DE "LA PATRIE".—IL PRENDRA SON DEPART DE RUTLAND, V. T., ET NON DE PITTSFIELD.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

BOSTON (Massachusetts), 8 — M. Glidden va tenter encore une fois de gagner la coupe offerte par la PATRIE à l'aéronaute qui atteindra Montréal en ballon. Le célèbre aéronaute-millionnaire prendra son départ de Rutland, Vermont, au lieu de Pittsfield, où se sont effectuées la plupart des ascensions.

M. Glidden a pris cette décision d'abord parce qu'il croit avoir de plus grandes chances d'atteindre Montréal en prenant Rutland comme point de départ et puis parce que le maire de cette ville lui a offert gratuitement le gaz dont il aura besoin pour le gonflement de son aérostat.

Dans quelques jours un jeune couple se mariera dans les airs, dans la nacelle de M. Glidden, qui a gracieusement accédé à ce désir. Il est entendu que le mariage sera conclu dans les limites de l'Etat de Massachusett.

UNE FAUSSE RUMEUR

LE N. S. STEEL NE NEGOCIE POINT EN ALLEMAGNE.

PARIS, 8 — M. Corey, président de la United States Steel Corporation, a déclaré hier sans aucun fondement l'information de presse mise en circulation samedi allant à dire qu'il négociait avec la fédération des aciéries allemandes en vue de la réglémentation de l'importation aux Etats-Unis des aciers allemands.

M. Corey déclare qu'il n'a visité récemment la Deutsche Stahlwerke Verband qu'à titre purement personnel.

UN INCENDIAIRE

LE JURY DECLARE NOLIN COUPABLE DU CRIME D'INCENDIE

Odilon Nolin, qui était accusé d'avoir mis le feu à sa maison, sur la rue Lévis, il y a quelques mois, a été trouvé coupable, hier, en cour du Banc du Roi.

Le jour de l'incendie Nolin envoya sa femme et ses enfants chez des parents, et il laissa la maison, lui-même, une heures après.

Il n'y avait que quelques minutes qu'il était sorti quand on découvrit que la maison était en feu. A leur arrivée sur les lieux, les pompiers constatèrent que l'incendie avait été allumé dans quatre pièces à la fois.

Devant le commissaire des incendies, Nolin rendit un témoignage contradictoire, qui fit soupçonner qu'il était le coupable.

Nolin a nié avoir mis le feu, mais la preuve faite contre lui a été telle que les jurés n'ont pas été longs à rendre un verdict de coupable.

SUNLIGHT SAVON

Une Ménagère d'Expérience

sait que le Sunlight Savon signifie une économie incroyable de temps et d'ouvrage dans le ménage de maison.

Soit avec de l'eau chaude ou froide, rien ne fait disparaître la crasse si rapidement et avec si peu de dommage que le Sunlight Savon. Employez-le suivant la méthode Sunlight. Suivez les directions.

500 F

MORTALITE INFANTILE

CINQUANTE BEBES SONT MORTS LA SEMAINE DERNIERE. — LE RETOUR DE LA SAISON CHAUDE.

De cent dix-neuf décès enrégistrés la semaine dernière, à l'Hôtel de Ville, cinquante, soit à peu près la moitié, sont des enfants âgés de moins de cinq ans. Ceci indique que la mortalité infantile commence ses ravages avec la belle saison. Les naissances ont été de plus du double des décès, soit 286, dont 128 garçons et 118 filles.

LES TEXTILES SE RENDENT

(Dépêche spéciale à La Patrie)

OTTAWA, 8 — Le département du Travail a été informé par M. A. A. Gibeault, président général de la fédération des ouvriers textiles de Montréal, que les employés de la compagnie, à la demande desquels un bureau de conciliation et d'enquête avait été nommé, ont accepté le rapport de ce bureau.

LE COMMERCE ANGLAIS

LONDRES, 8 — Le rapport statistique du ministère du commerce indique une augmentation des importations de $2,963,000.00 et une diminution des exportations de $7,705,509.00.

L'augmentation des importations a porté principalement sur les cotons bruts.

Sympathie d'une Femme

Etes-vous découragée ? Les notes de votre médecin sont-elles une lourde charge ? Votre douleur est-elle un lourd fardeau physique ? Je sais ce que cela veut dire pour des femmes délicates. J'ai été découragée aussi, mais j'ai appris à me guérir moi-même. Je veux soulager vos maux. Pourquoi ne pas mettre fin à la douleur et aux notes du médecin ? Je puis faire cela pour vous, et le ferai si vous voulez m'aider. Tout ce que vous avez à faire est d'écrire pour demander une boîte gratuite de remède qui a été placée entre mes mains pour être donnée. Peut-être cette boîte sera-t-elle suffisante pour vous guérir, elle l'a fait pour d'autres. S'il en était ainsi, je serai heureuse et vous serez guérie pour 2c (le prix d'un timbre-poste). Les lettres restent confidentielles. Ecrivez aujourd'hui pour mon traitement gratis. — Mme F. E. Currah, Windsor, Ont. 213-mar-s

LES GREVISTES A L'HOTEL DE VILLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8 — Les journaliers employés au déblaiement du site du nouvel hôtel du Grand-Tronc, qui se sont mis en grève la semaine dernière, pour avoir une augmentation de salaire, se sont rendus, hier, au nombre d'une centaine environ à l'hôtel-de-ville où M. Frank Larocque, membre du comité des grévistes, et M. E. Cadieux, organisateur ouvrier, ont exposé la situation au maire Hopewell et au contrôleur Wilson. Ces derniers ont promis de voir les officiers du Grand-Tronc à ce sujet.

Quand votre estomac est en désordre mangez

SHREDDED WHEAT

durant dix matins — alors continuez à en manger. Il conserve l'estomac en bon état et propre et les intestins sains et actifs.

LA PEPTONINE

La chaleur, le mauvais lait, tout contribue à miner la santé du bébé. Cependant si vous le nourrissez avec la PEPTONINE, il résistera victorieusement à tout cela.

En vente chez votre Epicier ou Pharmacien.

L'ANALYSE DU

SUCRE GRANULE ST. LAWRENCE

MONTRE QU'IL EST

LA PURETE PAR EXCELLENCE.

Laboratoire de l'Analyste du Gouvernement Provincial

MONTRÉAL, 22 Février 1909.

Je certifie par la présente, que j'ai choisi de mes propres mains, dix échantillons de la Rafinerie de Sucre St. Lawrence Co's, ou SUCRE GRANULE (le plus fin), indistinctement pris sur quatre lots d'à peu près 450 sacs chacun. Je les ai tous analysés de la même manière et les ai trouvés contenant uniformément 99-99/100 à 100 par cent de pur sucre de canne, sans impureté d'aucune sorte.

(Signé) MILTON L. HERSEY, M.Sc. L.L.D.
Analyste du Gouvernement Provincial.

The St. Lawrence Sugar Refining Company Limited, Montreal

11F

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

BEBE AURORE L'EVEQUE.

Les Enfants Faibles Engraissent

Un des effets remarquables du fameux Sirop d'Anis Gauvin, c'est qu'en assurant à l'enfant un sommeil régulier, il empêche la déperdition des forces chez les enfants débiles et favorise ainsi leur développement et un léger embonpoint.

M. Alphonse L'Evêque, 22 Ledge St., Nashua, N.H., écrit :
M. J. A. E. Gauvin, pharmacien chimiste, Montréal.
Cher Monsieur.—Je vous fais compliment de votre Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons élevé notre bébé avec votre sirop et les résultats ont été des plus satisfaisants. Nous en avons toujours une bouteille à la maison. Toutes les mères devraient en faire usage.
Votre tout dévoué,
ALPHONSE L. EVEQUE.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN EST EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste

850 rue Ste-Catherine Est, Montréal, Canada. P8H12

SURMENAGE

Quand vous êtes fatigué, abattu, à bout de forces, la tête lourde, l'esprit paresseux, un

CACHET GAUVIN

Contre le Mal de Tête

vous rendra la vigueur et le courage.

25 cents la boîte

Chez tous les marchands ou par la malle.

Feuilleton de la "Patrie"

HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT SAINVILLE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

132 (Suite)

Effrayée par l'exaltation de son fils, Mme de Lachesnaye le regarda un moment en silence.

—Que dis-tu, Gaston, tu es devenu amoureux ? demanda-t-elle enfin.

—Je dis, ma mère, que je suis fiancé à la plus exquise, à la plus adorable des femmes! ...

Elle est aussi belle, aussi intelligente, aussi bonne que séduisante et charmeuse !.....

—Comment ! tu t'es fiancé sans m'en prévenir ? et avec qui ?

Serait-ce avec Diane de Saint-Albin ?...Mais non, on m'a annoncé son prochain mariage avec le duc de La Rochemartel.

Gaston fronça les sourcils et d'un air impatient :

—Mais non, il n'est pas question de Mlle de Saint-Albin. Elle n'existe plus pour moi.

Il y a longtemps que j'ai arraché son souvenir de mon esprit.

Celle que j'aime et dont je suis passionnément aimé est une créature d'élite.

Vous la connaissez, vous l'avez souvent rencontrée dans les salons parisiens.

—Ah ! fit Mme de Lachesnaye un peu rassurée, c'est donc une femme de notre monde ?

—Oh ! oui, oui, elle porte même un nom des plus illustres.

Vraiment ! Et quel est donc ce nom demanda Faustine.

Gaston parut hésiter. Puis, après une courte pause.

Je vous le dirai tout à l'heure, ma mère. Mais avant tout, reprit-il avec volubilité, avant tout je veux être sûr que vous n'allez pas vous opposer à ce mariage.

Dans tous les cas, je vous le déclare, ma résolution est irrévocable.

Cette femme est non seulement la seule capable de me rendre heureux, elle est très ambitieuse.

Elle exerce une heureuse influence sur moi ; elle veut que je devienne grand, illustre, digne d'elle enfin.

Depuis que je la connais, depuis que j'ai l'honneur d'être admis en son intimité, je puis dire que j'ai beaucoup changé sous tous les rapports.

—Oui, et le premier effet de ce changement, fit Mme de Lachesnaye avec un sourire amer, c'est votre filiale attitude envers moi !

— Vous vous trompez, ma mère, elle n'est pour rien dans cette apparente négligence.

Au contraire, elle vous respecte infiniment et ne demande qu'à vous aimer avec tendresse.

— Je lui en suis bien reconnaissante ! répliqua railleusement Faustine.

Mais si c'est une femme de bonne naissance et pourvue de tant de belles qualités, pourquoi tardiez-vous à me la nommer, mon fils ?

Je ne demande, moi, que votre bonheur, et je ne sache pas que je vous ai donné des motifs pour redouter de l'hostilité de ma part.

—C'est que, fit Gaston avec un peu d'embarras, la femme que j'aime n'est pas Française.

—Ah ! c'est donc une étrangère ?

—Oui.

—J'aurais, en effet, préféré une Française. Mais, après tout, si elle est si parfaite, je n'ai rien à objecter.

Quel est son nom ?

—Lady Andley.

Malgré tout son empire sur soi-même, Faustine ne put réprimer un tressaillement.

—Comment ! Quoi ! Que dis-tu ? J'ai mal entendu, s'écria-t-elle, consternée.

—Non, ma mère, vous avez très bien compris : lady Andley.

—Malheureux, vous n'y songez pas !

Comment c'est cette aventurière...

—Ah pas un tel mot, je ne le souffrirai pas ! interrompit Gaston.

—Je répète, une aventurière sortie d'on ne sait où, dont on ignore les antécédents, répondit Faustine. Elle a su se faufiler dans quelques salons parisiens, mais je n'ai jamais voulu la recevoir chez moi.

Le jeune homme éclata de rire, d'un rire rageur et insolent :

—Vous n'avez pas voulu la recevoir ! Dites qu'elle n'a jamais désiré aller chez vous !

—Pardon, mon fils, lady Andley a essayé à plusieurs reprises de se faire inviter aux samedis de Lucile, mais je n'ai jamais permis. Je tenais trop à ce que ces réunions soient composées de gens honorables.

Ah ! mon Dieu, ajouta-t-elle avec angoisse, j'avais deviné, dès vos premières paroles, que vous avez fait le choix d'une femme indigne de vous !

Indigne de moi ! Je suis fier de mon choix, sachez-le bien !

—Alors pourquoi ces réticences, cette confusion, cette hésitation à me la nommer ?

Pourquoi enfin cette crainte de rencontrer de ma part une opposition à votre mariage ?

—Pourquoi ? ah ! oui, pourquoi ? Mais je vous connais, ma mère, vous et vos préjugés !

Je sais trop que vous regrettez la rupture de mon mariage avec Mlle de Saint-Albin.

Vous pleurez ces millions qui auraient redoré notre.... votre blason !

— Gaston !

—Ah ! laissez-moi parler ! vous avez outragé celle que j'aime ; eh bien ! vous entendrez ce que j'ai à dire.

Je suis fier d'avoir inspiré l'amour à cette femme belle, intelligente et supérieure.

J'prévoyant que vous alliez me refuser votre consentement, je lui avais proposé de partir ensemble pour quelque pays lointain où nous nous serions aimés librement.

Mais elle, comprenez-vous, elle ne l'a pas voulu, car elle est de celles qui ne sauraient supporter la honte.

Mme de Lachesnaye chancela ; elle était devenue très pâle.

L'emportement de son fils lui rappelait ses propres démences.

Oh ! le malheureux enfant !

Allait-il lui aussi compromettre tout le repos, toute la dignité, tout le bonheur de sa vie pour une passion indigne de lui !

—Gaston, dit-elle avec douceur, je vous en conjure, mon enfant, revenez à vous !

Ne vous laissez pas aveugler par la passion ; écoutez votre mère, qui ne veut, qui ne désire que votre bien.

Ne croyez pas que je sois si difficile à contenter ; au contraire.

J'ai pu faire jadis des rêves ambitieux pour vous, mais ils se sont évanouis.

Je le répète, votre bonheur me tient plus à coeur que les questions de naissance et de fortune.

Vous seriez, à présent, épris d'une fille sans dot, mais honorable, de famille obscure, mais honnête, je la recevrais, croyez-le, à bras ouverts.

Mais votre lady Andley, plusieurs personnes me l'ont affirmé, n'a pas le droit de porter ce nom.

—C'est une infâme calomnie, interrompit rageusement Gaston.

—Pauvre fou, répliqua tristement Faustine, comme elle a su jouer la comédie de la vertu, afin de se faire épouser par vous, cette femme qui a pour le moins douze ans de plus que vous, qui se farde, se maquille, se teint, a des allures de demi-mondaine ! Marquise de Lachesnaye, cette... Eh bien, non, non ! Moi, vivante, je ne le permetrai pas !

Agité et frémissant, Gaston avait à maintes reprises essayé d'interrompre sa mère.

Il l'écoutait en haussant les épaules et en crispant les poings.

—Avez-vous fini ? demanda-t-il sèchement ; à mon tour de parler.

Vous déraisonnez comme une personne imbue d'absurdes préjugés.

Et moi qui vous croyais un esprit supérieur au-dessus des mesquines préoccupations mondaines !

Au surplus, inutile de prolonger une entrevue pénible à tous les deux.

Mais je vous le déclare formellement, lady Andley, elle seule, sera ma femme.

—Vous oubliez qu'il vous faudra mon consentement! s'écria Faustine indignée par le ton de son fils.

—Votre consentement ! Vous finirez bien par nous l'accorder.

Ne l'espérez pas ! répliqua Mme de Lachesnaye avec fermeté.

—C'est votre dernier mot? demanda Gaston, dont les yeux étincelaient de colère.

—Absolument.

—Eh bien ! je sais ce qui me reste à faire ! s'exclama-t-il avec fureur.

Ah ! vous croyez me condamner à la perte de toutes mes espérances, au désespoir... Mais vous comptez sans moi !

Sachez-le, je ne reculerai devant rien pour épouser la femme que j'aime !

Oui, dussé-je me brouiller à mort avec vous, dussiez-vous me déshériter, dussiez-vous...

—Gaston, Gaston, es-tu devenu fou ! s'écria Faustine épouvantée par la rage croissante de son fils.

—Non, répliqua-t-il d'une voix rauque, j'ai toute ma raison, et vous le savez bien !

Ah ! ajouta-t-il avec un rire mauvais, vous prodiguez l'outrage à celle que j'aime.

Vous osez m'insinuer que c'est une créature indigne...

(A suivre.)

DES TROTTOIRS PERMANENTS

LE CONSEIL DE LA VILLE EMARD ADOPTE UN REGLEMENT A CET EFFET APRES UNE VIVE DISCUSSION. — DES SOUMISSIONS PAR LA VOIE DES JOURNAUX.

Le conseil de la ville Emard a adopté, hier soir, en dernière lecture, un règlement autorisant le conseil à faire le macadamisage de certaines rues et la construction de trottoirs permanents. Le vote n'a pas été unanime et la discussion a été vive et animée.

Les clauses principales de ce règlement stipulent que le macadamisage se fera dans les rues où les canaux d'égoût seront construits et au fur et à mesure que ces derniers travaux avanceront. Dans la rue Davidson, la largeur du macadamisage sera de 40 pieds, et de 30 dans les autres rues. Cette question ne souleva aucune objection. Ce fut la clause 5 qui mit le feu aux poudres. Elle avait trait à l'épaisseur des trottoirs en ciment, laquelle devait être de quatre pouces. L'échevin Charbonneau proposa que cette épaisseur fut portée à douze pouces. La proposition eut pour secondeur l'échevin Nantel.

L'échevin Laframboise s'objecta à la chose, parce qu'on ne savait pas le coût d'un trottoir de cette épaisseur. A Verdun et à la ville St-Paul on a construit des trottoirs de quatre pouces, dit-il, et ils ont donné entièrement satisfaction sous le rapport de la durée. Pourquoi alors vouloir faire débourser de l'argent inutilement aux contribuables ? De plus il a vu construire de ces trottoirs de 12 pouces à Montréal, et la couche de ciment n'était que de quatre pouces. Le reste était de la cendre ou du mâchefer.

M. A. Brunet, représentant de la Compagnie de Construction et de Pavages Modernes, demande l'autorisation de répondre à l'échevin Laframboise, Il dit que sur le béton on pose une couche de fini qui a un pouce et demi d'épaisseur. Quant à la cendre ou mâche-fer, qui sert de fondation, elle a son utilité, celle de drainer l'eau et empêche la gelée de faire lever le béton et par là prévient la cassure.

M. le maire Dubois se déclare en faveur d'un trottoir de douze pouces. Il s'appuie sur un principe de physique pour se justifier de prendre cette attitude. En posant le ciment sur la terre, sans drainage on expose le pavage à se briser sous l'effet de la gelée, tandis qu'en mettant le trottoir d'une épaisseur de douze pouces, on a ce drainage. Il appelle à son appui M.Ernest Bélanger, l'ingénieur de la compagnie que représente M. Brunet. M. Bélanger dit que le mode suivi par la compagnie a été approuvé par les experts de tous les pays. La cendre ou mâche-fer qu'on emploie a pour effet de laisser passer l'eau et conséquemment d'empêcher la gelée d'agir sur le pavage.

M. Laframboise ne voit pas comment on peut empêcher le mâche-fer de geler aussi bien que la terre. Selon lui, l'effet sera le même et il en coûtera plus cher aux contribuables. Il est secondé par l'échevin Gibeau. Il s'en suit une passe d'armes assez vive entre M. Brunet et l'échevin Laframboise.

Finalement la résolution de M. Charbonneau est mise aux voix et remportée sur division.

Votèrent pour : les échevins Charbonneau, Nantel, Hamel et Robillard ; contre,MM. Laframboise et Gibeau.

Le coût de la construction de ces trottoirs sera supporté moitié par les propriétaires riverains et moitié par la ville. Ils auront une largeur de quatre pieds.

L'échevin Laframboise demanda alors si c'était l'intention du conseil de faire faire l'ouvrage à la journée par les employés de la corporation ou de donner un contrat. Chacun, dit-il, s'était engagé de donner du travail aux contribuables et comme l'occasion se présente de remplir cette promesse, on penche du côté opposé. On veut donner l'entreprise par contrat.

M. Brunet déclare que sa compagnie s'est engagée à employer de préférence des citoyens de la ville Emard.Ceci n'eut pas pour effet de désarmer M.Laframboise. "Je veux, dit-il, qu'on demande des soumissions par la voie des journaux. On saura au juste combien nos trottoirs coûteront et on n'aura pas le prix d'un seul soumissionnaire. En conséquence, je propose que dans quinze jours, alors que le règlement deviendra en force, des soumissions soient demandées pendant huit jours dans la PATRIE et le "Herald", d'après les spécifications fournies par l'ingénieur.

La proposition fut secondée par M. Brunet demanda alors la permission de retirer la soumission qu'il avait devant le Conseil. "Nous ne soumissionnerons pas, dit-il,nous vous avions fait des offres avantageuses dans l'espérance de commencer les travaux sous peu, mais nous avons assez à faire pour le moment.

Et il part, ayant reçu du secrétaire sa soumission.

On nomme les évaluateurs et on transige quelques autres questions de routine et le conseil s'ajourne à vendredi.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

HULL, Qué., 8.—Michel Mongeon, conseiller du village Templeton-Est, a été arrêté sur une accusation de faux pour un montant de $300. De plus, Mongeon aura, dit-on, à répondre à l'accusation d'avoir donné un chèque pour $400 sur la banque Union, où il n'avait pas de fonds.

LE POSTE NUMERO 13

L'INSPECTEUR DES BATISSES, M. CHAUSSE, AYANT DECLARE QU'IL N'AVAIT PAS ACCORDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE, L'ECHEVIN LAVALLEE DIT QUE LE CONSEIL DE VILLE A ETE TROMPE SUR TOUTE LA LIGNE

A la reprise de l'enquête sur le poste No. 13, hier soir, à l'Hôtel de ville, ce fut une bataille rangée entre l'architecte de la ville, M. Chaussé, chargé de faire une expertise pour le compte de la Commission spéciale, d'une part, et l'expert Browne et l'architecte Godin, d'autre part. Ils ne sont guère sortis du domaine des questions techniques, M. Browne questionnant M. Chaussé sur son rapport et M. Godin faisant subir à M. Chaussé un long contre-interrogatoire.

Aux questions de M. Browne, M. Chaussé admit qu'il n'avait pas donné de permis de construire le poste No 13.

"De sorte que l'architecte du poste No 13 a construit des murs qui ne sont pas conformes aux règlements de la ville et cela sans votre autorisation? dit M. Browne.

Mtre J. B. Archambault qui représentait M. Godin, s'objecta aux questions de M. Browne, quant au droit de celui-ci de critiquer les règlements de la ville, disant qu'il doit s'en tenir à démontrer que la construction n'est pas conforme aux devis.

Mtre Laflamme répond que la Commission a le pouvoir de s'enquérir sur tous les faits et circonstances se rapportant à l'érection du dit poste.

L'échevin Lavallée dit que si les plans tels qu'adoptés ne sont pas conformes aux règlements de la ville, cela prouve que le Conseil ne connait pas son affaire, mais l'architecte a fait ce qu'il était requis de faire.

L'échevin Robinson demanda alors si les règlements étaient lettre morte et si les architectes sont autorisés à construire comme bon leur semble.

—"C'est la première fois que j'entends dire que l'inspecteur des bâtisses n'examine pas les plans, lorsqu'il s'agit de l'érection d'un édifice municipal, dit l'échevin Lavallée sur un ton véhément. Je suis dégoûté de cet état de choses.

Je prétends que l'inspecteur des bâtisses devrait s'assurer que les plans soumis sont en conformité avec les règlements de la ville."

—"Les plans du poste No 13 ont été signés par l'inspecteur des bâtisses, dit l'échevin Robinson, et lorsque ces plans furent soumis aux Finances, j'avais raison de croire qu'ils étaient conformes aux règlements de la ville."

"C'est-à-dire que les échevins sont toujours fourrés dans le pétrin", dit l'échevin Lavallée. "Nous prenons toutes sortes de précautions, de manière à faire certifier par nos fonctionnaires que l'édifice que nous construisons est complet, et voilà que nous apprenons que le conseil tout entier a approuvé un plan qui n'était pas conforme aux règlements. Nous avons été trompés par tout le monde : par la commission de Police, par l'inspecteur des bâtisses et par le chef du département de police. Nous sommes, par conséquent, responsables vis-à-vis du public, de choses que nous ne connaissons pas, après avoir pris les précautions nécessaires pour faire respecter les règlements.

" En d'autres termes, M. Chaussé, dit-il, les règlements n'existent pas, puisque vous avez le droit de les mettre de côté, quand bon vous semble."

Une remarque de Mtre P. E. Leblanc, à l'effet que l'on ne permettait pas à M. Chaussé de répondre aux questions qui lui étaient posées, provoqua une violente prise de bec entre M. Leblanc et M. Robinson, qui s'accusèrent réciproquement de faire perdre le temps de la Commission.

" C'est votre devoir de connaitre la vérité, tout autant que le mien, dit M. Leblanc, à M. Robinson, qui répondit que c'était M. Leblanc lui-même qui empêchait M. Chaussé de répondre.

L'interrogatoire de M. Chaussé se prolongea alors jusqu'à minuit,alors que la Commission s'ajourna à jeudi.

Au début de la séance, M. Oscar Proulx et divers contracteurs sont venus déposer des documents qu'ils avaient été requis de produire.

AU COLLEGE STE-MARIE

LA REUNION ANNUELLE DES ANCIENS ELEVES.

C'est ce soir qu'aura lieu le banquet des anciens élèves du collège Sainte-Marie. Tous ceux qui ont déjà pris part à ce joyeux festin se rappelle quelle franche gaité règne à cette fête toute intime. Il avait été résolu antérieurement que ce banquet n'aurait lieu que tous les cinq ans.

Cependant, les anciens élèves se sont tellement amusés l'an dernier, que leur association a résolu qu'il y en aurait tous les ans vers la même époque. M. Pierre Gerier,le nouveau président de l'Association Catholique de la Jeunesse de France assistait au banquet de l'an dernier. Il s'est, paraît-il, très amusé à entendre les discours et les chansons originales que l'on a connés. Tout promet le succès, pour cette année.

ARRETE LA CHUTE DES CHEVEUX

Ayer's Hair Vigor est composé de soufre, glycérine, quinine, chlorure de sodium, pimont, sauge, alcool, eau et parfum. Pas un seul produit dangereux dans cette liste. Demandez à votre médecin si ce n'est pas vrai. Suivez son conseil. Une nourriture, un tonique, une eau de toilette pour la chevelure. Elle arrête promptement la chute des cheveux. Elle détruit promptement les pellicules.

NE COLORE PAS LES CHEVEUX

J. C. AYER COMPANY, Lowell, Mass.

BENEDICTION DE TROIS YACHTS

IMPRESSIONNANTE CEREMONIE RELIGIEUSE A YAMACHICHE: SPECTACLE POETIQUE.

(Spécial à La Patrie)

YAMACHICHE, 8 — Dimanche, après vêpres, eut lieu la bénédiction de trois yachts-automobiles.Les prières liturgiques ont été solennellement chantées par M. le chanoine N. Caron, assisté de M. l'abbé Philippe Lesage, vicaire de la paroisse.

Les deux berges de la rivière étaient garnies d'une foule nombreuse de spectateurs.

Au moment de la bénédiction, le quai d'amarrage présentait un tableau pittoresquement animé; les pavois multicolores flottant à la brise, les cuivres étincelants, le roulis des coques blanches, et plus haut à mi-côte,le groupe des prêtres en étole et surplis, entouré du staff des commodores, et partout, en amont en aval, la foule bariolée, mouvante, en habits de fête,en toilettes des dimanches, de village et de campagne.

L'"Alma", le "Florence", le "Castor", tels sont les noms des trois yachts qui eurent les honneurs du baptême. Le premier, la propriété de M. Prosper Grimard, peut développer une force de seize chevaux-vapeur.

Le deuxième, le "Florence" appartient à MM. Hercule et Arthur Descoteaux!

Il est muni d'une machine à deux cylindres.

Le troisième est la propriété de MM. Eugène Lesieur, Arthur Héroux, et Joseph Descoteaux.Il porte trois cylindres et peut developper une force de 12 chevaux - vapeur.

Après la bénédiction, la brillante flottille quitta le quai, aux hourrahs de la foule. Les prêtres officiants se joignirent aux joyeux excursionnistes. Après avoir longé à petite vitesse, les méandres nombreux de la rivière, les rapides propulseurs, prirent le large à grande allure, sur des eaux du lac Saint-Pierre.

La température était idéale. Une brise légère de l'ouest soulevait à peine une houle miroitante.

La flottille joyeuse poussa une pointe vers Nicolet, et contournant, en plein chenal, la drague"Israël Tarte", mit le cap au retour, sur le dôme de l'église, qui flamboyait là-bas, à travers une fine gaze rose et blanc, sur les fonds lumineux du couchant comme un immense phare d'or incandescent.

A l'entrée de la rivière, au moment où le soleil plongeait derrière les montagnes d'azur sombre, Mlle Alma, la fille aînée de notre populaire yatchman, M. P. Grimard entonna, d'une voix cristalline, la délicieuse berceuse:

Le soleil s'endort
Dans son char de rose
Voilant toute chose
D'une gaze d'or.

Et les excursionnistes, de l'un à l'autre bord, de répondre en chœur:

Le soleil s'endort
Dans son char de rose...

ON NE PEUT PAS L'IDENTIFIER

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 8—Le cadavre qui a été trouvé samedi, dans le bassin Louise n'a pas pu être identifié.Le coroner a tenu enquête, ce matin, et un verdict de "trouvé noyé'j a été rendu.

DES PRAIRIES ELOIGNEES

Nous arrive la preuve d'une autre guérison merveilleuse opérée par les Pilules de Dodd pour les reins.

Mark Southern raconte comment il fut guéri de la maladie rénale et rétabli à la santé

SKIPTON, Duck Lake, Sask., 7 juin. — (Spécial) — Après quinze ans de souffrances dues à la maladie rénale causée par un accident, Mark Southern, de la Ferme Heslaker, près d'ici, est un homme bien portant, et il n'est pas lent à déclarer qu'il doit sa guérison aux Pilules de Dodd pour les reins.

" Cela commença par des douleurs au dos et aux lombes ", dit M. Southern, " en ces dernières années, je devins très faible et il me fallait garder le lit durant des jours entiers.

" On me donna une foule d'avis concernant ma maladie et j'essayai un grand nombre de remèdes, mais tout fut inutile.

" La lecture d'une annonce m'amena à faire l'essai des Pilules de Dodd pour les reins : j'en fis venir six boîtes. Après avoir pris la première boîte, j'éprouvai un soulagement, et après cinq boîtes, j'étais de nouveau tout à fait bien. Je puis maintenant faire mon travail et je ne ressens aucun effet de mon ancienne maladie."

Les Pilules de Dodd pour les reins enrayent du système toutes les maladies rénales et toutes les affections résultant des désordres des reins. C'est pourquoi elles guérissent le mal de Bright, le diabète, l'hydropisie, le rhumatisme et le mal de dos. Elles le font en mettant les reins en bon état, ce qu'elles ne manquent jamais d'accomplir.

L'INCENDIE SUIT L'EXPLOSION

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 8.—Résultat de l'explosion d'une chaudière de benzine, à neuf heures, hier avant-midi, le feu a partiellement détruit la fabrique de meubles Paquin, coin des rues Philomène et Duc. Les dommages sont de $7,000.

EVANS

Vente au Bénéfice du Public

EVANS

NOUS REDUISONS tous les PRIX

Vente de 4 Jours au Bénéfice du Public !

John W. Evans

374 rue Notre-Dame Ouest, Angle de la Ruelle Dupré.

Pour 4 Jours Seulement, Jeudi, Vendredi Samedi et Lundi!

Voici une chance pour vous de vous procurer à d'Immenses Réductions des Vêtements et Chapeaux pour Hommes, Garconnets et Enfants, Merceries, Paletots, etc. Tous sont faits dans les dessins les plus nouveaux pour la vente de la saison. — NOUS AVONS TROP DE STOCK ET NOUS DEVONS L'ECOULER.

Lisez "La Patrie" de Mercredi soir pour les Réductions

Pour avoir une idée de ce que nous sommes pour faire, vous devez voir les énormes monceaux de marchandises portant des prix bien distincts, enfin voir ce que nous sommes pour faire — les prix écouleront le tout. Nous fermons aujourd'hui et demain.

EVANS

La Vente Commence JEUDI MATIN à 9 h. a.m.

et positivement se termine LUNDI SOIR à 9 heures p. m.

EVANS

LA FOULE EMUE

(Suite de la 1ère page).

messe de requiem sera chantée pour Mgr Duhamel. La première de la longue liste a été célébrée ce matin à l'église Saint-Joseph. Le R. P. Murphy, O. M. I., officiait. Les chevaliers de Colomb y assistaient en corps.

Aujourd'hui et demain, les membres des sociétés catholiques d'Ottawa et de Hull iront prier en corps auprès du défunt.

La dernière visite de Mgr Duhamel à un citoyen d'Ottawa fut faite au chevalier Heney, dont la mort est attendue d'une heure à l'autre depuis une semaine.

M. Heney était un vieil ami de Sa Grandeur qui alla le voir vendredi avant son départ pour sa tournée pastorale.

M. Heney n'a pas encore appris la mort de Sa Grandeur.

Son Excellence Mgr Sbaretti, délégué papal, dit qu'il ressent beaucoup la perte que vient de subir l'archidiocèse d'Ottawa par la mort de Mgr Duhamel. Sous son administration sage et prudente le diocèse a fait beaucoup de progrès.C'était un bon citoyen, un zélé pasteur et un prélat consciencieux. Il était surtout un travailleur infatigable. Tous ceux qui l'ont vu, surtout depuis un an, ont dû l'admirer pour l'énergie qu'il déployait alors qu'il souffrait d'une maladie qui le conduisait au tombeau. La mort l'a surpris pendant qu'il travaillait activement pour le bien-être spirituel de ses ouailles.

L'honorable Charles Murphy, Secrétaire d'Etat, dit que l'œuvre du zélé prélat se remarque facilement lorsqu'on regarde le nombre d'écoles, d'églises, de couvents et de chapelles, qu'il a augmenté si rapidement. Ce sont des marques extérieures qui donnent une idée de la belle administration de Mgr Duhamel. Sa mort est pleurée par les citoyens de toutes les classes de la population et de toutes les nationalités.

Le "Free Press" remarque que Mgr Duhamel connaissait tous les besoins de la population et jamais il n'a fait une erreur de jugement. Son administration a été remarquable au point de vue spirituel et financier. Bien qu'il fut l'un des princes de l'église, Mgr Duhamel est toujours demeuré humble.

Il est parti, il est allé recevoir la récompense qu'il a noblement acquise.

L'"Evening Journal" dans un premier Ottawa, fait aussi l'éloge de l'archevêque disparu.

LE PERE LACOMBE AUX FUNERAILLES

Le Père Lacombe, O.M.I., partira demain en compagnie du révérend Père Jodoin, supérieur des Oblats de l'église Saint-Pierre, pour aller assister aux funérailles de Mgr Duhamel ; le Père Lacombe représentera à ces funérailles les missionnaires du Nord-Ouest et Mgr Legal, évêque de Prince Albert, dont il est le premier vicaire général.

La mort de Mgr Duhamel cause un chagrin immense au vieux Père Lacombe et à tous les missionnaires du Nord-Ouest.

Le défunt, surtout depuis son élévation à l'épiscopat, s'était montré le grand ami des évêques du Nord-Ouest et des pères Oblats missionnaires au Nord-Ouest. Encore tout dernièrement, Mgr Duhamel, dont le père Lacombe était l'hôte chaque fois qu'il allait à Ottawa, prouvait une fois de plus sa sympathie pour l'œuvre det oblats au Nord-Ouest en souscrivant $50 pour la création d'un nouveau refuge pour les pauvres que veut établir le père Lacombe et que le public de l'Alberta appelle le "Lacombe's Home."

L'ORDRE DES FUNERAILLES.

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, Ont., 8.—Mgr Routhier, administrateur du diocèse d'Ottawa, a émis aujourd'hui une circulaire donnant l'ordre des funérailles de Mgr Duhamel, jeudi matin. Je vous ai envoyé la partie concernant les délégués et le public, voici la partie religieuse.

Son Excellence Mgr Sbaretti, délégué apostolique, officiera au trône, accompagné de Mgr Routhier, de l'archidiocèse, et du personnel du chapitre de la Basilique. Les archevêques, évêques et l'abbé mitré occuperont les premières stalles, de chaque côté du chœur, le chapitre de la cathédrale et les représentants des autres chapitres occuperont le côté de l'Evangile, les prélats, vicaires-généraux, délégués des évêques, recteurs provinciaux, supérieurs de communautés, supérieurs de collèges et séminaires occuperont le côté de l'épître.

Pour le public, l'habit de deuil est de rigueur, même pour les dames, s'il y en a qui assistent à la cérémonie.

Les messieurs de l'archevêché remercient les catholiques des sympathies déjà reçues.

Le conseil de ville, hier soir, a donné l'autorisation d'enterrer Sa Grandeur Mgr Duhamel dans la crypte de la Basilique, annulant pour la circonstance le règlement défendant les inhumations dans les limites de la ville.

Le conseil a ensuite adopté une résolution de condoléances, et la séance a été ajournée au 14 du courant, en signe de respect pour la mémoire de l'archevêque d'Ottawa.

Il a été ordonné de laisser le pavillon à mi-mât sur l'hôtel-de-ville. Le maire, les contrôleurs et les échevins assisteront en corps aux funérailles.

Dans la résolution de condoléances, le conseil de la cité d'Ottawa regrette la mort soudaine de l'éminent citoyen, feu l'archevêque Duhamel, qui durant son séjour de 35 ans à Ottawa a su obtenir à un haut degré le respect et l'estime de toute la population.

—L'honorable Rodolphe Lemieux a fait le voyage samedi après-midi avec Mgr Duhamel, lorsque Sa Grandeur se rendait à Casselman et déclare qu'il n'oubliera jamais ce dernier voyage de l'archevêque d'Ottawa.

La foule était considérable à Casselman pour recevoir le distingué prélat.

Le maître général des Postes dit qu'il ne peut trouver d'expression pour définir la surprise ressentie à la nouvelle de la mort de Mgr Duhamel et pour exprimer son admiration pour le talent et le tact du défunt.

"C'était, dit-il, un grand homme, connaissant parfaitement la situation dans Ontario; toujours diplomate, il savait rencontrer toutes les difficultés, et l'histoire de sa vie prouve qu'il savait vivre en paix avec tout le monde. Comme administrateur, il comptait au nombre des premiers prélats de l'église."

SERVICE DU GRAND TRONC

A l'occasion des funérailles de Mgr Duhamel, le Grand Tronc émettra des billets de retour au prix d'un seul passage de première classe. Ces billets seront bons pour partir mercredi après-midi ou jeudi matin et revenir par n'importe quel train de jeudi ou vendredi.

CONDOLEANCES

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

HULL, 8. — Le conseil de ville, à son assemblée d'hier, a adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de Mgr Duhamel, résolution dont le greffier de la ville a été chargé de transmettre copie à la famille Duhamel et au clergé. X

MGR BEGIN PART POUR OTTAWA

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

CAP ST-IGNACE, 8.— Sa Grandeur Mgr Bégin, après avoir confirmé deux cents enfants, partira par le train de deux heures et demie, cet après-midi pour assister aux funérailles de Monseigneur Duhamel à Ottawa. Il continuera sa visite vendredi à L'Islet.

OBSEQUES DE FEU TOUSSAINT BENOIT

(Spécial à la PATRIE)

ST - HYACINTHE, 8. — Les funérailles du regretté Toussaint Benoit ont eu lieu hier matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, dans l'église Cathédrale.

Les porteurs étaient MM. Gédéon Beaupré, Arthur Flibotte, Feu T. Benoit Louis ' Benoit, Onésime Benoit, Ernest Benoit et Arthur Bilodeau.

Le deuil était conduit par M. Benoit Benoit, géôlier, oncle du défunt; M. Edouard Nadeau, de St-Charles de Bellechasse, son beau-frère; MM. J. Gravel et E. Daoust, de Montréal; Dr E. Birs,de St-Simon; J. Isabelle, de Granby; J. Jubinville, J. Fredette, J. Barbeau et M. Bilodeau, aussi ses beaux-frères; M. H. Gravel, de Montréal, neveu; MM. E. Chagnon, Arthur Beaupré, Eugène Flibotte et Euclide Benoit, ses cousins.

Remarqués dans le cortège: l'hon. G. C. Dessaulles, sénateur; MM. Louis Lussier, L. A. Gendron, V. E. Fontaine, Dr G. H.Turcot, Dr L. A. Beaudry, E. Bourbeau, U. Robert, G. Marin, Lt.-Col. Beauregard, F. X. A. Boisseau, Elz. Chabot, Dr J. M.P. Fournier,E. Dumaine, S. Carreau, J. Laframboise, E. Solis, F. Nolin, Geo. Côté, J. H. Palardy, J. H. Rainville, S. Casavant, Jos. Huette, Aimé Langevin, J. N. Cabana, Damien Bouchard, Horace St-Germain, Jules St-Germain, F. Bartels, G. H. Henshaw, B. Lalime, Dr Emile St-Jacques,J. H. Morin, Jos. Bissonnet, R. O. Brodeur, A. Probst, Henri Sicotte, Nap. Langelier, J. A. Roy, Arthur Lamothe, E. Lamarche, Mag. Côté, Denis Rivet, H. Lalumière, A. Lussier, Magloire Côté, J. B. Paulet, C. A. Morin, Henri Raymond, Armand Brousseau, A. Marcoux, P. Reeves, J. C. Marsan, Aug. Séguin, Jos. Choquette et nombre d'autres.

Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Consultations, 9 à 5 heures. Tél. Bell Est 2916. J.n.o.

CADAVRE REPECHE

On a repêché, ce matin, au quai du roi Edouard, le cadavre d'un noyé que l'on reconnait pour être un certain William Henderson, employé par la compagnie des marchands de marée "Portland Fish," comme percepteur. Cet homme avait environ quarante ans. Avant qu'il disparut, il y a près de deux mois, il pensionnait au No 5 de la rue Belmoral.

—Ne criez pas comme ça "A vous Bérasse !", ma femme croit que vous l'appelez ?

Plus d'un célibataire est en peine de savoir que faire de ses chaussettes, lorsqu'elles sont trouées et qu'elles sont encore trop bonnes pour être jetées.

Eh bien ! il y a un remède à cela, c'est de les envoyer à la

TOILET LAUNDRY

" la buanderie qui connait son affaire," avec la reste du lavage et elles seront reprisées gratuitement.

Envoyez-nous votre prochain paquet.

425 Rue Richmond

8-10-12

SANITOL FACE CREAM

Instantanément absorbée, reconstitue et agit comme tonique pour les tissus de la peau.

25c partout.

LE MARCHE RESTE FERME

Le Street se vend à 216. — Le Richelieu touche 86. —Le Détroit à 59½.

On est de plus en plus satisfait du marché de Montréal, qui chaque jour monte graduellement et sûrement la cote de ses cours.

Il n'y a pas que le "Steel" qui s'est fait valoir cet avant-midi ; il faut aussi mentionner le Montreal Street et le Richelieu.

Le Street s'est beaucoup vendu, et son cours a monté de 214 3-4 à 216.

Le Richelieu a donné encore un bon coup partant de 84 1-2, pour monter à 86 et réagir par la suite.

Le Toronto est à 126 1-2. Le Détroit inactif depuis quelques jours, à 57 et 57 1-4, s'est réveillé et a monté à 59 ; fermant à 59 1-2.

Le Twin s'est vendu à 106 1-2, réagissant ensuite à 106.

Le C. P. R. est entre 183 et 183 1-4.

LE DETROIT SE REVEILLE

Qu'est-ce à dire ? — Hausse subite de deux points

A la dernière heure, le Détroit inactif depuis plusieurs semaines, s'est réveillé et a fait un mouvement de deux points. Depuis des semaines, il marquait 57, quand tout à coup il monta à 57 1-4, puis à 58, et soudainement à 59.

Le Détroit est sûrement une des très bonnes valeurs de notre marché. Saint-on qu'il a le même capital que le Montreal Street Ry, et que ses recettes sont souvent supérieures ; pourtant le Montreal Street se vend à 216, tandis que le Détroit est à 59. On dira que le Street paie un dividende ; ceci est vrai ; mais le Détroit l'aurait aussi bien payé s'il n'eût à supporter, depuis plus d'un an, les ennuis qu'il a eus au sujet de sa franchise.

Mais cette question parait maintenant réglée. Hier soir, se trouvait au Windsor un des membres du comité des "50", et cet homme assure qu'il est décidé que la compagnie obtiendra sa franchise. D'ailleurs, la compagnie le sait bien puisqu'elle dépense à l'heure qu'il est des sommes considérables pour renouveler son matériel.

Le comité et le maire de Détroit sont favorables à l'octroi de la franchise, et c'est cette nouvelle qui a déterminé la hausse de la dernière heure. —" Si la franchise est accordée, le Détroit se vendra à 90 en août prochain ", nous déclarait un courtier ce matin. — On peut s'attendre aussi à ce qu'on annonce la reprise du dividende de 6 p. c.

UN BOOM SUR LE "STEEL"

Le petit Steel à 41¼. — Le Préfd. à 123¾

Le public a encore acheté considérment aujourd'hui les titres du Steel et ce n'est pas la fin.

Comme on le sait l'assemblée annuelle de la compagnie est annoncée pour le 17 du courant, et cet événement est attendu avec anxiété, parce qu'on dit qu'il sera l'occasion pour M. Plummer d'annoncer de très bonnes nouvelles aux actionnaires.

D'abord il ne fait pas de doute à personne que le rapport des opérations qui sera alors soumis aux intéressés sera le meilleur qu'ils n'ont jamais vu et puis, ce qui est encore plus encourageant, il se pourrait bien que M. Plummer annonçât que la compagnie sera sous peu en état de faire rendre un dividende au stock commun et ce dividende sera entre 6 et 7 p. c., mais plus près de 7 que de six.

Cette rumeur circule depuis quelques jours, et se fait de plus en plus consistante. Mais on annonce que M. Plummer annoncera peut-être le paiement d'un deuxième acompte sur les dividendes arriérés.

Le petit "Steel" s'est fait valoir ce matin: il s'est vendu beaucoup et a fini par toucher 41, après avoir ouvert à 40 1-4 tandis que le préfd. s'est vendu à 123 3-4; il marquait 121 à l'ouverture.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 164 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 9 juin 1909.

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Tel Co	150	148	Banks—		
Bri Can As	95	92½	B N A	......	......
B C P A A.	95	94	Commerce	181	180
do B.	100	94½	Dominion	......	......
Can Conv.	42	41	East Town	..	160
Can Pacif.	183¾	183¼	Hamilton	......	......
Crown Re.	3.50	3.47	Hochelaga	..	146
Det El Ry.	59½	59	Imperial	..	......
D Coal Co.	75	74½	Merchants	165	164
do prfd	117½	117	Molsons	205¾	205
D I St'l Co.	41¾	41½	Montreal	252	251
do prfd	123½	123	Nationale	......	......
Duluth Co.	......	......	N Brunswi	276½	......
do prfd	......	......	Nova Scoti	283	......
Half El Ry	115½	115	Ottawa	......	210
Havana El	57	56	Quebec	124	123
do prfd	......	85	Royal	......	233
Ill Trac Pd	96¾	96	Standard	......	......
Int C Coke	78	76	Toronto	......	......
Inter'al C'l	......	155	Union	......	......
Int P'C'at	160	..	Cottons—		
L of W'sCo	..	118¾	Can C C Co	53	50
do prfd	......	121	D Textile C	75½	75¼
LaurPaper	....	123¼	D Text Pfd	109½	109¼
do prfd	....	122¾	Montreal	......	120
MackayCo	82¼	82	Bonds—		
do prfd	75½	74¾	Bell Teleph	......	104¾
Mex L & P	71½	71	Can C Cot	100½	——
do prfd	......	......	Can Con	..	80
Minn St P'l	140	139¾	Cable	......	......
do prfd	......	......	Dom. Coal	97¾	96¾
Mt L H P'r	124¾	124⅛	Dom. Cot.	100½	100
Mont St Ry	217	216	Dom I & S	90¾	90¼
New St Ry	......	......	Hali Tram	......	100
Mt L & Mg	......	......	Hav El R'c	90	......
Mt St i W &	98	84	Keew' Mill	......	104
do prfd	......	105	L of Woods	......	107
Mt T g h Co	158	154	Laur Paper	113	110
Nipissing	11	10¾	Mag Is Dev	......	......
Nor'n Ohio	......	......	Mex E L Co	87	......
N S S'l Coal	68¾	68¼	Mex L & P	89	......
do prfd	120	......	Mt L H & P	......	99
O'g'v M Co	127¾	127⅛	Mt Str't Ry	101½	......
do prfd	130	125	M't Wareh	......	......
Penman Lt	56	55¾	N S S'l & Co	......	108¾
do prfd	92	90	N Scot Cou	......	105
Quebec Ry	53¾	53	Ogilvie M'l	......	110
do prfd	117	116	do Ser B	115	111
R & O Nav.	87¾	87¼	Price Bros	......	105
R J L & P C	103	..	Quebec Ry	100¾	99¾
Sao Paulo	......	..	Rio de Jan	98	......
Shaw W P	95½	......	Sao Paulo	......	......
St Jo'n R R	......	......	St John Ry	......	......
Toledo "	9½	9	Tex't Ser A	95	94½
Toronto "	126½	126¼	do B	......	97
Tri C'y Pfd	......	87	do C	95	94¾
Twin Prfd	106¾	106	do D	......	......
W India Pd	......	......	Tor York R	......	......
Win'peg pd	191	190	West India	......	......
Winn'r H't	...	109	Winni Elec	108½	......
			Wind'r H't	......	96

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 164 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 9 juin 1909.

Valeurs	Ouv.	1 p.m.	Valeurs	Ouv.	1 p.m.
Am Car F..	57	57½	La Nashvil	143¾	143¾
do prfd	......	......	Mackay Co	......	......
Am C Oil ..	71	71½	do prfd	......	......
Am Loc Co	62	62	Miss Pac. .	75¾	75¾
A L Copper	88½	88½	Norfolk W	91¼	91½
Am Smel C	96¾	96¾	Nor Pacific	150¾	151½
do prfd	......	......	MStP&SM.	140	139¾
Anaconda	51	51¾	do prfd	149¾	149¾
A Sug R Co	......	......	N Y C & H	132¾	133
A T & S F.	114¾	114¾	N Y O & W	53	53¾
do prfd	......	......	Nat Lead C	88¾	87½
Balt & Ohio	118¾	119¾	North Ame	84¾	84½
B R T ...	81½	81¾	Pacific Mail	......	......
C & Al Co.	......	......	Penn R R.	137½	137¾
Can Pacific	183	183	P Ste'l com	......	......
Ches & Ohi	78¾	78¾	People Gas	115¾	115¾
C & N W.	183¾	184¼	Phil & R. .	157	157½
C M & St P	155½	155¾	do I prfd	......	......
C G N Y. .	......	......	do II prfd	......	......
Col F & I.	44	44¾	R Island Co	23¾	24¼
C C C & S L	......	......	Sloss Sheff	......	......
D Lack & W	......	......	South R Co	32	32¾
Del & Hud	194	193¾	do prfd	......	......
Det U R'y	......	......	South Paci	130¾	132
D & R G Co	51¾	51¾	Ten C & L	......	......
do prfd	90½	89¼	Texas Pac.	35½	35¾
D S S & At.	17¾	17¾	Toledo	......	......
do prfd	34¼	33¾	Twin City	......	......
Erie Rail'd	37	37¾	U S S Com.	67¾	67¾
do II prfd	44	44½	do prfd	126¾	125¾
do I prfd	54	54½	U S Rub Co	......	......
Great Wet.	4½	4½	do prfd	......	......
Gen Elec.	159½	159¾	U Pacific C	190¾	190¾
G North Pf	149½	150½	do prfd	......	......
Havana Co	......	......	Wabash . .	22	22
do prfd	......	......	do prfd	54¾	55
Illin's Cent	150¼	150½	West U Tel	77	76¾
Kan & Tex	42¾	42¾	Wis C com	58	60¾
do prfd	......	......			

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Iron—865 à 40 1-4, 30 à 40 3-8, 25 à 40 1-4, 125 à 40 1-4, 50 à 40 1-4, 75 à 40 1-8, 375 à 40 1-8, 25 à 40 1-4, 25 à 40 1-4, 75 à 40 1-4, 25 à 40 1-4, 25 à 40 1-8, 100 à 40 1-8.

Rich.—100 à 84 1-2, 25 à 84 1-2, 25 à 84 1-4, 25 à 84 1-4, 50 à 84 1-4.

Scotia—25 à 68 3-4, 20 à 69, 25 à 69, 25 à 68 1-8, 25 à 68 1-8.

C. P. R.—10 à 184.

C. Reserve—500 à 3.50.

M. Power—25 à 124, 60 à 124 1-4, 65 à 124 1-2, 12 à 124 1-2, 50 à 124 3-4, 150 à 125, 125 à 124 1-2, 25 à 125, 50 à 124 7-8, 200 à 124 3-4, 25 à 124 5-8.

Mo. Street—1 à 216 1-2, 25 à 214, 26 à 213 7-8, 5 à 216 1-2, 25 à 214 1-8.

Iron Pf.—40 à 123 1-2, 25 à 122 1-2.

Textile—25 à 76 3-4.

Rubber—75 à 90 1-2, 10 à 90.

Twin—60 à 106 1-2.

Illinois—15 à 95 1-2, 25 à 95 1-2, 15 à 95 1-4.

Tex. Pref.—65 à 109 1-2.

Mackay—75 à 83 1-2, 25 à 82 1-2, 25 à 82.

Toronto—10 à 126, 25 à 126, 5 à 126, 25 à 126 1-4.

Packers A.—35 à 84 1-2.

Coal—60 à 75.

Soo—65 à 139 7-8.

Ogilvy—10 à 126, 25 à 126, 25 à 128.

Royal Bk.—10 à 232.

Quebec Bk—60 à 122, 2 à 122, 62 à 123.

Iron Bd—5000 à 93 3-4 flat.

Converters—10 à 42, 50 à 42, 60 à 42.

Bk. Mont.—2 à 251, 4 à 254.

C. C. Cot.—25 à 60, 36 à 60.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Rubber—25 à 92 3-4, 50 à 93 1-2.

L. of W. Pfd.—5 à 121 1-2, 3 à 121.

Iron Pfd.—3 à 121, 165 à 123 1-2, 25 à 123 1-2, 125 à 123 3-4, 100 à 123 3-8, 100 à 123, 25 à 122 3-4, 130 à 123.

Rubber Pfd.—75 à 119.

Iron—400 à 40 1-4, 300 à 40 3-8, 10 à 40, 125 à 40 1-2, 115 à 40 3-8, 20 à 40 1-2, 25 à 40 3-8, 125 à 40 1-2, 500 à 40 3-8, 55 à 40 1-4, 100 à 40 3-8, 500 à 40 1-2, 25 à 40 5-8, 125 à 40 3-4, 100 à 40 5-8, 10 à 40 1-2, 250 à 40 3-4, 50 à 40 7-8, 1 à 35, 1440 à 41, 50 à 41 1-8, 200 à 41 1-4.

Iron Bds.—$1000 à 93 Flat.

Mackay—60 à 82.

Mont. St. Ry.—75 à 215, 4 à 214, 25 à 214 3-4, 50 à 214 7-8, 36 à 215, 10 à 214 1-2, 125 à 214 7-8, 3 à 214, 210 à 216, 1 à 216, 25 à 215 1-4, 25 à 215 1-2, 150 à 216.

Power—15 à 124 5-8, 5 à 124 3-8, 75 à 124 1-4, 10 à 124, 100 à 124 3-8, 25 à 124 1-4.

Détroit—13 à 57, 5 à 57 1-4, 60 à 58, 125 à 59.

Telegraph—7 à 154.

Illinois Pfd—10 à 95 1-2, 1 à 95, 160 à 95 1-2, 125 à 95, 50 à 95 1-4.

Twins—50 à 106 1-2, 50 à 106 1-4, 75 à 106.

Soo Com.—25 à 139 7-8, 25 à 140, 50 à 139 3-4.

Toronto Ry.—5 à 126, 60 à 126 1-2, 25 à 126.

Int. Col & C.—1000 à 77.

Scotia—60 à 69 1-2.

Can. Pac.—100 à 183, 100 à 183 1-4.

Rich. & Ont.—4 à 86, 195 à 84 1-2, 25 à 85 1-2, 125 à 86, 50 à 85 1-4, 100 à 85 1-2, 75 à 86, 125 à 85 7-8, 85 à 85 3-4.

Ogilvie Com.—25 à 127 3-4, 25 à 127 1-2.

L. of Woods—50 à 118 1-2.

Textile Com.—25 à 76 1-4.

Crown Reserve.—1000 à 3.50, 30 à 3.52, 840 à 3.50.

Winnipeg Ry.—25 à 190.

Pen. Com.—25 à 56.

Dom. Cot. Bds.—$7000 à 100 1-2.

Ogilvie Bs. B.—$3000 à 111 1-2.

Bk. Com.—3 à 179 1-2, 20 à 180.

Quebec Bk.—60 à 124.

E. T. Bk.—9 à 160 3-4.

Hoch. Bk.—20 à 146 1-4.

Mer. Bk.—4 à 162.

Bk. Mont.—1 à 251.

Rubber Bds.—$500 à 90 1-4 Flat.

Wpg. Ry. Bds.—$2000 à 106.

AU MINING EXCHANGE

A midi les cours suivants nous sont fournis par MM. Gordon & Shorey, 96 St-François-Xavier:

	Offre	Demande
Chambers-Ferland	59	61
City of Cobalt	36	37 1-2
Cobalt Central	39	40
Cobalt Lake	14 1-2	15
Crown Reserve	3.45	3.50
Dr Reddick (L.L.)	17 1-2	19 1-2
Floyd	7	8
Foster	28	29 1-2
Green Meehan	15	16
John Black Mining Co.	20 1-2	21
Kerr Lake x.d.	7 7-8	7 15-16
La Rose	7.50	7.55
Little Nipissing	25 1-2	26 1-2
McKinley Dar. Savage	95	97
Nipissing	10 5-8	10 7-8
Nova Scotia	49	49 1-2
Peterson Lake	28 1-2	29
Silver Alliance	35	37
Silver Leaf	12	12 1-2
Silver Queen	38	40
Temiskaming	1.08	1.08 1-2
Trethewey	1.30	1.33
Brit.-Amer.	3 1-2	6

VENTES

Silver Alliance—100 à 35.

La Rose—100 à 7.53, 35, 36 à 7.53, 300 à 7.53.

Foster—200 à 28.

Beaver—200 à 33 1-2.

John Black—500, 500, 500, 1000, 500, 1000, 258, 2000, 1000 à 21.

Reddick Pfd.—400 à 22 1-2.

Temiskaming—500 à 1.09, 300 à 1.08 1-2, 100 à 1.08 1-2.

LES RAPPORTS DE LA RECOLTE

Les rapports de la récolte reçus par la compagnie Ogilvie Flour, nous apportent les nouvelles les plus encourageantes, la germination s'est faite rapidement et la récolte est aussi avancée à ce moment qu'elle l'était l'année dernière. Le Canada peut être assuré de toute façon d'une récolte très abondante, à moins évidemment qu'une catastrophe se produise au cours de l'été. La PATRIE a déjà dit que la superficie ensemencée sera plus considérable cette année qu'elle ne fut jamais, ainsi la compagnie Northern a publié un bulletin disant que le long des lignes de la compagnie la surface ensemencée sera de 10 à 30 p. c. plus étendue, tandis que la superficie totale sera de 800,000 acres de plus. Il y a deux ans, la récolte était plus en retard qu'elle ne l'est cette année, et n'avait pas eu la bonne température dont nous jouissons depuis dix jours et pourtant 1,250,000 acres de terrain rapportèrent 70,000,000 de boisseaux. On peut donc espérer que cette année la récolte sera la plus considérable que le Canada ait produit.

TRANSFERE A PARIS

Départ de M. Chs. Lamontagne de la Banque Nationale, pour la capitale de la France.

M. Chs. Lamontagne, employé à la Banque Nationale partira sous peu pour la France, où il s'en va travailler à la succursale que sa banque a établie dans la capitale française ; à cette occasion, ses nombreux amis lui ont donné hier soir un joyeux "send-off". M. Lamontagne part cette semaine pour Paris.

La réunion eut lieu chez M. Hubert Raymond, rue Sherbrooke. Il y eut banquet, discours et musique. On présenta à M. Lamontagne, avec des félicitations pour la promotion et des souhaits de bon voyage, une superbe sacoche de voyage.

Etaient présents : Albert Rousseau, M. Robert Bourget, Thibault, Dr Renaud, Lazure, Bonneau, Huberdeau, Savard, Brossard, Péloquin, Béliveau, Robichaud, Avard, Bertrand, G. Duclos, C. Raymond, J. O. Decelles.

M. Lamontagne part demain à Québec et de là, il se rendra à New York où il s'embarquera vendredi pour la France.

L'HABILLEMENT DE LA POLICE

(Suite de la dernière page)

me et les trois magistrats vont être instamment priés de venir témoigner à la séance de demain matin.

LE CHEF CAMPEAU

est ensuite appelé à rendre témoignage. Mtre Laflamme l'interroge sur le système en usage au département de la police concernant l'achat des uniformes, des coiffures, etc.

Le chef Campeau explique qu'il y a dans la police 456 constables, et 73 officiers. Ces officiers et ces constables reçoivent du département de la police, des paletots d'hiver, des tuniques, des "blouses" des pantalons, des casquettes, des chaussures, etc. Sauf pour les pantalons et les chaussures, le renouvellement des uniformes se fait tous les deux ans. Le renouvellement des pantalons et des chaussures se fait deux fois par an.

Or, il arrive qu'un officier qui a pris plus de soin de sa tunique ou de son paletot ne croit pas nécessaire de demander un nouvel uniforme auquel il a droit, mais alors on lui donne un habit de pékin ordinaire.

Les dépenses du département de la police relativement à l'achat des habits des officiers et des constables s'élèvent, par année, à $25,000, et même plus.

Le quartier-maitre Holland joue

UN ROLE IMPORTANT

dans l'achat des uniformes. C'est lui qui reçoit les échantillons d'étoffes dont la commission de police se sert pour accorder ses contrats aux soumissionnaires.

Le chef Campeau déclare qu'il n'y a pas d'échantillon-modèle sur lequel on puisse se baser pour accorder les contrats. C'est pourquoi Mtre Laflamme demande au témoin si ce n'est pas une chose difficile que d'habiller la police, et le chef de répondre dans l'affirmative.

C'est par la voie des journaux que la commission de police fait ses demandes de soumissions. Chaque soumissionnaire fait parvenir au quartier-maitre une demi-verge de l'étoffe qu'il veut fournir par contrat à la ville, et sa soumission au greffier, l'hon. L. O. David.

Le chef Campeau, sur une question de Mtre Laflamme, déclare qu'il y avait en 1903 un échantillon modèle pour l'étoffe de pantalon, mais qu'il a demandé que l'on changeât de système, parce que cette étoffe lui paraissait de qualité inférieure.

Finalement, il déclara qu'il serait préférable qu'il y eût un échantillon-modèle d'étoffe sur lequel on put se baser pour accorder les contrats.

Mtre Laflamme demande au témoin de faire des suggestions pour créer entre les fournisseurs plus de concurrence et pour faire bénéficier la ville de cette concurrence.

Le quartier-maitre Holland est "non committal" et ne veut pas faire de suggestions.

Il dit qu'il était assisté dans son travail par les agents Teasdale et Tourangeau.

M. John Barry vient ensuite expliquer à son tour le système suivi.

La ville avait un échantillon type et les tailleurs devaient s'y conformer. C'est l'échevin Ames qui avait fait adopter cette manière de procéder. Ce règlement est tombé en désuétude depuis

Mtre Laflamme :

Avez-vous objection à dire si vous avez la même opinion à ce sujet que le chef de police et le quartier-maitre Holland ?

M. Barry a objection et ne veut pas exprimer d'opinion, disant qu'il ne s'y connait pas en étoffes.

Pourtant dit Mtre Laflamme, vous êtes militaire, M. Barry, vous devez vous y connaître en fait de fourniture d'uniformes ; vous n'avez jamais été quartier-maitre ?

—Non.

Mtre Laflamme interroge ensuite Mtre Barry sur le détail des soumissions, mais ne parvient pas à en tirer grand'chose.

LA HAUTE SOUMISSION

Voulez-vous nous dire pourquoi la ville a accepté, pour les chaussures, la soumission de M. Léon Julien, à $1.65 la paire, de préférence à celle de Fogarty, à $1.40 la paire.

—Je ne sais pas.

En transquestion, Mtre Desaulniers demande si la soumission de Fogarty n'a pas été refusée parce que l'année précédente les chaussures fournie par Fogarty s'étaient éculées dans l'espace de quinze jours.

—Je n'en sais rien.

Mtre Desaulniers fait expliquer à M. Barry le système de l'échevin Ames.

Ce système consistait à obliger chaque tailleur à fournir en même temps que les uniformes un échantillon de l'étoffe qui avait servi à les confectionner.

Continuant ses réponses aux transquestions de Mtre Désaulniers, M. Barry dit qu'il sait qu'il y a à Montréal des maisons de commerce qui représentent des fabricants étrangers et que ces maisons soumissionnent sur des échantillons qui leur appartiennent et que ne peuvent se procurer les autres maisons de commerce. Il n'a jamais cru que la ville pût souffrir de préjudice du fait que les maisons de commerce peuvent offrir des échantillons de leurs marchandises.

Mtre Laflamme. — M. Barry, je veux régler ce point avec vous. N'est-ce pas pour permettre aux échevins de savoir lequel des deux soumissionnaires est le plus haut, que le système des échantillons a été inauguré ?

—Cela se peut.

Par le juge.—Sous le système de l'échevin Ames, y avait-il des soumissions No. 1 et No. 2 au compte d'un même soumissionnaire ?

—Je ne me rappelle pas.

Mtre Laflamme demande si le système actuel n'est pas de nature à favoriser des soumissionnaires plutôt que d'autres et M. Barry admet que les soumissionnaires sont plus libres que sous l'ancien système.

— "N'est-il pas vrai que nombre de soumissionnaires qui existaient autrefois sont disparus, et qu'il y a moins de soumissionnaires aujourd'hui qu'autrefois?"

—Il n'y en a pas moins, puisque ceux qui ont disparu ont été remplacés par d'autres.

— Ne serait-il pas mieux pour la ville, des fournisseurs et les échevins de revenir au système Ames?

— Je n'ai pas d'opinion à exprimer à ce sujet.

A Mtre Labelle, le témoin dit qu'il ne trouve pas trace dans les minutes de la soumission Notgen pour des marchandises à $7.50.

"Il se peut donc que des questions aient été omises des minutes?"

Oui.

Mtre Labelle fait constater que Barry a dit que cela ne pouvait se faire, lorsqu'il s'est agi de la fameuse résolution concernant le gymnase, et M. Barry dit que cela ne se peut pas, lorsqu'il s'agit d'une résolution présentée par un échevin.

Le témoin reçoit l'ordre de se présenter, cet après-midi, et il devra apporter certains documents.

La Succursale à Montréal de la CANADIAN BANK OF COMMERCE a déménagé dans le nouvel édifice de la Banque sur la rue St-Jacques.

83-6

Une Excellente Proposition

Tous les frais d'organisation payés et tous droits de propriétés détenus sur 100 ACRES. Filon de 100 pieds de largeur. Bien minéralisé avec de l'Or, de l'Argent et de la Molybdénite.

LA **TWIN BEAVER MINING CO.,** Capital $1,000,000 Valeur au pair $1.

Offre en souscription immédiate une petite quantité de stock à **25c l'action.** Chaque dollar souscrit sert aux travaux d'exploitation.

Pour cartes, formules d'application et informations complètes, s'adresser à ROBERT MEREDITH & CO., Courtiers, 16 rue St-Sacrement, MONTREAL.

22-25-27-29-1-3-5-8-10-12-15-17-19

Banque Provinciale DU CANADA.

Dividende Trimestriel No 22.

Avis est donné par les présentes qu'un dividende de un et un quart pour cent (1 1-4 p.c.) sur le Capital payé de cette Institution a été déclaré pour les trois mois finissant le trente juin prochain, et sera payable au bureau chef de la Banque, à Montréal, et à ses succursales, le et après le deux juillet 1909, aux actionnaires de Record le vingt-huit juin prochain.

Par ordre du bureau de direction.

TANCREDE BIENVENU, Gérant-général.

1-8-15-22

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Bureau Médical de la Province.—Examen préliminaire pour l'admission à l'étude de la Médecine.

L'examen semi-annuel pour l'admission à l'étude de la médecine commencera mardi, le 29 juin prochain, à Montréal, à 9 heures a.m., dans les salles de l'Université Laval.

L'honoraire est de $20, et doit être payé au moins dix jours avant à l'un des secrétaires soussignés.

Un certificat de bonnes mœurs est de rigueur. Une carte d'identité du candidat, certifiée par le directeur de son collège ou autre institution d'enseignement, sera requise avant l'examen. Cette carte peut être obtenue de l'un des secrétaires.

C. R. PAQUIN, Québec.
J. A. MACDONALD, Montréal.
Secrétaires.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec. Examen et licence professionnelle.

L'assemblée semi-annuelle des gouverneurs aura lieu mercredi, 7 juillet prochain, à Montréal, dans les salles de l'Université Laval, à 10 hrs. a.m.

Les candidats à l'examen professionnel ou à la licence doivent remettre tous leurs certificats (celui de l'étude compris) ainsi que l'honoraire de $40 entre les mains de l'un des secrétaires soussignés, au moins 10 jours d'avance.

Le Comité des Créances s'assemblera le mardi 6 juillet prochain, à 10 hrs. a.m. Les candidats doivent se présenter avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'étude; après cette date aucun candidat ne sera admis.

Le Comité d'examen pour la licence se réunira le mardi, 6 juillet, à Montréal, à 10 heures a. m.

Les Bacheliers ès-arts, ès-sciences et ès-lettres qui se proposent d'étudier la médecine pourront avoir leur brevet sans examen, en se faisant assermenter sur leur diplôme, par l'un des secrétaires, au moins 8 jours d'avance.

J. A. MACDONALD, M.D., Montréal.
C. R. PAQUIN, Québec.
Secrétaires.

Montréal, 28 mai 1909.
31-6-7-12-14-19-26

Trottoirs

Avis aux Contribuables

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées, de la Cité de Montréal, savoir :

Alexandre (St) — Au coin sud-est de la rue Lagauchetière.

Alexandre (St) — Au coin nord-est de la rue des Jurés.

Alexandre (St) — Du côté ouest, de la rue Lagauchetière à la rue Dorchester.

Alexandre (St) — Du côté est, de la rue Lagauchetière à la rue Dorchester.

André (St) — De la rue Johnson au No civique 868 inclusivement.

André (St) — Du côté est, de la rue Sherbrooke à la ruelle au sud de la rue Cherrier.

André (St) — Du No civique 784 à la rue Roy.

Bienville — Des deux côtés, de la rue Montana à la rue St-Denis.

Brébœuf — Au coin nord-ouest de la rue Marie-Anne.

Catherine (Ste. Est) — Du No civique 1904 au No 1908.

Catherine (Ste Est) — Vis-à-vis des Nos civiques 1897 et 1899.

Champlain — Du côté est, de la rue Ontario à 930 vers le nord.

Cuvillier — Des Nos civiques 45 au No 63.

Darling — Depuis la rue Ste-Catherine au No civique 76.

Darling — Depuis la rue Ste-Catherine au No civique 83.

Davidson — Du côté est, depuis la rue Ste-Catherine à la rue Stadacona.

DeBresoles — Du No civique 21 à la rue St-Sulpice.

Demontigny — Des deux côtés, de la rue Papineau à la rue Visitation.

Dizier (St) — Du côté est, de la rue St-Paul au No civique 36.

Dizier (St) — Du côté ouest, de la rue St-Paul à la rue Leroyer.

Dominion — Du côté ouest, de la rue Coursol à la rue St-Antoine.

Dorchester — Du côté nord, de la rue St-Denis à la rue St-Laurent.

Duluth (Ave.) — Du côté sud, de la ruelle à l'ouest du Parc Lafontaine à la rue St-André.

Emery — Vis-à-vis des Nos civiques 33 et 35.

Fullum — Des deux côtés, de la rue Notre-Dame à la rue Ste-Catherine.

Gabriel (St) — Du côté ouest, de la rue Fortification à la rue Craig.

Hôtel de Ville—Du côté est, de l'ave. Duluth à la rue Rachel.

Hubert (St) — Du No civique 781 au No 795.

Jacques (St)—Vis-à-vis des Nos civiques 2241 à 2246.

Johnson—Du côté sud, de la rue Mentana à la rue St-André.

Lafontaine—Au coin nord-ouest de la rue Poupart.

Lagauchetière—Des deux côtés, de la rue St-Denis à la rue St-Laurent.

Logan—Du côté sud, de la rue Papineau à la rue Champlain.

Luc (St)—Du côté sud, de la rue Chomedy à la rue Closse.

Luc (St)—Vis-à-vis du No civique 71.

Luc (St)—Au coin sud-ouest de la rue St-Mathieu.

Luc (St)—Du côté sud, de la rue St-Marc à la rue Tower.

Mance—Du côté ouest, de la rue Sherbrooke à la rue Milton.

Mance—Du côté ouest, de l'ave. des Pins à une distance de 98 pieds du sud.

Mance—Du côté est, de la rue Sherbrooke à la rue Milton.

Marie-Anne—Du côté nord, de la rue Mentana à la rue St-André.

Marie-Anne—Du côté nord, de la rue Brebœuf à la rue Chambord.

Marie-Anne—Du côté sud, de la rue Papineau à la rue Garnier.

Notre-Dame—Du côté nord, de la rue Montcalm à la rue Cuvillier et de la rue Aylwin à la rue Nicolet.

Panet—Des deux côtés, de la rue Dorchester à la rue Logan.

Papineau—Au coin sud-ouest de la rue Logan.

Papineau—De la rue Ontario au No civique 371.

Plateau—Du No civique 2 et au No 6.

Rivard—Du No civique 16 au No 36.

Rouville—Du côté nord, de la rue Préfontaine à la rue St-Germain.

Rouville—Du côté sud, de la rue Préfontaine à la rue Darling.

Roy—Du côté nord, de la rue Mentana à la rue à l'est.

Roy—Du côté sud, de la rue Mentana du No civique 22.

Roy.—Des deux côtés, de la rue Mentana à la rue St-Christophe.

Roy—Du côté nord, de la rue Saint-Christophe à la rue St-Hubert.

Roy—Du côté nord, de la rue Saint-Hubert à la ruelle entre les rues Berri et St-Hubert.

Tower—Du côté est, de la rue Ste-Catherine à la rue St-Luc.

Visitation—Vis-à-vis du No civique 210.

Wolfe—Du côté est, de la rue Ontario à la rue Sherbrooke.

Wolfe—Du côté ouest, de la rue Houle à la rue Sherbrooke.

sont terminés et déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont, par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

(Signé) W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 7 juin, 1909.

PAR MARCOTTE ET FRERES

AVIS DE FAILLITE

IN RE

The Canadian Shirt & Overall Co

27 Rue Notre-Dame Est, Montréal,
Failli.

Vente par encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal, vendredi, 11 juin 1909, à 11 heures a.m., de l'actif suivant :

Lot 1. Hardes faites et tweeds $9,400.00
Lot 2. Fixtures de bureau et d'atelier 864.50
Lot 3. Dettes de livres 19,097.05

Re

M. FRIEDMAN

Dettes de livres $13,473.21

Re

A. VINEBERG & CO.

Dettes de livres $3,938.95

Le local de la Canadian Shirt & Overall Mfg. Co., 27 rue Notre-Dame-Est, sera ouvert à l'inspection le 10 juin prochain.

WILKS & MICHAUD,
Curateurs conjoints.

Marcotte Frères, encanteurs.
Montréal 2 juin 1909. 3-6-8-10

MONTREAL COTTON CO.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de deux pour cent (2 p.c.), au taux de huit pour cent par année sur le capital-actions payé de cette compagnie, a été déclaré payable aux actionnaires enregistrés le 5ème jour de juin, et que les chèques à cet effet leur seront dûment expédiés par la poste le 15ème jour de juin.

Par ordre du bureau de direction.

JOHN LOWE, jr.,
Sec.-trésorier.

Montréal, 1er juin 1909. 1-8-15

Succession L. Arsène Bernard

PHARMACIEN

No 42 rue Ste-Catherine Est.

Tous créanciers et débiteurs sont requis de produire leurs réclamations ou payer leurs comptes sous 15 jours en l'étude de Jos. A. Brunet, notaire, No 180 St-Jacques, Montréal.

Montréal, 31 mai, 1909.

Par ordre des Extécuteurs testamentaires. 1-3-8

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils.
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES :

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No. 105,779, accordé le 11 Juin 1907, à Marcel Audiffren, et La Société des Etablissements Singrun, tous résidant à Epinal, France, pour perfectionnements à un " réfrigérateur rotatoire ", ont commencé à manufacturer d'après leur brevet. Le droit de manufacturer et l'article protégé par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, édifice New-York Life, Montréal. 85-3

Avis est donné par la Compagnie Dignard Limité, qu'une assemblée générale des actionnaires aura lieu à son bureau, mardi, 8 juin, à 8 heures du soir.

MAURICE GABIAS
86-2 Président.

Province de Québec,
District de Montréal,
No 837

COUR SUPERIEURE
LICITATION

Avis public est par le présent donné que, par un jugement rendu le vingtsixième jour de mai mil neuf cent neuf par la cour supérieure, siégeant à Montréal, pour le dit district, dans une cause où Michael Murphy, des cité et district de Montréal, commis, est Demandeur ; et Dollie Murphy, épouse de A. Murray, de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse, et Maggie Murphy, épouse de J. Cockburn, des cité et district de Montréal, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse et Lena Murphy, épouse de J. Groom, de la cité de Chicago, Illinois, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse, et Tweetie Murphy, religieuse, maintenant à Calcuta, dans les Indes, et William Murphy, ci-devant de la cité de Montréal, mais maintenant de Boston, dans l'état de Massachusetts, et Thomas Murphy, ci-devant des cité et district de Montréal, maintenant de Londres, Angleterre, et Ernest Murphy, des cité et district de Montréal, et James Hickey, des cité et district de Montréal, sont Défendeurs, ordonnant la licitation de certains immeubles décrits comme suit :

Quatre lots de terre situés sur la rue Sanguinet, dans le quartier Saint-Louis, dans la cité de Montréal, connus et désignés sous les numéros deux cent trente (230), deux cent trente et un (231), deux cent trente-deux (232), deux cent trente-trois (233), de la subdivision primitive et lot numéro neuf cent trois (903), des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Louis (903-230-1-2-3) — Ensemble avec certaines bâtisses sus-érigées.

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis à l'enchère et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, cour tenante, dans la salle trente et un (31), du palais de justice, Montréal, à DIX heures ET DEMIE de l'avant-midi, le TRENTIEME jour de JUIN mil neuf cent neuf ; sujet aux charges, clauses et conditions indiquées dans le cahier des charges, déposé au greffe du protonotaire de la dite cour ; et que toute opposition afin d'annuler, afin de charge ou afin de distraire à la dite licitation, devra être déposé au greffe du protonotaire de la dite cour, au moins douze jours avant le jour fixé pour la vente et adjudication, et toute opposition afin de conserver devra être déposée dans les six jours après l'adjudication ; et à défaut par les parties de déposer les dites oppositions dans le délai prescrit par le présent, elles seront forecloses du droit de le faire.

Cette vente sera aussi sujette à un dépôt de quatre cent piastres ($400.00) devant être faite par l'adjudicataire.

ELLIOTT & DAVID,
Procureur du demandeur.

Montréal, 26 mai 1909. 20583
(Première publication 29 mai 1909)
86-3

NEW-YORK REAGIT

Un nouveau mouvement sur le marché américain.

New-York a été relativement faible cet avant-midi ; la réaction s'est fait sentir sur toute la ligne, et pourrait bien s'accentuer encore un peu.

Depuis quelques jours à New-York plusieurs grandes maisons de change conseillent à leurs clients de suspendre leurs achats de valeurs dont les cotes sont élevées, pour acheter de préférence ce qu'elles appellent du "dormant stock," des valeurs qui n'ont pas eu, comme d'autres l'avantage de faire de la hausse et de s'affirmer. Il y a, par exemple l'Amalgamated Copper qui n'a pas donné toute sa mesure. Il y a aussi nombre de chemins de fer et d'industries qui ne se sont pas, eux aussi, fait valoir comme ils auraient pu. Mais c'est à dessein que ces valeurs ont été laissées de côté; elles devaient avoir leur tour, et on croit à New-York que le moment est venu, et il se pourrait que maintenant les gros stocks qui ont monté si sûrement depuis quelques semaines seraient laissés à eux-mêmes, et que d'autres auraient l'attention des professionnels, en attendant celle du public.

THE ROYAL TRUST CO.

107 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

CAPITAL

Souscrit........ $1,000,000
Payé........ 700,000
Fonds de Réserve........ 800,000

BUREAU DES DIRECTEURS:

Le Tres Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G. C. M. G., Président.
L'Hon. Sir George Drummond, K. C. M. G., Vice-président.

Sir H. Montagu Allan | Sir W. C. Macdonald
R. B. Angus | Hon. R. Mackay
Sir Edward Clouston, Bart. | A. Macnider
E. B. Greenshields | H. V. Meredith
C. M. Hays | David Morrice
C. R. Hosmer | A. T. Paterson
 | James Ross

Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O.
Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.

H. ROBERTSON . . . . Gérant

Voûtes de sûreté pour les dépôts, Edifice de la Banque de Montréal, 109 rue St-Jacques, Montréal. 227-mardi-jeu

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.30 p.m., jeudi, 15 juillet 1909, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion ; lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimées comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 4 juin 1909.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.
86-3

Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—160 acres, plus ou moins — de terre de l'Etat, disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIRS—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix : $3.00 l'acre. Devoir : — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption, pourra prendre un homestead acheté dans certain district. Prix : $3. l'acre . On pourra faire l'acquisition d'homesteads achetés sur n'importe quelle terre disponible, section de nombre pair ou impair, au sud du canton 45, à l'est du chemin de fer Calgary et Edmonton, et de la ligne ouest du rang 26, et à l'ouest du troisième méridien et de la ligne du chemin de fer du Sault. Devoirs :—Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant $300.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être loués pour vingt-et-un ans, à un taux annuel de $1.00 l'acre. Pas plus de 2,560 acres ne peuvent être loués à un seul postulant. Royauté : cinq cents la tonne.

QUARTZ—Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds. Prix d'enregistrement : $5.00. On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra acheter le claim à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

PLACERS MINIERS, généralement 100 pieds carrés. Droit d'entrée : $5.00.

DRAGAGE—Deux baux de cinq milles chacun d'une rivière pourront être émis à un postulant pour un terme de 20 ans. Prix de location : $10 le mille par année. Royauté : 2 1-2 pour cent dès que la production excède $1,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
46-ino

Installation d'un Système de Chauffage à l'Eau Chaude à l'Académie de la ville des Laurentides.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endos : "Soumission pour l'installation d'un système de chauffage à l'eau chaude à l'Académie des Laurentides", seront reçues jusqu'à mardi le 15 juin 1909 inclusivement, pour l'installation, en fournissant tous les matériaux, d'un système de chauffage à l'eau chaude, dans une bâtisse de 50 x 45 pieds, 3 étages.

La corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour informations s'adresser à

S. GOULET,
Sec.-trés. des écoles, Laurentides,
81-8 Co. L'Assomption, P.Q.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 180 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 394 rue St-Hubert.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées DE La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES"

OUEST.

20—Pharmacie Léonard, 3196 Notre-Dame, Ste-Cunégonde.
21—Pharmacie Guérin, coin des rues Versailles et Notre-Dame.
20—Pharmacie Ethier, 933 Ouest rue Notre-Dame.
20—Pharmacie Dansereau, 1980 rue St-Jacques, St-Henri.
29—Pharmacie Létourneau, 3791 rue Notre-Dame, St-Henri.
30—Pharmacie Comtois, coin des rues Atwater et St-Jacques.
33—Pharmacie Bernard, 3637 Notre-Dame, St-Henri.
30—Westmount Provision Store (E.Gervais), 4500 rue Sainte-Catherine Ouest, Westmount.
40—Ronayne Bros., marchands de chaussures, coin des rues Inspecteurs et Carré Chaboillez.
44—P. Bruneau, épicier, coin des rues Fulford et St-Jacques.
45—Pharmacie Paquette, 370 rue Centre.
47—International Drug Hall, coin des rues St-Jacques et Cathédrale.
50—C. Roffey, marchand de journaux, 544 rue St-Antoine, près Atwater.
62—M. Albert Lasalle, 1637 rue Notre - Dame Ouest. Tél. Bell Westmount 786.
J. N. Nault, coin Notre - Dame et Richmond.

NORD-OUEST

8—Pharmacie Albert, coin des rues St-Laurent et avenue des Pins.
9—Pharmacie R. Martineau, coin des rues Mont-Royal et St-Laurent.
26—Pharmacie Roberge, 1231 Boulevard St-Laurent.
40—Pharmacie Lesage, coin rue St-Laurent et Boulevard St-Joseph.
65—Fairmount Medical Hall, coin Clarke et Ave Fairmount.
Pharmacie Northmount, Ave Lacombe et Chemin Principal, Côte-des-Neiges.
60—Dr V. Gosselin, coin Délisle et Atwater.

MAISONNEUVE

19—Pharmacie Hochelaga, 2050 rue Ste-Catherine Est, coin Cuvillier.
51—Pharmacie Maisonneuve, coin Desjardins et Notre-Dame, Maisonneuve.
53—H. Ricard, épicier, 557 Ontario Maisonneuve.

Agent Demandés

AGENTS — Salaire et commission, pour vendre des plants Red Tag. Ligne exclusive complète. Spécialement robustes. Cultivés seulement par nous — seulement vendus par nos agents. Jolis échantillons gratis. Ecrivez maintenant à DOMINION NURSERIES, MONTREAL. 51—l-ma-mer-jno

Associe Demande

ASSOCIE — Je vous obtiendrai un associé sérieux pour votre exploitation, industrie ou commerce. Argent à prêter. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. Tél. Main 2694. 69-l-ma-j

Elèves Demandés

INSTITUT STENOGRAPHIQUE

Melle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise—système unique, clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 369 St-Denis, Tél. Est, 5900. 197-m-j-s

Emplois Demandées

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.— URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Situations Vacantes

COMMIS—On demande un jeune commis-épicier connaissant les deux langues. S'adresser à A. Gélinas, 4, 6ème Avenue, Viauville. 87-3

COMMIS — On demande un commis de grande expérience et sobre pour département des tweeds et articles pour messieurs, et marchandises sèches en général. Place permanente. Un bien bon salaire et un avenir brillant sont offerts à un bon homme. Donner les références, âge et tous renseignements nécessaires. C. O. Paradis, Incorporée, Sorel, P.Q. 87-5

HOMME ou famille demandé, connaissant les travaux de la ferme, seront logés, chauffés, nourris. Mentionnez le prix demandé, soit au mois ou à l'année. Se présenter ou écrire à J. P. Cyr, St-Hermas Station, Comté Deux Montagnes. 87-P-5-h-1

ON DEMANDE un jeune garçon connaissant passablement la tenue des livres et parlant les deux langues. Références exigées. Salaire $4.00 par semaine pour commencer. S'adresser par lettre à X. 40 laPATRIE. 87-1

Situations Vacantes

NOUS pouvons vous trouver des positions comme voyageurs, teneurs de livres, commis, chefs et aucune autre position. Une visite est sollicitée, ou bien téléphonez à Main 181. Marion's Registry Bureau, 56 Notre-Dame Est. 81-jn

ON DEMANDE un forgeron pour les voitures. S'adresser 1523 Boulevard St-Laurent. 85-3

ON DEMANDE un bon peintre de voiture. S'adresser J. B. Baillargeon, 200 Ste-Catherine Est. 86-3

—On demande un homme d'expérience comme relieur. S'adresser au Dépt. des Impressions de ville, de la PATRIE. 87 j.n.o.

ON DEMANDE un homme pour une machine à moulure (sticker), chez Z. Corbeil Frère, manufacturiers portes et châssis, 3 Avenue Desjardins, Maisonneuve. 87-3

REGLEUR — On demande un régleur d'expérience, place permanente. S'adresser : " La Patrie ", Dépt. des Impressions. 79-jno

VENDEURS DEMANDES POUR L'AUTO-SPRAY — Le meilleur arrosoir à main à air comprimé qui soit fabriqué. Spécialement approprié pour arroser les patates. Echantillons gratuits à des agents recommandables. Cavers Bros., Galt, Ont. 80-26

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal. 250-P-H-jno

Femmes-filles demandées

ON DEMANDE une modiste au No 608 Amherst. 86-2

ON DEMANDE de bonnes finisseuses dans les pantalons. S'adresser à M. Slatkoff, Fashion Craft, 560 Saint-Laurent. 85-3

ON DEMANDE une jeune fille bien recommandée, parlant les deux langues, pour tenir les livres de ventes, et répondre au téléphone, chez un marchand de bois et charbon. Salaire $3.00 par semaine pour commencer et augmentation rapide si méritée. S'adresser par lettre à S. 65 la PATRIE. 87-1

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 67-jno

OPERATRICES pour toutes parties de pantalons, overalls, frocks et gilets blancs. Manufacture propre. Nouvel éclairage. Ouvrage constant. Fermé le samedi après-midi. Personnes de bonne volonté seules devant se présenter. Aussi des personnes d'expérience (seulement) pour faire des pantalons chez elles. S'adresser à Mlle Raymond, chez Robert C. Wilkins, 23 rue Dowd, près Bleury. 87-6

Logements demandes

DEMANDE par une petite famille irlandaise, pas d'enfant, un petit logement de 3 appartements, dans le voisinage du terrain du Shamrock. Loyer pas plus de $5.50 par mois. Ecrire à G. S., 1505 St-Laurent. 87-2

Servantes Demandées

BONNE D'ENFANT — Une personne âgée de pas moins de 20 ans trouvera une bonne situation dans une famille privée passant l'été à la campagne, sur les bords du Lac St-Louis, pour prendre charge d'un bébé. S'adresser à A. G., la PATRIE. 86-jno

CUISINIERE ET FILLE de chambre demandées par une famille passant l'été à la campagne, près de Montréal. Haut salaire payé. 46 rue Bishop. 86-jno

FILLE GENERALE — On demande une fille générale pour aller passer l'été à la campagne au Lac Saint-Louis. Haut salaire payé. S'adresser 42 rue Bishop. 89-0

JEUNE FILLE. — On demande une jeune fille tranquille pour prendre soin de deux enfants, une fille de 5 ans et un garçon de 3 ans, à Châteauguay pendant l'été. S'adresser à M. St-Onge, 438 Ste-Catherine Ouest.

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, pas de lavage, petite famille. Bons gages. S'adresser 30 Ave. Laval. 86-3

SERVANTE — On demande une servante pour aider à l'ouvrage général. S'adresser entre 8 a.m. et 6 p.m., 4 Craig Ouest. 86-3

SERVANTE — On demande une jeune fille comme servante dans une petite famille. Devra être recommandée. Si elle le désire, elle pourra coucher chez elle. 1204 St-André. 87-3

Maisons à Louer

A LOUER—Maison à louer, trois chambres, ménage fait, $9.00 par mois. S'adresser à 168 Valois. 85-3

A LOUER, 635-637 rue Ontario Est, coin de la rue Beaudry, magasin logement et boutique de pâtissier. S'adresser M. Malleck, 685 Ontario Est 85-6

A LOUER, logement, 665 Visitation, 8 appartements, ménage fait. Bonne place pour maison de pension. $16.00 par mois. S'adresser 190 Saint-Hubert. 5-8-10

A LOUER—148 rue Waverley, ancien numéro, beau flat, 6 appartements, parfait ordre, système moderne. $13.00. S. L. Desaulniers, 497 Notre-Dame Ouest. Tel. Main 1535. Clef au No 146a. 88-6

JOLI logement à louer sur le bord du fleuve, à dix minutes du Parc Dominion, et à proximité des tramways. Conditions faciles. S'adresser à chambre 706 Power Building. 85-3

MAISON A LOUER, trois chambres, ménage fait, $9 par mois. S'adresser à 180 Valois. 85-3

Résidences d'été a Louer

A LOUER — A la Pointe de la Rivière du Loup, un magnifique cottage meublé, voisin de l'hôtel Bellevue. S'adresser à Louis V. Filteau, 1109 rue St-Denis, Montréal.

A BELOEIL VILLAGE.—Maison à louer pour l'été, sept chambres, Village, sur le bord de la rivière. Conditions $120 pour l'été. S'adresser à D. bain, w.c., jardin, arbres fruitiers, à 10 minutes de la station de St-Hilaire Mile Préfontaine, Beloeil Village. 86-6

A LOUER—A Cartierville, pour la saison d'été, maison meublée, améliorations modernes, près de la rivière. S'adresser à M. LaRochelle, avenue Montcalm, Cartierville, ou au notaire J. A. Landry, 97 rue Saint-Jacques, Montréal. 87-3

MAISON D'ETE

A LOUER—Pointe-aux-Trembles.—Cottage de 9 appartements, sur le bord du fleuve. 2 minutes des tramways, ameublement ou non. Améliorations modernes. 10 Cherrier. Tél. Est, 2935.

A LOUER—Coin Mentana et Mont Royal, (Nord-Est), 4 logements de 7 pièces, dont deux chauffés ; ménage fait. Améliorations modernes. S'adresser 10 Cherrier. Téléphone Est 2935.

A VENDRE—Sets de chambre, salon, poêles, piano, tapis, machine à coudre, voitures d'hiver et été (Gladstone, phaëton), attelages simples et doubles. 10 Cherrier, téléphone Est 2935.

Chambres à Louer

ST-ANDRE, 158 -- Grande chambre pour dames seulement, avec usage de la cuisine si préféré. S'adresser 158 St-André. 87-jno

A Vendre

A VENDRE — Patrons et membrures pour yachts. Construisez votre toque vous-même par la méthode Pioneer. Seuls agents, La Cie d'Auvents des Marchands Ltée., 29 Notre-Dame E. 79-26

A VENDRE—400,000 timbres-poste et Fiscaux canadiens. Emissions depuis 1850, de toutes les dénominations, non décollés. Vendra par cent ou au mille à très bas prix. S'adresser 150 Rachel Est, Montréal. 83-6

A VENDRE—Yachts et moteurs neufs et d'occasion. Seuls agents pour les moteurs Buffalo (quatre temps), et Robert (deux temps). La Cie d'Auvents des Marchands Ltée., 29 Notre-Dame Est. 80-26

A VENDRE — Automobile à 4 places, très puissante, excellente voiture pour la campagne, 4 caoutchoucs neufs, ainsi que chambre à air, le tout en parfait état, au comptant à un prompt acheteur, $550. S'adresser à la PATRIE, J., 97. 85-3

BICYCLES — Bicycles et accessoires de toutes sortes pour bicycles. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 19-104fs

BICYCLES A VENDRE— Nouveaux bicycles avec frein "New Departure", pour côtes, protecteurs contre la boue, pneus détachables, $25.00. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 46-52fs.

BIEN MIS

Vous le serez à la condition que vous achetiez vos costumes de dames ou complets de messieurs chez Lande Bros., la maison vendant au comptant ou à crédit, marchands de confections pour dames et messieurs, ainsi que de meubles. Seule adresse : 234-236 Saint-Laurent. Ouvert le soir. 25-52fs-mar-j-s

BOIS DU C.P.R., USINES ANGUS

à $1.50 et $1.75 par voyage. Est de Boulevard St-Laurent, et $2.00, $2.25 et $2.50 ouest du Boulevard St-Laurent. Téléphonez votre commande à Est 6375. 70-20

BOULANGERIE A VENDRE au centre de la florissante ville de Waterloo, comté de Shefford, une boulangerie avec résidence privée en brique, remise, grange et terrain. Il n'y a qu'une autre boulangerie dans la ville. Chemins de fer du Pacifique et du Vermont Central. Bonne clientèle assurée. Raison pour vendre :maladie. Conditions faciles. S'adresser à : A. H. Gingras, marchand, Waterloo, P.Q., 14 mai 1909. 27-29.1-3-5-8

CAMERAS

Cameras Huttig, meilleurs que les kodaks, tous styles, la plupart compacts, dans une classe à part. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 69-20

CLAVIGRAPHE Remington presque neuf à vendre. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 Notre-Dame Est. 86-6

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE—100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue Saint-Jacques. 163-m-j-s-jno

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Coke pour l'usage domestique ; brûle bien, s'allume facilement ; propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coûte $2.50 de moins, par tonne, que le charbon anthracite. Demandez-le à votre marchand de charbon. Les commandes C. O. D., sont acceptées.

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY 252 j.a.o.

GLACIERES

Glacières devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, manufacturier, 31 rue Ste-Cunégonde. Salle d'échantillons, 1351 Notre-Dame Ouest. Phone Main 3630. 78-26

GAZOLINE

Nous avons fait poser à notre réservoir à gazoline "Bowser" un filtre perfectionné afin de la rendre plus pure. Prix spéciaux pour propriétaires d'automobiles et de moteurs quelconques. Morency, Côté & Cie., marchands de ferronneries, 906 et 204 Ste-Catherine, 916, 917 Ave. Mont-Royal Est, coin Papineau. Tél. Est 5351. Est 2690. Est 3361. 95-24

HORLOGE-REGISTRE, capacité 150 personnes, à vendre. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. 86-6

MACHINES A COUDRE LA FOURRURE (deux), à vendre immédiatement. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est. 86-6

MACHINERIE A VENDRE

A vendre — Raboteurs, tours, forets, machines pour moulin, tourneurs, machines à percer et autres diverses machines et outils manufacturés par les meilleurs fabricants. Grues portatives, appareils pour usine de force motrice. Canadian Fairbanks Co., Ltd., Montréal. 87-1

SUR CREDIT

La place la meilleure marché de la ville, sur toute la ligne. Costumes de dame, jupes, blouses, hardes faites pour hommes, etc., de $1.00 à $2.00 par semaine. R. Ness, 1707 Ste-Catherine Est, entre Iberville et Darling. Est 695, et 1373 Notre-Dame ouest, St-Henri. 72-26

Cartes postales illustrées

VOILA !

LE PLUS GRAND CHOIX DE

CARTES-POSTALES

AU CANADA.

Demandez nos catalogues de VOLUMES, PERIODIQUES, CARTES-POSTALES, ETC., ETC.

Librairie GUAY, Gros et Détail. - Québec, Qué. 58-jno.

Chevaux et Voitures

Echange de Chevaux de la Partie Est

Chevaux achetés, vendus et échangés. Toujours en mains de 25 à 60 chevaux. Tous poids et toutes races convenant à tout travail. Prix honnêtes. Nouveaux abattoirs du C.P.R., angle Avenue Mont-Royal et rue Iberville. John Innes, propriétaire. Tél. Est 3290. Une visite sollicitée. 75-26

A Vendre

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Un cheval bon pour un épicier ou boucher, pesant 1,100, sans défaut. S'adresser 35 Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 87-1

A VENDRE — Une jument de 7 ans, bien saine, pour cause de maladie du propriétaire. S'adresser à 1271 Bordeaux, DeLorimier. 87-3

A VENDRE—Boghei piano box, presque neuf, nouveau modèle. Nous vendrons bon marché. S'adresser Jarry Frères, coin Beaubien et St-Hubert. 87-3

A VENDRE—Assortiment complet de harnais simples et doubles à très bas prix. Harnais de seconde main en bonne condition ; et tous articles pour harnais, voitures, tels que colliers, bottes, rugs, couvertes de toutes sortes. Réparations en tous genres. J. B. Nadeau, 1761 Boulevard St-Laurent, et 919 Ontario-Est. Téléphone des Marchands 1616. 82-ma-j-s-20f

BOGHEI-BICYCLE — Un boghei-bicycle presque neuf à vendre. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à Williams Valin, marchand, St-Hyacinthe. 83-5

Ferme à Vendre

FERME A VENDRE à Swanton Vt., 143 acres en superficie, tout le matériel d'exploitation ainsi que tous les animaux de ferme. Prix $6,000 dont $3,000 comptant. S'adresser à J. B. A. Bouchard, N.P., Bedford, Que. 84-4

Lots a Vendre

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE— Plus beau point de vue de l'île. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux. Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 3-6m.

BOULEVARD BERNARD

Longue-Pointe—Magnifiques lots sur le bord du fleuve. Beau panorama. Payables $1.00 comptant. Balance en 10 ans sans intérêt, par paiements de 50c, 75c, $1.00 par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 85 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs, etc. Centre commercial. Chars Notre-Dame, Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux, à Pierre Bernard. Le samedi après-midi et le dimanche : ou 15 Côte St-Lambert, au notaire Labadie. 85-3

BROOKLYN ANNEXE

PRES ST-LAMBERT

Boulevard Patenaude. Magnifiques terrains élevés, site idéal pour place d'été ; à vingt minutes de Montréal, les chars électriques en construction se rendront dans quelques jours. Belles rues bordées d'arbres. Une visite pour vous convaincre du bon marché de ces terrains à $75 en cinq ans. S'adresser sur les lieux au propriétaire, Arthur Patenaude. 79-26

LOTS A VENDRE—Coin Van Horne et de l'Epée, Outremont, 66 x 100 pieds, beaux arbres. Conditions pour convenir, Joseph Versailles, 2219 Ontario Est. 82-6

LES LOTS DU CRYSTAL SPRING PARK, le meilleur placement actuel pour le pauvre et le riche, 10 p.c. d'escompte pour acheteur de 12 lots. Toutes les améliorations modernes. Les chars électriques tout le long de la propriété au prix de la ville. Ces lots situés dans la ville aux prix actuels doubleront en valeur d'ici à 2 ou 3 ans. Aussi achetez avant la grande augmentation. Lots de $160.00 en montant. Bénéficiez d'une chance d'avoir votre lot pour $00.00 ou $40.00. $3.00 comptant $3.00 par mois achètent un lot. Pour plans et informations adressez-vous aux agents sur la propriété ou à Henry Frigon. Le marché d'Immeubles de Montréal, 141 St-Pierre. Les chars de la rue St-Denis vous conduisent sur la propriété.

Avis — Notre prochain tirage le 20 juin prochain sur la propriété ; vous êtes tous invités. 86-12fs

RUE SAINT-LAURENT

Lots à vendre rue St-Laurent, 420 à 440, à quelques pas de la rue Ste-Catherine. Grandeur 68 x 125. Magasins sur le terrain. Bons revenus. Vendra à bon marché. S'adresser au propriétaire, 717 Cadieux. Nouveau numéro 1015. Tel-Est 6306. 5-8.9-10-11-12

Meubles à Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 55 St-Laurent. 34-jno

A VENDRE—Un set de chambre comprenant lit, bureau, chiffonnier, stand et sofa, tout en Marqueterie. Vendra bien bon marché. S'adresser 1464 St-André. 87-3

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts, à bon marché. Venez voir nos prix meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 369 Rachel, près du Parc Lafontaine. 78-24

MAISON MEUBLEE

Les ameublements d'une maison à 8 appartements comprenant salon, salle à dîner, cuisine et 5 chambres. Le tout neuf et moderne. Gaz, eau chaude, plomberie à découvert, bain, etc., tous les locataires (des messieurs) resteraient si on le désire. Loyer, $25, bail à continuer. Doit être vendue immédiatement. On peut la visiter tous les jours après 10 a.m., 42 rue Ste-Cécile, 2ème rue à l'est de la rue Windsor. 86-2

Terre a Vendre

MAGNIFIQUE terre à vendre ou à échanger, une des plus belles fermes du comté de Chambly, deux milles de Saint-Bruno, 200 arpents, 8 x 26. Terre grise, 1ère qualité, maison en brique, trois granges, étables et écurie, remise à voiture, glacière, belle pointe d'érables Giguère. Cette propriété est située à environ deux milles du nouveau chemin projeté qui donnera une plus-value d'environ $2,000. Prix $10,000. Conditions extrêmement faciles. Une offre sera favorablement considérée. S'adresser Fabien Huet, agent, St-Bruno, ou à mon bureau, L. A. Cadieux, No 63 St-Jacques, Main 4086. 86-6

TERRE A VENDRE ET MOULIN— Une terre de 400 acres et un moulin à scie, à bardeau, etc., tout neuf à vendre sur la rivière Sturgeon, à dix milles de Verner, dans le Nouvel Ontario. S'adresser à Emile Doré, Desaulniers, P.O., via Verner, Nipissing, Ontario. 82-jno.

Divers

CHAPEAUX PANAMAS

CHAPEAUX PANAMAS.—Ne portez pas vos chapeaux Panamas pour les faire nettoyer, chez des personnes incompétentes qui les brûleront avec des acides. Nous les nettoyons et les changeons de forme, etc. Nous avons toutes les dernières modes, nous garantissons satisfaction. J. C. Saulnier Cie., 579 St-Paul. Tél. Bell Main 5400. 5-8-10

Divers

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de " La Patrie." 31—jno.

DYSPEPSIE

L'EAU DE L'EPIPHANIE naturelle et pure, très agréable à boire, guérit : dyspepsie, constipation, jaunisse, maladies des reins, rognons, etc. En vente chez Granger Frères, Montréal. 63-26

PLATRIER — Si vous avez des enduits à faire faire ou à réparer, ouvrage fait avec soin, promptement et à très bas prix, adressez ou écrivez à C. Boudrias, 2394 rue Boyer, Villeray. 86-26

TEINTURERIE-NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co.", 136 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 19-11ms-m-j-s.

VETERANS — Valeurs du Dominion ou de l'Ontario achetées pour comptant. Ecrivez ou télégraphiez : Mulholland & Co., 34, Square Victoria, Toronto. 77-26

Occasions d'Affaires

A VENDRE DIFFERENTS COMMERCES PAR

Jean Castelli

A vendre, plusieurs petits hôtels, licence garantie.

Plusieurs propriétés, plusieurs lots vacants.

A vendre, chance exceptionnelle, maisons meublées, pour louer des chambres, j'en ai rue Ste-Catherine, près St-Denis, rue St-Laurent, St-Denis, Dorchester, Ste-Elisabeth, Berri et autres rues, chambres toutes louées avec un petit capital je puis vous établir.

A vendre, magasin de cigares, bonbons, etc., avec logements, un spécial, $150.

A vendre, plusieurs épiceries, une spéciale, coin. Prix $700. Conditions $400 comptant.

J'ai aussi tous autres commerces qu'un acheteur peut désirer. Je porte une attention spéciale aux étrangers.

S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face la PATRIE, établi dans cette ligne depuis 19 ans. 85-6

TERRES A VENDRE OU A ECHANGER PAR

AVARD, DAGENAIS & LESAGE

47 rue St-Vincent, Tél. Bell Main 6790

MAGNIFIQUE TERRE de 299 arpents, dont 270 en culture à un mille du village de Richelieu, très bien bâtie, faisant front sur la rivière, avec tout le roulant, à vendre ou à échanger pour propriété de ville. Prix $18,000.00, claire de toute hypothèque. Cette terre pourrait se vendre en deux parties.

TERRE de 300 arpents dont 200 en culture à 2 1-2 milles de Chambly Canton, faisant front sur la Rivière, Richelieu, très bien bâtie avec roulant complet. Prix $13,000.00 on accepterait en échange des propriétés de ville.

Aussi plusieurs autres terres et propriétés de campagne à vendre ou à échanger contre propriété de ville.

S'adresser chez AVARD, DAGENAIS X LESAGE, No 47 rue St-Vincent, Tel. Bell Main 6790. 85-6

Magasin a Vendre

A VENDRE

Magasin de fer, $1500.00 de stock, très bonne clientèle, bien situé, affaires payantes. Raisons sérieuses pour vendre.

S'adresser de suite à

Latour & Guindon

1202 MONT-ROYAL.

TEL. EST 5525 63-ma-j-s-jno

Argent à Prêter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 65 villes importantes.

D. H. TOLMAN, Chambre 1, 54 NOTRE-DAME, EST 2-jno

A PRETER — J'ai $50,000 à prêter à 6 pour cent, sur première hypothèque, sur propriétés situées à Montréal ou Saint-Lambert. Edmond Désaulniers, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 87-6

ARGENT A PRETER sur bonnes propriétés de ville. Argent de particuliers, prêts accordés sous peu de délais. Informations gratuites. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. Téléphone Main 2694. 69-l-ma-j

ARGENT EMPRUNTE — Peut être facilement et confidentiellement obtenu sans délai en nous faisant garantir votre billet par montant de $10 ou plus. Vous pouvez faire escompter ce billet et en rembourser le montant par versements, mais vous avez le privilège de payer la somme entière en n'importe quel temps, réduisant par là nos charges. Si vous tenez maison, nous serons fiers de vous servir. Venez nous voir, écrivez ou téléphonez-nous. E. C. LeClaire, agent, The Borrowers Agency, Limited, chambres 206 et 207, édifice New-York Life. 23-jno

$75,000 à prêter sur propriétés à la ville ou sur terres, améliorées ; gros ou petits montants. S'adresser Gilbert Martin & Cie, 38 rue Notre-Dame Est. Main 2190. 86-6

Proprietes a Vendre

A VENDRE—Propriété à un étage 6 appartements, bien finie, située sur la rue Alice, Chrystal Spring Park, près des chars de la rue Saint-Denis et St-Laurent, vendra pour $500 comptant, balance paiement facile avec ou sans intérêt. S'adresser à 283 Wiseman. Bell Telephone Est 77, Marchand 2012. 87-6

MAISON A VENDRE—Rue Chapleau, 4 logis loués $32.00 par mois. Prix, $35,000. Comptant, $500.00, balance facile. Beaux terrains sur le lac St-Louis, à Beaurepaire, à 1c le pied. S'adresser 362 Ontario Est. 87-3

Proprietes a Vendre

A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie

58 Notre-Dame-Est. Tél. Main 2190 le soir, 604 Delorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Est 6488

$700 — $300 comptant, beau petit cottage, habitable été et hiver, Parc Terminal, terrain 25 x 85. Revenu $80.

$1200—$300 comptant, balance $100 par année, 2 logements, loués $144, rue St-André. Il faut vendre sous trois jours. Ne perdez pas de temps.

$1900 — $1,100 comptant, 2 logements, écurie, terrain 25 x 80.

$2000 — $1,000 comptant, rue Ste-Marie, St-Henri, 2 logements loués $216. On échangerait pour propriété en campagne.

$2200—$800 comptant, rue Parthenais, trois logements loués $240.

$2500 — $1,400 comptant, 744-746 rue de Gaspé, 2 logements bien loués.

$2500 — $1000 comptant, rue Alma, 2 logements.

$2900 — $800 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, près des usines Angus, 3 logements, écurie, revenu $312.

$3300 — $1000 comptant, rue St-Hubert, 3 logements loués $372. Donnant 19 p.c. sur $1000 déboursés.

$3400 — $500 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, près des usines Angus, 1 épicerie, 2 logements, écurie, revenu $336, donnant 25 p.c. sur $500 déboursés.

$3600 — $1000 comptant, rue St-Hubert, 1 magasin, 2 logements loués $360, donnant 16 p.c. sur $1,000 déboursés.

$3700 — $600 comptant, rue Sanguinet, 4 logements loués $420. Donnant 31 p.c. sur $600 déboursés.

$3900 — $600 comptant, rue Orléans, Maisonneuve, 3 beaux logements loués $396, donnant 25 p. c., sur $600 déboursés.

$4500 — $500 comptant, balance $100 par année, rue Dorion, près rue Sherbrooke, 3 logements, loués $432, donnant 26 par cent sur $500 déboursés.

$5000 — $600 comptant, rue Bordeaux, Delorimier, 3 logements bien loués.

$5000 — $1,000 comptant, rue Bordeaux, 1 épicerie, 3 logements.

$5000—$1,000 comptant, cottage brique et pierre solide, 9 pièces, fournaise, gaz, électricité. Rue Hutchison.

$5500 — $1,000 comptant, balance $300 par année, rue Orléans, Maisonneuve, 4 beaux logements, revenu $600, donnant 25 p. c. sur $1,000 déboursés.

$5500 — $2,000 comptant, rue Dufresne, 1349 à 1359, près des usines Angus, 6 logements loués $600.

$5700 — $1,500 comptant, rue Chabot, près Mont-Royal, 6 logements loués $648.

$6500 — $2,000 comptant, rue Parthenais, près rue Rachel, 5 logements modernes. Boutique à bois, écurie. On échangerait contre épicerie ou lots vacants.

$7200 — $1,200 comptant, balance $300 par année, rue St-Patrice, Pte St-Charles, 7 logements loués $724.

$7500—$1500 comptant, rue Orléans, beau coin, 6 logements loués $652.

$7500 — $3,000 comptant, rue Ontario, magnifique propriété, 1 épicerie, 1 étal de boucher, 2 logements, revenu $766 ; place de grand avenir.

$7800 — $2,000 comptant, rue Delorimier, près Rachel, 3 logements des plus modernes pierre et brique solide, beaux arbres en face.

$8000 — $1,000 comptant, rue Delorimier, près Rachel, 6 logements, bien loués, on accepterait pour $2,000 de lots à bâtir.

$8400 — $1,000 comptant, rue Notre-Dame Est, 6 logements loués $852. On accepterait lots en échange.

$9800 — $3,000 comptant, rue St-Laurent, en face de l'église du Mile-End, 3 logements modernes, revenu $900.

$10500 — $2,600 comptant, rue Bordeaux, Delorimier, 6 logements.

$13500 — $4,000 comptant, rue Bordeaux, 6 logements des plus modernes, revenu $1,300, fournaises, gaz, lumière électrique, etc.

$18000 — $6,000 comptant, rue Mance, près Mont-Royal, 6 logements modernes, revenu $1,800.

$18500 — $3,300 comptant, rue Notre-Dame, Viauville, coin d'avenir, 1 magasin et plusieurs logements, revenu $1,800.

$700 comptant achètent boutique de barbier et magasin de cigares établis depuis longtemps, rue Ontario, loyer $10, logement compris. Cause maladie.

Magasins de cigares et salles à manger faisant des affaires considérables, vendra ou échangera contre propriété.

Clos de bois et charbon, centre de Montréal, bail 3 ans, $350 de ventes par semaine, pas de crédit, vendra $1,200.

Terre, 3 milles du village de St-Constant, 4 milles de Laprairie, 100 arpents, très belle et bonne terre, très bien bâtie. Cette terre vaut, au bas mot, $8,000, je la vendrai sous 8 jours $5,500. Cause vieillesse.

Terre, 18 milles de Montréal, 3 milles de l'église, bien bâtie, 60 arpents en culture, 15 en bois, sucrerie, 1,500 érables, vendra $9,500, $500 comptant, balance $100 par année à 5 p.c.

Terre, 30 milles de Montréal, 30 arpents de l'église, 143 arpents en culture, aucune mauvaise herbe, très bien bâtie, valant $8,000, vendra $6,000, $1,500 comptant.

Clos de bois et charbon, propriété comprise, coin de rues, terrain 100 x 100 pieds, écurie, hangar, office, remise, bonne maison, 2 logements, bargain!

Epicerie et étal de boucher combinés, beau coin, vendra bon marché; acceptera petite propriété en échange.

Maisons pension, rue St-Denis 8 et 15 pièces, bien meublées, chambres toutes louées, vendra $800, $350 comptant. Ça c'est ce qu'on appelle un bargain. Cause maladie grave.

Hôtels, ville et à la campagne, à vendre ou à échanger, conditions exceptionnellement avantageuses. Avis aux acheteurs et vendeurs sérieux. Une visite est sollicitée.

Maison richement meublée, rue Berri, 9 pièces, chambres toutes bien louées, près Carré Viger, vendra $550.

Lots vacants à vendre ou échanger contre propriété, conditions très faciles.

Argent à prêter, gros et petits montants, sur propriétés ville ou campagne. S'adresser Gilbert Martin & Cie. 5-8-10

A VENDRE—Trois flats en brique pressée, bay window, électricité, w.c., Côte St-Paul. $4,600. Joseph Versailles, 2219 Ontario Est. 82-6

Proprietes à Vendre

ACHETEURS ET VENDEURS ADRESSEZ-VOUS A

TRUDEAU & HOULE

1845 Notre-Dame-Ouest

PROPRIETES A VENDRE OU A ECHANGER

$3000—Rue Quesnel, près Vinet, maison bois et brique, 2 logements, cour et écurie, loyer $312.00. Comptant $1,000.

$2900—Rue Délisle, maison bois et brique, 3 logements, écurie. Loyer $300. Comptant $1,000.

$5400—Rue Ste-Emélie, coin commercial, 2 magasins, 4 logements. Revenu $634. Comptant $1,000.

$4200—Rue St-Jacques, bois et brique, 1 magasin, 2 logements, écurie de 3 places. Revenu $420. Comptant $1,500.

$3300—Rue Notre-Dame, près Ste-Elisabeth, St-Henri, maison bois et brique, un bon marché. Comptant $500.

$1300—Rue Ste-Emélie, maison en bois, 2 logements, loyer $168. Comptant $500.

$3800—Rue Palm, maison bois et brique, construite l'an dernier, 3 beaux logements, loyer $468. Comptant $1,500.

$2500—Rue St-Rémi, maison bois et brique, 2 logements. Revenu $288. Comptant $500.

$1700—Rue Délinelle, maison en bois, 2 logements. Revenu $300. Comptant $800.

$2500—Rue Délinelle, maison en bois, 3 logis, solage en pierre, loyer $264. Comptant $1,000.

$6800—Rue Lacasse, maison bois et brique, 5 logements modernes. Revenu $720. Comptant $2,000.

$5200—Rue Poplar, maison bois et brique, 3 logements modernes, loyer $580. Comptant $1,500.

$6000—Rue Chestnut, maison bois et brique, 3 logements, belle cave, cour et écurie, loyer $612. Comptant $2,000.

$5000—Rue Notre-Dame, St-Henri, maison neuve, bois et brique, 1 magasin, 2 logements, loyer $600. Comptant $2,000.

$2600—Rue Ste-Elisabeth, maison en bois, 3 logements. Revenu $348. Comptant $1,800.

$2400—Rue Beaudoin, 2 logements, bois et brique, loyer $280. Comptant $1,000.

$3500—Rue Beaudoin, maison bois et brique, 1 magasin, 2 logements, loyer $408. Comptant $1,500.

$5700—Rue Green, à Westmount, près de la rue St-Antoine, maison brique solide et façade en pierre, loyer actuel $600. Comptant $1,000.

$5100—Rue Marin, maison brique solide, 3 logements, loyer $530. Comptant $3,000.

$5500—Rue Ste-Emélie, coin commercial, 1 magasin, 4 logements, loyer $576. Comptant $1,500.

$4500—Rue Calumet, 3 logements, loyer $408. Comptant $2,000.

$3200—Rue Ste-Emélie, maison bois et brique, 3 logements, loyer $400. Comptant $1,000.

$4100—Rue Palm, maison bois et brique, 4 logements, loyer $480. Comptant $1,000.

$9500 — Rue St-Jacques, maison bois et brique, 7 logements. Revenu $1,060. Comptant $3,000.

$18000—Rue Ste-Emélie, maison bois et brique, 2 magasins et 14 logements, loyer plus de $2,000 par an. Comptant $5,000. On prendrait une terre bien située en échange.

$8000—Rue St-Jacques, coin commercial, 2 magasins et plusieurs logements. Revenu actuel $1,000, pourrait rapporter facilement $1,200 avec un peu de réparations. Comptant $2,000.

$12500—Rue Vinet, maison bois et brique, 11 logements, loyer $1,369. Comptant $3,000.

$19500—Rue St-Jacques, maison en pierre et brique solide, 18 logements, loyer $2,196. Hypothèque, $9,000 à 4 p.c. Comptant $10,000.

$11000—Rue Laporte, en face du Parc, à St-Henri, maison de 3 logements, les plus beaux de l'endroit. Loyer $1,020. Comptant $4,000.

$11800—Rue Workman, coin commercial, maison bois et brique, 6 logements, 1 magasin, cour et écurie, loyer $1,200. Comptant $4,000.

$21000—Rue Selby, maison pierre et brique solide, 6 logements, loyer $2,500. Comptant $5,000.

$10800—Rue St-Antoine, près du parc, St-Henri, maison bois et brique, 6 beaux logements. Loyer $1,144. Comptant $4,000.

$12000 — Rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde, maison bois et brique, 2 magasins et 6 logements. Loyer $1,296. Comptant $3,000.

$7500—En face du parc St-Henri, maison en pierre et brique solide, 3 logements, revenu $750. Comptant $1,000.

$6500—Rue Notre-Dame, près Vinet, magasin et 2 logements, loyer $600. Comptant $1,500.

$10200—Rue Irène, maison bois et brique, 6 logements, loyer $1,126. Comptant $4,000.

$11000—Rue St-Antoine, près de l'église St-Henri, 6 logements modernes, loyer $1,144. Comptant $4,000.

$7000—Rue Davidson, ville Emard, maison de sept logements, loyer $828. Comptant $2,500. Echangerait pour une terre près de Montréal.

$10000—Rue Notre-Dame, coin commercial, en plein centre de St-Henri, 2 magasins et logements, terrain 50 x 100. Loyer [illegible]. Comptant $3,000. Balance facile.

$7500—Rue Cazelais, maison bois et brique, 3 logements modernes, fournaise à eau chaude, belle cave cimentée. Loyer $780. Comptant, $3,000. Balance à 5 p.c.

Ceux qui ont des terres, terrains ou autres valeurs, sont priés de venir nous voir. Nous avons de belles propriétés à vous échanger.

TRUDEAU ET HOULE, 1845 Notre-Dame Ouest. Tel. Marchands, 1332. Bell. Westmount 3111. 2-5-8

CLARX — Il faut vendre, 3 logements modernes, rapportant 14 pour cent. Prix $8,300, peu de comptant. Pour qui cette chance. S'adresser 596 Mont-Royal Est. 85-3

MAISON A VENDRE, 330-32 Lasalle (quartier St-Denis), 2 logements, 7 appartements. Bains, gaz, bien finie, endroit magnifique. Bonnes conditions. S'adresser T. Renaud, 340a Chambord. 83-9

(Suite à la 13e page)

CURIOSITES

Il y a beaucoup plus d'ouvriers occupés à fabriquer des plumes métalliques qu'à confectionner des armes blanches et des canons.

Colonne d'Immeubles

Propriétés à Vendre

Propriétes a Vendre
— PAR —
LATOUR & GUINDON
1202 Mont-Royal Est.
TEL. EST 5525

$5500.00 — Maison Magasin avec extension, hangar et écurie, rue St-André, Près Fleurimont. Revenu $600.00.

$14000.00—Très bonne maison, rue Chaussé, 7 logements tous loués, bon revenu, placement avantageux.

$4000.00—Rue Cartier, 4 logements, maison neuv, revenue $462.50.

LATOUR & GUINDON,
1202 Mont-Royal Est.
62-ma-j-s-jno

MAGNIFIQUE Résidence d'Eté
Propriété de feu l'Hon. J. I. Tarte
A Vendre
A Boucherville
avec plusieurs acres de terre; maison chauffée avec appareil à eau chaude, etc. S'adresser à
L. J. TARTE
La "Patrie".
mar-s-jno

A VENDRE—Magnifique propriété 2 étages, rue Mance Annex, bois et brique, devant en brique pressée. — Peut être finie avec appareil de chauffage à eau chaude, une des meilleures propriétés entre Bernard et Van-Horn. S'adresser à 933 Wiseman. Bell Téléphone Est 77. Marchand 2012. 87-6

Propriété à Vendre à St-Henri

Maison neuve, bois et brique, 13 logements rapportant au-delà de $3,000.00. Le tout en parfait ordre. Près du couvent et de l'église, en face du Parc, à proximité du marché et de la station.

Prix $30.000

Très peu de comptant. Le propriétaire s'en allant pour deux ans en Europe, accepterait comme partie de paiement, une petite maison ou une terre dans un rayon de 50 milles de Montréal.

O. MASSICOTTE, Edifice "La Patrie" *Phone Est 3804.*

EXCURSION GRATUITE, DIMANCHE, le 13 JUIN, par le G.T.R.

Départ de la gare Bonaventure à 2.15 p.m. St-Henri, 2.20. Pointe St-Charles, 2.25. Retour à 5.45 p.m.

Des centaines de personnes profiteront de notre excursion pour passer une après-midi agréable et visiter le

PARC BROOKLYN, ST-LAMBERT, P.Q.
LA PLUS BELLE BANLIEUE DE MONTREAL

8,000,000 pieds de terrain divisés en beaux lots à bâtir. Sans exception le plus beau site dans Montréal ou aux environs. Suivez le courant et faites de l'argent. Procurez-vous vos billets de

THE MONTREAL & ST-LAMBERT TERMINAL DEVELOPMENT COMPANY
121 EDIFICE DU BOARD OF TRADE, MONTREAL. ***TEL. MAIN 2213.***
8-10-11

Latour & Guindon
COURTIERS EN IMMEUBLES
1202 Mont-Royal Est. Tel. Est 5525

PARC DELORIMIER

La valeur exceptionnelle de nos lots n'a pas besoin d'être annoncée pour trouver des acheteurs. Il suffit de savoir que les terrains du **PARC DELORIMIER** occupent une terrasse de plus de 180 pieds au-dessus du fleuve; que le square **DELORIMIER** fera doubler et tripler la valeur de nos lots qui l'entourent ; que les améliorations tel que tramways, aqueduc, égoûts, et plantations des arbres sont complétés.

En commençant la vente des lots du Parc nous avons accordé un

ESCOMPTE DE 10 POUR CENT

à nos nouveaux clients. Nous voulons être loyaux en vous renouvelant que cette considérable réduction prendra fin le

LE 15 JUIN

et que, en toute sincérité, il nous sera impossible de prolonger ce terme. C'est un avantage qui se traduit par un présent de $40.00 à $150.00 sur chaque lot que vous achèterez de nous.

ETES-VOUS CELUI-LA

EMPRESSEZ - VOUS. — Des centaines de personnes qui avaient jusqu'ici laissé dormir leurs économies dans les banques ou qui ne s'étaient proposé aucun but tangible et profitable pour épargner, nous demandent une promesse de vente ou écrivent pour notre prospectus tout récemment paru.

COUPON
("LA PATRIE")

Envoyez-moi un plan du Parc DELORIMIER

Nom.....

Adresse.....

75-m-j-s-jno

Propriétes à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR
L. G. LECLAIR
Agent d'immeubles, 71A St-Jacques. Tél. Bell Main 2888.

GROCERIE LICENCIE — Dans le nord de la ville. $350.00 d'affaires au comptant par semaine. Stock bien frais. Loyer de grocerie, $25.00 par mois. Logement $10.00. Vente pour cause de maladie.

UN RESTAURANT — Coin des rues Mont-Royal et St-Dominique. Bonbons, tabac, crème à la glace, établi depuis 10 ans. Vente pour cause de maladie.

$13000 — Rue Mance, 6 logements, 7 appartements, fini des plus modernes. Hypothèque, $5,000. Revenus par année, $1,332.00. $5,000 comptant. Balance à 6 p.c.

$5000 — Rue Dorion, 4 logements, une épicerie dans le bas. $2,500 d'hypothèque. Vevenus, $41.00. Conditions très faciles.

$5000 — Hôtel de ville, 4 logements, 6 et 7 appartements. Revenus $48.00 par mois. Hypothèque, $1,900. Comptant, $1,500. $400.00 par année, balance, à 6 p.c.

$2800 — Rue Resther, 3 logements, 8 appartements, gaz, électricité, peinture imitée, $1,300 d'hypothèque. Balance comptant.

$4500 — Rue Casgrain, 4 logements, 6 et 7 appartements, $2,500 d'hypothèque. Revenus $500.00 par année, $1,000 comptant. Balance à 6 p. cent.

$6000 — Rue Droiet, 4 logements, brique sol de, cour, écurie. Revenus, $56.00 par mois. $1,000 comptant. Balance à 6 p.c.

$4000 — Rue Maddison, cottage, Bois et brique. Soixge 8 pieds, 8 appartements, chauffés à l'eau chaude, avec terrain de 25 pieds. Hypothèque, $1,600 ; comptant, $2,000. Balance à termes.

$1700 — Rue Charlemagne. Maison bois et brique, 20 x 16. 2 logements. 4 appartements. Revenus, $192.00 par année. $500.00 comptant. Balance à 6 p.c.

10 terrains rue Island, Westmount Plateau. 3ème lot du chemin de Lachine, 25 x 90. Conditions très faciles.

4 TERRAINS, coin St-Jérôme et Des Erables. (Delorimier), 25 x 90 avec ruelle, à vendre ou à échanger pour propriété.

$50000 d'argent à prêter sur première hypothèque.
5-6-10

CESSIONS DE BIENS

MM. Milotte, manufacturier de chaussures, et Henri Archambalut, marchand de tabac, ont fait cession de leurs biens, le premier à la demande de M. Charles Miguault et le second à la demande de M. C. Gratton et compagnie.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE
Section St-Louis-de-France

Il y aura assemblée demain soir, à 8 heures, au No 571 rue Berri. Tous les citoyens sont invités.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 3, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue St-Jacques, Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6971. 245-jno

ERNEST CHARETTE, avocat, 15 St-Jacques. Tél. Bell Main 6685. Bureau du soir, 641 Mont-Royal. Tél. Bell Est 2949. 66-26

FORTIN, TANCREDE, avocat, 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3007. Bureau du soir 543 Amherst. 56-ma-j-s-3ms

McAVOY ET DUPRE, avocats, 4 Boulevard Saint-Laurent, coin Notre-Dame. Tél. Main 6743. 92-1an

MILLETTE, N. A., avocat, 97 St-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5094. 86-m-j-s-1an

RHEAUME, THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence 469 St-Antoine. Westmount 2540. 128-jno

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 et 67. Tél. 2664. Résidence : Honoré Guyon, 368 Gauthier ; Euclide Roy, 421 Sherbrooke Est. Tél. Est 2923. 327-jno

Dentiste

DR BELANGER, dentiste, 1295 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 3730. Bureau du jour et du soir. 114-1an

Notaire

LUCIEN GIROUX, N.P., Edifice St-Charles, 43 rue St-Gabriel, Montréal. Résidence Ste-Thérèse. Tél. Main 3785. Argent à prêter. 23-m-j-s-1a

R. DESCHENES, notaire, Crédit Foncier, 35 rue St-Jacques, commissaire et juge de paix pour la province. Règlement de successions, prêts d'argent, assurance. Soir, 887a Mont-Royal. Tél. Est 5339. 97-1-m-m-1ms

THS. TOUZIN, notaire. Bureau, 160 Rachel Est. Bureau du soir, 2837 St-Hubert. Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèque. Tél. Bell Est 6714. 88-1an

Médecins

Le Docteur Manseau
160 RUE ST-DENIS, MONTREAL.
Longue Expérience.
CONSULTATIONS au bureau, une spécialité de 1 à 3 p. m. Par appointement de 7 à 9 p. m.
17-12ms—m-j-s

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6353. 161-1an

Agent d'Immeubles

J. A. MORIN, immeubles et finances, administrateur de successions, intermédiaire dans toutes sortes de transactions, agent général pour vente des lots à bâtir sur la propriété Rosedale, à Outremont.
S'ADRESSER 220 STE-CATHERINE EST. TEL. BELL EST 5309.
89-jno

Assurance

L. A. GENDRON, bureau d'assurance, 59 St-Jacques. Pendant 15 ans à l'Assurance Mutuelle de la Cité.
46-ma-me-v-1 ms

Assurance de Plate Glass

LA "COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO.," assure toutes sortes de plate-glass, miroirs, etc., à Montréal ou ailleurs au plus bas taux. Isidore Crépeau, gérant. Bâtisse New-York Life, 11 Place d'Armes.
Agents Demandés. *Phone: Main 2367*
13-3ms

Bijoutier

S. MEUNIER & FILS, 656 Ste-Catherine, Maisonneuve, bijoutiers, encadreurs. — Assortiment cadeaux de fêtes. 252-jno

Chirurgien - Dentiste

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, St-Henri. Tel. Westmount 1197. Consultations de 9 a.m. à 9 hrs p.m.
116-ma-me-s-6-mas

Collecteur

LAPALME, J. E., collecteur, 54 Notre-Dame Est. Achats de comptes de toutes sortes, billets, jugements, etc. Tél. Bell Main 2583. 92-m-j-s-1an

Courtier d'Immeubles

PIGEON REALTY CO., 1457 Boulevard St-Laurent, près avenue Mont-Royal, courtiers en immeubles. Bell Tél. Est 4427. Montréal.
98-ma-j-s-1an

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 63 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 6767 Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 264-1a

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles. 90 rue Vinet. Abonnement sur frais funéraires. $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4136. 263-1an

Ingénieurs-Arpenteurs

AQUEDUCS
Raoul Rinfret, Ingénieur Civil diplomé, 260 rue Saint-Jacques, Montréal. 291-jno

OUIMET & LESAGE, Ingénieurs civils, Arpenteurs, Géomètres. Tél. Main 1916, 15 Bd. St-Laurent, Montréal.
116-m-j-s-1an.

Le Lycée des Jeunes Filles inc.

288 ST-DENIS
Enseignement moderne, cours en trois ans, cours du soir, français, anglais, sténographie, commerce, école de langues, enseignement des beaux arts, musique, chant, peinture, danse. Mme P. S. Côté, directrice. 75 St-Denis. Tél. Est 1968. 272-jno

Patrons - Modèles

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture. Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1035. Résidence 78a Dufresne. 122-12-ms.

Pompes Funèbres

Dufault et Ranger, entrepreneurs de pompes funèbres. J. A. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2323. Marchands, 1704, 786 Ontario Est. 104-m-j-s-1-an.

LES FUNERAILLES DE MGR DUHAMEL

Le Pacifique Canadien fera circuler un train spécial devant quitter la Place Viger à 5.15 heures du matin, jeudi, le 10 courant, pour Ottawa, où il arrivera à 9.15 heures. Ce convoi arrêtera aux gares intermédiaires.

Des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un billet simple de première classe et seront bons, pour l'aller, par les trains du soir, mercredi, le 9, et par les trains du matin, le 10. L'on pourra revenir jusqu'au vendredi, 11 juin 1909. 57-1

DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE
LE GRAND MAGASIN À RAYONS DE L'EST
447-449 RUE STE CATHERINE EST

SI VOUS HABITEZ LES ENVIRONS DE LA VILLE, NOUS SOMMES ORGANISES POUR LIVRER VOS ACHATS A DOMICILE.

COMMANDEZ PAR LA POSTE, VOUS SEREZ AUSSI BIEN SERVIS QUE SI VOUS VENIEZ VOUS-MEMES.

MERCREDI MATIN DE 8.30 A 11.30

NOTRE VENTE SPECIALE

vous réserve des surprises dont vous êtes loin de vous douter, surprises au point de vue des prix qui comme toujours sont les plus bas de la ville, et surprises surtout au point de vue de la valeur des marchandises. Nous avons pu réussir en effet à mettre la main sur différents lots qui nous tentaient beaucoup, mais nous attendions le moment favorable d'acheter, afin de pouvoir offrir ces valeurs à des prix extraordinaires. La chance nous a favorisés, et nous avons conclu nos marchés dans des conditions plus favorables encore que celles sur lesquelles nous comptions.

Souvenez-vous que, étant donné la réelle valeur des marchandises offertes, aux prix demandés on peut les considérer comme données ; nul doute par conséquent qu'il y ait foule aux Magasins. Venez donc de bonne heure, vous n'en serez que mieux servis.

8.30 A 11.30 h.

BOUTONS FANTAISIE

L'article fait pour assortir avec les fraîches toilettes d'été, il y en a de tous les genres, pour tous les goûts ; grandeurs assorties ; on les vendrait aisément 15c, 20c, 25c et 35c la douzaine, notre prix spécial, la carte **5c**

RUBANS

Probablement le plus bel assortiment que vous ayez vu ; le coup d'oeil est magnifique et la multitude des teintes égaye la vue. En 4, 4½ et 5 pouces de large ces rubans, en splendide soie taffeta, se trouvent dans toutes les couleurs, y compris : noir, blanc , crème, rose pâle, bleu-pâle, rouge, vert, bleu-marine, brun Castor, beige, mauve, etc., etc. Vous ne les aurez pas ailleurs pour 25c la verge ; notre prix **12½c**

TAFFETA CHIFFON

Nous vous avons quelquefois offert de bonnes marchandises dans cette ligne, mais jamais d'une valeur aussi exceptionnelle. Splendide taffeta chiffon noir, belle valeur pour 50c ; notre prix..... .. .. **39c**

MENUS OBJETS, 7½c

Barrettes à cheveux, valant 15c, pour **7½c**

Ceintures pour garçonnets, genre Buster Brown, noir, blanc et bleu **7½c**

CHAUSSURES

Nous avons offert, et offrirons cette année à notre rayon du 2me étage des occasions que Montréal n'a jamais vues jusqu'ici.

Aujourd'hui, nous n'en citerons qu'une :

300 paires d'échantillons d'Oxfords pour dames ; tous genres de cuirs, veau tan, chevreau chocolat ou noir, cuir verni ; quelques paires avec talons cubains, d'autres avec talons bas, tous dans les genres les plus modernes, pointures 2½ à 6½. Certaines paires valent jusqu'à $4.50, notre prix **$2.49**

VENTE D'OCCASIONS POUR LA JOURNEE ENTIERE

Profitez de ces occasions qui ne demandent pas un dérangement spécial : toutes ces marchandises sont exposées dans nos vitrines, et en passant vous pouvez vous rendre compte de la réalité de ce que nous avançons.

Si cela vous plait entrez et voyez de plus près. Rien ne vous engage à acheter, et notre personnel sera toujours heureux de se mettre à votre entière disposition pour vous donner un conseil ou un avis.

COSTUMES POUR DAMES

Nous pourrions sans exagération dire que ce département est le paradis de la femme.

Il ne se passe pas de semaine, de jour, sans que nous n'ayons des marchandises nouvelles et exceptionnelles à offrir à nos clientes. Cette semaine nous avons été assez heureux de nous procurer environ 6 douzaines de costumes de dames, dans les plus nouveaux modèles de l'été.

Nous n'avons quelques 10 modèles différentes dans ce genre ; manteau long demi-ajusté, garni de boutons ; jupe garnie de boutons et de larges plis sur le biais.

En les achetant à leur prix régulier, vous les payeriez bien $10.00 notre prix spécial **$6.75**

BLOUSES, 98c

Avez - vous vu nos splendides blouses en linon blanc, ligne absolument spéciale garantie faite par tailleurs pour dames.

D'autres magasins donnent comme valeur extraordinaire à $1.25 quelque chose d'approchant, mais qui ne vaut certainement pas notre blouse que nous offrons au prix inouï et tout à fait spécial de **98c**

CALECONS POUR DAMES, 18c

Nous venons de mettre en vente pour juin seulement 50 douzaines de beaux caleçons en bonne batiste blanche, large volant froncé, 2 plis et ourlets avec points à jour. On en vendra tant qu'il en restera sans restrictions de quantité pour chaque cliente. Souvenez-vous que ce sont des tailles pour femme, notre prix **18c**

VETEMENTS LAVABLES pour GARCONNETS

Vêtements en toile lavable bleue, ou beige pour garçonnets de 2½ a 7 ans ; garnitures bleu-pâle, bleu-marine ou beige ; on a toujours vendu ces qualités $1.25 à $2.25 ; nos prix varient de **$1.50** à **75c**

Blouses lavables, zéphyr, toile ou duck, couleurs diverses, rayées ou unies : tailles 9 à 14 ans toujours vendues 85c à 65c, pour **50c**

AVIS.—Nous rappelons à nos clientes que toutes les marchandises pour la vente du Vendredi sont exposées dans nos vitrines dès le Mercredi après-midi, et que celles destinées à la vente du Mercredi sont dans les vitrines depuis le Lundi matin.

NOS AMUSEMENTS

A L'ACADEMIE.

L'intérêt du spectacle que donne cette semaine le théâtre de l'Academie porte sur une saynète, intitulée " At the Gymnasium", au cours de laquelle on voit apparaître le pugiliste James J. Jeffries, champion du monde. Le nombreux auditoire, à l'Académie, qui se composait surtout d'enthousiastes du pugilat, a fait une ovation à Jeffries. On lui a demandé d'adresser la parole et dans sa réponse il a déclaré qu'il se croyait capable, avec un entrainement de quelques semaines de défendre son titre.

Au cours d'un dialogue avec son entraineur Berger dans "At the Gymnasium" Jeffries déclara que de tous les pugilistes, Corbett était le plus habile, Fitzsimmons, le plus fort et Sharkey, le plus endurant.

On s'est beaucoup intéressé à l'exhibition de boxe qu'il nous a donnée avec son entraineur Berger.

Les autres attractions comprennent le jongleur Harry Jolson ; la chanteuse anglaise Daisy Harcourt ; l'acteur Blomdell, dans des monologues intéressants, une comédie intitulée " Fun in a Chinese Laundry" ; les musiciens excentriques Adami et Taylor, et les vues animées, qui représentent les courses à Epsom.

THEATRE FRANÇAIS

La combinaison des deux troupes de l'Académie de Musique et du Théâtre Français, pour la représentation dans ce dernier théâtre de la pièce intitulée "How Baxter Butted in", a donné cette semaine les meilleurs résultats. La pièce par elle-même est des plus intéressantes. Elle nous change un peu des mélodrames à grand effet et le public se complait dans la série de ces scènes fort bien amenées, où tour à tour chassée de sa maison pour un acte qu'elle n'a pas commis, brutalement traitée par un beau-père au cœur sans pitié, repoussée par toute la population de son village, la jeune héroine finit enfin par obtenir réparation, grâce à l'appui d'un jeune Américain, celui qui toujours "butts in", mais qui réussit à sauver la jeune fille avec laquelle il se marie.

Les caractères sont fort bien interprétés par des artistes dont la valeur est certainement des plus appréciables. Miss Mabel Griffith en particulier, a prouvé par ses débuts qu'elle était pour la troupe du Français, une recrue de la plus haute importance et l'habileté et la souplesse avec lesquelles elle a su rendre les multiples nuances du rôle principal lui ont valu de suite la faveur de l'auditoire. Edward van Sloan, autrement dit M. Baxter, le héros de la comédie, sut lui aussi tirer un avantageux parti de toutes les situations où son caractère noble et généreux le pousse aux actions les plus louables.

Le reste de la troupe est de très bonne composition et l'ensemble donne une excellente représentation à laquelle certainement beaucoup de personnes assisteront cette semaine. L'auditoire était nombreux hier aux représentations de l'après-midi et du soir.

THEATRE PRINCESS

Après la "Bohémienne", qui eut un succès signalé, la semaine dernière, la troupe d'opéra-bouffe Robinson nous donne, cette semaine, "Said Pacha", avec un égal succès. Dans le rôle de la fille du Said, la charmante Mlle Doris Goodwin, déguisée en petit mousse, fut délicieuse au possible et Mlle Nettie de Courcey, dont l'apparition sur la scène, il y a quelques semaines, fut toute une révélation, nous a permis, encore une fois, de l'admirer et applaudir sa voix pure, et bien timbrée. M. William White a été excellent dans le rôle principal. Avec sa magie de décors et de costumes brillants, "Said Pacha" resplendit des merveilles de l'Orient. Il y aura matinées mercredi et samedi.

THEATRE BENNETT.

Le clou de la soirée au Bennett a certainement été Eva Tanguay, la comédienne, ou plutôt chanteuse impétueuse comme le cyclone. En effet, il n'y a pas un seul moment où elle demeure en place. Tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, elle fait rire l'auditoire par ses folles chansons tout échevelées. Lorsqu'elle paraît pour la première fois, elle porte un superbe manteau tout de grosses perles de satin. Le bruit que font celles-ci, lorsqu'elle marche ou sautille, est semblable à celui que fait les anneaux d'un serpent à sonnettes. Ferry, la grenouille humaine, est réellement merveilleux dans toutes ses contorsions. C'est le paroxysme de la souplesse pour un homme. Henry Keene et Olive Briscoe ont donné une très jolie piècette intitulée : " Un mariage à l'essai." Une très intéressante série de tableaux vivants ont été donnés au numéro intitulé " L'album de cartes-vues de A-Ba-Be."

PARC DOMINION

Le théâtre que l'on a érigé sur la terrasse, près du fleuve, au parc Dominion, constituera, à n'en pas douter, l'une des attractions les plus remarquables de ce lieu d'amusements. La représentation initiale a eu lieu dimanche soir. Une foule nombreuse y assistait.

Les tableaux vivants du professeur Purz, qui représentent plusieurs sujets mythologiques, intéressent beaucoup les spectateurs. C'est une façon d'instruire le populo sur des sujets d'art. Il importe de citer parmi les principaux tableaux : "Venus", "Salome", l' "Enlèvement", "Les trois grâces", l' "Amour Printanier", etc. Edward Markie, dans des chansonnettes écossaises, se taille chaque soir d'énormes succès. Il imite à merveille le chanteur bien connu, Harry Lauder.

Une opérette en un acte, intitulée "The Vynos", nous permet d'entendre la plus jolie musique. L'intrigue de cette pièce se déroule dans une ferme. Il y a des scènes d'une invention remarquable.

Louis Chevalier, Mlle Victoria Montgomery et Mlle Myrtle Leavill, dans une comédie intitulée "A Lucky Liar", provoquent sans cesse l'hilarité dans l'auditoire.

Mlle Mae Russell recueille beaucoup d'applaudissements dans ses trois chansonnettes, "Men, men", "A merry Widow" et "The British Navy".

Les autres attractions du parc, le désastre de San Francisco, le cirque Ferrari, le cirque des puces, les séances de l'hypnotiste Hamelin, etc., sont très courues.

Chaque après-midi et soir, la fanfare Vender Meerschen donne des concerts d'une composition impeccable.

PARC SOHMER

Le succès de la soirée d'hier a été éclatant. Le programme exécuté imposait d'ailleurs ce succès.

Il est d'une plaisante variété et ne comporte que des artistes d'une indiscutable valeur, à qui la foule n'a pas marchandé les ovations.

Voici dans quel ordre se déroule ce beau spectacle :

Keene, jongleur comique, d'un genre imprévu et original.

Selbini et Grovini, homme et femme, à la fois acrobates, jongleurs et bicyclistes. Leurs exercices sont accomplis avec une maîtrise remarquable et ils justifient la haute réputation qui les a précédés chez nous.

Le célèbre quatuor Toulousain, 3 hommes et une femme, artistes d'opéra, que l'on a rappelés avec frénésie. A eux seuls ils valent un spectacle entier.

Mlle Martha est bien une des plus gracieuses trapézistes que l'on ait eu l'occasion d'admirer à Montréal. En outre de ses tours de voltige, elle accomplit une ascension jusqu'au frises et une descente lente en poses plastiques, du plus bel effet, au sein de torrents de lumières.

Enfin, les quatre Baltus, athlètes admirables de force, d'adresse, de souplesse et de beauté. C'est ainsi que l'on s'imagine que les anciens se produisaient en public. Ce numéro est digne de la faveur générale.

La musique du Parc varie son programme de concert tous les jours. Orchestrophone et musique militaire sur la terrasse. Jeux, illuminations, etc. Mercredi et vendredi, soirées de gala.

CONCERT CHAMBERLAND

Les élèves de M. Albert Chamberland, le brillant violoniste virtuose, ont donné un magnifique concert au Collège Ste-Marie hier soir.

Un très joli programme, d'excellents interprètes et un professeur remarquable, il ne manquait rien et le concert a été très beau. L'auditoire était nombreux et distingué.

Les principaux interprètes étaient Mesdemoiselles E. Tessier, E. Giroux, G. Chamberland et Alice Robillard et MM. V. Coutu, B. Carter, T. Délorme, René Gagnier, Jean Barcelo, Ph. Charrette, O. Marien et E. Vandette.

Le dernier numéro du programme a été surtout goûté, c'était l'interprétation de deux jolies pièces par trente instrumentistes.

Tous nos compliments à M. Chamberland et ses brillants élèves pour ce beau succès.

PEU L. R. POULIN

MONTE-BELLO, 8. — Lundi, 24 mai, ont eu lieu à Monte-Bello, les obsèques de feu L.Rock Poulin, décédé après une maladie de quelques semaines.

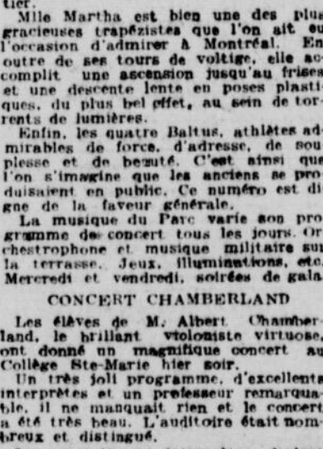

Feu L. R. POULIN.

Cette mort a causé toute une sensation dans le comté de Labelle où il était très connu. La haute estime dont il jouissait explique facilement les nombreux témoignages que reçut la famille à l'occasion de cette épreuve.

La levée du corps fut faite par le Rév. curé Prieur, accompagné du clergé, et le service fut célébré par M. Duserre, vicaire de la paroisse.

Parents et amis assistèrent en grand nombre. Le corps fut transporté au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture. Le défunt était âgé de 75 ans. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, un frère et deux sœurs.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Conduisaient le deuil aux funérailles : le frère du défunt, M. S. Poulin et Mme Poulin, sa sœur Mme Laberge, de Montréal; son beau-frère et sa sœur, M. Cléroux et Mme Caron, de Hull ; MM. et Mmes F. C. Laberge, Dr Laberge, A. Caron, O. Caron, Rod. Poulin, Rock Poulin, A. Sarrasin, R. Hotte, H. Huneau, H. Decœur, M. Bourgeois, F. Bourgeois, O. Bourgeois.

Remarqué dans la foule : MM. les curés Rochon, de Papineauville ; Poulin, de Clarence Creek; Bélanger, de Notre-Dame de la Paix; Bédard, de Lefaibre; M. et Mme H. Chauvin, avocat; A. Chauret, notaire; N. Cléroux, N. Bélisle, A. McKay, avocat; M. Tétreault, huissier, A. Gauthier, M. Séguin, Dr D'Amour, J. Hudon, H. Bonhomme, O Bélanger, A. Fortier, F. Papineau, P. Papineau, Dr Barolet, Dr Bélanger, Dr Fournier, F. F. Aubry, R. O. Quesnel, J. Nadon, A. Papin, D. Cadieux, E. Lacroix, N. Charette, N. Chénier, P. Pilon, N. Sarrasin, A. Titly, etc., etc.

Les porteurs étaient MM. H. Renaud, D. Racicot, J. J. Carrigan, J. Charlebois, T. Corrigan et F. Huneau.

Un grand nombre de fleurs et de bouquets spirituels furent déposés sur la tombe du défunt.

MINISTRES A QUEBEC

(Dépêche spéciale à La Patrie)
QUEBEC, 8—Sir Wilfrid Laurier, et l'hon. Rodolphe Lemieux sont arrivés, ce matin, à Québec. Ils partiront tous deux demain, pour Ottawa, afin d'assister aux funérailles de Mgr Duhamel.

SUITES FUNESTES D'UNE EXPLOSION

(Dépêche spéciale à La Patrie)
QUEBEC, 8—Un accident déplorable est arrivé, ce matin, à un plombier nommé Bruneau. Pendant qu'il versait du vernis dans un vase, une lampe qu'il tenait à la main a fait explosion et il s'est horriblement brûlé la figure.

NE FAITES PAS UN VOYAGE SUR LA MER

Sans avoir le Remède de Mothersill contre le mal de mer et de char. Il a été entièrement éprouvé dans les traversées sur la MANCHE et trouvé absolument recommandable. Il a été recommandé dans des articles de fond des journaux tels que London Daily Express, New-York Herald, Montreal Herald et la presse en général dans la Grande-Bretagne. En vente chez tous les meilleurs pharmaciens. Garanti absolument inoffensif même pour les personnes les plus délicates.
Mothersill Remedy Co, 286 Cleland Bldg., Detroit, Michigan.

En vente et recommandé à Montréal par R. H. Bryson, 501 rue Ste-Catherine Ouest; J. H. Harte, 850 rue Ste-Catherine Ouest; Pharmacie Godbout, 278 rue Craig Est, A. D. Sawyer, hôtel Windsor, et Lecours & Décary, 310 rue Ste-Catherine Est. 87-8-18

TEMPERATURE

Toronto, 8.--- Vents modérés et variables, aujourd'hui et demain.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	67
Minimum aujourd'hui	53
Minimum l'an dernier	83
Minimum même date	65

NOTES DE LA TEMPERATURE

La pression barométrique est très haute au Canada et très basse dans les Etats du Sud.

Il y a eu de la pluie hier en Ontario et dans la région des lacs. Le temps a été très beau ailleurs.

Le thermomètre est monté au-dessus de 80, hier, en Colombie Britannique, et à 70 dans le Manitoba. La température a été plus fraiche dans l'est.

CALENDRIER

MARDI, 8 JUIN

Saint-Médard, évêque, confesseur.
Lever du soleil, à 4.12.
Coucher du soleil, 7.45.
Lever de la lune, mat.
Coucher de la lune, 8.27.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune, le 3 juin, à 8.31 du soir.
Dernier quartier le 10, à 9 h. 59 du soir.
Nouvelle lune, le 17, à 6 h. 34 du soir.
Premier quartier, le 25, à 1 h. 49 du soir.

LA MUSIQUE DANS LES PARCS

Les musiciens ne se laissent pas décourager par le refus de la commission des finances do voter les fonds nécessaires pour l'organisation de concerts en plein air dans les principaux parcs de la ville.

En effet, ils viennent de décider de donner une série de concerts durant le cours de l'été. Le programme n'est pas encore déterminé, mais il parait entendu que les divers corps de musique joueront à tour de rôle. Nous publierons le programme dans quelques jours.

La foule se pressera à ces soirées, comme pour donner encore plus de signification à la leçon de véritable civisme que nos musiciens se chargent de faire à l'édilité oublieuse de ses devoirs envers le peuple.

FEU MGR DUHAMEL

Par un regrettable oubli, nous avons omis de dire que l'excellente photographie de feu Mgr Duhamel, publiée dans la PATRIE d'hier, nous avait été gracieusement fournie par MM Laprès et Lavergne, No 360 rue Saint-Denis, Montréal.

UN DINER A M. PREFONTAINE

C'est demain que les directeurs de la Chambre de Commerce offriront un lunch à leur président.

C'est demain que les directeurs de la Chambre de Commerce offriront à leur président, M. Isaïe Préfontaine, un lunch intime pour clore la première série des séances hebdomadaires de la Chambre.

Ce lunch sera donné sur le vapeur "Imperial", qui transportera les convives vers le site projeté de la cale-sèche. Le départ s'effectuera à 11.30 hrs du quai Bonsecours. Le retour en ville se fera assez tôt pour que les membres de la chambre puissent assister à l'assemblée régulière qui aura lieu à 3.30 hrs.

POUR L'EUROPE

Le Dr J. U. Bérard part ce soir pour New-York où il s'embarquera pour l'Europe jeudi à bord de la "Provence." Il sera absent deux mois.

M. OLIVAR ASSELIN

Il sera libéré demain matin.

M. Olivar Asselin achèvera, demain matin, son terme de réclusion. Les portes de la prison de Québec s'ouvriront devant lui pour le rendre à la liberté, exactement à 7 heures. M. Asselin reviendra immédiatement à Montréal, par le train d'après-midi du Pacifique Canadien, qui est attendu à la gare Viger, à 6.30 heures p.m.

LA TRISTE MORT DE C. M. LECONTE

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 8 — L'enquête du coroner au sujet de la mort de Charles-Maurice Leconte a eu lieu ce matin, à Lévis, et s'est terminée par un verdict suivant : "Mort d'asphyxie par submersion en se noyant dans le fleuve Saint-Laurent, durant un accès aigu d'aliénation mentale.

LE JUGE CHIPMAN NOMME ARBITRE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8. — Le juge Chipman a été nommé président du bureau d'arbitrage créé d'après la loi Lemieux, pour règler les différends entre la compagnie des aciéries de la Nouvelle-Ecosse et ses employés.

LE COLLEGE AMERICAIN A ROME

ROME, 8. — Aujourd'hui ont eu lieu les premières cérémonies du jubilé du Collège Italien. La chapelle du Collège était remplie de cardinaux, de prélats et de dignitaires de la cour papale.

A l'issue de la messe toutes les personnalités ecclésiastiques et mondaines présentes ont tenu à féliciter Monsignor Kennedy, recteur du Collège.

Sois persuadé que tes seuls trésors sont ceux que tu portes dans ton cœur.

L'HABILLEMENT DES AGENTS DE POLICE

Quand les policemen conservent en bon état leur uniforme, ils peuvent se faire vêtir périodiquement aux frais de la ville.

LES SOUMISSIONS ET LES ECHANTILLONS

Tout l'intérêt de la séance de ce matin à l'enquête de la Commission Royale a porté sur le système en usage au département de la police concernant l'achat des uniformes et des habits pour les officiers et les constables. Les principaux témoins ont été le chef Campeau et le quartier-maitre Holland, qui ont déclaré qu'il serait préférable que l'on possédât au département de la police un échantillon-modèle d'étoffe sur lequel les marchands pourraient se baser pour faire leurs soumissions.

Mtre Gaudet a fait une motion, au nom du nouveau comité des citoyens, afin d'entendre comme témoins les chefs des différents services de l'Hôtel-de-Ville.

Après le chef Campeau et le quartier-maitre Holland est venu M. John Barry, dont le témoignage a été à peu près nul.

RECHERCHES DANS LES LIVRES

Au début de la séance, Mtre Lavallée, qui représente le conseil de ville à l'enquête, a déclaré qu'il n'avait pas d'objection à ce que M. Helbronner, journaliste, fasse des recherches dans les livres et régistres du bureau des cotisations.

M. le commissaire Cannon déclare néanmoins qu'avant d'accorder la motion de Mtre Rodier, il veut entendre, comme témoin, le président du bureau des aviseurs.

Puis Mtre Victor Gaudet fait au commissaire - enquêteur la motion suivante du nouveau comité des citoyens :

Que les témoins dont les noms suivent soient assignés, avec les documents mentionnés à la suite de leurs noms :

DEPARTEMENT D'HYGIENE

M. Flynn, avec 1. Les divers rapports de la commission, à l'effet de censurer, suspendre, destituer ou réinstaller des fonctionnaires de ce département, depuis 1902.

2. Liste de tous les médecins employés à l'inspection des écoles, avec date de leur application ou de leurs applications et de leur nomination, depuis 1902.

DEPARTEMENT DE L'EAU

Frank Dowd, avec liste des accumulateurs achetés par le département, depuis 1902, cette liste devant contenir aussi la date des achats, le prix payé dans chaque cas, le nom du vendeur et dire si la vente a été faite après soumission ou sans soumission.

DEPARTEMENT DES CHEMINS

Raoul Bolté, avec tous les documents concernant l'érection d'une construction dans le clos de DeLorimier.

DEPARTEMENT DE L'HOTEL DE VILLE.

M. Gagnon, avec 1. Tous les documents concernant les réparations faites à l'hôtel de ville, en 1902, 1903, 1904.

2. Les correspondances et les résolutions du comité de réception, depuis 1902.

3. Un état de toutes les dépenses faites par le comité de réception, depuis 1902, cet état devant contenir le nom des entrepreneurs soumissionnaires ou non ainsi que des vendeurs, soumissionnaires ou non.

Tous les documents se rapportant à l'annexion de DeLorimier.

DEPARTEMENT DE L'INCENDIE ET DE L'ECLAIRAGE.

Z. Meloche, avec 1. Liste complète de tous les achats de boyaux à incendie (hose) faits depuis 1902, la dite liste devant établir si la vente a été faite par soumission ou autrement, le nom des vendeurs, la date des ventes et les prix payés.

2. Résolution de la commission à l'effet de construire la caserne No 5.

3. Tout document montrant ce que la commission entendait affecter à la construction de cette station, avant le choix de l'architecte.

4. Les diverses offres de terrain qui ont été faites pour cette station.

5. Le consentement des propriétaires ayant droit de passage et de vue sur la ruelle en arrière de la station, si tel consentement a été obtenu.

6. Les soumissions qui n'ont pas déjà été produites devant la commission et, en particulier, les soumissions Rochon et Fortier.

7. La résolution à l'effet d'acheter le terrain Caldwell.

8. Copie du contrat de vente par Caldwell à la cité.

9. Copie du contrat de vente et de renonciation par Scott à la cité.

10. Lettre de l'"Association des Assureurs Canadiens contre l'Incendie", portant plainte contre la station No 5, à laquelle lettre il est référé dans une résolution de la commission des incendies, en date du 31 juillet 1908.

11. La date du commencement des travaux à la dite station.

12. Copie de la lettre écrite par le secrétaire Meloche à A. F. Dunlop, le 22 septembre 1905.

DEPARTEMENT DES FINANCES

Jules Crépeau avec 1. Toutes résolutions et tous documents de la Commission des Finances concernant la station No 5.

2. L'évaluation municipale des lots Nos 192, 193, 194 du quartier Saint-Laurent, en 1905-06, ainsi que des propriétés voisines, dans la rue Berthelet.

3. Documents concernant l'expropriation, Re rues Sainte-Catherine Est et Marlborough. Détails complets sur prix de l'expropriation ; montant cotisé à chaque propriétaire appelé à payer, le montant payé à chacun, la liste des propriétaires qui ont payé et toutes lettres et autres documents des propriétaires cotisés qui n'ont pas payé leur cotisation.

DEPARTEMENT DE L'INCINERATION

J. A. LAMAY, avec —1. Etat de tous les terrains comblés par les déchets de la ville, depuis 1902, des plaintes faites et des réponses à ces plaintes.

2. — Documents concernant les achats de terrains par la commission depuis 1902.

DEPARTEMENT EN LOI

A. MAINVILLE, avec tous documents concernant le "Quo Warranto" contre l'échevin Robinson.

Montréal, 8 juin, 1909.

VICTOR GAUDET,
Avocat du nouveau comité des citoyens.

La motion de Mtre Victor Gaudet a été accordée.

TROIS MAGISTRATS ASSIGNES

Mtre Laflamme demande ensuite au commissaire de bien vouloir faire appeler à l'une des séances de la commission, le magistrat Choquet, les recorders Weir et Dupuis, afin de connaître leurs opinions sur l'administration de la police.

Le commissaire-enquêteur fait gré à la motion de Mtre Laflam-

(Suite à la 11e page)

LADY ABERDEEN EN AMERIQUE

L'EPOUSE DE L'ANCIEN GOUVERNEUR-GENERAL EST L'OBJET D'UN ACCUEIL EMPRESSE A BOSTON.

(Dépêche spéciale à La Patrie)

BOSTON, 8—La comtesse d'Aberdeen, accompagnée du docteur Sir Wm. Thompson, professeur à l'université d-Aberdeen, médecin ordinaire du vice-roi d'Irlande et de Miss. Dallas, sa secrétaire particulière, est arrivée ici, hier soir, à 9.55 hrs par le train venant de New-York. La comtesse fut reçue à la gare, par le docteur Alfred Worcester, qui la conduisit dans son automobile à Waltham, où la comtesse et les personnes de sa suite se retireront durant son séjour à Boston.

Lady Aberdeen qui est présidente du comité International des Femmes, est en route pour Montréal et Toronto, où successivement auront lieu d'importantes assemblées de cette association.

"Je suis venue par New-York, a-t-elle dit dans le train, au représentant de la PATRIE a in de prendre contact avec les Américains et les remercier de l'aide généreuse qu'ils ont apportée à la croisade entreprise en Irlande contre la tuberculose.

"C'est comme si je revenais voir de vieux amis, comme si je retrouvais mon chez moi,, car dit-elle, vous savez que j'en suis à ma vingt-et-unième traversée de l'Atlantique. Je suis heureuse d'être à Boston, une fois de plus, car je n'y suis point revenue depuis onze ou douze ans déjà. D'avance, je remercie mes bons amis de Boston, de toutes les réceptions qu'ils ont organisées pour moi.

"Je ne suis

PAS UNE SUFFRAGETTE

bien que je sois très intéressée au mouvement qui consiste à réclamer pour les femmes le droit au suffrage lequel tend à améliorer la condition de la femme.

"Je suis avec le plus grand intérêt, la lutte que vous menez en Amérique contre la tuberculose. En faits j'estime que les Etats-Unis donnent au monde un exemple qu'il devrait suivre. Dans presque tous les Etats, cette lutte est organisée. Je sais toutes les mesures anti-tuberculeuses que vous avez prises ici dans l'Etat du Massachussetts.

La comtesse s'est enquise à titre particulier de la santé de Miss Julia Ward Howe. Elle s'est informée si elle demeure encore à Boston. Elle fut très heureuse d'apprendre que récemment Miss Howe célébrait le quatre vingt-dixième anniversaire de sa naissance.

Lady Aberdeen est la présidente du Irish Industry Association et du National Women Health Association of Ireland. Elle est la fondatrice du Victorian Order of Nurses. Elle a pris la direction active de la croisade contre la tuberculose en Irlande. Elle a publié trois volumes sur cette question.

Lady Aberdeen partira mercredi à Québec où elle rencontrera les autres membres du conseil, qui ont pris passage sur le "Laurentic." Elle se rendra de là

A MONTREAL

où elle sera reçue par sir George et lady Drummond. Elle prononcera une allocution à l'assemblée du conseil international des femmes. Elle visitera Ottawa et de là se rendra à Toronto, où aura lieu la plus importante assemblée du conseil, le 15 juin. Elle se rembarquera pour l'Irlande le 3 juillet.

Ce matin, à onze heures, à l'Algonquin Hotel a eu lieu une réception en l'honneur de lady Aberdeen donnée par Mme Hibbard, femme du maire. A quatre heures il y aura une autre réception à l'hôtel Somerset. Elle dinera ce soir chez le docteur Worcester et le soir elle assistera à la réception donnée en son honneur au Nurses Training School.

PAS ENCORE PRINCESSE

VIENNE, Autriche, 8. — On dément officiellement que des fiançailles aient eu lieu entre Miss Vanderbilt et le prince de Bragance.

ORDONNANCE DE LA COMMISSION

LE PACIFIQUE CANADIEN DEVRA CONSTRUIRE DANS LES SIX MOIS LE TUNNEL DE LA RUE IBERVILLE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8. — L'appel de la cité et des citoyens de Montréal vs le Pacifique Canadien au sujet de la construction du tunnel de la rue Iberville a été entendu ce matin par la commission des chemins de fer. Mtre Archambault représentait la cité, Mtre Boyer, les propriétaires intéressés, et Mtre Beattie, le Pacifique Canadien. Les commissaires ont décidé que la compagnie devrait produire les plans dans les 30 jours et construire le tunnel dans les six mois, suivant la production des plans. L'appel dans l'affaire de Coteau Jonction a été rejeté.

IL TOMBE MORT D'UN POTEAU

STANISLAS GAUTHIER MEURT FOUDROYE PAR UN COURANT ELECTRIQUE, A ST-PAUL L'ERMITE.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

SAINT-PAUL L'ERMITE, 8—Hier, à onze heures de l'avant-midi, un ouvrier électricien, au service de la "Laval Electric Co", du nom de Stanislas Gauthier, trouvait une mort tragique en tombant d'un poteau, en face de l'hôtel Goulet.

Tout porte à croire qu'avant même de tomber le malheureux avait déjà été frappé à mort par le contact qu'il eut avec le fil électrique de douze mille voltes.

Cette mort pénible jeta la consternation chez tous les paroissiens de St-Paul l'Ermite. Et l'on est à se demander pourquoi notre gouvernement provincial ne pourvoit pas par une loi sévère, à contraindre les compagnies d'électricité à toujours faire enlever le courant chaque fois qu'un employé doit y faire des travaux. En ces derniers mois, des accidents nombreux, tous graves, ont été produits par la même cause.

AMBASSADEUR AMERICAIN

PARIS, 8 — On annonce de source officieuse que des dépêches récemment échangées entre le Quai d'Orsay et la Maison Blanche, on peut conclure que M. Robert Bacon, cidevant secrétaire d'Etat sera nommé ambassadeur des Etats-Unis près le gouvernement de la République française. Suivant information, M. Bacon à qui on a déjà offert ce poste l'aurait refusé. Il n'a pas cette fois opposé le même refus et rejoindra son poste à la fin de l'année.

LES ELECTIONS A DELORIMIER

Il se forme un comité de citoyens. —MM. Chabot et Mayrand déclinent la candidature.

A peu près 300 citoyens du nouveau quartier DeLorimier, se sont réunis, hier soir, dans l'hôtel de ville de DeLorimier, pour recevoir la réponse de MM. Mayrand et Chabot, qui avaient été priés de se porter candidats comme échevins.

Ces messieurs ont décidé de ne pas faire la lutte.

En présence de l'état de choses, les électeurs ont décidé, séance tenante, de former une ligue de citoyens pour la surveillance des affaires municipales du nouveau quartier DeLorimier.

MM. C. E. Forest, J. B. N. Chabot, Geo. Mayrand, Théodore Bédard, Louis Corbeil, E. C. Saint-Amour et Geo. Jeffrey, dans des discours bien appropriés, ont démontré à l'assemblée toute l'importance de cette ligue qui permettrait aux électeurs de se renseigner sur les affaires municipales ; on a procédé ensuite à l'élection des officiers de la ligue pour l'année courante :

Le résultat a été le suivant:

Président, Adélard Chaussé; vice-présidents, Joseph Mercure, J. D. L'Archevêque et Geo. Jeffrey; secrétaire, C. E. Forest; assistant secrétaire, J. A. E. Dion, avocat; trésorier, Alfred Lapointe.

Membres du comité: Samuel Désy, Geo. Mayrand, J. B. N. Chabot, Théodore Bédard, Adélard St-Onge, Joseph Savard, J. O. Cadot, Dr P. E. Riopelle, Nap. St-Amour, Narcisse Beaudry, J. A. Guilbault, Joseph Despatie, Louis Corbeil, Stan. Larose, Arthur Mongeau, Adélard Guérard, Henri Benoit, P. Lavigne, M. Beauchamp, B. Kleber, J. B. Lavoie, Wm. King, W. Singer, Jos. Dagenais, Hector Lebeau, Omer Lebeau, Geo. Feek, A. D. Morrow, Art. Benoit, A. Lemoine, Jos. Larivière, Albert Rochon, Israël Paquin, J. A. Paquin, N. P. Avila Gagnon, E. Marchand, E. Tétrault, J. B. Gratton, T. Roy, A. Filiatrault, Nap. Desautels, H. Foucreau, T. Martineau, Jos. Champagne, Isaïe Denis, H. Demers, J. B. Séguin, M. Lapointe, Eugène Riopelle, E. C. St-Amour, Jos. Lavoie, Paul Riopelle, J. T. Lajoie, B. St-Pierre, L. Selby, Jos. D. Labrèche, Léon Lavoie, Gaudias Guérard, A. Houle, Jos. Guertin, A. Pichette, O. Bouthillier, A. Dorais, etc., etc.

L'ARMEE TURQUE ENVAHIT LA PERSE

ST-PETERSBOURG, 8. — Le correspondant à Constantinople de la "Novoé Vrémya", télégraphie que le commandant du quatrième corps a reçu ordre d'occuper Urumiah, province arménienne sous l'administration persane. Le correspondant ajoute que les éclaireurs du quatrième corps sont déjà en marche.

LE MAIRE ET L'IMMIGRATION

L'HOTEL DE VILLE QUOTIDIENNEMENT ASSIEGE PAR LES NOUVEAUX VENUS EN QUETE D'EMPLOIS.

Son Honneur le maire Payette se plaint de ce que ses bureaux, à l'Hôtel de Ville, sont assiégés tous les jours par des étrangers fraichement débarqués sur nos rives et qui viennent solliciter un emploi. Ces gens qui nous arrivent ainsi de l'Europe, dit le maire, sont dans un grand nombre de cas entièrement dépourvus de ressources, contrairement aux exigences des lois d'immigration.

Dès leur arrivée, ici, ils viennent demander de l'ouvrage et disent qu'on leur a promis de leur en procurer C'est le fait des agents d'immigration qui empochent leur commission sans souci des ennuis qu'ils nous causent. Il n'est pas possible de trouver d'emploi à ces gens et l'on ne peut les placer dans les hôpitaux, car ils ne sont pas malades.

"Cela fait comprendre la lacune qui existe dans notre système d'administration, celle concernant l'absence de tout refuge public pour y héberger les sans-travail et les déshérités.

LE CHEVALIER HENEY EST MORT

IL A SUCCOMBE CE MATIN A LA MALADIE QUI LE MINAIT DEPUIS LONGTEMPS.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 8. — Le chevalier John Heney a succombé, ce matin, à la maladie qui le tenait alité depuis plusieurs semaines. I. était âgé de 84 ans.

LE RETOUR DE L'HON. M. BOYER

L'honorable M. Boyer, ancien membre du gouvernement de Québec et actuellement représentant du gouvernement canadien à l'Institut International d'Agriculture, est de retour à Montréal, après un long séjour en Italie, où sont installés les quartiers généraux de l'Institut.

C'est avec enthousiasme que M. Boyer parle du travail accompli par cette organisation à laquelle quarante-huit nations sont intéressées. Il y a sans aucun doute de nombreuses difficultés à surmonter et les différences de méthodes d'évaluation ainsi que le système de poids et mesures sont autant d'obstacles que le comité central doit envisager et qu'il lui faudra supprimer pour parvenir à établir un système uniforme.

M. Arthur Boyer resta à Rome depuis le départ de son collègue, l'honorable M. Fisher, et il fut nommé président de l'une des trois divisions chargées du travail de cet Institut fondé en 1905, à la requête du roi Victor Emmanuel. Cette division s'occupe des questions de salaires à la campagne et de la coopération fermière, question qui en ce moment est des plus importantes en Europe.

M. Boyer passera plusieurs mois au Canada avant de retourner en Europe.

GISANT SANS CONNAISSANCE

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 8. — Archie Leddieter, garçon de 12 ans, demeurant à Coaticook, et subitement disparu du domicile de ses parents, la veille, a été retrouvé samedi, à quelque distance de la ville, gisant sans connaissance dans un taillis près du chemin. On le transporta chez lui toujours dans ce même état d'inertie.

Un médecin fut aussitôt appelé, qui constata que l'enfant avait été drogué et que cet état durait chez lui depuis 15 à 18 heures déjà.

Rappelé à ses sens, l'enfant déclara en effet qu'un individu nommé Boyle lui avait fait absorber une certaine liqueur qu'il ne connaissait pas et, qu'à partir de ce moment il ne se souvenait plus de rien.

Un mandat d'arrestation a été prix contre le prévenu Boyle, dont on a cependant perdu les traces.

(Spécial à la PATRIE)

INONDATIONS DANS LE COLORADO

DENVER (Colorado), 8 — Les récentes pluies qui se sont récemment abattues sur la région ont déterminé des inondations. Les rivières débordent et déjà cinq morts sont signalées.

Le mouvement des trains est interrompu depuis hier.

GEO. ATKINSON AUX ASSISES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 8.—Le procès de Geo. Atkinson, accusé de faux, est commencé ce matin aux assises, devant un jury mixte.

—Les procès de Poirier et de Gosselin ont été fixés au prochain terme des assises.

CONTESTATIONS D'ELECTIONS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 8.—La cause de contestation de l'élection de M. Siméon Desilets dans Portneuf a été prise en délibéré par le juge Langelier, sans enquête. On croit que cette contestation sera réglée et qu'il en sera ainsi des autres élections contestées dans le district de Québec.

LE CONGRES DE LA PRESSE

Discours des ministres de la marine et de la guerre —Graves paroles prononcées par Sir Edward Grey et Reginald McKenna

LONDRES, 8 — M. Reginald McKenna, premier lord de l'Amirauté, a présidé aujourd'hui la seconde séance du congrès de la presse. Sir Edward Grey, ministre des Affaires Etrangères, était présent. Les deux ministres ont parlé sur la marine.

Si la marine manque, a dit le ministre des Affaires Etrangères, il est inutile de discuter toute autre question. Puis il a fait allusion aux graves paroles prononcées par lord Rosebery dans son allocution aux journalistes. Il a déclaré qu'il approuve hautement toutes ses paroles sans en excepter une seule. Puis sir Edw. Grey a résumé ainsi la politique que poursuit le ministère des Affaires Etrangères :

"Garder ce que nous avons, le consolider et le développer, nous quereller aussi peu que possible avec les autres peuples et soutenir dans le conseil des nations les idéaux de la Grande-Bretagne.

Avec un tel programme le maintien de la marine est une nécessité première non seulement pour l'Angleterre elle-même mais pour tous les pays autonomes qui constituent l'Empire.

Dans l'état des choses les dépenses croissantes qu'entrainent les armements toujours plus considérables, rendent l'atmosphère politique accablante.

M. McKenna a également prononcé des paroles graves. Il a dit qu'il prévoit l'éventualité que toutes les parties de l'empire soient appelées à s'unir pour défendre l'Angleterre menacée. Il a déclaré qu'il favoriserait dans la mesure du possible le développement des marines des pays autonomes qui constituent l'Empire, lesquelles sont susceptibles d'assurer le maintien de la suprématie anglaise sur toutes les mers du globe.

M. Lyttelton, ancien secrétaire aux Colonies, a ensuite pris la parole. Il s'est élevé contre la contribution en espèces, des colonies à la marine impériale. Il a repris la phrase de lord Rosebery que l'Angleterre devra dépenser jusqu'à son dernier sou pour construire les Dreadnoughts dont elle aura besoin pour se défendre elle-même.

M. Lyttelton a terminé en disant que les colonies devaient construire elles-mêmes des navires de guerre, les équiper et les maintenir en service, quitte à les mettre à la disposition de la Grande-Bretagne dans un moment grave.

Une résolution a été déposée sur la table qui sera discutée à une prochaine séance. Cette discussion déclare qu'il est du devoir de la presse de ne publier aucune nouvelle en temps de guerre sans autorisation de l'état-major anglais, de manière à ne pas nuire à la conduite des opérations stratégiques. La résolution déclare en second lieu qu'il est désirable que la presse coloniale et métropolitaine s'entendent sur la direction la plus avantageuse à donner aux émigrants anglais.

BERLIN, 8. — Les paroles prononcées hier au congrès impérial de la presse par lord Rosebery ont produit ici la plus mauvaise impression.

JOHANNISBURG (Colonie du Cap), 8. — Les paroles prononcées hier au congrès impérial de la presse par lord Rosebery, ont fait ici une profonde impression. Les journaux en discutent les termes et admettent que l'Afrique-Sud devra, dans l'avenir prendre une part plus grande à la défense de l'Empire.

LONDRES, 8. — A l'issue de la séance, les délégués coloniaux ont déjeuné à Sutton Place, chez lord Northcliffe, puis il y eut réception chez lors Mitchell Peacherost, président du conseil de comté de Londres.

MATELAS "HEALTH"

GUARANTEED ALASKA BEDDING

Pour les gens propres dont la bourse est légère.

Exigez la Marque de Fabrique.

87-2

UNE BELLE CAPTURE

M. J. A. Sauvé, de la maison Cassidy, a fait, samedi, à Saint-Canut, une capture dont il aura raison de se vanter.

S'en allant, dimanche, en compagnie de M. Nantel, pêchant à la "troll," M. Sauvé aperçut près de la rive une énorme pièce longue de quatre pieds; ayant prévenu son compagnon, ils approchèrent leur embarcation pour mieux voir. Quelle ne fut pas sa surprise en apercevant un lnorme esturgeon. Il fallait être adroit pour faire la capture, car l'animal guettait; mais M. Sauvé surprit l'attention de sa proie, et d'un coup ferme s'en saisit. La lutte fut chaude; l'esturgeon se démena avant de se rendre, et il fallut que M. Nantel se mit à l'eau pour vaincre. La pièce tirée à terre fut pesée; et on constata qu'elle pesait 33 livres. C'est un record à enregistrer et qui fait bien augurer de la saison qui s'ouvre.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Les permis de construire suivants ont été accordés depuis hier après-midi, à l'hôtel-de-ville :

F. R. Wilson, 12 logements, rue Labelle, $7,000.

Arthur Arcand, 6 logements, rue Valois, 5,000.

W. Corvap, 3 logements rue Delorimier, $3,000.

H. Emond, 3 logements, rue Pond, $3,000.

D. Pepin & Fils, 3 logements, rue Laurier, $2,000.

S. Lalonde, 6 logements, rue Ste-Marie, $3,000.

Une lettre de la compagnie Montréal Electric informe les autorités de la voirie que, elle entend ériger vingt-cinq nouveaux poteaux sur la rue Ste-Catherine ouest et elle demande de lui indiquer les endroits où pourront être érigés ces poteaux. Si la ville néglige de donner l'information requise la compagnie fera exécuter le travail sans s'inquiéter d'elle.

L'ELECTION DE WATERLOO-NORD

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 8. — Les brefs pour l'élection de Waterloo-Nord, rendue nécessaire par la nomination de l'hon. Mackenzie King au poste de ministre du Travail, ont été émis. La nomination aura lieu le 16 juin courant, et la votation le 23.

DEUX ANS DE PENITENCIER

Théodore Bénard, qui avait plaidé coupable à une accusation de vol, a été condamné ce midi, à deux années de détention à St-Vincent-de-Paul.

NOS COMMISSAIRES DU COMMERCE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, ONT., 8. — M. J. E. Campbell, d'Hepworth, Ont., a été nommé commissaire du commerce à Leeds, en remplacement de M. T. B. Jackson, nommé à Shanghai.

NAISSANCES.

DONALDSON — A Montréal, le 7 courant, au No 445 rue de Gaspé, Ville St-Louis, l'épouse de M. Delphis Donaldson, un fils, décédé le même jour. 87-1

GAREAU—A St-Roch de l'Achigan, le 3 courant, l'épouse de M. J. J. Gareau, horticulteur, un fils, baptisé Joseph Josaphat George Eugène.

Parrain et marraine, M. et Mme George Quidoz de Ste-Thérèse de Blainville, oncle et tante de l'enfant. 87-1

MARIAGE

PHILLIPS - DE JERSEY — Mercredi, le 2 juin, à résidence des parents de la mariée, le Révérend Joseph Sullivan, M. A., a présidé au mariage de M. Robert Alban, le plus jeune fils de M. Charles S. J. Phillips, à Mlle Louisa Matilda May, fille-aînée de M. John de Jersey, tous de Montréal. 86-2

DECES

CHABOT — A Ste-Cunégonde, le 7 courant, à l'âge de 36 ans et 7 mois, Dame Clara Desmarteau, épouse d'Arthur Chabot.

Le service funèbre aura lieu mercredi le 9 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 423 rue Workman à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 86-2

GERMAIN — En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 1 mois, Jean Roger, enfant bien-aimé de Charles Germain.

Funérailles privées. 87-1

PRUD'HOMME.— A Notre-Dame de Grâce, le 6 courant, à l'âge de 85 ans 5 mois 22 jours, Onésime St-Denis, épouse de feu Félix Prud'homme.

Le service funèbre aura lieu mercredi le 9 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, à 9 heures, pour se rendre à l'église de Notre-Dame de Grâce, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 87-1

RACINE—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 25 ans 2 mois, Madame Maria Dupuis, épouse de J. W. Racine.

Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant à St-Philippe de Laprairie, après l'arrivée du train de Montréal.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, Joseph Dupuis, de St-Philippe de Laprairie, pour se rendre à l'église paroissiale et delà au cimetière de la paroisse.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 86-2

SERVICE ANNIVERSAIRE

DANIEL. — Le service anniversaire de Madame W. F. Daniel sera chanté à la chapelle de l'Asile de la Providence, coin des rues Ste-Catherine et St-Hubert mercredi le 9 du courant à huit heures a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister. 86-2

C. O. F.

Cour Notre-Dame, No. 199

PERRON — A Montréal, le 5 juin 1909, Narcisse Perron décédé, membre de la Cour Notre-Dame No. 199.

Les funérailles auront lieu mardi le courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 763 rue St-André, pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les membres de la cour et des cours sœurs sont respectueusement invités.

Par ordre,

J. A. DUBE,
86-1 Sec.-Arc.

A LOUER—Plain-pied 3 chambres, bien éclairé et grande chambre de bain, $6.00 par mois. No 114 Avenue Laurier, coin Chambord. 87-3

COMMERCE A VENDRE — J. R McOuat, marchand, qui tenait un magasin général depuis vingt ans dans la ville de Lachute, Qué., offre maintenant en vente son stock se montant à environ quinze mille piastres, et sa clientèle, de même que son magasin et son logement, ou il louera le magasin pour un certain nombre d'années. Les personnes intéressées pourront avoir de plus amples renseignements en écrivant à Boîte de Poste 7, Lachute, Qué. 8-16-12

VOUDRAIT DEMANDE—Une veuve, 36 ans, sans enfants, bonne éducation, prendrait charge d'une maison pour une ou deux personnes. Pas d'objection à l'étranger. S'adresser à T. 46 la PATRIE. 87-1

LES FINANCES DE WINNIPEG doivent être bien, les résidents mangent assez des olives Santa Maria.